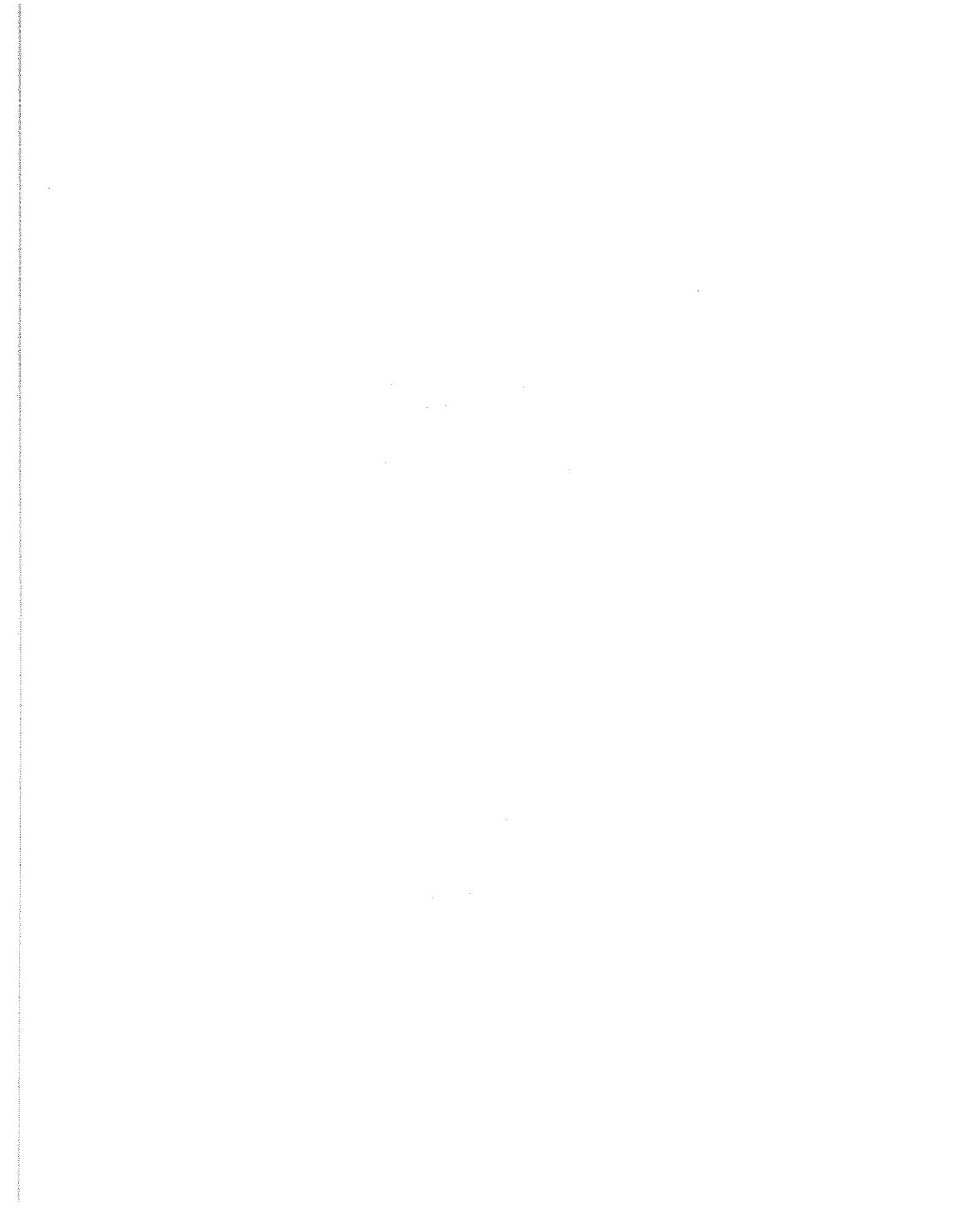


RAPPORT SUR
L'ATELIER SOUS-REGIONAL SUR
STATISTIQUES ET INDICATEURS
CONCERNANT LES FEMMES

Rabat, Maroc 13-17 Décembre 1993

Organisé par
l'Institut international de recherche et de
formation des Nations Unies pour la promotion de la femme
(INSTRAW)
avec la coopération du
Ministère de l'emploi et des affaires sociales du Maroc



SOMMAIRE

PREFACE	4
I. INTRODUCTION	6
II. SEANCE D'OUVERTURE	6
III. ELECTION DU BUREAU DE L'ATELIER ET CREATION DES GROUPES DE TRAVAIL	8
IV. PRESENTATION ET DISCUSSION DES THEMES DE L'ATELIER	8
V. RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER	17
VI. SEANCE DE CLOTURE	18
ANNEXE 1 - RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL A	19
ANNEXE 2 - RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL B	22
ANNEXE 3 - ETABLISSEMENT DES RAPPORTS NATIONAUX POUR LA QUATRIEME CONFERENCE MONDIALE SUR LES FEMMES	26
PLAN DES RAPPORTS NATIONAUX APERÇU GENERAL	28
LISTE DES PARTICIPANTS	33
RAPPORTS NATIONAUX	39
DISCRIMINATION ET VIOLENCE SOCIALE A L'EGARD DES FEMMES EN ALGERIE	41
CAS D'ETUDE: PLACE DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DU DEVELOPPEMENT AU BENIN	48
COMMUNICATION DE LA DELEGATION DU BURKINA FASO	69
PROJET DE CREATION D'UNE BANQUE DE DONNEES SUR LES FEMMES EN COTE D'IVOIRE	76
STATISTIQUES ET INDICATEURS CONCERNANT LES FEMMES EN GUINEE	115
SITUATION DES DONNES ET INDICATEURS STATISTIQUES CONCERNANT LA FEMME AU MALI	126
STATISTIQUES ET INDICATEURS CONCERNANT LES FEMMES AU MAROC	133
STATISTIQUES ET INDICATEURS CONCERNANT LES FEMMES EN MAURITANIE	146
STATISTIQUES ET INDICATEURS CONCERNANT LES FEMMES AU NIGER	167
SOURCES DE DONNEES STATISTIQUES AU SENEGAL	182
STATISTIQUES ET INDICATEURS CONCERNANT LES FEMMES AU TOGO	191
L'USAGE DES STATISTIQUES POUR LA CONNAISSANCE DE LA CONDITION DE LA FEMME EN TUNISIE	196
LES INDICATEURS DE LA CONDITION FEMININE EN TUNISIE DE 1966 A NOS JOURS: SYNTHESE DU RAPPORT DU CENTRE DE RECHERCHE, DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION SUR LES FEMMES (C.R.E.D.I.F) - TUNISIE	219

DISPONIBILITE ET QUALITE DES DONNES ET INDICATEURS STATISTIQUES CONCERNANT LES FEMMES, MAROC	227
METHODES D'EVALUATION DE LA CONTRIBUTION DE LA FEMME AU DEVELOPPEMENT, PARTICULIERMENT EN CE QUI CONCERNE LES REVENUS CREES PAR LE SECTEUR INFORMEL, MAROC	233
BESOINS EN DONNEES ET INDICATEURS STATISTIQUES CONCERNANT LES FEMMES, MAROC	240
STRATEGIES POUR AMELIORER L'UTILISATION DES DONNEES EXISTANTES CONCERNANT LES FEMMES, INSTRAW	248
MOTION DE REMERCIEMENTS	262

PREFACE

Les statistiques sont une composante essentielle de la prévision et un outil fondamental pour la mise en place de programmes et l'évaluation des politiques. Il s'avère cependant difficile d'obtenir des données précises sur certains phénomènes sociaux. Trop souvent les procédures de traitement de données ne montrent pas, par exemple, les différences frappantes dans les rôles des sexes et dans la division du travail au sein de la famille et de la société dans son ensemble, car même lorsque les données sont disponibles, elles ne sont souvent ni compilées ni publiées par sexe. En même temps, les utilisateurs de statistiques sur les femmes en général n'ont pas toujours les qualifications pour utiliser de manière optimale les données disponibles afin d'en tirer le meilleur profit. Les utilisateurs potentiels ne sont souvent pas informés de la quantité et du type d'information qui sont régulièrement collectés au niveau national.

En résumé, une quantité volumineuse de données reste sous-utilisée. Une utilisation plus complète des données existantes requiert de la formation, le tri des données de mauvaise et de bonne qualité, la sélection de l'information statistique, le choix des outils et des méthodes les plus appropriés pour élaborer des indicateurs et pour fournir une interprétation correcte des résultats. Depuis sa fondation, l'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme (INSTRAW) a développé et poursuivi un programme à long terme d'amélioration des statistiques et des indicateurs concernant la situation des femmes. Ce programme comprend: des méthodes de compilation et d'analyse des données sur des questions liées aux femmes; le besoin de développer des approches méthodologiques pour l'amélioration des statistiques et des données concernant les femmes; la formation sur l'utilisation des statistiques disponibles pour la mise au point d'indicateurs pertinents, et l'encouragement du dialogue entre utilisateurs et producteurs de statistiques. L'ensemble du programme est conçu pour obtenir des statistiques et des indicateurs concernant les femmes, à la fois en plus grand nombre et de meilleure qualité. Des projets et des activités spécifiques ont lieu sous l'égide de ce programme, en prenant en compte les résolutions correspondantes des organes des Nations Unies aussi bien que les résultats de nombreuses conférences internationales.

Des tentatives concrètes relatives à ces problèmes se poursuivent. Il y a quelques années, la nécessité d'organiser un atelier sur les statistiques concernant les femmes dans les pays d'Afrique francophone a été portée à l'attention de l'INSTRAW. A cet effet, une mission a été organisée au Mali en 1990 en vue d'identifier les questions spécifiques susceptibles d'être examinées. Les résultats de la mission ont identifié des préoccupations communes au sein de la région, incluant des problèmes d'ordre général quant à l'utilisation des données existantes, particulièrement en ce qui concerne les concepts, les méthodes et les techniques utilisées dans les systèmes de collecte de données conventionnelles et le besoin de directives communes pour identifier les statistiques et les indicateurs les plus importants pour les femmes.

L'Atelier sous-régional sur les statistiques et les indicateurs concernant les femmes pour les pays d'Afrique francophone, qui s'est tenu à Rabat (Maroc) du 13 au 17 décembre 1993, a été organisé en vue des objectifs mentionnés ci-dessus.

Des tâches et des activités spécifiques ont été prévues avant et après l'Atelier. Un ensemble de matériel de formation (matériel de ressources pré-atelier) a été fourni avant l'Atelier aux participants des pays pour les aider dans la préparation des rapports nationaux. Ceux-ci explorent les besoins en information et la mesure dans laquelle la collecte des statistiques existantes peut répondre à ces besoins.

En outre, l'Atelier a été conçu pour aider les pays dans la préparation de la 4ème Conférence mondiale sur les femmes prévue à Beijing (Chine) en 1995. L'Atelier mentionné ici a été le premier et le seul à se tenir dans la région avant la Conférence. Entre autres objectifs, il avait pour but de fournir l'occasion d'identifier, d'une part, l'assistance technique requise par les pays pour la préparation des rapports nationaux en vue de la Conférence, et d'autre part, les stratégies pour répondre à ces besoins. Pour cela, un exercice supplémentaire avant l'Atelier a été prévu, que les participants devaient effectuer avant leur arrivée à Rabat.

Le présent rapport comprend deux parties principales; la première partie consiste dans le rapport lui-même qui fournit un résumé des éléments concernant l'analyse par sexe, les commentaires, les recommandations et la discussion générale; la deuxième partie fournit les textes des rapports nationaux présentés par les participants. Après avoir identifié les types de données disponibles et les principaux indicateurs, un ensemble de statistiques commun à la région pourrait être produit à partir de cette publication. Il serait souhaitable que le travail contenu dans cette publication, outre le fait de produire des informations importantes et comparables concernant les femmes des pays participants, stimule dans cette voie ceux qui n'ont pas présenté de statistiques spécifiques par sexe.

L'INSTRAW et l'Office statistique du Secrétariat des Nations Unies remercient vivement pour leur contribution plusieurs individus et agences, et en particulier le Gouvernement du Maroc qui a accueilli l'Atelier. Nous sommes reconnaissants à Madame Fatima Benslimane Hassar, la Présidente-Déléguée de la Ligue Marocaine pour la Protection de l'Enfance-Bureau Central, dont l'engagement personnel dans ce projet a rendu possible l'organisation réussie de cet Atelier. Nos chaleureux remerciements vont également au Ministère de la Coopération et du Développement et aux bureaux du PNUD et du FNUAP des pays participants pour leur appui et leur engagement à plusieurs stades de l'Atelier.

**RAPPORT SUR
L'ATELIER SOUS-REGIONAL SUR
STATISTIQUES ET INDICATEURS CONCERNANT
LES FEMMES**

RAPPORT SUR
L'ATELIER SOUS-REGIONAL SUR LES STATISTIQUES ET
LES INDICATEURS CONCERNANT LES FEMMES

Rabat (Maroc), 13-17 décembre 1993

I. INTRODUCTION

1. L'Atelier sous-régional sur les statistiques et les indicateurs concernant les femmes, organisé par l'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme (INSTRAW) avec la coopération du Ministère de l'emploi et des affaires sociales du Maroc, s'est tenu du 13 au 17 décembre 1993 à Rabat (Maroc), à l'invitation du gouvernement du Royaume du Maroc. Cette réunion a été rendue possible grâce à Madame Fatima Benslimane Hassar, Présidente-Déléguée de la Ligue marocaine pour la protection de l'enfance, et Vice-Présidente du Conseil d'administration de l'INSTRAW.

2. L'Atelier avait pour but principal de sensibiliser les utilisateurs et les producteurs de statistiques à la nécessité de disposer de données et d'indicateurs statistiques fiables, représentatifs et facilement accessibles, de façon à pouvoir décrire, étudier et améliorer la situation et le rôle des femmes dans la société.

3. Les thèmes d'étude de l'Atelier étaient les suivants:

- (i) Disponibilité et qualité des données et indicateurs statistiques concernant les femmes;
- (ii) Méthodes d'évaluation de la contribution de la femme au développement, particulièrement en ce qui concerne les revenus créés par le secteur informel;
- (iii) Besoins en données et indicateurs statistiques concernant les femmes;
- (iv) Stratégie pour l'élaboration et l'utilisation des données et indicateurs concernant les femmes; et
- (v) Identification et élaboration des indicateurs requis pour l'établissement des rapports nationaux des pays en développement en vue de la Conférence mondiale pour la femme.

4. Les participants à l'Atelier étaient des producteurs et utilisateurs de données provenant des pays suivants: Algérie, Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo et Tunisie.

II. SEANCE D'OUVERTURE

5. Monsieur Abderazak El Madi, Directeur du Cabinet du Ministre de l'emploi et des affaires sociales, s'exprimant au nom de Monsieur le Ministre, a présenté aux participants les souhaits de bienvenue des autorités marocaines. Il a remercié l'INSTRAW d'avoir choisi le Maroc pour abriter les travaux de l'Atelier, et l'a félicité pour ses activités qui offrent aux femmes des opportunités sans égales de participation à des programmes de recherches, de formation et de communication.

6. Il a noté qu'une planification efficace a besoin de données exactes sur la base desquelles des politiques appropriées peuvent être mises en place et soutenir le rôle des femmes dans le développement. Il a souligné qu'un des buts de l'Atelier était de mettre en commun les expériences

et les compétences des participants afin d'identifier les moyens qui permettront à l'avenir d'améliorer la collecte, l'analyse et l'utilisation des données relatives aux femmes, de mettre en évidence de nouveaux indicateurs qui pourraient étudier des aspects non explorés et enfin d'identifier les domaines dans lesquels on a besoin de davantage de statistiques. En outre, les résultats et les recommandations de l'Atelier auront beaucoup d'importance non seulement pour l'élaboration de futures stratégies de développement au profit des femmes, mais aussi en vue de la préparation de la 4ème Conférence mondiale sur les femmes qui se tiendra à Beijing en septembre 1995.

7. La représentante des Nations-Unies, Madame Chafika Sellami Meslem a apporté à l'Atelier les souhaits de bienvenue et de réussite du Secrétaire général de l'Organisation des Nations-Unies. Elle a souligné que sa présence à l'Atelier démontrait l'importance que le Secrétaire général accordait aux travaux de celui-ci. A ce propos, elle a relevé que le Secrétaire général s'était engagé à augmenter le nombre de femmes dans l'Organisation afin qu'en 1995 la proportion de 50/50 entre hommes et femmes puisse être atteinte.

8. Elle a relevé que l'Atelier était, dans le cycle préparatoire à la 4ème Conférence mondiale sur les femmes qui doit se tenir en 1995 à Beijing (Chine), la première rencontre sous-régionale, réunissant des participants de l'Afrique de l'Ouest et du Maghreb. L'Atelier joue donc un rôle de pionnier. Ses résultats n'aideront pas seulement les pays à mieux préparer leurs rapports nationaux pour la conférence de Pékin, mais ils les aideront surtout à mieux cerner la réalité de la femme pour l'améliorer.

9. Au fil des années, l'utilisation des statistiques et des indicateurs est devenue un outil incontournable pour toute démarche en faveur de la promotion de la femme. En 1991, la Division de statistique des Nations Unies, a publié conjointement avec d'autres organes des Nations Unies le premier recueil de statistiques, intitulé "Le monde des femmes".

10. Madame Sellami Meslem a relevé que les statistiques ont révélé, entre autres, combien les femmes souffrent des programmes d'ajustement structurel; elles prouvent aussi qu'elles sont les premières victimes du sous-emploi, de la violence dans la société, etc...

11. En conclusion, la représentante des Nations Unies a remercié le gouvernement du Maroc d'avoir bien voulu accepter d'accueillir cette réunion, ainsi que le gouvernement français pour l'appui financier qu'il a accordé à l'Atelier.

12. Madame Fatima Hassar, Vice-Présidente du Conseil d'administration de l'INSTRAW, a informé les participants que la Directrice de l'INSTRAW, Madame Margaret Shields, était, à son regret, dans l'incapacité d'assister aux travaux de l'Atelier, et l'avait priée d'excuser son absence auprès des participants. Elle a donné lecture de l'allocution de Madame Shields.

13. Dans son allocution, Madame Shields a souligné le rôle particulier de l'INSTRAW au sein des Nations Unies, qui est celui de catalyseur pour tout ce qui concerne la promotion de la participation pleine et entière des femmes à tous les aspects du développement. Elle a relevé que le programme de l'INSTRAW comporte, depuis le début, un volet touchant à l'amélioration des statistiques et indicateurs concernant la condition des femmes et noté la part importante que les stages de formation et les ateliers comme celui-ci jouaient au sein de ce programme.

14. Elle a noté que l'Atelier était le premier à être organisé dans le cadre des travaux préparatoires à la 4ème Conférence mondiale sur les femmes, et qu'il pourrait ainsi contribuer à aider les pays participants à préparer leur contribution à cette importante réunion, et servir de modèle à des initiatives semblables dans d'autres régions du monde.

15. La Directrice de l'INSTRAW a exprimé sa gratitude au gouvernement du Maroc pour le soutien total et l'aide qu'il a apportés à l'organisation de l'Atelier. Elle a également remercié le gouvernement français pour l'aide financière qu'il a accordée à l'Atelier ainsi que l'Institut de développement Nord-Sud pour son appui.

III. ELECTION DU BUREAU DE L'ATELIER ET CREATION DES GROUPES DE TRAVAIL

16. Au début de ses travaux, l'Atelier a procédé à l'élection des membres de son bureau. Madame Fatima Hassar (Maroc) a été élue par acclamation Présidente de l'Atelier, Madame Seri Gogoua Rachel (Côte d'Ivoire) et Madame Sabo Fatouma Zara (Niger) ont été élues Vice-Présidentes; Madame Sidibe Fatoumata Dicko (Mali) a été élue Rapporteur.

17. L'Atelier a constitué deux groupes de travail, chargés d'élaborer des recommandations et de les lui soumettre pour adoption. Il a demandé aux deux Vice-Présidentes élues d'assumer la présidence des deux groupes de travail. Les groupes étaient composés des participants des pays suivants:

Groupe A: Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo et Tunisie.

Groupe B: Algérie, Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée et Mali.

IV. PRESENTATION ET DISCUSSION DES THEMES DE L'ATELIER

THEME 1: LA DISPONIBILITE ET LA QUALITE DES DONNEES ET INDICATEURS STATISTIQUES CONCERNANT LES FEMMES

18. L'exposé de Madame Naïma Ghmires, de la Direction de la statistique du Maroc, a dégagé tout d'abord l'intérêt de disposer d'indicateurs pertinents sur la femme comme moyen d'amélioration de sa condition. Puis elle a présenté les trois sources d'informations possibles pour obtenir des données sur les femmes, avec leurs avantages et leurs inconvénients. Les recensements de population constituent la source la plus complète et détaillée au niveau des régions. Ils ne permettent cependant pas l'approfondissement dans tous les domaines et sont d'un coût élevé, mais servent de base de sondage aux enquêtes ultérieures.

19. La deuxième source est représentée par les enquêtes par sondage, plus légères. Elles sont généralement réalisées auprès des ménages et portent sur des sujets précis: consommation, activité, chômage, fécondité, Leur coût est également élevé.

20. Les statistiques issues des dossiers disponibles auprès des différentes administrations sont la troisième source. D'un moindre coût, elles assurent également une information continue grâce au suivi des dossiers; malheureusement, elles ne sont pas produites à des fins statistiques, manquent de rigueur dans les définitions et sont souvent incomplètes.

21. Les indicateurs les plus utilisés sur les femmes et pour lesquels les données de base sont en général disponibles ont été mentionnés à titre indicatif dans quatre grands domaines: la démographie féminine et la structure des ménages; la santé et la fécondité; l'alphabétisation et l'éducation; l'activité économique.

22. Ensuite, Madame Ghmires a évoqué les limites des indicateurs face à la multiplicité et la complexité des rôles joués par les femmes. En effet, plusieurs problèmes d'interprétation surgissent, que ce soit au niveau de la sous-estimation de l'activité économique des femmes, des taux de scolarisation, de la proportion de femmes chefs de ménage, ou des flux migratoires... Aussi, les indicateurs doivent-ils refléter également des critères plus qualitatifs comme le niveau de satisfaction vis-à-vis des services proposés à la femme et le niveau de bien-être des femmes. Une désagrégation selon le milieu urbain ou rural et par zone géographique est également nécessaire pour constater les disparités régionales.

23. Une discussion a suivi cette intervention au cours de laquelle ont été abordés plusieurs points. L'accent a été mis par plusieurs participants sur la nécessité d'étendre les domaines classiquement couverts par les indicateurs de façon à refléter la participation de la femme à la vie politique et sociale et aux organes de pouvoir. Les insuffisances des indicateurs existants ont également été soulignées dans le domaine de la qualité de la vie. On décèle le besoin d'un nombre limité d'indicateurs, facilement accessibles et pouvant synthétiser la condition féminine. Certains participants ont estimé que le calcul des indicateurs ne pose pas de problèmes et que l'on dispose de la méthodologie nécessaire, mais que la volonté politique devient le critère déterminant. Un débat s'est également engagé sur l'ambiguïté de la notion de chef de ménage. Les définitions se heurtent à la diversité des contextes, et des personnes répondant aux enquêtes. L'homme le plus âgé n'est pas forcément la principale source de revenus. D'autre part, l'exode rural transforme les femmes en chefs de famille réels.

24. L'importance de ces points de discussion est réapparue tout au long de la présentation des rapports nationaux, que l'on trouvera en annexe, dans lesquels chaque pays développe une analyse de la situation des femmes dans un ou plusieurs domaines précis.

25. Ainsi l'Algérie a choisi d'exposer la discrimination et la violence sociales à l'égard des femmes, induites par la dégradation de la situation économique. Ce rapport souligne la difficulté d'appréhender ce thème souvent considéré comme tabou et l'absence d'une politique réelle d'émancipation de la femme.

26. Le Bénin a étudié plus particulièrement la place de la femme dans le processus de développement économique, et notamment les moyens d'obtenir de l'information sur le secteur informel. La réalisation d'une enquête sur le secteur informel urbain en 1992 en a fourni l'application, et a permis de tester plusieurs méthodes.

27. Le Burkina Faso a présenté les statistiques concernant la situation de la femme dans les domaines sanitaire, scolaire et économique. Le rapport mentionne aussi les actions entreprises en faveur des femmes dans le domaine juridique (législation sur la propriété foncière, code de la famille), sanitaire (planification familiale), celui de l'alphabétisation, enfin économique (accès au crédit, allègement des travaux féminins).

28. La Côte d'Ivoire a mis l'accent sur la constitution d'une banque de données sur la situation de la femme, et sa contribution au processus de développement. Pour cela, le rapport dégage une vingtaine de thèmes de base sur lesquels les informations sont nécessaires, et propose une liste d'indicateurs pour chacun de ces thèmes.

29. Le rapport de la Guinée évoque tout d'abord l'organisation statistique du pays. Puis il donne un aperçu de la problématique de la femme dans les domaines démographique, de la santé, de l'éducation, et de l'emploi.

30. Le Mali a décrit les disponibilités de données statistiques sur la femme et a évalué leur qualité. La constatation de certaines insuffisances dans les domaines sanitaire et scolaire a conduit à la mise en oeuvre du projet "Suivi de la situation des femmes et des enfants" dont les principales étapes sont mentionnées dans le rapport.

31. Le Maroc a présenté les principales sources d'information existantes sur les statistiques et les indicateurs relatifs à la femme puis a essayé d'analyser la situation des femmes chefs de ménage pour lesquelles on ne dispose pas d'enquête spécifique. L'ambiguïté de ce concept a été soulignée à travers les difficultés d'appréhension de cette catégorie de femmes.

32. La Mauritanie a présenté ses préoccupations par rapport à la mesure de la participation de la femme à la force de travail. Elle a défini les besoins en statistiques, notamment en ce qui concerne les femmes dans le secteur informel, le profil de leurs activités, leurs revenus, la rentabilité de leur travail. Pour cela, elle a insisté sur le manque de données qualitatives aussi bien que quantitatives sur ces questions.

33. Le Niger s'est attaché à la valorisation du travail de la femme. Ce pays a relevé secteur par secteur les principaux obstacles qui affectent les activités féminines et, par delà, la promotion de la femme. Enfin il a présenté les principales sources d'information et les statistiques disponibles.

34. Le rapport du Sénégal présente les sources de statistiques disponibles, et étudie l'emploi des femmes. Il relève le biais dans l'évaluation des activités féminines à travers le taux brut d'activité, et la nécessité de concevoir des outils pour prendre en compte les travaux domestiques et en milieu rural, ainsi que dans le secteur informel, principaux domaines d'intervention de la femme dans l'économie sénégalaise.

35. Le Togo a fait le point sur les données et indicateurs statistiques disponibles tant sur le plan global que sur la situation de la femme. D'autre part, le rapport présente la situation de la femme dans les divers secteurs de l'économie et enfin des propositions afin d'améliorer la production et l'utilisation des données et indicateurs statistiques concernant les femmes.

36. Enfin, la Tunisie fait le point sur l'évolution de la condition féminine depuis 1966 grâce à la disponibilité de données désagrégées par sexe depuis cette date. Elle relève la difficulté d'élaborer de nouveaux indicateurs pour prendre en compte le cadre de vie des femmes.

37. A la suite de ces présentations, Madame Hassar, Présidente de la séance, a résumé les principaux besoins qui émanent de ces rapports, tant aux niveaux des statistiques (connaître les besoins des utilisateurs, créer des banques de données, trouver des indicateurs qui évaluent la situation de la femme par rapport à l'homme, valoriser le travail féminin dans le secteur informel) que des politiques à mettre en oeuvre dans les domaines de la santé, de l'alphabétisation, ou juridique.

38. Les participants ont alors entamé une discussion dont les thèmes essentiels ont été tout d'abord les difficultés de trouver des statistiques et des indicateurs sur la violence qui affecte les femmes. Ces difficultés portent à la fois sur sa définition et sur l'accès à l'information. Le débat a été élargi au domaine juridique. Dans beaucoup de cas, les lois facilitant l'égalité des femmes existent mais elles ne sont pas appliquées. Les participants ont souligné l'importance de campagnes de sensibilisation à cet égard. Des exemples des lois régissant le code de la famille, l'accès à la propriété foncière, l'égalité des chances dans la fonction publique et leurs difficultés d'application, montrent les limites des réformes si elles ne sont pas accompagnées de diffusion de l'information, et de suivi de leur mise en oeuvre à travers la participation de l'ensemble des partenaires à l'échelle nationale et internationale.

THEME 2: METHODE D'EVALUATION DE LA CONTRIBUTION DE LA FEMME AU DEVELOPPEMENT, PARTICULIEREMENT EN CE QUI CONCERNE LES REVENUS CREEES PAR LE SECTEUR INFORMEL

39. Ce thème a été introduit par Madame Khadija Abdellaoui, de la Direction de la planification du Maroc.

40. Dans son exposé, Madame Abdellaoui a relevé la nécessité de disposer d'une méthodologie spéciale pour mesurer la contribution de la femme au développement, l'emploi d'une méthodologie unique pour mesurer l'activité économique des deux sexes aboutissant souvent, particulièrement dans les pays en développement, à une sous-évaluation des tâches accomplies par les femmes.

41. Le secteur informel est souvent défini de façon négative, comme l'ensemble des activités économiques n'ayant pas un caractère "structuré". Il se caractérise par l'emploi de techniques simples, un capital limité, peu ou pas d'employés, n'est souvent pas déclaré et ne donne lieu qu'à une comptabilité succincte. La Division des statistiques des Nations Unies et l'INSTRAW définissent les personnes qui travaillent dans le cadre du secteur informel comme étant les personnes actives qui travaillent pour leur propre compte sans avoir d'employés et les membres de la famille qui travaillent sans être rémunérés. Il s'agit là d'un phénomène peu ou mal quantifié.

42. Dans son exposé, l'intervenante a relevé la difficulté qu'il y avait à appliquer cette définition lors des recensements de la population, pour déterminer la branche et le type d'activité économique des femmes. Madame Abdellaoui a identifié quatre approches statistiques pouvant être utilisées pour mesurer la contribution d'un individu au développement, c'est à dire,

- (a) approche fondée sur la participation à la population active;
- (b) approche fondée sur l'emploi du temps;
- (c) approche fondée sur le revenu de la population active; et
- (d) approche fondée sur la comptabilité nationale,

et elle a brièvement mentionné les avantages et les inconvénients de chaque méthode.

43. Elle a ensuite exposé les diverses méthodes utilisées dans le calcul des comptes nationaux, fondées soit sur le produit de chaque agent économique, soit sur les intrants de chaque unité de production, soit sur la destination finale de la production nationale. Ces méthodes sont généralement utilisées simultanément lors de l'élaboration des comptes nationaux, la réconciliation des résultats fournis par l'application de ces différentes méthodes constituant par ailleurs un des problèmes pratiques rencontrés lors de cet exercice. Cependant, toutes ne fournissent pas de résultats désagrégés par sexe, et c'est le calcul effectué à partir de la production qui paraît le plus prometteur.

44. Dans son rapport, Madame Abdellaoui propose donc une méthodologie qui fait appel à la fois au produit de chaque branche d'activité et aux données sur l'emploi par sexe dans ces branches, en estimant tout d'abord le produit réalisé par les entrepreneurs indépendants femmes, puis en affinant ces résultats pour tenir compte de l'apport des travailleurs familiaux non rémunérés. Elle suggère une méthode permettant d'estimer le nombre de travailleurs familiaux non rémunérés (répartis par sexe) travaillant au sein d'entreprises indépendantes dirigées soit par des hommes, soit par des femmes, de façon à pouvoir procéder à ces ajustements. Enfin, elle indique comment imputer un salaire hypothétique à ces travailleurs, permettant d'aboutir à une estimation du total du produit créé par l'ensemble des femmes travaillant dans le secteur informel.

45. Lors de la discussion qui a suivi cet exposé, plusieurs participants ont souligné le rôle extrêmement important du secteur informel dans l'économie des pays en développement. A ce propos, on a fait remarquer qu'il ne fallait pas confondre le secteur informel avec les activités souterraines et illicites. Pendant de nombreuses années, ce secteur considéré comme peu important a été négligé par les gouvernements qui le considéraient comme un phénomène transitoire. Or, au cours des dernières années, des phénomènes comme le choc pétrolier, la crise économique, etc., ont fait découvrir l'importance de ce secteur. En outre, un des résultats des ajustements structurels en cours dans de nombreux pays est une diminution de l'emploi, (particulièrement dans l'administration), et un grand nombre de personnes qui ont perdu leur emploi rejoignent le secteur informel.

46. La question du degré de fiabilité des différentes méthodes proposées a été évoquée. A ce propos, on a relevé l'intérêt qu'il y avait à calculer simultanément plusieurs indicateurs statistiques de la contribution de la femme au produit intérieur brut, pour en contrôler mutuellement la fiabilité et obtenir des estimations de meilleure qualité.

47. Il a également été observé que les estimations du secteur informel jusqu'ici effectuées tendaient généralement à sous-estimer l'importance de ce secteur et, par conséquent, l'apport des femmes au PIB, et on a souligné qu'une meilleure mise en évidence des activités féminines ne pouvait être obtenue qu'en prenant en compte le plus complètement possible les activités du secteur informel.

48. Au cours de la discussion, on a fait remarquer que la révision du Système de compatibilité nationale des Nations Unies (SCN) qui vient de s'achever a abouti à la prise en compte des biens produits par les ménages pour leur auto consommation alors que, jusqu'ici, seule une partie de cette production était comptabilisée (en particulier celle des produits agricoles).

49. La difficulté de conduire des enquêtes touchant au secteur informel a été soulignée par beaucoup de participants. L'absence d'une base fiable rend extrêmement difficile l'organisation d'une enquête par sondage. En outre, les réticences des interviewées à répondre aux questions des enquêteurs sont souvent augmentées par leur crainte de voir ces réponses utilisées à d'autres fins (taxation, etc...). Enfin, la faiblesse des ressources disponibles diminue les possibilités d'organiser de telles enquêtes par sondage.

50. Il a été souligné que les estimations de la contribution du secteur informel à l'économie montraient que l'apport par personne active dans ce secteur diminuait quand la part globale de ce secteur augmentait, ce qui pouvait laisser supposer une productivité moindre. Mais on a fait remarquer que ce résultat pouvait être dû à une difficulté plus grande à appréhender l'apport du secteur informel quand celui-ci dépasse une certaine taille. On a également observé que, plus la taille des entreprises est petite, plus la proportion des femmes parmi les chefs d'entreprise augmente. Les micro-entreprises représentent souvent un tiers de l'emploi dans le secteur informel, et devraient être mieux étudiées.

51. On a relevé qu'en l'absence d'une méthode permettant une approche globale de la valorisation de la contribution de la femme, des études portant sur certains aspects particuliers ou sur certains secteurs bien définis permettraient d'obtenir des estimations formulées soit en heures de travail, soit en quantités produites, l'évaluation monétaire pouvant faire appel soit aux données sur les salaires, soit aux prix sur le marché des biens produits.

THEME 3: BESOINS EN DONNEES ET INDICATEURS STATISTIQUES CONCERNANT LES FEMMES

52. L'Atelier a considéré ce point de son programme de travail sur la base d'un rapport établi par Monsieur Abdellah Berrada, professeur universitaire.

53. En présentant son rapport, l'intervenant a relevé que la nécessité de disposer de données fiables et pertinentes, reflétant les réalités socio-démographiques, culturelles, économiques et politiques de la femme se fait de plus en plus sentir, notamment dans les pays où le statut et la situation de la femme laissent à désirer, ou connaissent une certaine dégradation. Il s'agit à travers les données recherchées et les indicateurs sous-jacents de fournir et de décrire une image fidèle de la situation de la femme et les tendances qu'elle accuse sur les plans à la fois temporel et spatial.

54. Pour appréhender ces situations et les analyser de façon objective et scientifique, il s'avère nécessaire de recourir à des indicateurs adéquats sur les divers plans qui concernent la femme, vue dans son contexte et dans l'environnement dans lesquels elle évolue. A cet égard, le choix des indicateurs devrait être bien ciblé et répondre à des finalités étudiées et précisées au préalable. Une multitude d'indicateurs peuvent s'offrir aux chercheurs et aux analystes et il convient d'en dégager les plus adéquats et les plus parlants, et pour l'élaboration desquels l'on peut disposer de données fraîches, établies sur la base d'une méthodologie précise, d'un mode d'observation et de traitement déterminé, tels que les recensements, les dénombrements, les enquêtes par sondage probabiliste, et les études de cas.

55. Dans son exposé, Monsieur Berrada a proposé une méthodologie d'élaboration d'indicateurs susceptibles de regroupements et de combinaisons pouvant permettre la prise en compte des spécificités et des besoins d'analyses fort divers. Il a suggéré un certain nombre de tabulations croisées ainsi que l'élaboration d'indicateurs composites ou de synthèse.

56. L'intervenant a ensuite décrit brièvement les diverses sources de données possibles, et a donné plusieurs exemples de données dérivées obtenues à partir de ces sources.

57. La discussion a porté sur les principaux thèmes susceptibles d'appréhender la situation de la femme ainsi que sur les indicateurs de nature à répondre aux besoins d'analyse. Ces indicateurs doivent toujours être déterminés selon le sexe. D'autre part, il a été souligné la nécessité de préciser plusieurs concepts avant de pouvoir interpréter des indicateurs, comme celui de secteur informel, celui de femme chef de ménage, ou celui de loisir.

58. Les participants ont ensuite examiné et proposé plusieurs indicateurs dans des domaines différents: démographie, éducation, culture et loisirs, économie, santé, environnement (dans lequel on peut inclure les conditions de vie des femmes), politique et administratif, enfin juridique.

59. Indicateurs dans le domaine démographique:

- l'âge moyen de la femme comparé à celui de l'homme par zone urbaine et rurale (des participants ont souligné les difficultés rencontrées lorsqu'une proportion importante de la population ne connaît pas son âge)
- le taux de masculinité ou de féminité qui permet d'appréhender l'effet des migrations
- le nombre moyen d'enfants par femme par zone urbaine ou rurale
- le taux de mortalité des 15 - 49 ans par sexe
- l'âge au premier mariage
- le nombre moyen de femmes vivant en foyers polygames
- le taux d'exode rural et son intérêt par rapport au taux d'urbanisation.

60. Indicateurs dans le domaine de l'éducation:

- le taux de déperdition scolaire
- le taux d'inscription par sexe à l'âge de la première insertion dans le système scolaire (il a été souligné que cet indicateur devrait être accompagné par des indicateurs explicatifs prenant en compte les causes du refus des parents d'inscrire leurs enfants, tels que l'éloignement de l'école par rapport au lieu de résidence, ou le sexe de l'enseignant, etc...)
- la répartition des étudiants par filière d'enseignement et par sexe
- la proportion d'étudiantes qui sont mères.

61. Indicateurs dans le domaine de la culture et des loisirs:

- le temps consacré au loisir par rapport au temps de travail (tâches domestiques incluses).

62. Indicateurs dans le domaine économique:

- produit moyen de la femme comparé à celui de l'homme
- contribution de la femme dans le secteur informel.

63. Indicateurs dans le domaine de la santé:

- taux de fréquentation des services sanitaires par sexe
- taux de mortalité maternelle
- taux d'accès aux services de planification familiale.

64. Indicateurs dans le domaine de l'environnement:

- taux d'accès aux équipements collectifs: eau, électricité, assainissement
- répartition des ménages selon leur équipement ménager: mode de cuisson.

Enfin la difficulté de trouver des indicateurs pour mesurer la violence a été soulignée.

65. Les participants ont décidé de poursuivre la réflexion de façon plus approfondie au sein des groupes de travail.

THEME 4: STRATEGIE POUR L'ELABORATION ET L'UTILISATION DES DONNEES ET INDICATEURS CONCERNANT LES FEMMES

66. Sous ce point de son ordre du jour, l'Atelier a été saisi d'une communication de l'INSTRAW sur les stratégies pour améliorer l'utilisation des données existantes concernant les femmes.

67. Dans sa présentation, la représentante de l'INSTRAW a relevé que les statistiques publiées ne sont souvent pas suffisamment explicites en ce qui concerne la situation et le rôle des femmes. C'est pourquoi l'INSTRAW, en collaboration avec les autres agences des Nations Unies, a entrepris des initiatives portant sur :

- a) l'identification et la compilation de statistiques et d'indicateurs sur les femmes, fondés sur les données existantes; et
- b) l'amélioration des concepts et des méthodes utilisés pour obtenir des statistiques et indicateurs sur les femmes.

68. La représentante de l'INSTRAW a mentionné deux publications qui résultaient des travaux entrepris dans ces deux domaines, à savoir: "Compilation d'indicateurs sociaux sur la situation de la femme" et "Amélioration des concepts et des méthodes d'établissement de statistiques et d'indicateurs sur la situation des femmes". Elle a noté que ces publications ont été largement utilisées et a cité comme exemple d'application des directives contenues dans ces publications, l'étude entreprise par la FLACSO (Facultad Latino Americana de Ciencia Social) dans 15 pays d'Amérique latine.

69. Elle a également relevé que la récente publication: "Femmes dans le monde - des chiffres et des idées 1970 - 1990" non seulement complétait les statistiques publiées précédemment, mais présentait des applications pratiques et des analyses utiles aux pays dans leurs efforts en vue d'identifier et de calculer des statistiques et des indicateurs concernant les femmes et les hommes.

70. En terminant son exposé, la représentante de l'INSTRAW a relevé que le rapport préparé à l'intention de l'Atelier fournissait une vue générale des résultats de ces diverses études et des conclusions qui pouvaient en être tirées et qu'il mettait en lumière les tableaux et les indicateurs nécessaires à la description et à l'analyse de la situation et du rôle des femmes. Elle a conclu que le rapport mettait en évidence l'importance d'une collaboration étroite et régulière entre producteurs et utilisateurs de statistiques.

71. L'Atelier a pris note avec intérêt de ce rapport et a décidé de regrouper la discussion de ce thème et celle du thème V du programme de travail de l'Atelier.

THEME 5: IDENTIFICATION ET ELABORATION DES INDICATEURS REQUIS POUR L'ETABLISSEMENT DES RAPPORTS NATIONAUX DES PAYS EN DEVELOPPEMENT EN VUE DE LA 4EME CONFERENCE MONDIALE SUR LES FEMMES

72. En introduisant ce point de l'ordre du jour, la représentante de l'INSTRAW a informé l'Atelier que les préparatifs pour la 4ème Conférence mondiale sur les femmes qui doit se tenir à Beijing en septembre 1995 avaient commencé. Nombre de publications sont en cours de préparation, des réunions régionales sont programmées et des activités prévues pour cette conférence. Un des inputs les plus importants et les plus pertinents pour la réussite de la Conférence est représenté par les rapports nationaux de chaque pays, sur lesquels pourrait être construite une Plate-forme d'action pour l'amélioration de la situation de la femme dans le monde.

73. Au sein du système des Nations Unies, un Secrétariat de la Conférence a été créé pour superviser les préparatifs et l'organisation de la Conférence. Le Secrétariat est conscient de l'importance primordiale des rapports nationaux pour la Conférence, et a donc élaboré un ensemble de directives pour la préparation de ces rapports. Il a semblé notamment nécessaire qu'il y ait une certaine standardisation entre les rapports nationaux afin d'accroître leur valeur analytique et leur force d'impact pour arriver à un consensus au niveau à la fois des Conférences régionales et globale.

74. Un des éléments les plus importants de ces Directives est l'utilisation d'indicateurs quantitatifs comme base pour l'analyse de la situation de la femme et son évolution au cours du temps. Un nombre réduit d'indicateurs a été identifié et est recommandé par le Secrétariat pour assister les pays dans la préparation de ces rapports. Dans la mesure où cet atelier est le premier (et peut-être le seul) qui sera réuni dans cette sous-région avant la Conférence, l'un des principaux objectifs de cet Atelier est d'étudier cet ensemble d'indicateurs, d'identifier les problèmes potentiels, d'élaborer des stratégies communes et de résoudre ces problèmes.

75. Afin de fournir aux participants à l'Atelier cette liste d'indicateurs et d'aider à l'identification de possibles difficultés dans la collecte et l'analyse de ceux-ci, l'INSTRAW a préparé une matrice qui a été envoyée aux participants avant le début de l'Atelier. Le but recherché était de:

- a) familiariser les pays avec les 8 thèmes principaux qui devront être couverts dans les rapports nationaux et avec les indicateurs retenus pour chacun de ces thèmes;
- b) permettre d'identifier les sources possibles de données en vue de l'élaboration de ces indicateurs; et
- c) identifier les difficultés et les problèmes rencontrés lors de la compilation et l'analyse des indicateurs.

76. Les résultats de cet exercice devraient permettre d'élaborer des stratégies applicables lors de la préparation des rapports nationaux, qui utiliseront cet ensemble d'indicateurs plus comme une liste minimum d'informations requises que comme le maximum demandé. (Voir annexe 3)

77. Le représentant de la Division statistique des Nations Unies a ensuite pris la parole pour présenter les matrices en question. Il a passé en revue les huit domaines et expliqué la signification des différents indicateurs retenus, pourquoi ils l'avaient été et quelle était leur utilité.

78. Dans la discussion qui a suivi ces exposés, les participants ont souligné l'intérêt des domaines étudiés et plusieurs d'entre eux ont considéré que le fait de répondre à ces matrices a constitué pour eux un excellent exercice et leur a permis d'identifier les sources possibles de données, les difficultés d'accès à ces données et leurs limites.

79. On a relevé que le questionnaire portait essentiellement sur les aspects économiques de la situation des femmes et sur leur vie publique, mais négligeait la vie quotidienne des femmes. On a aussi fait remarquer que la présentation du questionnaire, ainsi que l'intitulé de certains indicateurs, devraient être revus, et on a souligné l'importance des notices explicatives qui doivent accompagner le questionnaire, particulièrement pour mieux mettre en évidence la finalité de certains indicateurs.

80. Plusieurs suggestions ont été présentées en vue de compléter ou d'améliorer les indicateurs contenus dans les matrices. C'est ainsi que l'on a proposé:

- a) d'ajouter un domaine portant sur les effets de la crise économique et des ajustements structurels sur la situation de la femme. Ce domaine devrait être considéré comme prioritaire;
- b) de classer les domaines par ordre d'importance. Le domaine VI, soit l'inégalité de l'accès à l'éducation, la santé, l'emploi et les autres moyens permettant de maximiser la prise de conscience des droits et le développement des capacités, devrait tout particulièrement figurer parmi les premiers, car il conditionne en grande partie les autres domaines;
- c) en ce qui concerne l'effet des conflits armés, il a été suggéré d'y ajouter des indicateurs portant sur les femmes et enfants démunis de ressources à la suite de conflits armés, ainsi que sur les enfants orphelins ou abandonnés à la suite de tels conflits. A ce propos, on a noté, que, s'il est vrai qu'en cas de guerre généralisée, la possibilité de collecter de telles statistiques est faible, ce n'est pas le cas lors de conflits locaux;
- d) un indicateur sur la violence exercée à l'égard des femmes par des groupes (y compris les discriminations culturelles, sociales, etc) devrait être ajouté dans le domaine sur la violence;

- e) plusieurs indicateurs portant sur la participation des femmes à l'activité économique ont été proposés comme, par exemple, le nombre d'hommes et de femmes agriculteurs, artisans, commerçants, etc. Il a été aussi proposé de désagréger par sexe certains indicateurs;
- f) le volet sur le crédit devrait prévoir des indicateurs sur les crédits accordés par d'autres organismes privés ou publics;
- g) la nécessité d'établir des normes sur la situation de la femme pour faciliter la mise en oeuvre de stratégies spécifiques à chaque pays, à la lumière des indicateurs retenus, comme cela s'est fait dans les domaines de la santé et de l'éducation.

81. L'Atelier a été informé qu'il était prévu d'envoyer le questionnaire à l'ensemble des pays, pour servir de base à leurs rapports nationaux, et qu'il ne fallait pas le considérer comme une liste limitative, mais au contraire comme un canevas proposé aux pays, et que les conférences convoquées en vue de préparer la Conférence mondiale pourraient y ajouter des secteurs supplémentaires.

V. RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER

82. L'Atelier a pris connaissance, en séance plénière, des rapports présentés par les deux groupes de travail,

83. La Présidente de séance a remercié les Présidentes et les Rapporteurs des deux groupes de travail pour leur excellent travail.

84. Au cours de la discussion plusieurs suggestions concernant les recommandations élaborées par les groupes de travail, et plus particulièrement la liste des indicateurs ont été présentées. C'est ainsi qu'il a été décidé de recommander que les organismes nationaux de préparation de la Conférence mondiale sur les femmes incluent au moins une des personnes qui ont participé à l'Atelier, et que les organisations internationales intéressées soient appelées à appuyer la mise en oeuvre des recommandations de l'Atelier.

85. Le texte des rapports des deux Groupes de travail donné en Annexe tient compte des amendements suggérés par l'Atelier, particulièrement en ce qui concerne les indicateurs recommandés.

86. En conclusion de ses travaux, l'Atelier a adopté la recommandation ci-dessous:

RECOMMANDATION

87. L'Atelier sous-régional sur les statistiques et indicateurs concernant les femmes, réuni à Rabat (Maroc) du 13 au 17 décembre 1993, recommande:

- a) D'instaurer un dialogue et une concertation permanente entre les producteurs et les utilisateurs de données.
- b) De créer des comités de coordination statistique dans les pays où de tels comités n'existent pas encore.
- c) De sensibiliser les producteurs et les utilisateurs de données à la nécessité d'élaborer de nouveaux indicateurs statistiques, tenant compte de la spécificité des femmes.

- d) De prévoir des sessions de formation et de recyclage pour les producteurs et les utilisateurs de statistiques.
- e) De sensibiliser l'opinion publique nationale et internationale à l'intérêt des statistiques à travers des séminaires et des journées de la statistique.
- f) D'établir des normes et des objectifs chiffrés en faveur des femmes dans tous les domaines, pour permettre d'apprécier l'évolution de la condition des femmes.
- g) De désagréger par sexe toutes les informations statistiques pertinentes produites dans les pays.
- h) De mettre à jour les enquêtes existantes par l'introduction de modules tenant compte des nouveaux besoins.
- i) De fournir les moyens adéquats aux producteurs de données.
- j) De centraliser les données existantes par source et par secteur.
- k) De déterminer la qualité des données existantes.
- l) D'identifier les domaines pour lesquels les informations sont encore inexistantes.
- m) De créer une banque/base de données informatisée, au niveau national et régional, afin de faciliter la vulgarisation de l'information sur les femmes, de comparer la situation des femmes à celle des hommes, et de mieux définir les stratégies et cibler la réalité de la condition féminine.
- n) De créer un centre de documentation permettant d'appuyer la banque de données.
- o) De mieux tenir compte des pays lors de la formulation de certains concepts internationaux, de façon à éviter des difficultés lors de l'application de ceux-ci.
- p) D'associer étroitement les participants à l'Atelier aux travaux préparatoires de la Conférence de Dakar (1994) et de la Conférence mondiale sur les femmes (1995), en les incluant dans les organismes chargés de cette préparation dans chaque pays.
- q) Aux organisations et agences internationales, comme le PNUD, le FNUAP, l'UNICEF, l'UNIFEM, etc... d'accorder leur appui aux initiatives prises par les pays en vue de mettre en oeuvre ces recommandations de l'Atelier.

VI. SEANCE DE CLOTURE

88. Lors de la séance de clôture les participants ont remercié l'INSTRAW pour avoir pris l'initiative de réunir cet Atelier. Ils ont exprimé leur vive gratitude au gouvernement du Maroc pour l'hospitalité accordée à l'Atelier. Ils ont remercié le Ministère de l'emploi et des affaires sociales pour la collaboration qu'il a apportée à l'organisation de l'Atelier, et à Madame Hassar, Présidente-Déléguée de la Ligue marocaine pour la protection de l'enfance, pour les efforts qu'elle-même et la Ligue ont faits pour le succès de l'Atelier. Ils ont également exprimé leur reconnaissance à la France et aux organisations internationales qui ont aidé à la réalisation de l'Atelier.

89. L'Atelier a adopté le présent rapport lors de sa séance de clôture, le 17 décembre 1993.

ANNEXE 1 RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL A

- Le groupe était composé des participants provenant des pays suivants: Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo, et Tunisie.
- La présidence a été assurée par Mme Zara Sabo (Niger). Madame Mounina Mint Abdellah (Mauritanie) a été élue Rapporteur.

Le bilan des différentes manifestations relatives aux activités des femmes dans le monde a permis de relever des lacunes dans la disponibilité et la qualité des données et indicateurs statistiques concernant les femmes.

Il s'y ajoute les problèmes d'évaluation de la contribution de la femme au développement, particulièrement en ce qui concerne les revenus créés par le secteur informel ainsi que l'insuffisance de dialogue et de concertation entre les utilisateurs et les producteurs.

Pour ces raisons et pour contribuer à la préparation de Dakar 1994 et Beijing 1995, l'INSTRAW a organisé le présent Atelier en prenant soin d'exiger que chaque pays soit représenté par un producteur et un utilisateur de données sur les femmes. Ainsi, il a été possible d'analyser les problèmes de qualité et de disponibilité des indicateurs, de les compléter, et également de définir des conditions préalables pour l'élaboration de politiques réalistes et réalisables.

Les résultats attendus résident, d'une part, dans une volonté politique plus affirmée de la part des gouvernements, et, d'autre part, que les participants au présent Atelier se fassent les promoteurs de l'action de l'INSTRAW auprès de leurs pays respectifs pour appuyer les politiques d'amélioration de la situation de la femme à travers un suivi engagé et réaliste.

Après un échange fructueux, les participants du groupe A ont retenu les recommandations suivantes:

- a) Instaurer un dialogue et une concertation de façon permanente entre les producteurs et les utilisateurs des données.
- b) Sensibiliser les producteurs et les utilisateurs à établir de nouveaux indicateurs tenant compte de la spécificité des femmes.
- c) Prévoir des sessions de formation et de recyclage pour les producteurs et les utilisateurs.
- d) Etablir des normes en faveur des femmes dans tous les domaines, en vue d'apprécier l'évolution de la condition de la femme.
- e) Créer une banque/base de données informatiques au niveau national et régional pour faciliter la vulgarisation de l'information sur les femmes pour le grand public, afin de comparer la situation des femmes à celle des hommes, et pour mieux définir les stratégies et cibler la réalité de la condition féminine et doter le système des moyens nécessaires (équipements, technicité, compétences humaines).
- f) Créer un centre de documentation permettant d'appuyer la banque de données.
- g) Mettre à jour les enquêtes existantes par l'introduction de modules tenant compte de nouveaux besoins.
- h) Etant donné les difficultés rencontrées dans l'utilisation de certains concepts rédigés à l'échelon international, il est souhaitable de tenir compte des spécificités de la région.

Tout en s'efforçant d'appliquer les recommandations internationales en matière de mesure de l'activité économique et de la population active, il est important de rendre plus visible la contribution réelle des femmes au développement :

- (i) par la mise en oeuvre d'enquêtes budget-temps (ou emploi du temps);
- (j) et par la comptabilisation des activités domestiques.

Cette démarche doit viser :

- (k) une plus juste appréciation du rôle des femmes dans la vie économique et leur reconnaissance par les autorités publiques ;
- (l) et une meilleure définition des actions les concernant dans les projets de développement.

La situation des femmes est particulièrement fragile, et leur rôle peut être important dans un contexte de crise et d'ajustement structurel. Le suivi de leurs conditions de vie et de leur participation à la vie économique par des indicateurs prioritaires et appropriés devrait s'opérer à travers des approches de niveau intermédiaire entre les grandes enquêtes statistiques lourdes et les monographies: la mise en place d'observatoires sur les conditions de vie des femmes devrait constituer une méthodologie recommandée dans cette perspective.

A condition que leurs activités soient correctement appréhendées par les méthodes statistiques, les femmes constituent l'élément essentiel de ce qu'il est désormais convenu d'appeler le secteur informel. Les politiques de promotion et d'appui s'adressant à ce secteur doivent en tenir compte dans la définition des mesures spécifiques.

Par rapport aux indicateurs l'Atelier a entériné les indicateurs (ci-joints) présentés dans la communication du Pr. BERRADA, en plus de la matrice de l'INSTRAW.

Par ailleurs, il a été décidé d'ajouter les indicateurs suivants :

- pourcentage des femmes évoluant dans des foyers polygames
- taux d'accès des femmes aux facteurs de production
- taux d'adhésion des femmes aux comités villageois
- proportion des femmes dans l'emploi salarié
- proportion des femmes dans l'emploi non salarié
- proportion des femmes dans l'emploi informel
- part du budget d'investissement consacré à des projets s'adressant aux femmes.

<u>THEMES</u>	<u>Indicateurs</u>
1) DEMOGRAPHIE	<ul style="list-style-type: none"> - âge moyen de la femme par zone urbaine et rurale - âge moyen de l'homme par zone urbaine et rurale - taux de masculinité - nombre moyen d'enfants par femme - taux de mortalité infantile - taux de mortalité juvénile - taux d'exode rural
2) EDUCATION	<ul style="list-style-type: none"> - taux de scolarisation par sexe - taux de déperdition par sexe - taux d'inscription par sexe - taux de réussite par sexe - nombre de bacheliers par sexe - taux d'analphabétisme par tranches d'âge par sexe, 10-14, 15-49, et 54 ans et +
3) CULTURE ET LOISIRS	<ul style="list-style-type: none"> - taux de fréquentation - nombre d'infrastructures - temps de loisirs - temps de travail-tâches domestiques
4) ECONOMIE	<ul style="list-style-type: none"> - Produit moyen pour les hommes - Produit moyen pour les femmes
5) SANTE	<ul style="list-style-type: none"> - taux de fréquentation des infrastructures - taux de mortalité maternelle 15-49 ans - taux de décès au cours de la grossesse - taux de décès au cours de l'accouchement - taux d'accessibilité aux formations sanitaires - taux de la couverture vaccinale
6) ENVIRONNEMENT (disparités géographiques, conditions de vie)	<ul style="list-style-type: none"> - accès à l'eau potable - accès aux égouts - accès à l'électricité - taux d'assainissement - existence de toilettes - conditions d'habitat - disponibilité d'équipements ménagers
7) POLITICO-ADMINISTRATIF	<ul style="list-style-type: none"> - nombre de femmes responsables - nombre d'hommes responsables - nombre de femmes élues
8) STATUT JURIDIQUE	<ul style="list-style-type: none"> - proportion de femmes divorcées - taux de divortialité - nombre de femme ayant subi des violences - proportion de femmes vivant dans des ménages polygames

ANNEXE 2 RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL B

Le groupe B était composé des participants provenant des pays suivants: Algérie, Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali.

La présidence a été assurée par Madame Gogoua Rachel (Côte d'Ivoire). Monsieur Bocar Ibrahima Touré (Mali) a été élu Rapporteur.

En ce qui concerne le premier thème, à savoir "Disponibilités et qualité des données et indicateurs statistiques concernant les femmes", les principaux points recensés ont été les suivants:

Dans la plupart des domaines comme l'éducation et la santé, des données sont disponibles ou sont en cours de collecte à travers des opérations de recensement et d'enquêtes. Cependant, les données sont souvent de qualité insuffisante et manquent de fiabilité.

Néanmoins, on ne dispose pas d'assez de données sur les activités agricoles des femmes, sur l'environnement et sur le secteur informel.

Il existe également des données peu exploitées telles que l'état civil et les registres de commerce.

En ce qui concerne le secteur économique, la difficulté majeure réside dans une définition du concept même d'activité.

Ensuite, les recommandations suivantes ont été proposées à l'issue de débats très fructueux:

1. La centralisation des données existantes par source et par secteur.
2. La détermination de la qualité de ces données.
3. L'identification des domaines dans lesquels les informations sont encore inexistantes.
4. La création de comité de coordination statistique dans les pays où ces comités n'existent pas encore.
5. Désagrégation par sexe de toutes les informations statistiques produites dans les pays.
6. Sensibiliser l'opinion publique nationale et internationale sur l'intérêt des statistiques à travers des séminaires et des journées de la statistique.
7. Fournir des moyens matériels et financiers adéquats aux producteurs de données.

En ce qui concerne le thème 2 relatif à la méthode d'évaluation de la contribution de la femme au développement, l'approche de la comptabilité nationale doit être poursuivie pour déterminer le revenu produit par la femme. Mais des enquêtes nationales devront être réalisées pour améliorer les données existantes, notamment par la méthode "Emploi du temps". Cependant cette méthode demande beaucoup de moyens. Le groupe recommande de rechercher ces moyens à mettre à la disposition des producteurs pour son application. Toutefois, le groupe remarque qu'en attendant ces moyens, il y a un grand intérêt à préférer les enquêtes sur les ménages aux enquêtes sur les établissements pour mieux cerner la contribution des femmes dans le secteur informel.

Le groupe a estimé que les thèmes 3 et 5 peuvent être discutés ensemble. Ainsi, les débats ont porté sur l'amélioration du tableau des indicateurs proposés par l'INSTRAW.

Les modifications suivantes ont été retenues:

THEME 1: INEGALITE DANS LE PARTAGE DU POUVOIR ET DE LA PRISE DE DECISION A TOUS LES NIVEAUX

Page 3: Supprimer le mot "commerciaux" dans la variable "Propriétaires d'établissement" et dans l'indicateur correspondant "Nombre d'établissements enregistrés au nom de femmes, d'hommes, ou conjointement".

Actifs agricoles

Nombre de femmes agricultrices et nombre d'hommes agriculteurs.
 Pourcentage de femmes
 Nombre de femmes chefs d'exploitation
 Nombre d'hommes chefs d'exploitation
 Pourcentage de femmes

Artisanat

Nombre de femmes artisanes
 Nombre d'hommes artisans
 Spécifier par branche d'activités
 Pourcentage de femmes

Commerce informel

Nombre de femmes commerçantes (par branche d'activités)
 Nombre d'hommes commerçants
 Pourcentage de femmes

THEME II: MECANISMES INEFFICACES A TOUS LES NIVEAUX POUR LA PROMOTION DES FEMMES.

Page 4: Supprimer ONG dans l'indicateur "Existence de forum (par exemple bureau ministériel)" de la variable "Mécanismes nationaux à l'échelon national, sous-national et local".

Variable: "Organisations non gouvernementales pour la promotion des femmes à l'échelon national et sous-national": ajouter "et associations".

THEME III: MANQUE DE PRISE DE CONSCIENCE ET D'ENGAGEMENT ENVERS LES DROITS DES FEMMES AUX NIVEAUX INTERNATIONAL ET NATIONAL

Page 5: Ajouter la variable : "Droits coutumiers", avec l'indicateur "Pratiques qui empêchent l'accès de la femme à l'égalité des chances".

THEME IV: PAUVRETE

Variable: "Formation personnelle", reformuler l'indicateur comme "Nombre de personnes" et non pas "Nombre d'étudiants".

Ajouter les variables : "Allègement des tâches domestiques de la femme" et "Accès à l'eau potable".

Indicateur:

"Nombre de forages"

"Distance parcourue"

Ajouter les variables: "Accès à l'électricité et à l'énergie solaire par zone".

Indicateurs:

"Nombre d'abonnés"

"Nombre de villages bénéficiant de l'énergie solaire"

"Accès aux combustibles"

- "Distance parcourue"
- "Nombre de foyers améliorés fonctionnels"
- "Types de foyers vulgarisés"
- "Nombre de foyers par types de foyers améliorés".

Variable: "Technologie appropriée aux femmes"

Indicateur:
"Nombre de moulins et de broyeurs"

Variable: "Assainissement"

Indicateurs:
"Existence de latrines"
"Existence de fosses et dépôts à ordures"

Variable: "Alimentation"

Indicateurs:
"Nombre de repas/jour"
"Nombre de calories journalières"

Variable: "Accès aux infrastructures sanitaires"

Indicateur:
"Distance parcourue pour se rendre aux centres sanitaires"

Variable: "Effets de la crise économique et des programmes d'ajustement structurel sur les femmes"

Indicateurs:
"Nombre de femmes ayant perdu leur emploi dans la fonction publique"
"Nombre de femmes en départ volontaire"
"Féminisation de certains secteurs"

THEME V: INEGALITE DE L'ACCES DES FEMMES ET DE LEUR PARTICIPATION A LA DEFINITION DES STRUCTURES ET DES POLITIQUES

Variable: "Crédits octroyés par les banques d'Etat"

Mettre à la place "crédits octroyés par les autres institutions financières: banques d'Etat ou privées, ONG, associations, etc..."

Indicateur à ajouter : Enveloppe globale accordée aux femmes/hommes.

Variable: "Propriété foncière"

Indicateur à ajouter : "Durée de l'usufruit par sexe"

Variable: "Propriété immobilière dans les zones urbaines et rurales"

Indicateur à ajouter : "Nombre de femmes locataires seules"

THEME VI: INEGALITE DE L'ACCES A L'EDUCATION, SANTE, EMPLOI ET AUTRES MOYENS PERMETTANT DE MAXIMISER LA PRISE DE DECISION

Variable: "Taux de scolarisation"

Ajouter comme indicateurs :

- Le "taux de pré-scolarisation par sexe"
- Le "taux de déperdition par cycle d'enseignement et par sexe"

Page 9:

Variable à ajouter : "Recherche et femme"

Indicateur : "Nombre de femmes chercheurs par domaine de recherche"

Page 10:

Variable: "Santé"

Indicateur à ajouter : "Taux de couverture obstétricale"

Au niveau des "taux de mortalité maternelle", tenir compte des tranches d'âge pertinentes dans la vie maternelle de la femme :

Exemple: Taux de mortalité des femmes de

- 16 à 18 ans,
- 18 à 20 ans,
- 20 à 30 ans,
- et au delà de 35 ans,
(naissance à hauts risques)

Tenir aussi compte du "taux de mortalité infantile" post-natal et prénatal.

Variable: "Taux d'immunisation"

Indicateur : Préciser le pourcentage d'enfants de 0 à 5 ans, par sexe.

Page 13:

Variable: "Emploi"

Indicateur à ajouter : Pourcentage de femmes dans le secteur informel, par branches.

Prévoir en plus de "pourcentages des femmes et des hommes par secteur d'activités", le "nombre de femmes et d'hommes qui sont chefs d'exploitation" dans le secteur primaire et secondaire.

THEME VII: VIOLENCE CONTRE LES FEMMES (SANS CHANGEMENT)

THEME VIII: EFFETS SUR LES FEMMES DE CONFLITS ARMES PROLONGES ET AUTRES TYPES DE CONFLITS AUX NIVEAUX NATIONAL ET INTERNATIONAL

Ajouter comme indicateur :

- Le "pourcentage de femmes réfugiées"
- Le pourcentage de femmes déplacées.

ANNEXE 3

**Secrétariat de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes:
lutte pour l'égalité, le développement et la paix**

**ETABLISSEMENT DES RAPPORTS NATIONAUX POUR LA QUATRIEME
CONFERENCE MONDIALE SUR LES FEMMES**

Introduction

La quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui doit se tenir à Beijing en septembre 1995, devrait couronner le processus amorcé par les préparatifs au niveau national, dont la Commission de la condition de la femme a souligné l'importance et qui, selon la résolution 37/7 de la Commission, devraient aboutir à la production d'un rapport national. L'organisme national chargé de la promotion de la femme ainsi que les ministères, les services publics et les organisations non gouvernementales ont ainsi l'occasion de dresser un bilan de la situation actuelle des femmes, d'analyser les progrès réalisés depuis la Conférence de Nairobi et de préparer leurs plans d'action pour l'avenir.

La Commission, consciente de la complexité de la tâche, a demandé au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies de donner aux pays des lignes directrices pour les aider à établir ces rapports nationaux. Elle a pensé aussi qu'une certaine uniformisation des rapports rendrait l'analyse plus intéressante et faciliterait le consensus aux conférences régionales comme à la Conférence mondiale.

Les suggestions présentées dans le présent document tiennent aussi compte de ce qu'un objectif important des rapports nationaux est d'aider à programmer les activités nationales futures.

Suggestions générales :

Afin de permettre une large diffusion nationale et internationale, les rapports nationaux devraient être brefs - une cinquantaine de pages au plus - pour le corps du texte. Ils devraient présenter les priorités et les questions les plus importantes au niveau national pour la promotion de la femme.

Afin de réduire les coûts et d'assurer la cohérence, on pourra utiliser comme point de départ les rapports nationaux existants sur la situation des femmes: rapports établis à l'intention du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, de la Conférence internationale sur la population et le développement, des rapports établis pour des institutions spécialisées du système des Nations Unies. Ces rapports contiennent souvent des données et des analyses pertinentes dans divers domaines.

Afin d'aider les administrations officiellement chargées d'établir le rapport, on mobilisera l'Office national de statistique ainsi que des chercheurs et universitaires compétents dans divers domaines tels que le droit, l'économie, les statistiques ou la sociologie pour assembler, analyser et mettre en forme l'information nécessaire à l'établissement du rapport.

Il est utile de fixer un calendrier des travaux préparatoires. Bien que les rapports soient principalement destinés à être utilisés dans le pays intéressé, ils seront encore plus efficaces s'ils sont prêts à temps pour être présentés et utilisés à la conférence régionale préparatoire. Les dates des conférences régionales sont les suivantes :

- Afrique - mi-novembre 1994;
- Asie et Pacifique - juin 1994;
- Europe - octobre 1994;
- Amérique latine et Caraïbes - septembre 1994;
- Asie occidentale - début novembre 1994.

Pour que les rapports nationaux puissent être utilisés lors des examens et évaluations à l'échelle régionale, il faudrait qu'ils soient envoyés aux commissions régionales compétentes bien avant la date de la conférence régionale.

La nouvelle opération d'examen et d'évaluation doit être orientée vers l'action :

Les thèmes de la Décennie des Nations Unies pour la femme: égalité, développement et paix, restent valides aujourd'hui. Pour préparer l'examen et l'évaluation en 1995 des Stratégies prospectives d'action de Nairobi, au lieu de se contenter de décrire simplement des changements intervenus dans les domaines correspondant à chacun des thèmes, la Commission de la condition de la femme a identifié les huit grands "domaines de préoccupation" où devrait se concentrer l'action à venir. Il serait bon que les rapports nationaux soient axés sur ces huit domaines. C'est ce que propose le plan ci-après.

Assurer l'efficacité du rapport national :

Pour que le rapport puisse mobiliser les femmes et les hommes et les pousser à agir dans les grands domaines de préoccupation - en d'autres termes, pour maximiser son impact, il faut s'attacher à:

- Utiliser des indicateurs quantitatifs pour faire un bilan et mesurer les changements;
- Identifier dans chaque domaine les programmes et les expériences les plus intéressants lancés par les femmes ou pour elles en vue d'améliorer leur condition, qu'il s'agisse d'initiatives publiques, privées ou non gouvernementales.

Des rapports nationaux ainsi conçus peuvent intéresser directement d'autres pays qui pourraient les étudier et faire des comparaisons avec leur propre expérience. La série complète des rapports nationaux peut constituer une somme de l'expérience acquise et un catalogue mondial des projets pilotes et expérimentaux, qui sera utile pour l'élaboration de la plate-forme d'action.

Comme la Commission l'a demandé, on suggère ci-après une série d'indicateurs. Quelques mots d'explication sont nécessaires au sujet de ces indicateurs. Un plaidoyer efficace doit s'appuyer sur des faits, la planification et la programmation exigent également des faits; de même l'action. Les faits parlent en grande partie d'eux-mêmes. L'accent mis sur les indicateurs est une des innovations de la Conférence de Beijing. Les indicateurs et les faits qui permettent d'évaluer la situation et de mesurer les changements peuvent être très utiles aux débats et faciliter les décisions.

La plupart des pays disposent déjà des données nécessaires à l'établissement du rapport national. On a choisi des indicateurs déjà ordinairement disponibles dans le système international auquel ils ont été fournis par les pays eux-mêmes. Pour les utiliser, la plus grande difficulté est généralement de savoir où les trouver dans les différents pays. Souvent, ces données sont recueillies par l'Office national de statistique, par un autre organisme gouvernemental ou au moyen d'enquêtes périodiques. Certains des indicateurs proposés ne sont pas couramment disponibles dans le système statistique traditionnel mais peuvent être trouvés dans d'autres administrations, en général moyennant certaines recherches. On les a choisis en raison de leur importance pour les domaines de préoccupation.

L'établissement du rapport national donne l'occasion d'examiner l'utilité de nouveaux indicateurs pour l'action au niveau national et de les introduire dans les questionnaires courants ou de les ventiler par sexe s'ils y figurent déjà.

On a également été guidé dans le choix par la sensibilité de ces indicateurs au temps. De nombreux indicateurs portent par exemple sur des cohortes d'âge et non sur l'ensemble de la population.

Il ne suffit pas de présenter les indicateurs, encore faut-il en tirer les enseignements pour l'action. Cela peut mener à définir des objectifs nationaux dans les grands domaines de préoccupation.

PLAN DES RAPPORTS NATIONAUX APERÇU GENERAL

Cette section ne doit pas dépasser une page; elle doit mettre en lumière les grandes lignes du rapport, et notamment présenter les principales réalisations et les nouvelles activités prioritaires. Elle doit, si possible, être accompagnée d'une traduction dans les langues officielles des Nations Unies afin que les délégations d'autres pays puissent s'en servir.

INTRODUCTION

Brève préoccupation des aspects de l'évolution mondiale ou régionale ayant le plus d'effets sur l'évolution de la condition féminine dans le pays considéré, qui servira de cadre pour l'examen de cette évolution.

I. EXAMEN ET EVALUATION AU NIVEAU NATIONAL

A. Situation au début des années 80

Une courte section devrait être consacrée à la condition des femmes dans le pays au début des années 80, c'est-à-dire avant la Conférence de Nairobi; on se référera si possible au rapport national d'examen et d'évaluation établi pour cette conférence. Cette section devrait mettre en lumière ce que l'on considérait à cette époque comme les grands problèmes non résolus.

B. Evolution depuis le début des années 80

La Commission de la condition de la femme a identifié les huit problèmes les plus préoccupants :

1. Partage inégal du pouvoir et de la responsabilité des décisions à tous les niveaux;
2. Insuffisance des mécanismes chargés à tous les niveaux de la promotion de la femme;
3. Ignorance des droits des femmes reconnus à l'échelon national et international et absence de volonté d'en garantir le respect;
4. Pauvreté;
5. Inégalité d'accès et de participation à la définition des structures et politiques économiques et au processus de production;
6. Inégalité d'accès à l'éducation, à la santé et à l'emploi et aux autres moyens de prendre pleinement conscience des droits des femmes et d'utiliser au maximum leurs capacités;
7. Violence contre les femmes;
8. Effets sur les femmes de conflits permanents, armés (ou autres) nationaux ou internationaux.

Une section analysant les changements intervenus depuis le début des années 80 ainsi que la situation actuelle, pour laquelle on utilisera dans la mesure du possible les indicateurs statistiques suggérés en annexe, devrait être consacrée à chacun de ces domaines, ainsi qu'une autre présentant et évaluant les programmes, projets pilotes ou activités les plus novateurs et intéressants organisés par le secteur public, le secteur privé ou les femmes elles-mêmes, ainsi que la possibilité de les étendre au reste du pays.

II. EXAMEN ET EVALUATION DU SOUTIEN INTERNATIONAL

Cette section devrait porter sur la coopération et l'assistance technique dans les grands domaines de préoccupation, et mettre l'accent sur les succès et les obstacles rencontrés.

III. BUTS, OBJECTIFS ET FINANCEMENT

Cette section devrait indiquer les grandes lignes des plans d'avenir (dans les différents domaines de préoccupation) et définir des objectifs qualitatifs (par exemple, déféminisation de la pauvreté) ou quantitatifs (par exemple, parité entre les sexes dans la population universitaire en l'an 2000). On donnera des indications sur le genre de mesures à prendre pour atteindre ces objectifs ainsi que sur la volonté politique, les mécanismes institutionnels et les ressources nécessaires à leur application.

INDICATEURS CLEFS AU NIVEAU NATIONAL

Les indicateurs statistiques et autres utilisés dans les rapports nationaux doivent permettre d'examiner les aspects les plus préoccupants de la situation des femmes. Ils doivent aussi montrer les changements qui sont intervenus, en permettant de comparer les situations à différentes dates. Les dates de référence que l'on suggère sont 1980 (milieu de la Décennie des Nations Unies pour la femme et Conférence de Copenhague), 1985 (fin de la Décennie des Nations Unies pour la femme et Conférence de Nairobi), 1990 (année de la première opération d'examen et d'évaluation de l'application des Stratégies prospectives d'action de Nairobi) et la date la plus récente pour laquelle on dispose de statistiques. Ces dates n'ont pas à être strictement respectées; on pourra aussi bien utiliser des années voisines (par exemple 1979 ou 1981 au lieu de 1980).

1. Partage inégal du pouvoir et de la responsabilité des décisions à tous les niveaux :

Les femmes ne jouissent pas de l'égalité d'accès aux structures de pouvoir qui dirigent la société et décident des initiatives de développement et de paix. Cette discrimination entraîne une mauvaise utilisation de leurs talents et un gaspillage de précieuses ressources humaines au développement et au renforcement de la paix. Il faut que les femmes participent aux décisions pour que leurs intérêts et leurs aspirations soient intégrés dans l'ordre du jour de la société.

Les indicateurs ci-après peuvent mesurer la participation des hommes et des femmes aux organes de décisions politiques et économiques et son évolution.

INDICATEURS :

- Composition des assemblées parlementaires:
Nombre de femmes et d'hommes, en 1980, 1985 et dernière année disponible.
Sources : Statistiques électorales, généralement tenues à jour par les commissions électorales ou des institutions similaires.
- Participation aux plus hautes fonctions du gouvernement et de l'administration (ministre, vice-ministre, secrétaire d'Etat ou secrétaire général des ministères, secrétaire général adjoint ou directeur de services ministériels):
Nombre de femmes et d'hommes, en 1980, 1985 et dernière année disponible.
Sources : Annuaire de la fonction publique ou listes de fonctionnaires (le compte doit se faire par niveau, par sexe, et en groupant les ministères par catégorie, par exemple cabinet du premier ministre, ministères économiques et sociaux, justice, défense et affaires étrangères)
- Participation aux affaires étrangères:
Nombre de femmes et d'hommes ambassadeurs, en 1980, 1985 et dernière année disponible.
Sources : Ministère des affaires étrangères.

- Composition des organes représentatifs locaux (niveaux les plus élevés des municipalités ou des assemblées régionales, par exemple maires, conseillers régionaux ou municipaux):
Nombre de femmes et d'hommes, en 1980, 1985 et dernière année disponible.
Sources : Liste des membres ou commissions électorales.
- Employeurs et travailleurs indépendants (indicateur du rôle des femmes dans la prise des décisions d'ordre économique dans le secteur privé) :
Nombre de femmes et d'hommes dans cette catégorie professionnelle, en 1980, 1985 et dernière année disponible.
Sources : Données de l'Office national de statistique tirées des statistiques nationales de l'emploi ou des recensements nationaux.
- Cadres d'administration et de gestion (indicateur du rôle des femmes dans les décisions à ce niveau) :
Nombre de femmes et d'hommes dans cette catégorie professionnelle, en 1980, 1985 et dernière année disponible.
Sources : Données de l'Office national de statistique tirées des statistiques nationales de l'emploi ou des recensements nationaux.
- Chefs d'entreprises (indicateur du rôle des femmes dans les décisions dans le secteur privé):
Nombre d'entreprises appartenant à des femmes, à des hommes ou qui sont en copropriété, en 1985, cette année (1993).
Sources : Statistiques industrielles et/ou registres du commerce.

2. Insuffisance des mécanismes chargés, à tous les niveaux, de la promotion de la femme:

Il faut créer un organe gouvernemental approprié de haut niveau, doté de ressources suffisantes, ayant la volonté et le pouvoir de donner des avis sur l'incidence de toutes les politiques gouvernementales sur les femmes. Pour être efficace, cet organisme devrait informer les femmes de leurs droits et collaborer avec les différents ministères et organismes gouvernementaux ainsi qu'avec les organisations non gouvernementales.

Les indicateurs énumérés ci-après peuvent mesurer l'évolution des institutions gouvernementales et non gouvernementales s'occupant de façon plus ou moins spécifique de la condition féminine aux niveaux national, sous-national et local.

INDICATEURS :

- Mécanismes existant dans le pays aux niveaux national, sous-national (Etat, province ou région) et local (statut, rayon d'action, ressources).
Existence et statut d'un tel mécanisme (ministère, office, organisation non gouvernementale), place dans l'organigramme de l'Etat, mandat et pourcentage du budget national, en 1980, 1985 et 1993.
Sources : Documents budgétaires et organe national chargé de la promotion de la femme.
- Centres pour la promotion de la femme dans les ministères techniques (existence, niveau hiérarchique et mandat d'un tel mécanisme de coordination), en 1980/1985 et 1993.
Sources : Ministères.
- Organisations non gouvernementales pour la promotion de la femme aux niveaux national et sous-national (en indiquant dans quelle mesure ces organisations travaillent dans le pays).
Nombre et principaux domaines d'activité, en 1980, 1985 et dernière année disponible.

Sources : Organisations non gouvernementales elles-mêmes ou organe national chargé de la promotion de la femme s'il tient des listes de ces organisations.

3. Ignorance des droits des femmes reconnus à l'échelon international et national et absence de volonté d'en garantir le respect :

Le système des Nations Unies travaille depuis quatre décennies à établir des normes internationales pour la prévention de la discrimination sexuelle. Même si la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et d'autres instruments internationaux ont suscité d'importants progrès législatifs, des mesures sont nécessaires pour l'application efficace des nouvelles lois.

Dans certains pays, il existe encore des dispositions législatives discriminatoires, y compris dans les codes civils, pénaux et commerciaux et dans certaines règles et réglementations administratives. Les indicateurs énumérés ci-après peuvent mesurer l'évolution du fondement juridique de l'égalité en droit des femmes et des hommes. Une étape essentielle dans la voie de l'élimination de la discrimination de facto consiste à faire mieux connaître les droits des femmes. Les indicateurs dans ce domaine sont pour la plupart de nature qualitative.

INDICATEURS :

- Principaux instruments juridiques de protection des droits de la femme (description des principales dispositions législatives garantissant les droits des femmes, notamment constitution, lois sur l'égalité des chances, ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ou adhésion à celle-ci avec ou sans réserves. On situera l'entrée en vigueur de ces instruments par rapport aux dates de référence.

Sources : Parlement ou/et Ministère de la justice ou/et organe national chargé de la promotion de la femme.

- Principaux mesures prises pour rendre les femmes et les hommes plus conscients des droits des femmes. On indiquera si l'on s'efforce activement d'informer les femmes et les hommes de ces droits et d'en faciliter l'exercice. On citera par exemple les éventuelles campagnes d'information, les efforts faits pour rendre le recours à la justice plus accessible, la création de médiateurs et autres innovations institutionnelles destinées à assurer l'application des lois contre la discrimination, et enfin les mesures adoptées dans le domaine de l'enseignement, par exemple les modifications apportées aux programmes et manuels pour faire une place aux droits des femmes. On situera les changements par rapport aux dates de référence.

Sources : Organe national chargé de la promotion de la femme.

4. Pauvreté :

On reconnaît généralement que le fardeau de la pauvreté pèse de façon disproportionnée sur les femmes et on sait que très souvent ces femmes sont chefs de famille et ont des enfants. On a aussi constaté que les femmes en souffrent plus que les hommes et pas de la même manière du fait de la discrimination dont elles sont victimes. La pauvreté les oblige souvent à se décharger d'une partie de leur travail sur d'autres femmes, filles, mères ou soeurs, de sorte que, la plupart du temps, elle se transmet d'une génération à l'autre.

C'est surtout au niveau des ménages que la pauvreté se fait sentir. Plusieurs indicateurs traditionnels de la pauvreté mesurent la capacité des ménages d'acheter le "panier de la ménagère", mais les chiffres ne sont pas toujours disponibles. S'ils le sont, il est bon de les utiliser, mais ils ne sont souvent pas ventilés par sexe. Etant donné l'étroite corrélation entre la pauvreté et l'absence d'un homme chef de famille, la proportion des ménages ayant à leur tête une femme et son évolution sont

considérées comme un des meilleurs indicateurs de la pauvreté. Un autre critère des services est l'existence de programmes, de services et de moyens susceptibles d'alléger le double fardeau des femmes et de les aider à échapper à la pauvreté. Il est à la base d'une autre série d'indicateurs.

INDICATEURS:

- Ménages où la femme est chef de famille (c'est-à-dire où, généralement, il n'y a qu'une personne qui gagne de l'argent et donc un grand risque de pauvreté);
Pourcentage de ménages où la femme est chef de famille; 1980, 1985 et dernière année disponible;
Sources : Office national de statistique, recensements nationaux, enquêtes démographiques spécifiques;
 - Chômage urbain (indicateur de l'inégalité devant le chômage et la perte de revenu qu'il entraîne);
Pourcentage de chômeurs et de chômeuses dans la population urbaine; 1980 et dernière année disponible;
Sources : recensement national, enquêtes sur l'emploi, statistiques du service de l'emploi;
 - Garderies publiques (indicateur des possibilités qu'ont les mères de travailler en confiant leurs enfants à des établissements subventionnés);
Nombre de garderies et jardins d'enfants, avec ventilation entre zones rurales et zones urbaines; 1980, 1985 et dernière année disponible;
Sources : statistiques de l'enseignement, enquêtes spécifiques, enquêtes sur la santé;
Formation professionnelle (indicateur de l'inégalité d'accès à cette formation);
Nombre d'élèves, par sexe et par sujet d'étude; 1980, 1985 et dernière année disponible;
Sources : Ministère de l'éducation ou du travail.
5. Inégalité d'accès et de participation à la définition des structures et politiques économiques et au processus de production:

Par suite de la discrimination culturelle et institutionnelle, dans les comportements et dans les attitudes, les femmes souffrent dans le monde entier d'un manque d'accès à la terre, au capital et aux autres ressources productives. Cette distorsion fait qu'il n'y a pas de femmes dans la plupart des organismes qui élaborent les politiques de développement. Elle a aussi un effet sur la pauvreté. Les indicateurs de l'accès à ces organismes sont rarement ventilés par sexe. Toutefois, il est relativement simple d'estimer, à partir des chiffres existants, par sondage, le degré d'inégalité qui existe.¹

¹ S'il est trop difficile de recueillir des données pour une année entière ou pour tout le pays, il faut utiliser des échantillons tels que l'enregistrement des propriétés urbaines pendant le mois de janvier 1993 dans la capitale et dans un certain nombre de petites, moyennes et grandes villes. Il faut si possible faire la même chose pour une année antérieure afin de pouvoir mesurer l'évolution.

LISTE DES PARTICIPANTS**ALGERIE**

Mme SABRIA BOUKADDOUM
Chef du Bureau/Direction femmes et affaires sociales et culturelles
Ministère des affaires étrangères

Mme KHEDIDJA LADJEL
Chargée d'études-protection sociale
Conseil national de planification

BENIN

Mme ANTOINETTE LAWIN-ORE
Chef de Service de la famille et de la promotion de la femme
Ministère du travail de l'emploi et des affaires sociales

Mme ESTELLE MARIE-ANGES BEHANZIN
Chef du Service des statistiques sociales
Ministère du plan et de la restructuration économique

BURKINA FASO

Mme NASSARA EDITH OUATTARA
Conseiller des affaires sociales
Ministère délégué chargé de l'action sociale et de la famille

M. VINCENT DE PAUL SOME DONSAG
Statisticien, Ministère de la santé

COTE D'IVOIRE

Mme KOULY RACHEL GOGOUA
Chargée de mission, Responsable du projet
"OBSERVATOIRE de la condition de la femme"
Ministère de la promotion de la femme

Mlle MATENIN COULIBALY
Adjoint technique de la statistique, Chargée d'études
Institut national de la statistique

GUINEE

Mme FATOUMATA TRAORE
Chef de Division des micro-projets
Secrétariat d'Etat aux affaires sociales, promotion féminine

MALI

Mme FATOUMATA SIDIBE
Directrice nationale
Direction nationale de la statistique et de l'informatique

M. BOCAR IBRAHIMA TOURE
Ingénieur de la statistique
Direction nationale de la planification

MAROC

Mme AICHA KHIDANI
Chef de Service de la famille
Ministère de l'emploi et des affaires sociales

Mme AICHA ABAACROUCHE
Ingénieur statisticien
Direction de la statistique/Ministère de l'incitation de l'économie

Mme ZHOR LAAZIRI
Responsable planification des projets/Ligue marocaine pour la protection de l'enfance

MAURITANIE

Mme MOUNINA MINT ABDELLAH
Directrice des programmes et Coordinatrice pour la Conférence des femmes 1995
Secrétariat d'Etat à la condition féminine

Mme AHMED BABA OLD MOULAYE
Chef de Service/statistiques sociales
O.N.S. (Office national des statistiques)

NIGER

Mme RABI SALIFOU
Agent de la statistique
Direction de la population
Ministère de développement social, de la population et de la promotion de la Femme

Mme HINDATOU SAIDOU
Directrice départementale du plan de Zinder
Ministère des finances et du plan

Mme FATOUMA ZARA SABO
Directrice nationale de la promotion de la femme
Ministère du développement social, de la population et de la femme, Niamey

SENEGAL

Mme VENUS THIAW SAR
Ingénieur des travaux statistiques
Direction de la prévision et de la statistique
Ministère de l'économie, des finances et de planification

Mme KHADY DIAGNE
Conseiller technique
Ministère de la modernisation et de la technologie

TOGO

Mme MATON MADELEINE GAOU
Assistante sociale, Chargée d'études
Ministère du plan et de l'aménagement du territoire

Mme AFI-DODJI DJABIE
Socio-économiste, Attachée de cabinet du Ministère du bien-être social/Ministère du Bien-être social
et de la solidarité nationale

TUNISIE

Mme LEILA KRAIEM
Ingénieur des travaux en statistique
Institut national de la statistique

Mme HABIBA BEN ROMDHANE
Médecin-professeur en médecine préventive/CREDIF

NATIONS UNIES

Mme CHAFIKA SELLAMI-MESLEM
Représentante du Secrétaire général des Nations-Unies

INSTRAW

Mme CORAZON NARVAEZ
Administrateur des affaires sociales

Mme FRANCE CAILLAVET
Consultante

M. ROGER GENTILE
Consultant

UNIFEM

Mme RUBY SABDHO
Chargée de Programme

UNSTAT

Mme GRACE BEDIAKO
Conseillère technique

M. JACQUES CHARMES
Statisticien-economiste/consultant

USAID

Mme Wafa MOUSSA
Assistante du Programme

OBSERVATEURS

Mme LATIFA ALAOUI
Administrateur
Union nationale des femmes marocaines

Mme MALIKA CHRAIBI
Maître assistante
Ecole nationale supérieure

Mme ANNE BALENGHIEN
Economiste, enseignante, chercheur

M. YOUSSEF LAHLAHI
Chercheur

Mme NADIRA BERKELILE
Association démocratique des femmes marocaines

ORATEURS

Mme NAIMA GHMIREs
Chef de la Division des statistiques générales
Direction de la statistique / MAROC
Ministère de l'incitation de l'économie

Mme KHADIJA ABDELLAOUI
Chef du Service de l'emploi et des activités socio-éducatives
Direction du plan/MAROC
Ministère de l'incitation de l'économie

M. ABDELLAH BERRADA
Professeur universitaire / MAROC

M. ROGER GENTILE
Consultant/INSTRAW

Mme GRACE BEDIAKO
UNSTAT

M. JACQUES CHARMES
UNSTAT

COMITE D'ORGANISATION ET SECRETARIAT

Mme NAIMA SENHADJI
Ministère de l'emploi et des affaires sociales

Mme KERRICH FATIMA
Ministère de l'emploi et des affaires sociales

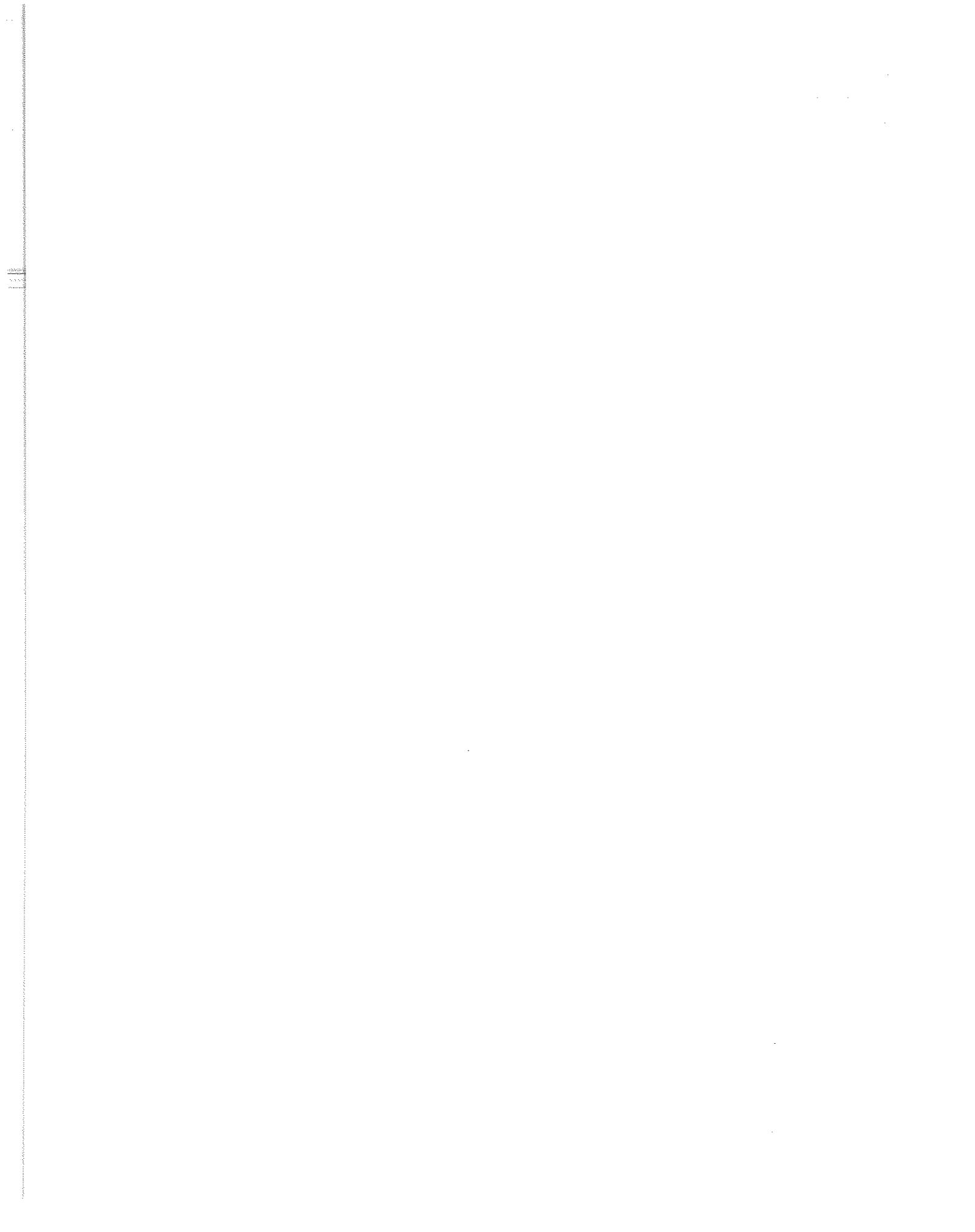
Mme NEZHA EL BOUKILI
Ministère de l'emploi et des affaires sociales

Mme AMINA ZEGHLOUL
Ministère de l'emploi et des affaires sociales

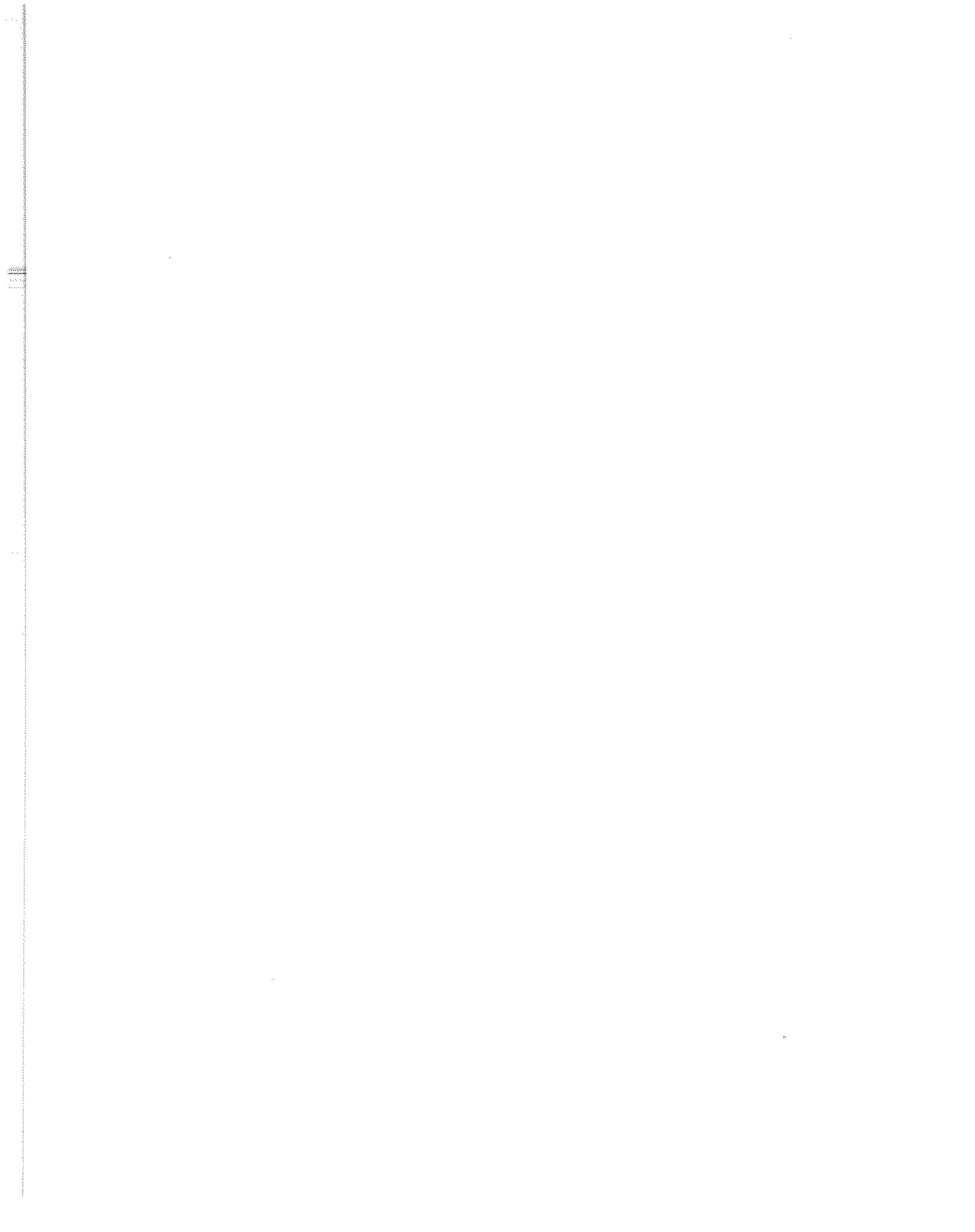
Mme AICHA NAGHMOUCHI
Ministère de l'emploi et des affaires sociales

Melle NADIRA HIMANI
Ministère de l'emploi et des affaires sociales

Mme SAADIA FILALI
Ligue marocaine de protection de l'enfance



RAPPORTS NATIONAUX



DISCRIMINATION ET VIOLENCE SOCIALE A L'EGARD DES FEMMES EN ALGERIE²

PRÉAMBULE

Le présent document a pour objet de traiter de la discrimination et de la violence sociale exercées sur les femmes en Algérie, de ses causes et de ses principaux effets.

Les recherches menées dans le cadre de ce cas d'étude, faute de données précises disponibles en la matière, se réfèrent au quotidien vécu.

Elles sont néanmoins corroborées par des statistiques recueillies au niveau du service de médecine légale de la wilaya d'Alger.

Le choix de ce thème a été dicté par la persistance de ce fléau dont les proportions demeurent dramatiques pour certaines femmes, quand bien même un mutisme réel l'emporterait.

Il serait prétentieux d'affirmer que la présente esquisse mettrait fin à toutes les formes de marginalisation constatées jusque-là. Néanmoins, cette tentative aura le mérite d'exister et tentera de contribuer à faire admettre la nécessité de se pencher un tant soit peu sur des dépassements dans tous les domaines.

Enfin, il s'agit de placer ce thème dans le contexte actuel selon lequel la participation de la femme à la vie active doit être aussi complète que possible et ce, conformément aux résolutions du groupe de travail installé au début de l'année 1993 et chargé de mener une réflexion sur la condition féminine.

Le phénomène de la discrimination et de la violence sociale vise particulièrement la femme. C'est la victime expiatoire de tous les travers de la société. Cette violence concerne les femmes de tous âges, de toutes catégories socio-professionnelles et de tous milieux sans distinction.

Pour traiter de la discrimination et de la violence à l'égard de la femme, il y a lieu de situer le statut de la femme et son évolution depuis l'indépendance du pays.

La participation de la femme à la guerre de Libération nationale a grandement favorisé cette frange de la population: au lendemain de l'indépendance, l'investissement massif qui concrétise la première étape, et dont le but était d'asseoir les bases matérielles du développement, a nécessité la mobilisation de toutes les forces productives, indifféremment de leur sexe.

Cette période a connu une rapide augmentation de la population qui s'est adaptée aux exigences de l'urbanisation et au mode de vie correspondant.

La métamorphose de la société a eu des répercussions directes sur la condition féminine. La femme a changé de milieu social (dans le cadre de l'exode rural), elle a pu accéder au système éducatif, aux structures sanitaires, elle a été amenée sur le marché du travail et est devenue par conséquent une source potentielle de revenus pour la famille.

La seconde étape du développement est celle du recours aux importations afin de satisfaire les besoins sans cesse grandissants d'une population en pleine explosion démographique.

La découverte de nouveaux modèles de consommation en vigueur par ailleurs a été fortement ressentie, si bien qu'un sentiment de frustration s'est instauré au grand désavantage de la femme, au regard de sa non-participation à la prise de décision dans la cellule familiale.

L'attachement de la femme à l'édification de l'économie nationale en tant que membre de la société, en tant que mère, en tant que fille, ou en tant qu'épouse n'a pu lui conférer un statut meilleur.

Ce statut a néanmoins été altéré par la stagnation de l'économie du pays, qui a caractérisé la troisième étape, celle qui s'étend jusqu'à nos jours. L'environnement économique international hostile a eu des répercussions sur les caisses de l'Etat, donc sur les bourses des ménages, et par conséquent sur le pouvoir d'achat. Les conditions de vie actuelles en sont les meilleurs indicateurs. C'est la femme qui le ressent au premier chef comme travailleuse, comme ménagère, comme mère de famille ou comme épouse.

² Rapport national de l'Algérie présenté par : Mme. Sabria Boukaddoum, Chef du Bureau/Direction femmes et affaires sociales et culturelles, Ministère des affaires étrangères et Mme. Khedidja Ladjel, Chargée d'études-protection sociale/Conseil national de planification.

En effet, la diminution des ressources de l'Etat après la chute des prix des hydrocarbures qui représentent 98% des recettes nationales a négativement influé sur la situation économique et sociale du pays.

La hausse du chômage des jeunes et des femmes notamment, résultant de la baisse de l'investissement et de la sous-utilisation des capacités de production, freine le pouvoir d'achat.

Les jeunes en quête d'emploi, sans revenus donc, pris entre l'oisiveté et la nécessité de satisfaire certains besoins, usent de moyens susceptibles de leur procurer des ressources, aussi dérisoires soient-elles, et n'hésitent pas à violenter, à voler, à user de subterfuges pour arriver à leurs fins. "Les vols à la tire sont une forme de violence à laquelle la femme reste exposée sur la voie publique".

Les groupes d'âge les plus touchés sont les 16-19 ans et les 20-24 ans avec des taux de chômage respectifs de 65,8% et 44,3%.

S'agissant des femmes, il y a lieu de signaler que les plus vulnérables, les plus exposées à la violence, notamment lorsque des considérations d'ordre familial et social s'en mêlent, sont celles qui constituent l'unique source de revenus au sein de la famille et/ou celles qui craignent d'être au chômage.

Les femmes travailleuses ne représentent que 5% de la population totale du même sexe alors que pour les hommes ce taux est de 41,5%.

Le nombre de chômeurs est de 1,5 million de personnes dont 83% ont moins de 30 ans.

L'absence de revenus, la faiblesse de ces mêmes revenus pour certains et pauvreté restent intimement liées. La charge par actif demeure importante et se situe à un pour cinq inactifs au sein d'un ménage.

En dépit des acquis du développement social, de nombreuses personnes continuent d'émarger du budget spécial affecté à la compensation de l'amenuisement du pouvoir d'achat de près de 20% et ce dans le cadre de réseau social.

Les 24,5 milliards de dinars dégagés en 1992, 1993 et qui seront probablement reconduits en 1994, attestent de la volonté des pouvoirs publics d'atténuer les effets de la suppression des subventions jusque-là accordées au soutien des prix des produits de première nécessité.

Là encore, l'inéquité dans la répartition des ressources reste une source potentielle de violence.

Le chômage, l'absence et/ou la faiblesse des revenus influent directement sur les conditions de vie des individus.

Par ailleurs, le déficit en logements face à l'exode rural ainsi qu'à l'accroissement démographique, la crainte d'une dégradation de la ration alimentaire sont d'autres facteurs tout aussi importants.

Il va sans dire que les refuges improvisés, face aux difficultés sus-mentionnées, diffèrent selon le tempérament, la personnalité de chaque individu, le milieu duquel il est issu, ou encore selon le niveau d'instruction.

C'est ainsi qu'il peut s'agir de mutisme, cas le moins dramatique pour la femme, d'alcoolisme, de toxicomanie, de nervosité ou carrément de châtements corporels et/ou psychiques, cas extrême d'une violence en pleine expansion.

La famille en tant que cellule de base et milieu naturel dans lequel évoluent les individus qui la composent, doit être le point focal de l'égalité entre les sexes, du respect mutuel, de l'éducation, de la solidarité et de l'épanouissement.

Toutefois, s'agissant du cas précis de l'Algérie, la discrimination et la violence à l'égard des femmes sont renforcées par l'absence d'une politique sociale réelle centrée sur l'émancipation de la femme en tant que partie intégrante de l'édification de l'économie.

La législation nationale assure à la femme l'égalité face à l'emploi, à la rémunération, à la formation, à l'éducation, à la scolarisation... sans pour autant parvenir à des taux de satisfaction supérieurs.

Mis à part le principe de la scolarisation des filles dont le taux est de 88%, les autres principes fondamentaux, tant prônés par la constitution sont entravés. Ils demeurent chimériques pour de nombreuses femmes car inaccessibles, malgré l'étendue de notre législation.

Le refus de faire bénéficier les femmes d'acquis obtenus au prix de sacrifices multiples et de droits légalement reconnus résulte de pratiques discriminatoires très souvent liées aux comportements et aux mentalités archaïques de certains.

En outre, la compréhension erronée des préceptes religieux a favorisé la marginalisation de cette frange de la population, au moment-même où l'Islam a conféré à la femme l'attention et la protection nécessaires compatibles avec le rôle qui lui est dévolu.

La loi portant code de la famille promulguée dans le but de régir les relations au sein de la famille a été à l'origine d'abus d'autorité. Il va sans dire que la brèche ouverte a favorisé l'apparition d'une catégorie de femmes en détresse, opprimées, désœuvrées.

A titre d'exemple, il y a lieu de retenir que le père, en tant que chef de famille, jouit de la qualité de tuteur, la mère n'accédant à ce droit qu'après le décès ou la disparition dûment prouvée du père. Ce droit n'est pas conféré à la mère en cas de répudiation ou de divorce, actes fort aisés, ce qui constitue une autre source potentielle de violence par enfants interposés.

Enfin, les inégalités constatées en matière d'accès aux postes de responsabilité sont préjudiciables dans de nombreux cas. Elles touchent les femmes dans leur dignité en tant que membres à part entière.

Etant d'ordre moral, donc non mesurable, cette discrimination demeure la plus occultée en dépit de son ampleur.

Le refus de confier des postes importants aux femmes est souvent argumenté par la faiblesse du sens de responsabilité et le peu de disponibilité dont font preuve les femmes par rapport aux hommes.

Pour illustrer ce cas d'espèce, retenons que 2% seulement des sièges au Parlement, en 1991, étaient occupés par des femmes.

Quel que soit le type de violence exercée, il constituera toujours un risque pour la santé de la femme et demeurera une des causes de morbidité et de mortalité féminines, du fait de la panoplie de traumatismes qui peuvent être occasionnés. Notons à ce niveau que le taux de mortalité maternelle se situe à 224 pour 100.000.

La violence est surtout répandue en milieu familial où le père, le frère et surtout le mari en sont les principaux artisans, notamment avec la disparition en milieu urbain de la famille élargie, source jadis de protection et d'apaisement.

La voie publique, le milieu professionnel... la société d'une manière générale, sont d'autres lieux d'une violence difficilement maîtrisable.

Les dommages physiques, mentaux et/ou émotionnels qui en découlent se répercutent négativement sur le rôle de la femme et sur ses aptitudes à prendre soin de sa famille, donc de ses enfants.

Là encore, il ne sera jamais mis l'accent suffisamment sur l'atténuation de la violence.

Le mutisme observé par la majorité des femmes résulte de la volonté de préserver un foyer ayant pour unique pilier des enfants souvent en bas âge, la répudiation ayant un caractère infamant dans notre société, ou encore pour ne pas subir des châtiments plus cruels si leurs plaintes donnaient lieu à une sanction.

La particularité du rôle de la femme ainsi que la spécificité de ses besoins militent en faveur d'une politique d'émancipation conforme aux caractéristiques de la nation en tant qu'Etat musulman et pays en voie de développement.

La politique en question requiert d'autres sacrifices, un travail en profondeur, voire précis.

Pour ce faire, les études prospectives demeurent les cadres idoines de recherche et de programmation de toute mesure corrective au cours du processus de planification. C'est une oeuvre de longue haleine du fait des implications que ces études soulèveraient.

En attendant, des actions immédiates doivent être engagées en vue de dépister les mauvais traitements et adopter les remèdes y afférents.

La communication sociale à travers le réseau médiatique dont est doté le pays aura un retentissement certain sur la population.

Couvrant la majorité du territoire national, les messages d'information, de sensibilisation et d'éducation transmis par ce biais atténueront la pratique de la violence pour un meilleur bien-être familial et social.

Pour circonscrire ce phénomène, il faut retenir également la refonte et/ou la révision de certains textes juridiques (statut personnel, législation relative à la sécurité sociale, entre autres), en vue de

rétablir la femme dans tous ses droits. L'application des textes réprimant la violence, le code pénal notamment, se situe en amont de toutes les mesures coercitives à engager.

En outre, l'ouverture de centres de conseils reste souhaitée. L'aide morale qui pourrait être apportée, ne serait-ce qu'en prêtant une oreille attentive aux récits de chaque femme ou en prodigant quelques conseils réconfortants apaiseraient un tant soit peu les esprits. Les répressions et les refoulements ne sont-ils pas une des causes des maladies psychiques?

En tout état de cause, le changement des mentalités et des attitudes culturelles à l'égard de la violence s'inscrit dans une perspective à long terme. Et c'est précisément dans le domaine de l'éducation que les mesures appropriées doivent être cultivées pour que les relations d'infériorité et de subordination, perpétuées par les us et coutumes depuis des générations disparaissent, ou tout ou moins s'atténuent au profit de relations d'équité.

Il s'agira à ce moment-là de prévenir la violence, beaucoup plus que de la guérir.

Il s'agit également à long terme de satisfaire les besoins sociaux en matière de logement, d'emploi, de formation, de disponibilité de moyens financiers et autres... besoins qui restent tributaires de l'amélioration de la conjoncture économique actuelle.

En d'autres termes, il faut retenir que des améliorations seront obtenues graduellement grâce à une obstination et une persévérance quant à des principes de fond, lorsque l'on sait que l'indice des souffrances humaines concernant l'Algérie est de 54, ce qui la positionne à la 70ème place (sur 145 états étudiés) parmi les pays à fortes souffrances humaines.

CONCLUSIONS

La politique nationale tracée en direction de la population se fixe comme objectif élémentaire l'amélioration du cadre de vie à travers les installations économiques et sociales nécessaires ainsi qu'à travers les commodités et prestations y afférentes.

Ces mesures visent l'ensemble des catégories sociales et reposent sur le tryptique suivant:

- * Justice et équité sociale matérialisées à travers l'aide et l'assistance accordées par l'Etat.
- * Redistribution des revenus par le biais du système de sécurité sociale.
- * Solidarité nationale grâce au mouvement associatif et tout ce qui en découle.

A ce stade de la réflexion, il y a lieu de noter le caractère partenarial de la politique nationale. L'ensemble des préoccupations, qu'elles soient d'ordre économique, social ou culturel font appel à divers intervenants dont le plus important est l'Etat. Et c'est précisément par ce canal que les prémices d'une amélioration de la condition féminine apparaîtront, du fait de la ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

INFORMATIONS REQUISES ET DISPONIBLES	INDICATEURS DES
Population globale	26,4 millions
Nombre de femmes/Population totale	
Espérance de vie à la naissance	67 ans
Mortalité maternelle	224/100.000
Mortalité infantile	56%
Nombre de femmes en âge de procréer % (population)	23,1%
Nombre de femmes en âge de procréer % (femmes)	46,7%
Taux de fécondité	4,9%
Taux d'accroissement démographique	2,4%
Nombre de femmes sous contraceptifs %	42,5%
Accouchements assistés %	80%
Taux d'alphabétisation/Femmes/Hommes	46% - 70%
Femmes occupées/population active	8,4%
<u>Niveau d'instruction</u> : Filles/Garçons	
- Primaire	88%
- Secondaire	53%
- Supérieur	12%
Taux de scolarisation filles/garçons	88% - 98%
Nombre d'enfants moyen/femme	4,7
Taille du ménage	7,2
Taux d'occupation du logement	7,5%
Alimentation en eau potable	68%
Accès aux services de santé	88%
Niveau énergétique (cal/jr) moyen	2853
Taux de chômage	23,7%
PNB par habitant	2170\$
Dépenses de santé/PIB	5,5%
Dépenses d'éducation (budget de l'Etat)	1/3
Charge par actif	1 pour 5
Electrification	72,7%
Assainissement	53,4%
Population active/population résidente	23,4%
Population couverte par le système de sécurité sociale (Assurés + Ayants droit)	75,7%
Taux de natalité	30,4%
Indice des souffrances humaines (70e place sur 145)	54

INFORMATIONS REQUISES ET DISPONIBLES	INDICATEURS DES
<u>Milieu social :</u>	
- Urbain	-
- Rural	-
<u>Statut social : Femmes/Hommes</u>	
- Célibataires	43,6% - 55.2%
- Mariées	46,4% - 43,7%
- Divorcées	2% - 0,4%
- Veuves	7,9% - 0,7%
<u>Activités exercées</u>	
- Fonctionnaires	
- Professions libérales	
- Enseignants	
- Sans	
Consultation en médecine légale/Femmes	29%
<u>Violence exercée</u>	
- <u>Milieu familial:</u>	
- Mari	60%
- Père	80%
- Frère	-
- Voie publique	-
- Autres	-
<u>Type de violence:</u>	
- Coups et blessures volontaires	36%
- Arme improvisée	27%
- Arme blanche	5%
- Harcèlement	-
- Viol	-
Tranche d'âge concernée	40 ans et moins
<u>Types de traumatismes causés:</u>	
- Bousculades, chutes	non mesurable
- Ecchymoses, hématomes	73%
- Psychiques	-
- Autres	-

CAS D'ETUDE: PLACE DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DU DEVELOPPEMENT AU BENIN³

I CHAMP D'INTERET

La population totale du Bénin en 1992 s'élève à 4.855.349 habitants avec un taux d'accroissement naturel de 2,9%. Cette population est composée de 51,27% de femmes et de 48,73% d'hommes; 27,7% de cette population vit en zone urbaine avec une concentration de près de 71% dans les quatre grandes villes de Cotonou, Djougou, Parakou et Porto-Novo. Cotonou, à elle seule, compte 533.212 habitants, soit près de 40% de la population urbaine.

Les données recueillies dans le cadre de notre analyse proviennent des structures suivantes :

- Ministère du travail, de l'emploi et des affaires sociales
- Ministère du plan et de la restructuration économique
- Ministère de la fonction publique et de la réforme administrative
- Ministère du commerce et du tourisme
- Ministère de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise
- Ministère des travaux publics et des transports
- Ministère des finances
- Ministère du développement rural

Dans le secteur formel, c'est à dire structuré, comme partout ailleurs au Bénin, les femmes ont des difficultés par rapport aux hommes pour se faire embaucher dans les entreprises, surtout privées. En effet, pour la même qualification, les entreprises embauchent plus facilement les hommes que les femmes. Un dépouillement du registre de la Chambre de commerce et d'industrie nous a permis de constater que sur quarante-six sociétés industrielles, quarante-cinq sont dirigées par des hommes et une seule par une femme; par contre, les sociétés commerciales sont dirigées par une forte proportion de femmes qui sont pour la plupart propriétaires des fonds de commerce. Les raisons possibles de la difficulté d'embauche de femmes, surtout dans les entreprises, sont les suivantes :

- Crainte du faible rendement dû aux grossesses, à la maladie, à l'allaitement, au congé de maternité, absences répétées pour les soins des enfants et le ménage, etc...
- Comportement psychologique en défaveur de la femme jugée "inférieure à l'homme" quant à son efficacité au travail.

Quant aux salaires, en ce qui concerne le Bénin la femme est rémunérée au même titre que l'homme: "à qualification égale, rémunération égale". Dans le secteur informel, en zone rurale, la femme est l'aide de l'homme dans le secteur agricole; elle est en amont et en aval de toutes les activités agricoles; mais elle ne bénéficie pas toujours des fruits de ses travaux puisqu'elle le fait pour le compte de son époux. Elles effectuent les suivants :

- préparation de la terre: défrichage, ramassage des herbes, etc.;
- semence: ce rôle revient surtout à la femme et aux enfants;
- sarclage;
- récolte;
- commercialisation des produits récoltés;
- transformation.

³ Rapport national du Bénin présenté par : Mme. Antoinette Lawin-Ore, Chef du service de la famille et de la promotion de la femme/Ministère du travail, de l'emploi et de affaires sociales et Mme. Estelle Marie-Ange Behanzin, Chef du service des statistiques sociales/Ministère du plan et de la restructuration économique.

Notons que dans la plupart des cas les femmes gèrent, à côté du champ familial, un lopin de terre réservé à la culture maraîchère pour la subsistance du ménage et pour satisfaire ses besoins propres et ceux de sa progéniture.

- Travaux domestiques, soins aux enfants et aux maris, collecte du bois et de l'eau, préparation du repas, etc...

Dans le domaine commercial, les femmes sont très actives au Bénin; elles détiennent le monopole de cette activité sur toute l'étendue du territoire.

Les femmes ont le sens des affaires et entretiennent des relations commerciales avec des partenaires d'horizons divers pour acheter ou écouler leurs produits.

Au Bénin en général, chaque femme a son petit étalage de vente de divers.

Dans le domaine artisanal, il y a des secteurs qui absorbent de fortes proportions de femmes. Ce sont : la poterie, la vannerie, le tressage de nattes, la couture, la coiffure, le tricotage, le tissage, etc...

Les femmes sont présentes aussi dans les industries artisanales d'une manière imposante: fabrication de diverses huiles (huile de palme, d'arachide, de palmiste, karité), fabrication de savon, préparation de divers beignets, gâteaux. Dans la restauration, les femmes au Bénin jouent un grand rôle: elles sont présentes partout, surtout dans les grandes villes et les grandes agglomérations, pour satisfaire les besoins alimentaires de la population.

En 1992, pour saisir l'emploi dans le secteur informel, l'Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE) a eu à procéder à un recensement des unités économiques du secteur informel; ceci a permis de dénombrer près de 200.000 emplois dans le secteur, dont 44% de sédentaires, 56% de semi-sédentaires et d'ambulants dans certaines villes du pays.

Une comparaison du nombre d'emplois par secteur révèle que le secteur informel compte environ cinq fois plus d'emplois que l'Administration, qui est le plus grand employeur du secteur moderne. Cette Administration qui ne recrute plus depuis 1986, a un effectif pléthorique relativement très jeune (plus de 58% ont moins de 40 ans sur les 34.330 agents permanents de l'Etat).

La non disponibilité des données sur les emplois dans les entreprises du secteur moderne ne permet pas une analyse comparative avec les autres secteurs. Pour pallier cette insuffisance, une enquête "structure des emplois dans le secteur moderne" a été envisagée afin de prendre en compte les réalités de ce secteur.

REMARQUE: Le secteur informel brasse beaucoup d'activités détenues par les femmes et pour avoir des chiffres, il faudrait organiser des enquêtes qui ne seront pas toujours faciles à gérer. Le tableau suivant montre la proportion des femmes travaillant dans le secteur informel.

Branche d'activité	Sédentaires Nbre	Sédentaires %	Semi-Sédentaires Nbre	Semi-Sédentaires %	Ambulants Nbre	Ambulants %	TOTAL Nbre	TOTAL %
Masc	15605	61,3	8836	17,1	17568	32,1	42009	31,9
Fém	9848	38,7	42795	82,9	37124	67,9	89767	68,1
Total	25453	100	51631	100	54692	100	131776	100

II IDENTIFICATION DES INFORMATIONS NECESSAIRES

2.1 Données démographiques

- * Superficie, population, densité et taux d'accroissement moyen annuel
- * Répartition de la population du Bénin par sexe selon les départements
- * Répartition de la population urbaine du Bénin par sexe et par département
- * Répartition de la population rurale du Bénin par sexe et par département
- * Répartition de la population active du Bénin par âge et par sexe
- * Répartition de la population active occupée
- * Taux d'occupation
- * Proportion des femmes chefs de ménages
- * Espérance de vie à la naissance, taux d'accroissement naturel, taux de mortalité infantile, taux bruts de mortalité, fécondité totale.

2.2 Données sur l'emploi par secteur d'activité

Emploi dans le secteur agricole

- * Population active occupée dans l'agriculture, la chasse et l'élevage
- * Répartition de la population active agricole du Bénin d'après le sexe et par tranche d'âge
- * Répartition de la population active agricole du Bénin par département selon le sexe et par tranche d'âge
- * Taux d'activité de la population des ménages agricoles par grands groupes d'âge, par sexe et par département
- * Taux de chômage

Emploi dans l'Administration

- * Effectif de la fonction publique béninoise par sexe
- * Effectif des agents de l'Etat en activité par catégorie, par sexe et par Ministère au 31 décembre 1992
- * Effectif des agents de l'Etat en activité par âge, par sexe et par Ministère au 31 décembre 1992
- * Effectif des agents permanents de l'Etat en activité par ancienneté, par sexe et par Ministère au 31 décembre 1992.

Emploi dans le secteur informel urbain

- * Répartition du nombre total d'emplois dénombrés par catégorie d'unités économiques
- * Répartition du nombre total d'emplois recensés dans les unités économiques sédentaires d'après la situation dans la profession
- * Population active occupée par groupe d'âge
- * Population active occupée masculine par groupe d'âge
- * Population active occupée féminine par groupe d'âge
- * Taux d'activité (%)

Emploi dans le secteur formel urbain

2.3 Données sur l'Enseignement

- * Taux bruts de scolarisation et taux nets de scolarisation dans l'enseignement primaire

- * Population scolarisable (tranche d'âge de 6 à 11 ans) projection: 1979 - 1990
- * Taux de promotion, taux de redoublement et taux d'abandon dans l'enseignement primaire au Bénin
- * Taux de promotion, taux de redoublement et taux d'abandon dans l'Enseignement primaire par département
- * Effectif des enseignants du primaire
- * Effectif des enseignants du primaire selon le sexe
- * Taux de promotion, taux de redoublement et taux d'abandon dans l'enseignement secondaire
- * Taux de succès aux différents examens dans l'enseignement secondaire
- * Effectif des enseignants de l'enseignement secondaire
- * Effectif des élèves par option dans l'enseignement secondaire technique
- * Effectif des enseignants par qualification dans l'enseignement secondaire technique
- * Effectif des enseignants de l'enseigneemnt secondaire selon le sexe
- * Effectif des enseignants de l'enseignement technique selon le sexe
- * Effectif des étudiants de l'Université nationale du Bénin par entité de formation
- * Effectif des enseignants de l'Université nationale du Bénin
- * Effectif des enseignants de l'Université nationale du Bénin selon le sexe
- * Les diplômés de l'Université nationale du Bénin
- * Taux d'alphabétisme au Bénin par sexe

2.4 Données sur la santé

- * Infrastructures sanitaires publiques par type
- * Effectif du personnel du corps médical et paramédical des secteurs public et privé au Bénin
- * Effectif du personnel du corps médical et paramédical des secteurs public et privé et par département au Bénin
- * Evolution du nombre d'habitants par unité de personnel au Bénin
- * Nombre d'accouchements dans les formations sanitaires publiques au Bénin
- * Taux de mortalité maternelle, taux de mortalité périnatale, taux de mortalité néonatale précoce pour l'ensemble du Bénin
- * Taux de mortalité maternelle, taux de mortalité périnatale, taux de mortalité néonatale précoce par département
- * Pourcentage de femmes enceintes vues en consultation prénatale
- * Pourcentage de femmes ayant accouché et vues en consultation post-natale
- * Pourcentage d'enfants de moins d'un an vus en consultation de croissance
- * Taux de couverture des vaccins du Programme élargi de vaccination (PEV) pour les enfants de 0 à 11 mois au Bénin
- * Taux de couverture des vaccins du PEV pour les enfants de 0 à 11 mois par département.

III IDENTIFICATION DES INFORMATIONS DISPONIBLES

Dans le cas présent de notre étude, la plupart des informations nécessaires pour notre analyse existent mais pour certaines de ces informations, la désagrégation par sexe n'est pas toujours faite. Alors que l'information a été saisie par sexe, les structures qui collectent ces données n'ont pas toujours discerné l'utilité de la répartition des données par sexe. Ceci nous a amené à préconiser de procéder à un dépouillement des informations par sexe dès que possible; car pour le moment, il faudrait, pour faire ce travail, dégager des moyens matériels et humains. Mais nous avons pour certaines informations essayé de faire des dépouillements rapides concernant les femmes dans les associations de développement et les femmes responsables dans le secteur industriel. Les différents tableaux ayant servi de base pour notre étude sont joints au présent document.

IV PRESENTATION DES DONNEES

Donnees demographiques

D'après le dernier recensement de la population et de l'habitat de 1992, la population du Bénin s'élève à 4.855.349 habitants. Les femmes sont au nombre de 2.489.775, soit 51,3% de la population. La densité de population en 1992 est de 43,1 habitants au Km².

De 3,1% en 1985, le taux d'accroissement naturel est tombé à 2,9% d'après le recensement de la population de 1992. Cette situation pourrait s'expliquer par le progrès de la médecine et les activités de planification familiale qui touchent une grande partie des couches sociales. Elle serait également le reflet d'une prise de conscience plus grande de ces couches face à la détérioration des conditions socio-économiques observée dans la seconde moitié de la décennie 1980.

En rapport avec le ralentissement de l'accroissement de la population, la densité se stabilise ces dernières années, de même que la population urbaine.

Par ailleurs, on observe qu'entre 1985 et 1990, le taux brut de natalité, le taux brut de mortalité, le taux de mortalité infantile, la fécondité totale des femmes et le taux de reproduction ont tous sensiblement diminué. L'espérance de vie à la naissance en 1990 est 50,09 ans alors qu'en 1995 elle sera de 51,84 ans; pour les femmes elle est de 50,85 ans en 1990 contre 49,35 ans en 1979 et de 52,60 ans pour l'année 1995.

La population rurale du Bénin en 1992 est de 3.510.050 habitants dont 1.803.736 femmes soit 51,4%. La population active du Bénin est de 1.114.053 dont 405.695 femmes, soit 36,4% de la population active totale. Au niveau des tranches d'âge, on remarque que cette proportion est faible dans la tranche d'âge de 55 ans et plus (27%); cette proportion est élevée dans la tranche d'âge de 20 à 24 ans, soit 43,8%.

Contexte économique national

Classé parmi les vingt-deux pays les moins avancés du monde, le Bénin dispose d'atouts non négligeables pour assurer un développement économique. En effet à côté des ressources humaines et des ressources minières telles que le pétrole, le calcaire, le marbre, l'or, le fer, le phosphate, existent des potentialités agricoles: quinze pour cent seulement des huit millions d'hectares de terres cultivables sont exploités. Plaque tournante entre les grands voisins tels que le Nigéria, le Ghana et la Côte d'Ivoire, le Bénin, par sa situation géographique, est un pays trait d'union entre le Mali, le Niger, le Burkina Faso et la mer.

L'économie béninoise, d'une manière générale, est caractérisée par un secteur primaire et un secteur tertiaire prépondérant.

En matière de production, les principaux constituants du secteur primaire sont: l'agriculture, l'élevage, la pêche et dans une moindre mesure la chasse. L'agriculture n'a pas encore bénéficié des vastes possibilités de la technologie moderne. Bien qu'elle représente une grande part du Produit national brut, l'agriculture est déterminée par une fonction de production limitée et des techniques peu

développées. Ce secteur occupe, selon le recensement général de la population de 1979 (RGPH1), les deux-tiers de la population active occupée.

Le développement du secteur tertiaire est une autre caractéristique de l'économie béninoise. L'une des principales composantes du secteur est le commerce. Une analyse des échanges permet de distinguer deux types de mouvements: l'un, interne, entre les différentes régions du pays, et l'autre transfrontalier, entre le Bénin et la métropole. Selon les données du RGPH2, ce secteur utilise vingt-et-un pour cent de la population active.

A côté de ces deux secteurs, existe un secteur secondaire encore balbutiant. Il est embryonnaire et s'occupe principalement des activités de transformation de matières premières en produits semi-ouvrés.

A peine sortie de sa torpeur coloniale en recherchant ses marques pour son décollage, l'économie béninoise a été "prise en otage", de 1972 à 1989, par un système politique rigide qui a porté un grave préjudice à son développement. Le Bénin est rentré depuis lors dans une récession économique dont les manifestations ont conduit les autorités béninoises à prendre des mesures de restructuration de l'économie à travers le Programme d'ajustement structurel.

Statut des acteurs de l'économie béninoise

Il est traditionnellement reconnu que l'homme est le garant de la stabilité et de la survie du ménage. Il intervient dans maints secteurs de l'économie nationale et semble être le seul à imprimer à cette économie son dynamisme.

Mais il apparaît que la femme représente un maillon important souvent marginalisé dans cette chaîne pour la sécurité alimentaire.

En dehors de son statut d'épouse et de mère, la femme béninoise intervient dans une large mesure dans la production de biens et de services.

Tant en milieu rural qu'en milieu urbain, la femme renforce la sécurité alimentaire et soutient la stabilité du ménage à travers les travaux agricoles, le commerce et les services.

Certes, 76% des hommes, selon les données du premier recensement, étaient actifs contre 37,2% des femmes. Ces proportions cachent une réalité économique non encore quantifiée. Connaître la part de la richesse produite respectivement par ces proportions aurait aidé, de manière objective, à se fixer sur le rôle producteur du béninois et de la béninoise actifs.

Mais l'observation de la réalité quotidienne nous conforte dans l'attribution à la femme d'un troisième statut: celui de femme productrice.

En effet, outre les activités qui lui confèrent ses statuts d'épouse et de mère, la femme mène beaucoup d'activités génératrices de revenus: travaux agricoles, transformation des produits agricoles, travaux artisanaux, petit commerce ...

Santé

En comparant le nombre d'habitants par unité de personnel aux normes prévues par l'OMS, on remarque que l'effectif de la population par médecin se dégrade d'année en année et particulièrement en 1990 et en 1991. De même l'effectif de la population par infirmière qui était nettement meilleur par rapport aux normes de l'OMS entre 1985 et 1989 commence à se détériorer à partir de 1990.

Avec les départs volontaires de la fonction publique, les départs à la retraite et le non recrutement dans la fonction publique, il est à craindre que les niveaux de ces indicateurs se dégradent davantage.

On note aussi une tendance à la dégradation du taux de mortalité périnatale et dans une moindre mesure, du taux de mortalité maternelle et du taux de mortalité néonatale précoce. C'est la qualité de la surveillance des grossesses et celle des accouchements qui sont ainsi mises en cause.

On note un faible taux de fréquentation des services de santé qui découlerait, selon les autorités nationales, des difficultés d'accès aux formations sanitaires auxquelles font face les populations rurales et urbaines qui ont par ailleurs un pouvoir d'achat faible.

Education

Certains indicateurs montrent que les filles sont toujours marginalisées dans le domaine de l'éducation. En 1989 par exemple, le taux brut de scolarisation pour les garçons est de 73,87% alors qu'il est de 42,31% pour les filles. En 1990, ce même taux pour les garçons est de 61,91% et de 35,84% pour les filles.

Une étude faite par un cadre du Ministère de l'éducation nationale a montré que le taux de déperdition des filles est plus élevé que celui des garçons tant au niveau national que régional.

Le faible taux de scolarisation et le taux élevé de déperdition observés chez les filles s'expliquent par des raisons socio-culturelles et des raisons purement économiques.

C'est pour pallier cette insuffisance que le gouvernement béninois a pris une mesure sociale en faveur de la scolarisation gratuite des filles en zone rurale.

Malgré les programmes intenses d'alphabétisation sur toute l'étendue du territoire, on remarque un faible taux de participation des femmes. Ceci est dû au manque de temps de la femme dont l'emploi du temps est inadapté.

Actifs occupés

Sexe	1979		1992	
	Effectif	%	Effectif	%
Masculin	700.774	63,5	1.169.652	57
Féminin	402.649	36,5	883.476	43
Total	1.103.423	100,0	2.053.128	100,0

Emploi

Il est quasiment impossible en l'état actuel du système d'information, de disposer de données sur l'offre et la demande globale de l'emploi, et il est donc difficile d'appréhender le taux de chômage.

Il existe cependant quelques indicateurs de l'emploi :

- Le taux d'activité est compris entre 33% et 35%. Il permet d'établir qu'au Bénin, chaque actif a à sa charge environ deux personnes.

En 1979, sur 1.103.423 actifs occupés, 36,5% sont des femmes. Par contre, en 1992 sur les 2.053.128 actifs occupés, 43% sont des femmes.

La population active est passée de 1.114.053 à 2.085.446 en 1992, soit un accroissement de 87,22%.

Cette augmentation est surtout due à la forte participation des femmes à la vie active et à l'amélioration des techniques de saisie des données lors du dernier recensement de la population. L'enquête du secteur informel urbain, réalisée en 1992 par l'Institut national de statistiques et d'analyse économique, fait ressortir une très forte proportion de femmes dans ce secteur. Un tableau nous montre les principaux domaines d'activité. Dans l'administration publique, sur les 34.330 agents recensés en 1992, les femmes, au nombre de 8.861, représentent 25,8%. Dans certains ministères leur nombre n'est pas du tout négligeable: au Ministère de l'enseignement, elles sont au nombre de 4.937 sur les 19.086 agents, soit 25,9%. Au Ministère de la santé, 1.368 femmes sur les 2.938 agents y travaillent, soit 46,6%. Au Ministère du travail, de l'emploi et des affaires sociales, elles sont au nombre de 296 sur 576 agents, soit 51,4%.

CONCLUSION

Comme on peut le constater à travers ces quelques données, les femmes interviennent dans tous les secteurs d'activité et jouent parfois un rôle déterminant. Il faut cependant noter que, sur le plan statistique, les difficultés suivantes existent :

- insuffisance de données
- la plupart des informations existantes ne sont pas toujours désagrégées par sexe
- insuffisance des moyens humains, matériels et financiers.

Ces difficultés pourraient trouver des solutions à travers un certain nombre d'actions, à savoir entre autres :

- la sensibilisation des autorités de nos pays sur la nécessité d'avoir des données statistiques désagrégées
- la mise à disposition des fonds nécessaires pour la réalisation rapide et efficiente de certaines tâches.

TABLEAU 1

REPARTITION DE LA POPULATION PAR SEXE ET PAR DEPARTEMENT EN 1992

DEPARTEMENTS	POPULATION MASCULINE	POPULATION FEMININE	POPULATION TOTALE	RAPPORT DE MASCULINITE %
ATACORA	321.493	326.837	648.330	98,4
ATLANTIQUE	517.329	542.981	1.060.310	95,3
BORGOU	410.734	405.544	816.278	101,3
MONO	311.185	335.769	646.954	92,7
OUEME	417.523	451.969	869.492	92,4
ZOU	387.310	426.675	813.985	90,8
ENSEMBLE DU BENIN	2.365.574	2.489.775	4.855.349	95,0

Source : Résultats provisoires RGPH 1992.

TABLEAU 2

SUPERFICIE, POPULATION, DENSITE ET TAUX D'ACCROISSEMENT MOYEN ANNUEL

Départements	Superficie (Km2)	Population en 1961 (milliers)	Densité en 1961	Population en 1979 (en milliers)	Densité en 1979	Taux d'accroissement naturel	Population en 1992	Densité en 1992	Taux d'accroissement naturel
ATACORA	31.200	303,7	9,8	479,6	15,4	2,39	648,3	20,8	2,35
ATLANTIQUE	3.222	311,8	96,2	686,2	213,3	4,53	1060,3	329,1	3,40
BORGOU	51.000	288,5	5,9	490,7	9,6	2,68	816,3	16,0	3,99
MONO	3.800	288,1	75,8	477,4	125,6	2,81	647,0	170,3	2,37
OUEME	4.700	465,9	98,3	626,9	133,4	1,69	869,5	185,0	2,55
ZOU	18.700	411,7	22,3	570,4	30,5	1,64	814,0	43,5	2,77
COTONOU		78,3	-	320,3	-	6,7	533,2	-	-
ENSEMBLE	112.622	2.064,1	18,5	3.331,2	29,6	2,58	4855,4	43,1	2,94

Source : INSAE : Résultats RGPH 1979
 Résultats provisoires RGPH 1992.

TABLEAU 3

ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE, TAUX D'ACCROISSEMENT NATUREL, TAUX DE MORTALITE INFANTILE,
TAUX BRUT DE MORTALITE, FECONDITE TOTALE

	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025
Taux brut de natalité	46,3	45,5	45,8	45,1	42,8	40,7	39,0	37,4	35,8	
Taux brut de mortalité	19,6	17,6	16,2	14,9	13,4	12,1	11,1	10,2	10,0	
Taux d'acoroissement naturel	2,67	2,79	2,96	3,03	2,94	2,86	2,79	2,72	2,58	
Fécondité totale	6,390	6,290	6,190	6,000	5,750	5,500	5,250	5,000	4,750	
Taux brut de reproduction	3,148	3,099	3,049	2,956	2,833	2,709	2,586	2,463	2,340	
Taux net de reproduction	2,129	2,159	2,187	2,179	2,141	2,099	2,052	1,997	1,308	
Taux de mortalité infantile masc.	152,4	144,2	136,2	128,4	120,8	113,3	106,0	98,9	95,5	
Taux de mort. infantile féminin	141,3	134,5	127,8	121,2	114,7	108,5	102,3	96,6	95,1	
Taux de mort. infant. sexes réunis	146,9	139,4	132,1	124,8	117,8	110,9	104,2	97,8	95,3	
Espérance vie naissance masculin	45,85	47,60	49,35	51,11	52,85	54,60	56,35	58,10	58,95	
Espérance vie naissance féminin	47,35	49,10	50,85	52,60	54,35	56,10	57,85	59,51	59,96	
Espérance " " sexes réunis	46,59	48,34	50,09	51,84	53,59	55,34	57,09	58,79	59,45	
Migrants nets masculins	2101	2399	2700	3000	3601	3000	2399	1800	1200	
Migrants nets féminins	1400	1600	1800	2000	2400	2000	1600	1200	300	
Taux net de migration	1,3	1,3	1,2	1,2	1,2	0,9	0,6	0,4	0,2	

Source: INSAE - "Perspectives d'évolution de la population béninoise" (1980-2025).

TABLEAU 4

REPARTITION DE LA POPULATION URBAINE DU BENIN PAR VILLE,
PAR SEXE ET PAR DEPARTEMENT

Départements	Villes	Masculine	Population (1992) Féminine	Totale
Atacora	Natitingou	28.393	29.142	57.535
	Djougou	66.589	65.603	132.192
Atlantique	Cotonou	261.457	271.755	533.212
	Ouidah	30.836	33.232	64.068
Borgou	Parakou	54.152	52.556	106.708
	Kandi	36.715	37.454	74.169
Mono	Lokossa	26.495	26.414	52.909
Ouémé	Porto-Novo	85.708	91.952	177.660
Zou	Abomey	30.758	34.967	65.725
	Bohicon	38.157	42.964	81.121
Ensemble		659.260	686.039	1.345.299

Source : INSAE (RPGH 1992).

TABLEAU 5

REPARTITION DE LA POPULATION RURALE DU BENIN PAR SEXE ET PAR DEPARTEMENT

Population Rurale			
Départements	Masculine	Féminine	Totale
Atacora	226.511	232.092	458.603
Atlantique	225.036	237.994	463.030
Borgou	319.867	315.534	635.401
Mono	284.690	309.355	594.045
Ouémé	331.815	360.017	691.832
Zou	318.395	348.744	667.139
Ensemble du Bénin	1.706.314	1.803.736	3.510.050

Source : INSAE (RGPH 1992).

TABLEAU 6

POPULATION ACTIVE OCCUPE TOTALE PAR GROUPE D'AGE (EN MILLIERS DE PERSONNES)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
10 - 14	115,1	118,4	121,9	125,5	129,1	132,9	136,8	140,8	145,0	149,2	153,6
15 - 19	107,6	110,8	114,0	117,3	120,8	124,3	128,0	131,7	135,6	139,5	143,6
20 - 24	141,8	145,9	150,2	154,6	159,2	163,8	168,6	173,6	178,6	183,9	189,3
25 - 29	160,0	164,7	169,5	174,5	179,6	184,9	190,3	195,9	201,6	207,5	213,6
30 - 34	127,1	130,8	134,7	138,6	142,7	146,8	151,1	155,6	160,1	164,8	169,7
35 - 39	112,7	116,0	119,4	122,9	126,5	130,2	134,0	138,0	142,0	146,2	150,4
40 - 44	86,8	89,3	91,9	94,6	97,4	100,2	103,2	106,2	109,3	112,5	115,8
45 - 49	74,7	76,9	79,1	81,5	83,9	86,3	88,8	91,4	94,1	96,9	99,7
50 - 54	64,4	66,3	68,2	70,2	72,3	74,4	76,6	78,8	81,1	83,5	86,0
55 - 59	41,1	42,3	43,5	44,8	46,1	47,5	48,9	50,3	51,8	53,3	54,9
60 et plus	139,2	143,3	147,5	151,8	156,2	160,8	165,5	170,4	175,4	180,5	185,8
TOTAL	1170,4	1204,7	1240,0	1276,4	1313,8	1352,3	1391,9	1432,7	1474,6	1517,8	1562,3
Taux d'activité %	34,2	34,3	34,5	34,6	34,7	34,8	34,9	35,0	35,1	35,2	35,4

Source : INSAE

TABLEAU 7

POPULATION ACTIVE OCCUPEE FEMININE PAR GROUPE, D'AGE (EN MILLIERS DE PERSONNES)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
10 - 14	44,2	45,5	46,9	48,2	49,7	51,1	52,6	54,1	55,7	57,4	59,0
15 - 19	46,9	48,2	49,7	51,1	52,6	54,2	55,7	57,4	59,1	60,8	62,6
20 - 24	67,7	69,6	71,7	73,8	75,9	80,5	82,8	90,8	82,4	87,1	90,3
25 - 29	66,7	68,6	70,6	72,7	74,8	77,0	79,3	81,6	84,0	86,5	89,0
30 - 34	49,4	50,3	52,3	53,8	55,4	57,0	58,7	60,4	62,2	64,0	65,9
35 - 39	43,3	44,5	45,9	47,2	48,6	50,0	51,5	53,0	54,5	56,1	57,8
40 - 44	33,2	34,2	35,2	36,2	37,3	38,4	39,5	40,7	41,9	43,1	44,3
45 - 49	25,7	26,5	27,2	28,0	28,9	29,7	30,6	31,5	32,4	33,3	34,3
50 - 54	23,4	24,1	24,8	25,6	26,3	27,1	27,9	28,7	29,5	30,4	31,3
55 - 59	12,6	13,0	13,3	13,7	14,1	14,5	15,0	15,4	15,9	16,3	16,8
60 et plus	41,4	42,6	43,9	45,2	46,5	47,9	49,3	50,7	52,2	53,7	55,3
TOTAL	454,5	467,8	481,5	495,6	510,1	525,1	540,4	556,3	572,6	589,4	606,6

Source: INSAE

TABLEAU 8

POPULATION ACTIVE OCCUPEE DANS L'AGRICULTURE, CHASSE ET ELEVAGE SELON L'AGE ET LE SEXE AU BENIN

(ANNEE 1979)

Groupe d'âge Sexe	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65-69	70-74	75 et +	Non- déclaré	Ensemble
M	54356	47822	47963	60477	50770	49152	37596	37323	31938	24070	25805	18314	16505	27575	420	530086
F	17071	15741	20063	20500	14427	13040	9680	8890	6829	4341	4820	2823	2156	3042	223	143646
T	71427	63563	68026	80977	65197	62192	47276	46213	38767	28411	30625	21137	18661	30617	643	673732

Source : INSAE (RGPH 1979).

TABLEAU 9

EFFECTIF DE LA FONCTION PUBLIQUE PAR SEXE

Années	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Sexe													
Masculin	15444	17338	19242	22414	25197	30473	30473	32462	32172	30794	29803	28967	28415
Féminin	4286	5016	5718	6887	7874	8784	9795	10497	10433	10220	10005	9794	9622
Total	19730	22354	24960	29301	33071	36722	40268	42959	42605	41014	39808	38761	38037
Indice de Progression base 100 = 1980	100	113,3	126,5	148,5	167,6	186,1	204,1	217,7	215,9	207,9	201,8	196,5	192,8

Source : Ministère de la fonction publique et de la réforme administrative.

TABLEAU 10

RATIOS, ELEVES/SALLE DE CLASSE, ELEVES/MAITRE, ELEVES/CLASSE
DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Années Ratios	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Elèves/ Salle de classe	38,90	35,81	38,71	38,05	38,38	-
Elèves/ Maître	33,48	33,02	33,32	33,43	34,91	30,55
Elèves/ Classe	37	36	36	35,0	36,16	31,69

Source: Statistiques scolaires 1989.

TABLEAU 10 (a)

TAUX DE PROMOTION, TAUX DE REDOUBLEMENT ET TAUX D'ABANDON
DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Ensemble du Bénin

		1984	1985	1986	1987	1988
Taux de Promotion	T	61,88	59,00	59,52	56,05	58,29
	G	-	-	-	-	-
	F	-	-	-	-	-
Taux de Redou- blement	T	26,82	26,84	27,20	26,64	26,91
	G	26,07	26,24	26,83	26,38	26,50
	F	28,34	28,08	27,17	27,17	27,72
Taux d'Abandon	T	11,30	14,16	13,28	17,31	14,80
	G	-	-	-	-	-
	F	-	-	-	-	-

Source: Statistiques scolaires 1989.

NB : 1989 : Année scolaire blanche

1990 : Données de 1991 non encore traitées

T = Total; G = garçons; F = Filles.

TABLEAU 11

POPULATION SCOLARISABLE, TRANCHE DE 6 A 11 ANS PROJECTION (1979-1990)

ANNEES		1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
DEPARTEMENTS, SEXE													
ATACORA	M	46729	47944	49190	50469	51781	53127	54509	55926	57380	58872	60403	61982
	F	40029	31070	42138	43234	44358	45511	46694	47908	49154	50432	51743	42799
	T	86758	89014	91328	93703	96139	98638	101203	103834	106534	109304	112146	114781
ATLANTIQUE	M	63834	66771	69842	73054	76415	79930	83607	87453	91476	95684	100085	103687
	F	61571	64403	67366	70465	73706	77096	80643	84352	88233	92291	96537	99620
	T	125405	131174	137208	143519	150121	157026	164250	171805	179709	187975	196622	203307
BORGOU	M	48093	49584	51121	52706	54340	56024	57761	59551	61398	63301	65263	68367
	F	43317	44660	46044	47472	46943	50460	52025	53638	55300	57015	58782	60627
	T	91410	94244	97165	100178	103283	106484	109786	113189	116698	120316	124045	128994
MONO	M	53151	54692	56278	57910	59590	61318	63096	64926	66809	68746	70740	72505
	F	43605	44869	46171	47510	48887	50305	51764	53265	54810	56399	58035	59322
	T	96756	99561	102449	105420	108477	111623	114860	118191	121619	125145	128775	131827
OUEME	M	57804	58787	59786	60802	61836	62887	63956	65043	66149	67274	68417	70222
	F	51353	52226	53114	54017	54935	55869	56819	57785	58785	59766	60782	62272
	T	109157	111013	112900	114819	116771	118756	120775	122828	124916	127040	129199	132494
ZOU	M	55773	56833	57912	59013	60134	61277	62441	63627	64836	66068	67323	69214
	F	49498	50438	51397	52373	53368	54382	55416	56469	57541	58635	59749	61378
	T	105271	107271	109309	111386	113502	115659	117857	120096	122377	124703	127072	130592
BENIN	M	325384	334611	344129	353954	364096	374563	385370	396526	408008	419945	432231	446209
	F	289373	297666	306230	315071	324197	333623	343361	353417	363805	374538	385628	395695
	T	614757	632277	650359	669025	688293	708186	728731	749943	771853	794483	817859	841904

Source: Statistiques Scolaires 1989.

M = Masculine; F = Féminine; T = Totale.

TABLEAU 12

TAUX BRUTS DE SCOLARISATION (TB) ET TAUX NETS DE SCOLARISATION (TN) DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ANNEES		1985		1986		1987		1988		1989		1990	
TAUX		TB	TN	TB	TN	TB	TN	TB	TN	TB	TN	TB	TN
ATACORA	G	-	-	-	-	-	-	-	-	58,12	49,47	47,40	39,00
	F	21,71	-	21,74	-	21,83	18,58	27,02	22,74	26,48	22,92	21,42	18,20
	T	38,42	-	38,02	-	38,57	32,44	45,49	37,81	43,52	37,22	35,45	29,43
ATLANTIQUE	G	-	-	-	-	-	-	-	-	84,59	65,39	73,18	53,48
	F	62,93	-	61,66	-	62,13	48,37	60,22	45,96	59,72	46,24	52,13	38,38
	T	78,09	-	75,25	-	75,74	58,68	72,70	55,41	72,38	55,99	62,86	46,08
BORGOU	G	-	-	-	-	-	-	-	-	48,56	38,59	41,74	32,51
	F	26,75	-	26,35	-	27,18	21,26	27,18	21,18	26,95	21,72	24,15	19,34
	T	38,00	-	37,80	-	38,63	50,17	38,63	30,27	38,32	30,59	33,47	26,32
MONO	G	-	-	-	-	-	-	-	-	62,48	51,80	51,10	41,25
	F	30,78	-	28,64	-	28,43	23,40	28,43	21,39	26,51	21,91	21,21	17,41
	T	53,35	-	49,36	-	49,06	39,94	49,06	37,25	46,27	38,33	37,65	30,61

Source: Statistiques scolaires 1988, 1989, 1990.

G = Garçons ; F = Filles ; T = Totale.

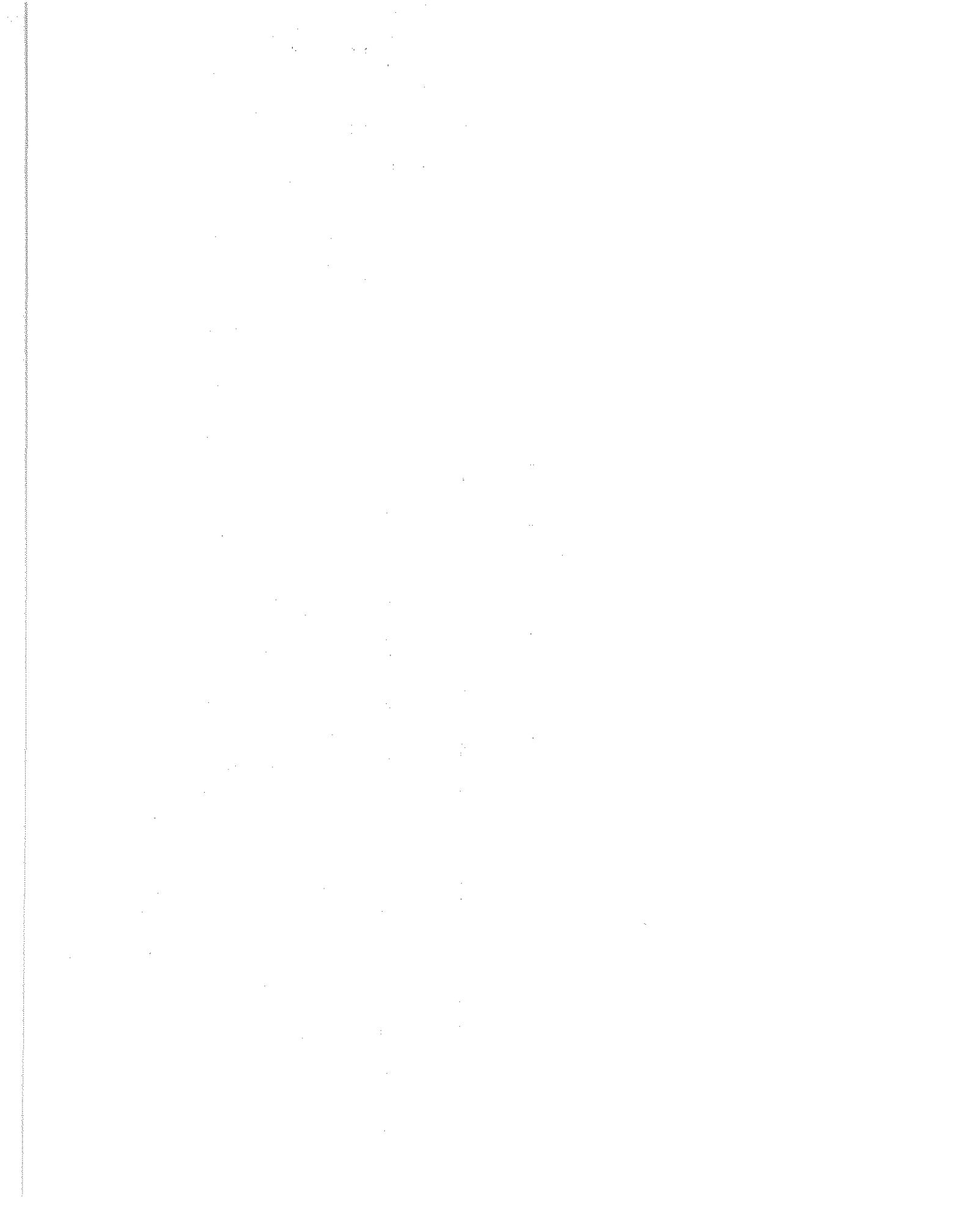
TABLEAU 12 (SUITE)

TAUX BRUTS DE SCOLARISATION (TB) ET TAUX NETS DE SCOLARISATION (TN) DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ANNEES		1985		1986		1987		1988		1989		1990	
TAUX		TB	TN	TB	TN	TB	TN	TB	TN	TB	TN	TB	TN
OUEME	G	-	-	-	-	-	-	-	-	99,98	79,80	83,85	63,60
	F	50,08	-	51,20	-	53,36	42,37	53,59	42,35	54,66	43,76	45,95	35,06
	T	73,49	-	74,45	-	77,22	61,05	77,12	60,70	78,66	62,84	66,03	50,19
ZOU	G	-	-	-	-	-	-	-	-	82,06	65,05	67,50	51,91
	F	51,61	-	48,62	-	48,36	38,69	46,56	36,53	45,75	37,19	37,08	29,66
	T	72,38	-	48,94	-	68,37	53,64	66,14	51,35	64,99	51,95	53,20	41,45
BENIN	G	-	-	-	-	-	-	-	-	73,87	59,12	61,95	47,59
	F	43,04	-	42,12	-	42,70	33,96	42,34	33,31	42,31	33,92	35,84	27,81
	T	60,96	-	59,22	-	59,87	47,38	59,19	46,53	58,99	47,24	49,68	38,29

Source: Statistiques scolaires 1988, 1989, 1990

G = Garçons ; F = Filles ; T = Totale



COMMUNICATION DE LA DELEGATION DU BURKINA FASO⁴

AVANT PROPOS

Les données de ce rapport proviennent des séminaires Ateliers des statistiques scolaires, des statistiques sanitaires et des enquêtes nationales sur les activités économiques ou rémunérées des femmes au Burkina Faso.

Il faut également noter que la partie sur les indicateurs statistiques a été tirée du Plan d'action pour le renforcement du rôle de la femme dans la processus de développement. (Plan d'action 1991-1992).

I. DONNEES DE BASE

A la lecture de ces documents, il ressort qu'au Burkina Faso les femmes représentent 51,9% de la population résidente totale. En milieu rural les femmes constituent l'essentiel de la population active (52,30%) et consacrent les 3/4 de leur temps aux activités agricoles. Elles produisent et s'occupent de la commercialisation des produits agricoles. (Sources: ONPE)

Ces statistiques issues du 2ème recensement général de la population de 1985 témoignent de l'importance que constitue la composante féminine dans le processus de développement de notre pays.

Face à cette situation et eu égard à leur importance numérique (51,9%) dans la population, le gouvernement a engagé des actions en vue de favoriser leur autonomie (création de la Direction de la promotion de la famille).

II. DIAGNOSTIC DE LA SITUATION DE LA FEMME AU BURKINA FASO

1. Situation sanitaire de la femme

Comme dans la plupart des pays en développement, la situation sanitaire du Burkina Faso est préoccupante. Elle se caractérise par:

- des taux de mortalité et morbidité élevés comme on le constate dans le recensement de 1985:

taux de mortalité générale	17,5%
hommes	17,9%
femmes	17,1%
milieu rural	18,8%
milieu urbain	11,4%
mortalité maternelle	610 en 1988 (Ministère de la santé)
mortalité infantile	134
mortalité juvénile	93

- la persistance des endémo-épidémies :

paludisme -	541.548 cas
maladies diarrhéiques -	219.636 cas
affections des voies respiratoires -	285.627 cas

⁴ Rapport national du Burkina Faso présenté par: Mme Nassara Edith Ouattara, Conseiller des affaires sociales, Ministère délégué chargé de l'action sociale et de la famille et M. Vincent De Paul Some Donsag, Statisticien, Ministère de la santé.

- la persistance de la malnutrition protéino-calorique (15,29%) et de nombreuses maladies carencielles.

Les conditions d'hygiène et d'assainissement sont insuffisantes.

L'état de santé des femmes est particulièrement moins bon, pour plusieurs raisons:

- le surmenage physique dû aux multiples activités et malnutrition fragilise la femme déjà éprouvée par les grossesses nombreuses, rapprochées et à risque.
- le taux de mortalité maternelle est très élevé: 610 pour 100.000 naissances vivantes en 1988.
- une faible espérance de vie à la naissance: 48,5 ans en moyenne, homme: 48,2 ans, femme: 48,9 ans.
- un taux d'avortement élevé: 104,7 pour 100.000 grossesses attendues en 1991. Cet état de santé est aggravé par une multiplicité des tâches qui réduisent par ailleurs la disponibilité des femmes pour toute action de formation et d'éducation.

Pour résoudre en partie les problèmes liés à l'état de santé de la femme, l'accent a été mis sur les infrastructures sanitaires pouvant contribuer à la résolution des problèmes particuliers des femmes; notamment l'augmentation du personnel à tous les niveaux (médecins et pharmaciens: 360, dont 74 femmes, personnel paramédical: 3.978, dont 1.783 femmes); également le relèvement de la couverture en consultations prénatales des femmes enceintes (20% en 1985). L'évolution de la couverture en consultations prénatales et obstétricale aujourd'hui se présente comme suit:

Couverture en consultations prénatales

<u>Années</u>	<u>Consultations %</u>
1985	20,0%
1989	38,4%
1990	39,4%
1991	38,4%

Couverture obstétricale

<u>Années</u>	<u>Couverture %</u>
1985	20,7%
1986	33,0%
1987	31,8%
1989	33,0%
1990	24,3%
1991	24,8%

La fluctuation de la couverture obstétricale est due:

- au non-fonctionnement actuel des postes de santé primaires.
- aux difficultés de collecte et d'acheminement des données à partir des échelons périphériques (provinces) jusqu'au niveau central.

2. Situation de la femme et de la jeune fille dans le domaine de l'éducation et l'enseignement scolaire au Burkina Faso

Dans le domaine de l'enseignement scolaire l'effectif des filles est de 26.820 sur un total de 85 839 élèves en 1989-1990, soit un taux de 31,24%.

L'enseignement technique fait un peu exception. En effet, sur 6.456 élèves que comptent les établissements techniques, 3.082 sont des filles, soit 47,74%.

Cette faible représentation des effectifs des filles dans les niveaux primaire et secondaire a pour corollaire leur faible représentativité au niveau supérieur.

En effet 23,15% des effectifs des étudiants inscrits en 1989-90 étaient des filles.

En 1991-1992 les taux de scolarisation se présentaient de la façon suivante:

taux brut de scolarisation :	30,69%
taux de scolarisation :	24,60%
taux de scolarisation des garçons :	36,78%
taux de scolarisation des filles :	24,31%
taux d'alphabétisation global :	16,17%
taux d'analphabétisation :	83,83% (MEBAM)

3. Situation socio-économique de la femme

La situation socio-économique de la femme varie selon son appartenance ethnique et le milieu de résidence.

La femme dans le secteur moderne

Le secteur public : selon les données disponibles, les femmes sont représentées dans les effectifs salariés du secteur public où elles constituent seulement 21,6% des fonctionnaires publics de l'Etat, (ONPE):

- l'analyse de ces données par catégorie professionnelle révèle que les femmes sont fortement regroupées au sein de la catégorie des cadres moyens et des agents d'exécution: secrétaires, institutrices, infirmières ... et très peu représentées dans la catégorie des cadres supérieurs comme l'illustre le tableau 1.

Cette situation s'explique en majeure partie par le faible niveau de scolarisation des filles, encore lié à des pesanteurs socio-culturelles.

Tableau 1

Répartition des effectifs par catégorie et par sexe
dans la fonction publique au 31 juillet 1988

Catégorie/sexe	Hommes	Femmes	Ensemble	% Femmes
Cadres supérieurs	3.302	688	3.990	17,24
Cadres moyens agents	5.384	1.874	7.258	25,81
Agents d'exécution	13.717	3.741	17.459	21,42
Agents temporaires	959	135	1.094	12,34
Autres agents	53	67	120	55,83
Ensemble	23.388	6.443	29.831	21,59

Source: INSD

Secteur privé : L'enquête effectuée par l'Office national de la promotion de l'emploi (ONPE) en 1980 a révélé que sur 16.649 employés de ce secteur, 810 seulement, soit 4,9%, étaient des femmes.

Leur représentation était plus forte au niveau des emplois à caractère essentiellement administratif et commercial.

services fournis à la collectivité	19,04%
banques d'affaires immobilières	10,64%
commerce	7,81%
industries chimiques	6,05%

A l'inverse, leur représentation était faible dans les branches comme le bâtiment, les travaux publics et les industries manufacturières qui font appel à des formations techniques ou scientifiques. Au total, dans le secteur moderne burkinabé, l'accès des femmes reste encore très limité du fait de l'existence de préjugés défavorisant la scolarisation et l'exercice de certains métiers pour les femmes.

Secteur non structuré rural : Les principales activités des femmes concernent la transformation, l'artisanat et le petit commerce.

La transformation des produits bruts en produits semi-finis incombe à la femme.

Il s'agit exclusivement de la transformation du coton en fil, des noix de karité en beurre, du mil, des grains, de néré en soumbala, etc...

L'artisanat concerne la poterie, la vannerie, le tissage et la broderie.

Secteur non structuré urbain : En milieu urbain la population féminine est très active du fait de l'allègement de leurs tâches, et aussi parce que la clientèle y est plus nombreuse.

Les activités sont les mêmes que dans le secteur rural. Une autre enquête réalisée en 1984 par l'Office national de la promotion de l'emploi dans la ville de Ouagadougou donne les résultats suivants:

Activités de production

Dolotières	1.579
Teinturières	183
Tapissières	245
Potières	54
Tailleurs-couturières	209
Vannières	220

Service

Hôtellerie-restauration	1.155
Commerce	22.479

Source: INSD.

D'une manière générale l'analyse détaillée du secteur non structuré met en évidence que les femmes dépensent essentiellement leurs énergies à la production des aliments. Elles constituent aussi le principal groupe des producteurs vivriers: 70 à 92% d'entre elles, vivent et travaillent dans les campagnes.

III. LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PROMOTION DE LA FEMME AU BURKINA FASO

Depuis les années 1983, les autorités politiques du pays font de l'amélioration de la position de la femme un problème fondamental, convaincues qu'aucun développement durable ne peut être atteint sans la mobilisation et la participation des femmes.

Ainsi plusieurs actions ont été menées et plusieurs mesures prises pour assurer la promotion des femmes. Parmi celles-ci on peut citer :

1. Réorganisation agraire et foncière

L'ordonnance 84-050/CNR/PRES portant Réorganisation agraire et foncière du Burkina Faso stipule "l'égalité des sexes et des nationaux en matière d'attribution de terrains urbains ou ruraux du domaine foncier national".

Cette disposition constitue un bouleversement total en matière de législation foncière dans la mesure où des droits fonciers coutumiers interdisent à la femme l'accès à la terre.

2. L'élaboration du code des personnes et de la famille

Ce code adopté en 1992 par l'Assemblée des députés du peuple réaffirme le principe d'égalité des sexes.

3. Planification familiale

On constate l'élaboration d'une politique de planification familiale, en vigueur depuis octobre 1986, comme composante du bien-être familial.

4. Opération "Alpha-Commando"

L'opération "Alpha-Commando" en 1987 a permis d'alphabétiser 4.000 femmes.

5. Opération "Bantaaré"

L'opération "Bantaaré" a concerné 13.000 femmes qui ont reçu des notions d'alphabétisation.

6. Domaine économique

La mise en place d'un fonds de financement et de garantie pour les activités des femmes. Ces mesures de portée générale ont été appuyées par d'autres actions plus ponctuelles :

- politique d'allègement des travaux féminins avec la réalisation de forages et de nombreux points d'eau au titre de l'hydraulique villageoise ;
- opération Mille moulins en faveur des femmes comprenant assistance sociale, aide alimentaire, et animation;
- responsabilisation des femmes par la création de groupes (Association, Groupement).

Enfin, il faut souligner que le 11ème Plan quinquennal de développement consacre le développement économique et social de la femme dans le processus de développement national.

IV. CONCLUSION

La femme est procréatrice et productrice, elle se trouve dans toutes les sphères d'activité sociale et économique. A tout moment elle est la plus sollicitée pour répondre aux exigences sociales sans être pour autant libérée de ses autres tâches domestiques ou professionnelles.

PROJET DE CREATION D'UNE BANQUE DE DONNEES SUR LES FEMMES EN COTE D'IVOIRE⁵

Introduction

La femme en Côte d'Ivoire, jusqu'à une époque récente, ne faisait pas l'objet d'attention particulière des autorités gouvernementales. Néanmoins dès l'Indépendance (1960), les dispositions législatives consacraient aux citoyens ivoiriens un statut égalitaire. Aussi, les lois civiles de 1964 supprimaient-elles certaines règles coutumières (la dévolution successorale, la dot, la polygamie et la répudiation) et le mariage imposé pour proposer un type de famille ivoirienne au sein de laquelle la femme a une nouvelle place, moins marginale.

A la faveur de la Décennie de la femme (1975-1985) initiée par les Nations Unies pour faire prendre conscience du rôle des femmes à l'opinion internationale, les décideurs politiques en Côte d'Ivoire prennent conscience de la situation de la femme. Cette prise de conscience va prendre forme par la mise sur pied en 1976 d'un Ministère de la condition féminine.

Les prérogatives de cet appareil gouvernemental étaient de promouvoir la femme ivoirienne afin de l'intégrer totalement au processus de développement économique, social et culturel du pays. Pour y parvenir, il s'est fixé trois objectifs prioritaires :

- Améliorer le statut juridique de la femme ;
- Eduquer la femme ;
- Répondre aux besoins d'emploi de la femme.

Avec l'évolution de la condition de la femme ivoirienne, cet instrument gouvernemental, qui jouait un rôle consultatif et de conscientisation dans le but d'une prise en compte de la femme dans les actions du gouvernement, change de dénomination dix ans plus tard pour devenir le Ministère de la promotion de la femme, et devient ainsi un appareil technique du gouvernement.

A ce titre, il a l'initiative :

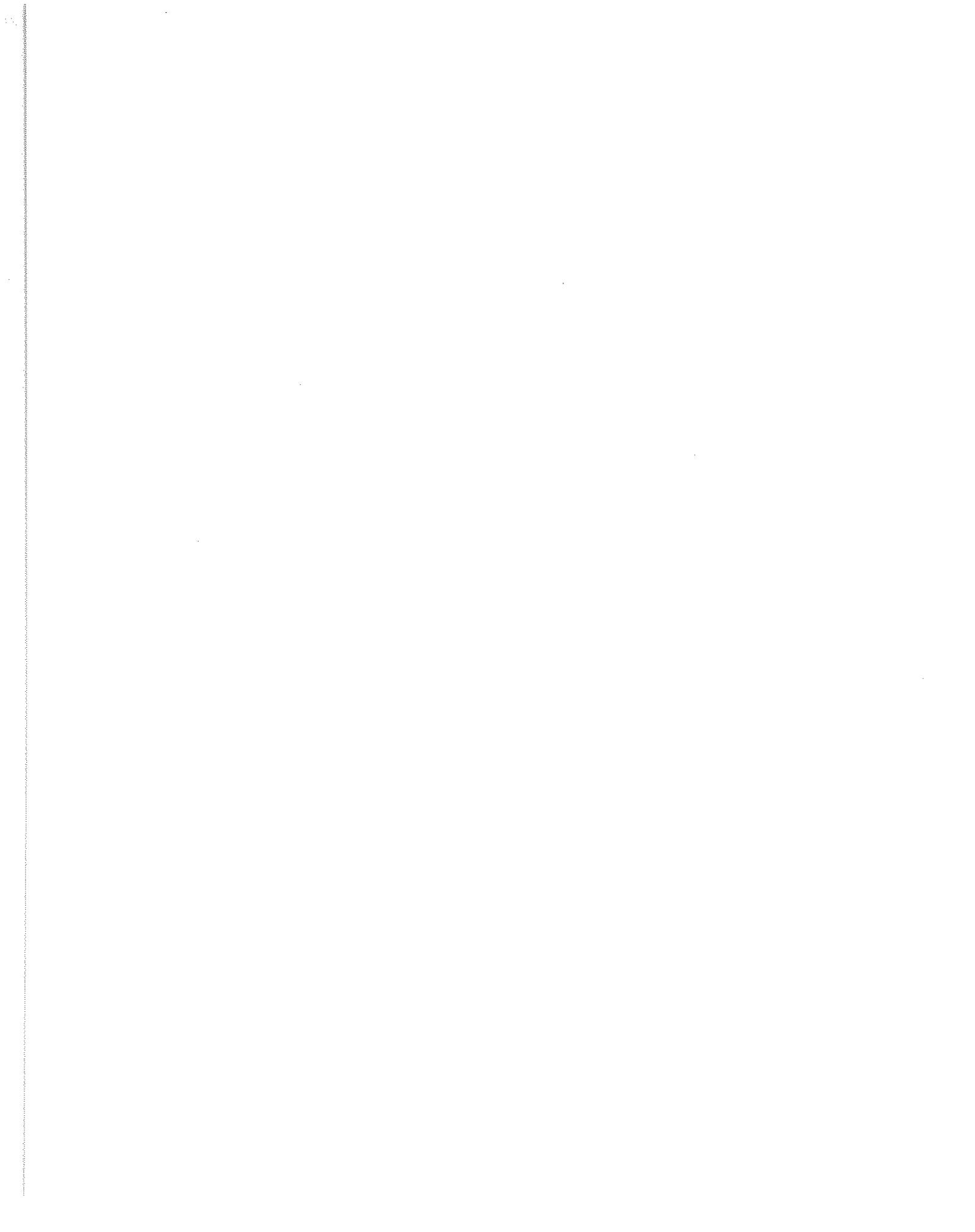
- D'élaborer et de mettre en oeuvre, en collaboration avec les ministères techniques concernés, des programmes d'éducation et de formation des femmes en milieu urbain et rural;
- De proposer des mesures de protection sociale en faveur des femmes.

Problématique

Les femmes centres d'intérêt de cette politique semblent être jusque-là en marge du processus du développement. Aussi leur rôle et leur contribution sont mal connus, et leurs besoins ne sont pas toujours pris en compte dans la préparation de projets de développement, situation qui résulte du manque de données les concernant. En effet, la carence d'informations aussi bien qualitatives que quantitatives sur les divers domaines d'intervention des femmes crée un handicap majeur dans la mise en oeuvre et la réalisation des programmes, ainsi que dans la recherche d'actions pouvant accroître leur niveau de participation dans le processus de développement économique et social de la Côte d'Ivoire.

Certes, certaines des données nécessaires à la réalisation des objectifs pré-cités existent, mais elles ne font pas l'objet, en général, de collecte, de traitement, d'analyse et de stockage.

⁵ Rapport national de la Côte d'Ivoire présenté par : Mme Kouly Rachel Gogoua, Chargée de mission, responsable du projet "OBSERVATOIRE de la condition de la femme", Ministère de la promotion de la femme et Mme Matenin Coulibaly, Adjoint technique de la statistique, Chargée d'études, Institut national de la statistique.



Cette situation constitue l'une des préoccupations majeures du Ministère de la promotion de la femme qui désire y remédier en créant une banque de données sur les femmes ivoiriennes concernant tous les domaines de la vie de celles-ci.

Justification

La banque de données représente pour le Ministère de la promotion de la femme, un instrument indispensable à la définition, à l'élaboration et à la réalisation des objectifs stratégiques. La connaissance et la compréhension des caractéristiques spécifiques des femmes constituent des facteurs déterminants pour disposer de conseils techniques correspondant aux besoins de ces dernières et appropriés à leur situation. Elle contribuera à l'amélioration des conditions d'exécution et des études de faisabilité et de rentabilité des projets de développement en leur faveur, ainsi qu'à leur intégration effective au processus de développement économique et social du pays.

Objectifs

La création d'une banque de données se situe dans l'optique

- d'une meilleure connaissance de la situation socio-économique, culturelle et politique de la femme ivoirienne afin de faciliter la programmation des projets de développement ;
- d'avoir une bonne connaissance de la contribution réelle de la femme ivoirienne dans le processus de développement économique et social de notre pays ;
- de servir de base à la mise en oeuvre et à l'évaluation des actions de développement.

Méthodologie

La création de la banque de données sur les femmes se déroulera selon deux approches : l'approche quantitative et qualitative.

L'approche quantitative consistera à l'identification et à la collecte des données existantes dans différents services ou ministères possédant des informations spécifiques sur certains domaines touchant aux femmes. Les informations recueillies feront l'objet de vérification et d'adaptation aux préoccupations du Ministère de la promotion de la femme. Les données manquantes ou inexistantes feront l'objet d'enquêtes sur le thème concerné.

Quant à l'approche qualitative, elle consistera au traitement et à l'analyse des données statistiques recueillies, ainsi qu'à l'identification et à la collecte des informations dont l'analyse a déjà été effectuée par des spécialistes sur certains domaines relatifs aux femmes.

LES THEMES DE BASE

- 1° - Généralités sur le pays
 - Historique du développement
 - Tendances politiques actuelles
 - Tendances actuelles de l'économie
 - Situation démographique
- 2° - Femmes et emploi
 - Secteur moderne
 - Fonction publique
 - Hauts fonctionnaires

- Fonctionnaires moyens
- Fonctionnaires subalternes
- Secteur privé
- Postes de direction
- Cadres agents de maîtrise
- Ouvrières
- Subalternes
- Accès à l'emploi
- Conditions de travail
- Taux d'activité

3° - Femmes et agriculture

- Cultures de rente
- Cultures vivrières
- Pêche et pisciculture
- Elevage
- Rôle et Statut
- Problèmes agraires (Accès aux terres, intrants,...)
- Niveau de production
- Contrôle de revenu
- Projets agricoles existants et leur impact sur les femmes
- Taux d'activité.

4° - Femmes et industrie

- Rôle et statut
- Mode d'accès à l'emploi
- Place dans l'emploi
- Conditions de travail
- Possibilités d'emploi
- Niveau de revenus
- Femmes propriétaires d'industries

5° - Femmes et commerce

- Rôle et statut
- Organisation
- Accès au financement
- Niveau de revenus
- Produits concernés

6° - Femmes et secteur informel

- Rôle et statut
- Organisation
- Accès au financement
- Niveau de revenus
- Taux d'activité

7° - Femmes et technologie

- Rôle et statut des femmes dans la technologie
- Technologie utilisée par les femmes
- Types d'activités concernées par la technologie
- Accès à de nouvelles technologies
- Adoption de nouvelles techniques
- Problèmes et contraintes

8° - Femmes et recherche

- Rôle et statut des femmes dans la recherche
- Domaines de recherche
- Types de recherche
- Place de la femme dans la recherche
- Prise en compte des préoccupations de la femme dans la recherche
- Recherches initiées en faveur des femmes

- * Objet
- * Résultat
- * Apports

- Femmes chercheurs

- * Age
- * Rôle
- * Position
- * Niveau d'instruction
- * Formation
- * Mode d'accès à l'emploi
- * Conditions de travail

- Recherches initiées par les femmes chercheurs

- * Objet
- * Résultats
- * Apports

9° - Femmes et fiscalité

- Rôle et statut de la femme dans la fiscalité
- Conditions d'imposition des salaires
- Conditions d'imposition des revenus
- Conditions d'imposition par sexe et statut matrimonial

10° - Femmes et crédit

- Rôle et statut de la femme
- Accès au crédit
- Organisation des institutions financières
- Institutions de financement
- Octroi de crédit

11° - Femmes et gestion

- Rôle et statut des femmes dans la gestion
- Femmes et gestion des activités
- Causes
- Mode de gestion des activités féminines
- Types d'activités concernées par la gestion

12° - Femmes et santé

- Rôle et Statut
 - Profil de santé des femmes
 - * Domaine nutritionnel
 - * Mortalité maternelle
 - * Problèmes de santé spécifiques
 - * Conditions de maternité
 - * Mode d'allaitement
 - * Utilisation de la contraception
 - * Avortement illégal
 - Accès aux services de santé
 - * Service des soins maternels et infantiles
 - * Service de planning familial
 - * Service de médecine générale
 - * Service de pédiatrie
 - * Service de gynécologie
 - * Service des maladies infectueuses
 - * Service de chirurgie
 - * Service de cardiologie
 - * Service d'ORL
 - * Service d'odonto-stomatologie
 - * Service d'ophtalmologie
 - * Service de psychiatrie
 - * Service de maladies pulmonaires
 - Femmes professionnelles dans le domaine de la santé
 - La médecine traditionnelle
- 13° - Femmes et education
- Rôle et statut
 - Différence d'accès aux différents cycles
 - * Au préscolaire
 - * Au primaire
 - * Au secondaire
 - * Au supérieur
 - Taux d'analphabétisation
 - Accès à l'enseignement supérieur et tendances par filières

- Accès à la formation technique professionnelle
- Education informelle
- Taux de scolarisation

14° - Femmes et Alimentation

- Rôle et statut
- Production alimentaire
- Agents de production des aliments
- Consommation des aliments
- Contribution des femmes à l'alimentation

15° - Femmes et démographie

- Rôle et statut
- Structure de la population féminine
- Fécondité
- Nuptialité
- Migration

16° - Femmes et environnement

- Rôle et statut de la femme en rapport avec l'environnement
- Rôle dans l'assainissement du milieu
- Rôle dans la gestion de l'environnement (eau, forêt,...)
- Rôle dans l'utilisation de l'énergie
- Contribution à la sauvegarde de l'environnement

17° - Femmes et Droit

- Rôle et statut
- Droit du travail
- Droit de la famille et des personnes
- Législation sur la contraception
- Législation sur l'avortement
- Accès à l'assistance juridique
- Femmes dans la profession juridique

18° - Femmes, politique et organisation

- Rôle et Statut
- Situation politique des femmes dans la structure nationale
 - * Leurs droits politiques
 - * Leur représentation dans la structure politique
 - * Leur rôle dans la politique informelle
- Rôle au sein des syndicats
- Organisations féminines existantes
- Problèmes et contraintes

19° - Femmes et société traditionnelle

- Rôle et statut
- Rôle dans la structure sociale (famille, mariage,...)
- Rôle de la religion dans la détermination de la situation sociale des femmes
- Facteurs de changement de la position socio-culturelle des femmes
- Groupements informels de femmes
- Inégalités des enfants de différents sexes, devant l'héritage ou la succession

20° - Femmes, sciences occultes et sorcellerie

- Sens et objet des sciences occultes et de la sorcellerie
- Différentes pratiques occultes et sorcières
- Rôle et statut de la femme dans les sciences occultes et la sorcellerie
- Rapport de la femme avec les sciences occultes et la sorcellerie

21° - Femmes et religion

- Rôle et statut de la femme dans la religion
- Religions existantes
- Doctrine et objet des religions
- Rapport des femmes avec la religion
- Choix de la religion par les femmes

INDICATEURS PAR THEMES

Femmes et emploi

- Effectif et proportion par secteur
- Effectif et proportion par catégorie
- Effectif et proportion par secteur et par catégorie
- Effectif et proportion de femmes aux 4 niveaux supérieurs de la fonction publique
- Age
- Effectif et proportion de femmes dans l'encadrement supérieur du secteur privé
- Situation matrimoniale
- Religion
- Niveau d'instruction
- Nombre d'années de service
- Formation de base
- Expérience professionnelle
- Activité antérieure et désignation de l'employeur
- Mode d'accès à l'emploi
- Conditions de travail
- Poste initial dans l'emploi actuel
- Poste actuel
- Niveau

Femmes et agriculture

- Effectif et proportion de femmes actives dans l'agriculture
- Effectif et proportion de femmes par sous-secteur agricole
- Age
- Etat matrimonial
- Position dans le ménage
- Nombre d'enfants
- Fonction du conjoint
- Milieu d'origine
- Niveau d'instruction
- Formation de base par sous-secteur
- Durée d'activité
- Rôle et statut
- Activité spécifique dans l'agriculture
- Statut dans le ménage
- Superficie cultivée
- Types de cultures mises en valeur
- Superficie cultivée par type de culture
- Période d'abondance et de pénurie des différentes cultures
- Type de bétail élevé
- Nombre de têtes par type
- Type de volaille élevée
- Nombre de têtes par type
- Type de poissons élevés
- Nombre de poissons par type
- Type de poissons capturés

- Quantité par prise ou période
- Mode d'accès à la terre
- Effectif et proportion de femmes propriétaires fonciers
- Mode d'accès à la propriété
- Encadrement technique
- Organismes d'encadrement et de vulgarisation
- Effectif et proportion de femmes bénéficiant d'un encadrement de vulgarisation
- Type de matériel de travail utilisé
- Mode d'acquisition des outils de travail
- Mode d'entretien des outils de travail
- Mode d'accès au financement
- Contraintes liées au financement
- Organismes de financement
- Quantité produite par sous-secteur et par culture
- Quantité de produits pour la consommation domestique
- Quantité de produits vendue
- Mode de conservation
- Mode de transformation
- Moyens de transformation (primaire)
- Mode de transport
- Mode de commercialisation
- Organisation de la commercialisation
- Niveau de revenu (périodicité)
- Mode d'investissement et d'épargne
- Coopératives et organisations agricoles existantes et leur rôle
- Effectif et proportion de femmes représentées
- Leur rôle et statut
- Projets agricoles existants
- Apport du projet
- Effectif et proportion de femmes concernées par les projets agricoles
- Taux d'activité

Femmes et industrie

- Effectif et proportion de femmes dans l'industrie
- Effectif et proportion de femmes par sous-secteur de l'industrie
- Sous-secteurs d'activité dans l'industrie (désignation)
- Age
- Niveau d'instruction
- Etat matrimonial
- Position dans le ménage
- Durée d'activité
- Formation de base
- Activité antérieure et désignation de l'employeur ou secteur d'activité
- Rôle et statut

- Effectif et proportion de femmes par catégorie
- Effectif et proportion de femmes par catégorie et sous-secteur de l'industrie
- Effectif et proportion de femmes par spécialisation
- Conditions d'accès à l'emploi dans l'industrie
- Possibilités d'emploi
- Niveau de revenus
- Syndicats ou organisations existantes dans le secteur industriel
- Effectif et proportion de femmes représentées
- Effectif et proportion de femmes propriétaires d'industries
- Age
- Situation matrimoniale
- Religion
- Nombre d'enfants
- Fonction du conjoint
- Milieu d'origine
- Expérience professionnelle

Femmes et commerce

- Effectif et proportion de femmes dans le commerce
- Effectif et proportion de femmes par sous-secteur du commerce
- Age
- Niveau d'instruction
- Etat matrimonial
- Position dans le ménage
- Durée d'activité
- Statut et rôle
- Formation de base
- Types de produits concernés
- Activité antérieure et désignation de l'employeur et du secteur d'activité
- Activité spécifique dans le commerce
- Organisation de l'activité
- Accès au financement
- Organismes de financement
- Différentes taxes exigées
- Montant des taxes
- Organismes bénéficiaires des taxes
- Capital initial
- Capital actuel
- Niveau de revenu (périodicité)
- Mode d'investissement et d'épargne
- Secteur d'investissement
- Objet de l'épargne
- Types de produits concernés
- Taux d'activité

Femmes et secteur informel

- Effectif et proportion de femmes dans le secteur informel
- Effectif et proportion de femmes par sous-secteur de l'informel
- Age
- Niveau d'instruction
- Etat matrimonial
- Position dans le ménage
- Nombre d'enfants
- Durée d'activité dans l'informel
- Activité antérieure et désignation de l'employeur ou du secteur d'activité
- Activité spécifique dans l'informel
- Statut et rôle
- Organisation de l'activité
- Accès au financement
- Capital initial
- Capital actuel
- Différentes taxes exigées
- Montant des taxes

Femme et technologie

- Techniques utilisées par les femmes
- Domaines d'utilisation des techniques
- Types de technologie utilisée
- Effectif et proportion de femmes utilisant une technique particulière
- Niveau d'instruction
- Rôle et statut de la femme dans la technologie (par type)
- Formation de base
- Objet des techniques utilisées
- Difficultés rencontrées dans l'application des techniques
- Apport des techniques à l'amélioration des conditions de travail des femmes
- Mode d'introduction des techniques nouvelles
- Mode d'adoption des techniques nouvelles
- Problèmes à l'adoption de techniques nouvelles
- Mode d'initiation aux techniques nouvelles
- Organismes contribuant à la vulgarisation de techniques nouvelles
- Moyens de vulgarisation des techniques nouvelles par les organismes
- Condition d'amélioration des techniques anciennes
 - Objet
 - Domaines d'utilisation
 - Avantages et inconvénients

Femmes et recherches

- Rôle et statut des femmes dans la recherche
- Domaines de recherche
- Types de recherches par domaine
- Préoccupation des femmes relatives à la recherche
- Recherches initiées en faveur des femmes
- Types de recherche
- Objet de la recherche
- Résultats escomptés
- Résultats obtenus
- Apport de la recherche aux femmes
- Effectif et proportion de femmes dans la recherche
- Age
- Situation matrimoniale
- Religion
- Niveau d'instruction
- Position dans l'emploi
- Formation de base
- Mode d'accès à l'emploi
- Niveau de revenu
- Recherches initiées par les femmes
- Types de recherches
- Objet de la recherche
- Résultats escomptés
- Résultats obtenus
- Apports de la recherche à la communauté

Femmes et fiscalité

- Rôle et statut de la femme dans la fiscalité
- Impôts sur les salaires
- Effectif et proportion de femmes imposables sur leur salaire
- Impôts sur les revenus
- Effectif et proportion de femmes imposables sur les revenus
- Conditions d'imposition par sexe et par statut matrimonial
- Quotas d'imposition par sexe et niveau de revenus

Femmes et crédit

- Rôle et statut de la femme
- Différentes institutions de financement
 - Etablissements formels
 - Etablissements informels
- Conditions d'accès au crédit
- Conditions d'octroi de crédit
- Position sociale des femmes ayant accès au crédit
- Effectif et proportion de femmes ayant accès au crédit suivant les institutions de financement
- Répartition des femmes par catégorie sociale
- Conditions d'accès au crédit par catégorie sociale
- Contraintes et difficultés des femmes à l'accès au crédit

Femmes et gestion

- Mode de gestion des activités féminines
- Types de méthodes de gestion
- Style de gestion adopté
- Rôle et statut de la femme dans la gestion des activités
- Difficultés de gestion rencontrées
- Avantages et inconvénients des méthodes de gestion utilisées
- Moyens pour remédier aux contraintes de gestion
- Organismes contribuant à la formation informelle en gestion
- Effectif et proportion de femmes bénéficiant de cette formation
- Objet de la formation
- Apport de la formation

Femmes et santé

- Rôle et statut
- Etat nutritionnel
- Effectif et proportion de femmes malnutries
- Différents tabous alimentaires et leur implication sur l'état nutritionnel des femmes
- Effectif et proportion de femmes de 15-49 ans (âge de procréation)
- Age à la première grossesse
- Taux de mortalité maternelle pour 1.000 naissances vivantes
- Espérance de vie à la naissance par sexe
- Taux brut de mortalité par sexe et par âge
- Taux brut de mortalité par maladies par sexe et par âge
- Effectif et proportion de femmes par types de maladie selon l'âge
- Antécédents médicaux ou chirurgicaux selon la maladie actuelle
- Suivi médical (périodicité)
- Nombre d'hôpitaux pour 1.000 habitants
- Nombre de centres de santé pour 1.000 habitants
- Nombre de lits pour 1.000 habitants
- Nombre d'infirmiers pour 1.000 habitants
- Nombre de médecins pour 1.000 habitants
- Effectif et proportion de femmes présentant des affections graves par type de maladie
- Taux de prévalence par sexe, âge et maladie
- Taux de prévalence des maladies sexuellement transmissibles
- Effectif et proportion de femmes atteintes par les maladies sexuellement transmissibles
- Répartition des femmes atteintes par les MST par type
- Taux de prévalence du HIV
- Effectif et proportion de femmes ayant le HIV
- Taux de prévalence du sida
- Effectif et proportion de femmes atteintes du sida
- Nombre d'enfants nés vivants
- Nombre d'enfants décédés et causes de décès
- Intervalle moyen intergénéral

- Lieu d'accouchement
- Nombre de lits des maternités pour 1.000 femmes en âge de procréer
- Nombre de sages-femmes pour 1.000 femmes en âge de procréer
- Suivi médical pendant la grossesse
- Taux de couverture de la vaccination antitétanique prénatale
- Effectif et proportion de femmes enceintes ayant reçu le vaccin antitétanique
- Mode d'allaitement pratiqué
- Durée d'allaitement intégral
- Durée d'allaitement mixte
- Période de sevrage (âge de l'enfant)
- Connaissance et pratique des méthodes d'espacement ou d'arrêt des naissances
- Types de contraception
- Méthodes contraceptives utilisées par les femmes
- Accès au service de planification familiale
- Nombre de services de planification familiale
- Effectif et proportion de femmes pratiquant une méthode contraceptive
- Répartition des femmes pratiquant la contraception par type de méthode et niveau de scolarisation
- Facteurs de blocage à l'adoption de la contraception
- Nombre d'avortements et fausses couches (mois)
- Nombre d'avortements provoqués (mois)
- Méthodes d'avortements provoqués utilisés
- Effectif et proportion de femmes ayant recours à l'avortement provoqué
- Effectif et proportion de femmes stériles
- Types de maladies stérilisantes
- Effectif et proportion de femmes dans la profession sanitaire
- Age
- Etat matrimonial
- Niveau d'instruction
- Rôle et poste occupé
- Formation acquise
- Répartition par type de formation reçue
- Répartition par spécialisation
- Durée d'activité
- Effectif et proportion de femmes ayant recours à la médecine traditionnelle
- Types de maladies traitées par la médecine traditionnelle
- Effectif et proportion d'accoucheuses traditionnelles
- Effectif et proportion de femmes ayant recours aux accoucheuses traditionnelles

Femmes et education

- Effectif et proportion de filles dans les différents cycles d'enseignement
- Effectif et proportion de filles à l'école primaire
- Effectif et proportion de filles par rapport aux garçons terminant leurs études secondaires
- Effectif et proportion de filles dans l'enseignement supérieur par filière
- Evolution des effectifs dans le supérieur par filière
- Effectif et proportion de diplômés par an, par sexe et par filière dans le supérieur et les cycles inférieurs
- Evolution des effectifs et proportion de femmes dans les filières techniques et scientifiques de l'enseignement supérieur
- Effectif et proportion de femmes dans la formation technique professionnelle
- Effectif et proportion de femmes analphabètes
- Effectif et proportion de femmes dans l'éducation informelle
- Animateurs de l'éducation informelle et son apport à l'éducation des femmes
- Effectif et proportion de femmes dans la profession éducative
- Niveau d'instruction
- Age
- Situation matrimoniale
- Formation de base
- Rôle et statut
- Catégorie professionnelle
- Durée d'activité
- Accès à l'emploi
- Activité antérieure et désignation de l'employeur ou secteur d'activité
- Répartition des femmes par catégorie professionnelle
- Niveau de revenu

Femmes et alimentation

- Rôle et statut de la femme dans l'alimentation
- Effectif et proportion de femmes dans la production alimentaire
- Types de cultures vivrières produites par les femmes
- Niveau de production par type de culture
- Types d'animaux élevés
- Niveau de production animale et de poissons
- Organismes d'encadrement de la production alimentaire (éducation, vulgarisation et formation)
- Mode d'accès à la terre
- Mode d'accès au financement
- Techniques utilisées pour la production alimentaire
- Personnes chargées de la préparation des aliments
- Effectif et proportion de femmes chargées de la préparation des aliments

- Types d'aliments consommés
- Répartition des aliments consommés selon le sexe et l'âge
- Valeur nutritive des aliments consommés selon le sexe et l'âge
- Composition des aliments consommés

Femmes et démographie

- Rôle et statut de la femme dans la démographie
- Effectif et proportion de femmes dans la population selon l'âge
- Taux de natalité
- Taux de fécondité
- Age à la procréation
- Nombre d'enfants par femme
- Nombre de filles par femme
- Taux de nuptialité des femmes
- Age au premier mariage des femmes
- Taux de divorce des femmes
- Causes de divorce
- Taux de veuvage des femmes
- Effectif et proportion de femmes en union polygame
- Nombre de mariages par femme
- Espérance de vie des femmes à la naissance
- Age moyen des femmes au décès
- Principales causes de mortalité des femmes selon l'âge
- Proportion de femmes décédées par cause
- Effectif et proportion de femmes en déplacement à l'intérieur et à l'extérieur du pays
- Principales causes de migration des femmes

Femmes et environnement

- Mode de ramassage des ordures ménagères
- Mode d'évaluation des ordures ménagères
- Lieu de dépôt des ordures ménagères
- Personnes impliquées dans les travaux relatifs à l'hygiène du cadre de vie
- Nettoyage du cadre de vie immédiat
- Mode d'approvisionnement en eau potable
- Distance parcourue pour la collecte de l'eau
- Nombre de tours effectués pour la collecte de l'eau
- Quantité d'eau consommée par jour
- Nombre d'individus impliqués dans la collecte de l'eau par famille ou ménage
- Qualité visuelle de l'eau
- Personnes impliquées dans l'entretien des points d'eau
- Effectif et proportion par sexe
- Type de combustibles domestiques utilisés
- Mode d'acquisition du combustible domestique et périodicité d'acquisition
- Quantité de combustibles domestiques utilisée par jour

- Personnes impliquées dans la recherche du combustible domestique
- Leur répartition par sexe et âge
- Système culturel pratiqué
- Rôle des femmes dans le déboisement
- Rôle des femmes dans le reboisement
- Degré d'implication des femmes dans le déboisement et le reboisement

Femmes et Droit

- Droit du travail des femmes
- Droit de la famille et des personnes
- Législation sur la contraception
- Accès des femmes à l'assistance juridique
- Degré de prise de conscience des droits juridiques par les différents groupes de femmes
- Effectif et proportion de femmes dans la profession juridique
- Age
- Niveau d'instruction
- Rôle et poste occupé
- Formation acquise
- Répartition des femmes par poste occupé et sous-secteur juridique

Femmes, politiques et organisation

- Effectif et proportion de femmes ayant des postes politiques ou présentes dans les institutions politiques
- Répartition des femmes selon les institutions politiques
- Niveau d'instruction
- Age
- Date d'accession au poste politique
- Mode d'accès à la fonction
- Durée du poste actuel
- Nombre de syndicats où les femmes sont représentées
- Effectif et proportion de femmes selon les syndicats
- Répartition des femmes selon les types de syndicats
- Postes occupés par les femmes et rôle dans les syndicats
- Nombre d'organisations féminines existantes, leur structure et leur organisation
- Problèmes et contraintes rencontrées par les femmes au sein des organisations politiques et des syndicats

Femmes et société traditionnelle

- Recherche documentaire sur la situation de la femme dans la société traditionnelle d'hier et d'aujourd'hui
- Rôle de la femme
- Rôle du mariage
- Statut de la femme dans la famille, le foyer
- Droits et devoirs de la femme

- Types de religions existantes et leur point de vue sur le rôle et le statut de la femme, ses droits et devoirs
- Facteurs de changement de la position de la femme
- Groupements de femmes, leur objectif
- Inégalité devant l'héritage

Femmes, sciences occultes et sorcellerie

- Types et spécificité des sciences occultes et de la sorcellerie
- Rôle et statut de la femme dans les pratiques occultes et la sorcellerie
- Rapport des femmes avec les sciences occultes et la sorcellerie
- Position de la femme dans les pratiques occultes et la sorcellerie
- Impact des sciences occultes et de la sorcellerie sur le psychisme de la femme

Femmes et religion

- Rôle et statut de la femme dans la religion
- Type de religions existantes
 - Doctrine
 - Objet
- Effectif et proportion de femmes par type de religion
- Critères de choix de la religion
- Position de la femme dans la religion
- Rôle et statut attribués à la femme par la religion
- Influence de la religion sur la vie sociale de la femme
- Impact de la religion sur les rapports personnels et professionnels de la femme

INDICATEURS GLOBAUX SUR LA FEMME EN COTE D'IVOIRE
A PARTIR DES OPERATIONS DEMOGRAPHIQUES :

- RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION DE 1975 (RGP)
- RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 1988 (RGPH)

i. STRUCTURE PAR MILIEU D'HABITAT

**Tableau 1.1: Répartition de la population par sexe et âge,
Ensemble CI, RGPH 88**

Age	Hommes	(%)	Femmes	(%)	Total	(%)	RM
0-4	1075260	(99)	1046327	(97)	2121587	(196)	103
5-9	877117	(81)	842412	(78)	1719529	(159)	104
10-14	630003	(58)	587096	(54)	1217099	(112)	107
15-19	487774	(45)	536876	(50)	1024650	(95)	91
20-24	499644	(46)	521036	(48)	1020680	(94)	96
25-29	455010	(42)	451239	(42)	906249	(84)	101
30-34	365078	(34)	323567	(30)	688645	(64)	113
35-39	289644	(27)	246474	(23)	536118	(50)	118
40-44	207631	(19)	185485	(17)	393116	(36)	112
45-49	182267	(17)	158270	(15)	340537	(31)	115
50-54	141965	(13)	119356	(11)	261321	(24)	119
55-59	115200	(11)	93859	(9)	209059	(20)	123
60-64	79104	(7)	65005	(6)	144109	(3)	122
65-69	58495	(5)	47174	(4)	105669	(9)	124
70-74	28585	(3)	25506	(2)	54091	(5)	112
75-79	16217	(1)	14854	(1)	31071	(2)	109
80-84	8404	(1)	10577	(2)	18981	(3)	79
85 & +	6398	(1)	9915	(1)	16313	(2)	65
ND	3547	(1)	3323	(1)	6870	(1)	107
Total	5527343	(511)	5288351	(489)	10815694	(1000)	105

RM: rapport de masculinité

**Tableau 1.2: Répartition de la population par sexe et âge,
milieu rural, RGPH 88**

Age	Hommes	(%)	Femmes	(%)	Total	(%)	RM
0-4	692517	105	678742	103	1371259	208	102
5-9	567127	86	526841	80	1093968	166	108
10-14	378131	57	316620	48	694751	105	119
15-19	251395	38	281023	43	532418	81	89
20-24	277882	42	293015	44	570897	87	95
25-29	249992	38	255572	39	505564	77	98
30-34	191942	29	190198	29	382140	58	101
35-39	154812	23	155769	24	310581	47	99
40-44	122033	19	127846	19	249879	38	95
45-49	117137	18	115625	18	232762	35	101
50-54	97002	15	90446	14	187448	28	107
55-59	85022	13	73875	11	158897	24	115
60-64	61693	9	52128	8	113821	17	118
65-69	47731	7	38292	6	86023	13	125
70-74	23390	4	21031	3	44421	7	111
75-79	13312	2	12238	2	25550	4	109
80-84	7028	1	8909	1	15937	2	79
85& +	5535	1	8532	1	14076	2	65
ND	2368	0	2408	0	4776	1	103
Total	3346049	507	3249110	493	6595159	1000	105

**Tableau 1.3 : Répartition de la population par sexe et âge,
milieu urbain, RGPH 88 (urbain = urbain y compris Abidjan)**

Age	Hommes	(%)	Femmes	(%)	Total	(%)	RM
0-4	382743	91	367585	87	750328	178	104
5-9	309990	73	315571	75	625561	148	98
10-14	251872	60	270476	64	522348	124	93
15-19	236379	56	255853	61	492232	117	92
20-24	221762	53	228021	54	449783	107	97
25-29	205018	49	195667	46	400685	95	105
30-34	173136	41	133369	32	306505	73	130
35-39	134832	32	90705	21	225537	53	149
40-44	85598	20	57639	14	143237	34	149
45-49	65130	15	42645	10	107775	25	153
50-54	44963	11	28910	7	73873	18	156
55-59	30178	7	19984	5	50162	12	151
60-64	17411	4	12877	3	30288	7	135
65-69	10764	3	8882	2	19646	5	121
70-74	5195	1	4475	1	9670	2	116
75-79	2905	1	2616	1	5521	2	111
80-84	1376	0	1668	0	3044	0	82
85& +	863	0	2246	1	3109	1	38
ND	1179	0	915	0	2094	0	129
Total	2181294	517	2039241	483	4220535	1000	107

**Tableau 1.4 : Répartition de la population par sexe et âge,
Abidjan, RGPH 88**

Age	Hommes	(%)	Femmes	(%)	Total	(%)	RM
0-4	171793	89	165232	86	337025	175	104
5-9	131201	68	138456	72	269657	140	95
10-14	91099	47	119428	62	210527	109	76
15-19	86282	45	121466	63	207748	108	71
20-24	114116	59	118113	61	232229	120	97
25-29	112045	58	99899	52	211944	110	112
30-34	93652	49	67573	35	161225	84	139
35-39	72655	38	42060	22	11471	59	173
40-44	43663	23	24539	13	68202	35	178
45-49	31084	16	16042	8	47126	24	194
50-54	19799	10	9989	5	29788	15	198
55-59	11673	6	6337	3	18010	9	184
60-64	5919	3	3866	2	9785	5	153
65-69	3044	2	2350	1	5394	3	130
70-74	1274	1	1068	1	2342	1	119
75-79	690	0	667	0	1357	1	103
80-84	331	0	441	0	772	0	75
85 & +	192	0	267	0	459	0	72
ND	454	0	320	0	774	0	142
Total	990966	514	938113	486	1929079	1000	106

**Tableau 1.5 : Indicateurs de structure de la
population féminine résidente au RGP 75 et au RGPH 88 (%)
selon le milieu d'habitat**

Groupe d'âge	RGP 75			RGPH 88				
	Ens.CI	Rural	Urbain	Abid.	Ens.CI	Rural	Urbain	Abid.
0-14	21,7	22,0	20,8	20,4	22,9	23,1	22,6	22,0
15-59	24,9	25,2	24,4	24,6	24,4	24,1	25,0	26,2
60+	1,6	2,1	0,7	0,4	1,6	2,1	0,8	0,5
Total	48,2	49,3	45,9	45,4	48,9	49,3	48,4	48,7

**Tableau 1.6 : Estimation de la Population par Sexe
1988-1993 (en milliers)**

<u>ANNEE</u>	<u>HOMMES</u>	<u>%</u>	<u>FEMMES</u>	<u>%</u>	<u>TOTAL</u>
1988	5528	51,1	5288	48,9	10 816
1989	5753	51,1	5507	48,9	11 260
1990	5984	51,1	5733	48,9	11 717
1991	6221	51,0	5966	49,0	12 187
1992	6465	51,0	6207	49,0	12 672
1993	6718	51,0	6457	49,0	13 175

Source: Institut National de la Statistique

II. ETAT MATRIMONIAL

**Tableau 2.1 : Répartition (%) de la population féminine âgée
de 12 ans et plus par état matrimonial selon le milieu d'habitat**

<u>Milieu d'habitat</u>	<u>Célib.</u>	<u>Mariées</u>	<u>Unions Libres</u>	<u>Séparées/ Divorcées</u>	<u>Veuves</u>
Abidjan	44,1	46,7	4,3	2,6	2,3
Urbain	41,1	49,0	4,0	2,3	3,6
Rural	21,6	62,9	4,3	3,0	8,2
Ens. CI	29,3	57,4	4,2	2,7	6,4

**Tableau 2.2: Répartition en % de la population féminine totale
de 12 ans et plus par âge selon l'état matrimonial**

<u>Age</u>	<u>célib.</u>	<u>mariées</u>	<u>unions libres</u>	<u>séparées/ divorcées</u>	<u>veuves</u>
12-14	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
15-19	58,1	35,0	6,3	0,5	0,1
20-24	24,2	66,5	7,7	1,3	0,3
25-29	13,9	77,3	5,9	2,1	0,8
30-34	9,2	81,5	4,3	3,3	1,7
35-39	6,5	82,8	3,0	4,2	3,5
40-44	4,9	80,0	2,2	5,3	7,5
45-49	4,4	75,4	1,8	6,2	12,2
50-54	4,2	67,3	1,4	7,0	20,1
55-59	4,0	59,1	1,1	7,1	28,8
60-64	4,2	45,9	0,8	6,8	42,3
65-69	4,2	35,9	0,7	6,3	52,9
70-74	4,3	24,2	0,4	5,2	65,8
75-79	4,8	18,8	0,4	4,6	71,3
80-84	4,8	13,3	0,3	4,0	77,6
85 & +	7,2	9,6	0,3	2,9	80,0
Total	29,3	57,4	4,2	2,7	6,4

Tableau 2.3 : Indicateurs de polygamie par milieu d'habitat (%)

	<u>Ens. CI</u>	<u>Rural</u>	<u>Urbain</u>	<u>Abidjan</u>
Taux de polygamie	22,6	24,9	18,8	14,5
Indice de polygamie	129,3	132,3	124,2	117,8
Intensité de polygamie	229,5	229,9	228,7	223,0

Taux de polygamie : proportion de polygames parmi les hommes mariés (intéressant par rapport à la loi de 1964 interdisant la polygamie).

Intensité de polygamie : nombre moyen d'épouses par polygame.

Indice de polygamie : nombre d'épouses par homme marié.

Tableau 2.4 : Evolution des indicateurs de nuptialité de la population féminine par milieu d'habitat

		Age moyen au 1 ^o mariage	Fréquence du célibat définitif
Abidjan	1975	19,3	0,108
	1988	21,7	0,071
Urbain	1975	18,7	0,083
	1988	21,0	0,064
Rural	1975	18,3	0,047
	1988	17,7	0,036
Ens.CI	1975	18,7	0,047
	1988	19,3	0,043

La fréquence du célibat définitif est la proportion de personnes qui atteignent 50 ans sans avoir contracté leur premier mariage.

III. MIGRATION

Tableau 3.1: Répartition des migrants internes féminins à destination urbaine selon la région

REGION	Immigrantes	Emigrantes	Gain ou perte de la migration
1. Centre	33449	75585	-42136
2. Centre-nord	50098	70909	-20811
3. Nord-Est	5127	34198	-29071
4. Centre-Est	10869	16865	-5996
5. Sud	287525	66610	220915
6. Sud-Ouest	22087	14733	7354
7. Centre-Ouest	49263	91669	-42406
8. Ouest	20038	51271	-31233
9. Nord-Ouest	10682	53264	-42582
10. Nord	16545	30579	-14034
TOTAL	505683	505683	0

Le tableau ci-dessus permet d'apprécier l'exode rural des femmes par région.

IV. FECONDITE

L'indice synthétique de fécondité (ISF) ou somme des naissances réduites exprime le nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme durant toute sa vie reproductive dans l'hypothèse d'une fécondité demeurée constante au cours du temps.

Tableau 4.1: Indices synthétiques de fécondité selon le milieu d'habitat, RGPH 88

	<u>ISF</u>
Ens. CI	6,759
Rural	6,977
Urbain	6,415
Abidjan	6,168

Age moyen à la maternité : 29,01 ans.

Tableau 4.2 : Indice synthétique de fécondité et âge moyen (M) à la maternité selon le niveau d'instruction par milieu d'habitat, RGPH 88

<u>ISF</u>	<u>Analphabètes</u>	<u>Lettrées</u>	<u>Primaire</u>	<u>Secondaire</u>	<u>Supérieur</u>
Ens. CI	6,8389	6,1266	5,8058	3,7421	2,4939
(M)	29,06	30,02	29,72	30,77	33,29
Rural	7,3306	7,4348	7,3381	5,4346	2,9268
(M)	28,88	29,99	29,62	29,38	28,98
Urbain	5,8176	4,7978	4,8227	3,4441	2,4666
(M)	29,46	30,61	30,12	31,29	33,54

Tableau 4.3 : Indice synthétique de fécondité et âge moyen à la maternité selon la situation de la femme dans la profession, RGPH 88

<u>ISF</u>	<u>Employeurs</u>	<u>Salariées</u>	<u>Travailleurs à la tâche</u>	<u>Indépendantes</u>	<u>Aides Familiales</u>
Ens. CI	4,3004	3,0855	4,8940	6,0446	7,1979
(M)	28,36	31,78	29,57	28,71	29,28

V. MORTALITE

Taux de mortalité infantile (lqo) : c'est la probabilité pour un enfant né vivant, de décéder avant le premier anniversaire. Il est obtenu en rapportant les décès d'enfants de moins d'un an enregistrés au cours d'une année aux naissances vivantes de l'année.

Quotient de mortalité infantile (4ql) : c'est la probabilité des enfants de 1 à 4 ans, de décéder avant leur 5ème anniversaire. Il est obtenu en rapportant les décès des enfants de 1 à 4 ans révolus aux survivants de 1 an.

Espérance de vie à la naissance (eo) : c'est le nombre moyen probable d'années que les membres d'une génération peuvent espérer vivre à leur naissance.

Taux brut de mortalité (TBM) : c'est le rapport du nombre annuel de décès observés dans une population à l'effectif moyen de cette population au cours de la période d'observation.

Tableau 5.1 : Indicateurs de mortalité pour le sexe féminin, selon le milieu d'habitat au RGPH 88

<u>Indicateurs</u>	<u>lqo (%)</u>	<u>4ql (%)</u>	<u>eo(ans)</u>
Milieus d'habitat			
Ensemble CI	85	57	57,2
Rural	95	67	54,2
Urbain	60	38	63,1
Abidjan	49	29	66,1
Nationalité ivoirienne	85	55	57,7

NB : Urbain désigne urbain sans Abidjan

Information sur le SIDA

En attendant les résultats d'Etude Spécifique sur le SIDA, une estimation a été faite par le Docteur SORO Benoît de l'Institut National Santé Publique (INSP) utilisant la méthode de projection de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), selon lui, on aura d'ici 1994, 600 000 à 1 000 000 de cas de décès dans cinq ans constituent la moitié.

VI. CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

Taux de chômage : Le taux de chômage est le rapport obtenu en divisant la population des personnes en chômage (ayant déjà travaillé) et en quête de leur premier emploi par la population totale active.

Taux de participation féminine à l'activité économique : c'est le rapport de la population active féminine à la population totale.

Taux brut d'activité : c'est le rapport de la population active d'une année à la population moyenne de l'année.

Tableau 6.1 : Proportion de la population féminine de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction, Ensemble Côte d'Ivoire, RGPH 88

<u>Niveau d'instruction</u>	<u>Femmes (%)</u>
Analphabètes	57,2
Lettrées	30,7
Ecole Coranique	25,0
Primaire	43,4
Secondaire Gén.1 ^o cycle	33,0
Secondaire Gén.2 ^o cycle	21,5
Secondaire Tech./Prof.	29,1
Supérieur	18,9

Tableau 6.2 : Répartition de la population des élèves et étudiants de sexe féminin (%), selon le niveau d'instruction, RGPH 88

<u>Niveau d'instruction</u>	<u>Femmes (%)</u>
Ecole Coranique	5,1
Primaire	76,3
Secondaire Gén.1 ^o cycle	13,8
Secondaire Gén.2 ^o cycle	3,0
Secondaire Tech./Prof.	1,3
Supérieur	0,5
Total	100,0

Tableau 6.3 : Taux de Scolarisation

Ensemble Côte d'Ivoire tout Sexe	67 %
Garçon	79 %
Femme	54 %

Source: INS (RGPH 88)

**REPARTITION DES ACTIFS OCCUPES PAR MILIEU D'HABITAT,
SEXE SELON L'OCCUPATION**

	<u>E N S E M B L E</u>			<u>RURAL</u>	<u>URBAIN</u>	<u>ABIDJAN</u>
	<u>HOMMES</u>	<u>FEMMES</u>	<u>TOTAL</u>	<u>%</u>	<u>%</u>	<u>%</u>
PROF. SCIENTIFIQUES ET LIBERALES	4,0	1,7	3,3	1,2	7,8	8,6
DIRECTEURS, CADRES ADYINISTRATIF	0,5	0,1	0,3	0,0	1,1	1,7
PERSONNEL ADMINIST. ASSIMILES	2,6	2,2	2,5	0,5	6,7	8,7
PERSONNEL COMMERCIAL	7,7	23,1	12,7	5,0	28,9	30,0
TRAVAILLEURS SPECIALISES	3,5	4,4	3,8	0,8	10,31	3,4
AGRICULTEURS ELEVEURS, PECHEURS	64,1	63,9	64,1	88,5	12,1	3,1
OUVRIERS, MANOEUVRES CONDUCTEURS D'ENGINs	17,0	4,2	12,9	3,8	32,2	33,3
TRAVAILLEURS NON CLASSES	0,6	0,4	0,4	0,2	0,9	1,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Institut National de la Statistique (RGPN 1988)

**TAUX D'ACTIVITE PAR GRAND GROUPES D'AGE SELON LE SEXE
ET LE MILIEU D'HABITAT**

<u>AGE</u>	<u>RURAL</u>			<u>URBAIN</u>			<u>ENSEMBLE</u>		
	<u>HOMMES</u>	<u>FEMMES</u>	<u>TOTAL</u>	<u>HOMMES</u>	<u>FEMMES</u>	<u>TOTAL</u>	<u>HOMMES</u>	<u>FEMMES</u>	<u>TOTAL</u>
6-14	28,1	21,1	24,8	5,7	7,3	6,5	20,1	15,6	18,0
15-54	94,3	49,8	69,7	73,6	37,7	55,7	85,3	45,3	64,1
55-59	95,9	51,0	73,6	75,0	28,6	52,7	91,9	37,4	69,1
60 +	82,4	33,3	58,4	64,7	16,1	39,5	79,9	30,6	55,5
TOTAL	69,0	40,1	54,1	51,2	26,8	38,9	62,2	35,2	48,4

Tableau 6.3 : Taux d'activité (%) de la population féminine de 6 ans et plus par milieu d'habitat, Ens. CI, RGPH 88

<u>Groupe d'âge</u>	<u>Rural</u>	<u>Urbain</u>	<u>Ensemble</u>
6-14 ans	20,8	8,5	15,7
15-54 "	47,2	36,2	42,7
55-59 "	50,7	30,0	46,3
60 et + "	3,1	17,0	30,2
Total	38,7	26,7	33,9

NB: Urbain = Urbain y compris Abidjan

Tableau 6.4 : Répartition de la population féminine active occupée par milieu d'habitat, selon le niveau d'instruction, RGPH 88

<u>Niveau d'instruction</u>	<u>Pourcentages (%) 15ans & +</u>
Analphabètes	80,4
Lettrées	1,6
Ecole coranique	1,1
Primaire	10,7
Secondaire Gén.1	3,8
Secondaire Gén.2	0,8
Secondaire Tech./Prof.	1,0
Supérieur	0,6

Tableau 6.5 : Répartition des actifs occupés par milieu d'habitat - population féminine (%), RGPH 88

Prof. scient. & libérales	1,7
Dir., Cadres administratifs	0,1
Personnel administratif	2,2
Personnel commercial	23,1
Travailleurs spécialisés	4,4
Agriculteurs, Eleveurs, Pêcheurs	63,9
Ouvriers, manoeuvres	4,2
Conducteurs d'engins	0,4

**Tableau 6.6 : Répartition de la population féminine active
selon la situation dans l'occupation, RGPH 88**

	(%)
Employeurs	0,2
Salariées	7,2
Travailleurs à la tâche indépendants	1,2 43,1
Aides famil.	46,0
Apprentis	1,9
ND	0,3

**Tableau 6.7 : Répartition de la population féminine active
selon la Branche d'activité, RGPH 88**

<u>Branche d'activité</u>	(%)
Agr., Sylvi., Pêche	63,7
Industrie agro-alim.	0,3
Prod, distrib. d'éner.	0,1
Industrie des biens	0,5
Bâtiments, TP	0,2
Commerce	23,1
Transport et Télécomm.	0,2
Services marchands	11,4
Organismes financiers. Assurances	0,5

**Tableau 6.8 : Evolution de la population féminine
par secteur d'activité**

<u>Secteur d'activé</u>	<u>1975</u>	<u>1978</u>	<u>1988</u>
Primaire	81,0	79,6	63,7
Secondaire	3,0	3,6	1,0
Tertiaire	16,0	16,4	35,3
Total	100,0	100,0	100,0

NB:

- en 1975 et en 1978 le concept secteur d'activité a été approché par la profession.

- en 1988 le concept a été cerné par approche individuelle.

**Tableau 6.9 : Taux de chômage de la population féminine
par milieu d'habitat, RGPH 88**

	<u>%</u>
Ens CI	5,3
Rural	1,6
Urbain	12,7
Abidjan	16,5

C) EVOLUTION DES EFFECTIFS DU PERSONNEL ENSEIGNANT

I) Enseignement primaire public

		<u>1985/1986</u>	<u>1986/1987</u>	<u>1987/1988</u>	<u>1988/1989</u>	<u>1989/1990</u>	<u>1990/1991</u>	<u>1991/1992</u>
INSTITUTEURS	EFFECTIF	16.700	19.414	22.893	25.626	29.286	30.440	30.848
	FEMMES	1.780	2.180	2.994	3.610	4.484	4.800	4.920
	%	56,36	63,35	72,18	79,52	86,08	88,30	89,45
INSTITUTEURS ADJOINTS	EFFECTIF	12.727	11.010	8.635	6.435	4.611	3.895	3.531
	FEMMES	3.229	2.902	2.366	1.882	1.308	1.124	1.036
	%	42,95	35,93	27,33	19,97	13,55	11,31	10,24
MONITEURS	EFFECTIF	203	222	189	164	127	114	107
	FEMMES	53	50	48	44	36	29	26
	%	0,69	0,72	0,59	0,51	0,37	0,33	0,31
TOTAL	EFFECTIF	29.630	30.646	31.717	32.225	34.024	34.449	34.486
	FEMMES	5.062	5.132	5.405	5.536	5.828	5.953	5.982
	%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

II) Enseignement primaire privé

		<u>1985/1986</u>	<u>1986/1987</u>	<u>1987/188</u>	<u>1988/1989</u>	<u>1989/1990</u>	<u>1990/1991</u>	<u>1991/1992</u>
INSTITUTEURS	EFFECTIF	1.093	1.264	1.542	1.684	1.814	1.920	2.145
	FEMMES	354	387	422	428	443	425	476
	%	28,24	31,06	35,59	37,06	38,61	42,17	46,93
INSTITUTEURS ADJOINTS	EFFECTIF	2.537	2.602	2.621	2.655	2.693	2.450	2.211
	FEMMES	672	673	770	855	888	855	800
	%	65,56	63,93	60,49	58,43	57,32	53,81	48,37
MONITEURS	EFFECTIF	240	240	170	205	191	183	215
	FEMMES	131	122	96	86	115	107	129
	%	6,20	5,01	3,92	4,51	4,07	4,02	4,70
TOTAL	EFFECTIF	3.870	4.070	4.333	4.544	4.698	4.553	4.571
	FEMMES	1.157	1.183	1.288	1.369	1.446	1.387	1.405
	%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

SOURCE : Direction de la Planification, de l'Evaluation et des Statistiques.
(Ministère de l'Education Nationale)

III) Enseignement secondaire général public

		1985/1986	1986/1987	1987/1988	1988/1989	1989/1990	1990/1991	1991/1992
CADRE	EFFECTIF	5.693	6.517	7.241	8.152	8.811	-	8.416
	FEMMES	-	-	-	-	-	-	-
NATIONAUX	%	79,2	82,4	83,2	85,6	87,1	-	83,2
	FEMMES	-	-	-	-	-	-	-
CONTRATS LOCAUX DECISIONNAIRES ET ASSISTANCE TECHNIQUE	EFFECTIF	1.495	1.395	1.467	1.373	1.304	-	1.694
	FEMMES	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	%	20,8	17,6	16,8	14,4	12,9	-	-
	EFFECTIF	7.188	7.912	8.708	9.525	10.115	10.788	16,8
TOTAL	FEMMES	-	-	-	-	-	-	-
	%	100	100	100	100	100	100	100

SOURCE : Direction de la Planification, de l'Évaluation et des Statistiques,
(Ministère de l'Éducation Nationale)

PARTICIPATION AU GOUVERNEMENT

	Effectif	%
FEMMES	3	15
HOMMES	17	85

Source : Décret N°90-1578 du 30 Novembre 1990 portant nomination des membres du gouvernement.

ASSEMBLEE NATIONALE (Huitième législature 1990-1995)

	Effectif	%
FEMMES	8	4,6
HOMMES	167	95,4

MUNICIPALITE (1991-1995)

	Effectif	%
FEMMES	5	3,8
HOMMES	127	96,2

Source : Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, Direction des Collectivité Locales (D C L).

VII. CARACTERISTIQUES DES MENAGES

7.1 : Structure par sexe et âge des chefs de ménage,
ensemble CI

<u>Groupe d'âges</u>	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>Ensemble</u>
-20	45342	16636	61978
20-24	104265	23781	128046
25-29	205579	34792	240371
30-34	238789	34460	273249
35-39	217080	30730	247810
40-44	166677	27520	194197
45-49	151720	27030	178750
50-54	121083	23606	144689
55-54	99686	20304	119990
60-64	68215	15306	83521
65-69	50501	11789	62290
70& +	47576	13942	61518
ND	1853	537	2390
Total	1518366	280433	1798799

Tableau 7.2 : Structure par sexe et âge des chefs de ménage,
milieu rural

<u>Groupe d'âges</u>	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>Total</u>
-20	28874	10331	39205
20-24	63805	11294	75099
25-29	108191	15098	123289
30-34	115607	15496	131103
35-39	108884	15703	124587
40-44	94229	16276	110505
45-49	95255	17451	112706
50-54	81568	16058	97626
55-59	73157	14783	87940
60-64	52962	11578	64540
65-69	41211	9249	50460
70& +	39320	11549	50869
ND	1352	409	1761
Total	904415	165275	1069690

**Tableau 7.3 : Structure par sexe et âge
des chefs de ménage, Urbain**

<u>Groupe d'âges</u>	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>Total</u>
-20	13108	4781	17889
20-24	21212	6747	27959
25-29	45398	9700	55098
30-35	54966	8816	63782
35-39	47895	7112	55007
40-44	34004	5623	39627
45-49	28459	5304	33763
50-54	21424	4395	25819
55-59	15921	3476	19397
60-64	9918	442	123602
65-69	6633	1800	8433
70& +	6268	1782	8050
ND	285	78	363
Total	305491	62056	367547

**Tableau 7.4 : Structure par sexe et âge
des chefs de ménage, Abidjan**

<u>Groupe d'âges</u>	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>Total</u>
-20	3360	1524	4884
20-24	19248	5740	24988
25-29	51990	9994	61984
30-34	68216	10148	78364
35-39	60301	7915	68216
40-44	38444	5621	44065
45-49	28006	4275	32281
50-54	18091	3153	21244
55-59	10608	2045	12653
60-64	5335	1286	6621
65-69	2657	740	3397
70& +	1988	611	2599
ND	216	50	266
Total	308460	53102	361562

Tableau 7.5: Répartition en % des logements par milieu d'habitat selon le mode de cuisson des aliments

<u>Mode de cuisson</u>	<u>Ens. Cl</u>	<u>Rural</u>	<u>Urbain</u>	<u>Abidjan</u>
Bois	67,7	93,9	50,0	8,0
charbon	17,2	2,1	25,6	53,4
gaz	3,7	0,5	4,2	12,9
bois + charbon	3,8	1,2	9,2	6,0
gaz + charbon	3,7	0,3	5,0	12,3
gaz + bois	0,4	0,3	0,7	0,2
autres	3,6	1,8	5,3	7,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

Le tableau ci-dessus permet de voir à quel degré la femme utilise le bois de chauffe et donc d'avoir une idée de son action implicite sur l'environnement.

TAB A2: BILAN DE L'EMPLOI PAR SEXE 1980-1992

	<u>1980</u>			<u>1985</u>			<u>1990</u>			<u>1992</u>		
	<u>HOMME</u>	<u>FEMME</u>	<u>TOTAL</u>									
POPULAT. TOTALE	4200000	3800000	8000000	5000000	4407000	9407000	5907000	5310000	11217000	6147668	5902332	12050000
POPULAT. ACTIVE	1744809	1519191	3264400	1995510	1816490	3812000	2402730	2190270	4593000	2586752	2363248	4950000
POPULAT. OCCUP.	1678809	1475191	3154000	1877857	1752143	3630000	2174852	2138148	4313000	2307353	2312647	4620000
SEC. TRA. AGR.	1132864	1151136	2284000	1263194	1283806	2547000	1466800	497200	2964000	1558846	1591154	3150000
SEC. MODERNE	418440	21560	440000	376245	28755	405000	354585	30415	385000	348840	31160	380000
SEC. INFORMEL	127505	302495	430000	238418	439582	678000	353467	610533	964000	399667	690333	1090000
SANS EMPLOI	6600	44000	110000	117653	64347	182000	227878	52122	280000	279399	50601	330000

Source : Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi. Estimation de la Direction de l'Emploi et de la Réglementation du Travail.

L'EMPLOI DANS LE SECTEUR MODERNE

L'emploi dans le secteur moderne comprend 3 composantes:

- l'emploi du secteur privé et para-public
- l'emploi dans la fonction publique
- l'emploi du personnel domestique

Les déclarations comptables n'étant pas exhaustives par rapport à l'ensemble des entreprises privées et par publiques, ces données ne décrivent pas la situation exacte de l'emploi du secteur; d'où la nécessité du recours tableau B1 qui en est une correction.

TAB B1 : EVOLUTION DE L'EMPLOI MODERNE PAR SECTEUR

	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>1986</u>	<u>1987</u>	<u>1988</u>	<u>1989</u>	<u>1990</u>
N B E ENTREPRISES	2401	2439	2511	2338	2428	2425	2327	2127	2293	2259	2173
PRIMAIRE	24400	22700	24600	23600	21900	17800	19800	19800	20000	19800	18400
INDUSTRIE	134700	135400	143800	144800	143000	145400	140700	140700	139900	145800	135300
B T P	48300	33800	26700	13900	13900	9000	10200	10200	11400	9700	9600
TRANSPORTS	48600	43300	36300	32900	32900	30900	34500	34500	26300	22300	23600
COMMERCE	35200	33100	32100	27800	31100	27800	28700	28700	29400	29000	26800
AUTRES SERVICES	35200	38700	36300	26800	24900	26800	27100	27100	26000	21000	19600
TOTALPRIVE	326400	307000	299800	257700	267700	257700	261000	261000	253000	247600	233300
PERSONNEL DOMEST	40000	43000	43000	40000	41000	40000	39600	39600	38000	37100	35700
FONCTION PUBLIQUE	73847	78000	83234	107460	106240	107460	109300	109300	113750	115200	11600
TOTAL	440247	428000	426034	405160	414940	405160	409900	409900	404750	399900	385000

REPARTITION DES EMPLOIS PAR SEXE ET CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

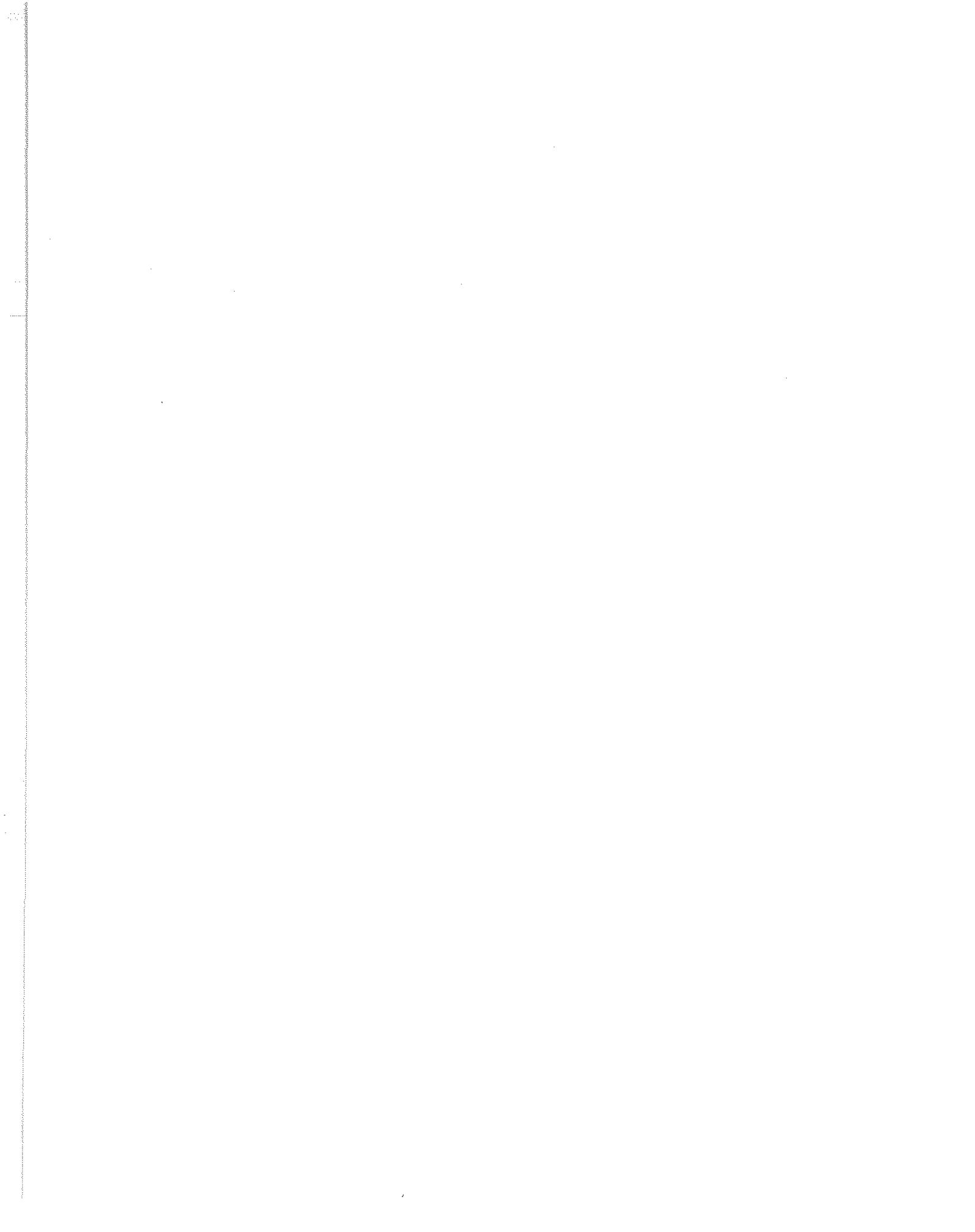
CAT.S. PROF.	1984		1985		1986		1987		1988		1989		1990	
	HOMMES	FEMMES												
Empl. non. salar	199	53	180	47	172	46	163	42	27	10	10	5	5	4
Directeurs	2272	204	205	236	1894	212	2271	294	2035	200	1926	176	1783	160
Cad. techniques	6683	897	6722	951	4146	631	6182	2270	6107	959	5597	815	4967	879
Maitrises	11340	2031	11678	2136	7193	1480	12626	2668	12611	2741	11606	2470	10007	2264
Empl. qualifiés	13871	3283	13163	3070	9532	2436	12213	2966	11408	2931	10904	2678	12409	2689
Empl. non quali	17099	1099	15178	1231	9815	874	14724	1291	14913	1364	14137	1142	10430	1073
Ouvr. qualifiés	23904	662	23688	241	15141	219	22460	352	20063	417	20658	422	16947	244
Ouvr. spécialis	23934	1308	12144	1386	20720	1057	28418	1287	28210	1032	26948	1140	23042	1135
Manoeuvres	56282	3603	46200	2435	24879	1567	33925	1724	33084	1335	44941	1601	28136	1645
Apprentis	335	1	553	1	256	39	14029	63	12657	134	443	1	9449	2
Total	155919	13141	152911	11734	93748	8561	147011	12957	141126	11146	137170	10450	117175	10095

Source : BDF (INS)

**LA PART DES FEMMES DANS L'EMPLOI: REPARTITION
PAR SOUS-SECTEUR D'ACTIVITEDE 1984 A 1990**

		<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>1986</u>	<u>1987</u>	<u>1988</u>	<u>1989</u>	<u>1990</u>
AGRICULTURE	VAL ABS	742	906	770	818	484	568	633
	V.R.	6.2	7.8	6.9	7.9	4.7	5.1	6
INDUSTRIE	VAL ABS	5505	4274	2713	4050	3809	3924	3524
	V.R.	6.3	4.8	6.1	4.8	4.6	4.7	5.3
COMMERCE	VALABS	2062	2095	2261	2319	2547	2495	2553
	V.R.	9.9	11	11.1	11.6	12.6	12.7	13.3
BOIS	VAL ABS	167	157	141	130	138	143	141
	V.R.	1.7	1.6	1.5	1.5	1.7	1.7	1.4
B.T.P.	VAL ABS	182	162	138	166	173	162	129
	V.R.	2.3	2.9	2.8	2.4	2.6	3.1	3.8
TRANSPORT	VAL ABS	1862	971	657	1244	1058	910	1067
	V.R.	9.1	4.9		8.9	6.8	6.4	6.8
AUTRES SERVICES	VAL ABS	1149	1223	1121	1297	1490	1425	1445
	V.R.	10.2	11.9	13.2	13.2	14.5	14.7	15.6

VR : valeur relative. VAL ABS: valeur absolue. Source: OMOCI données traitée à partir des données de la B D F.



INTRODUCTION

La Guinée, à l'instar des pays de l'Afrique sub-saharienne, dispose d'une organisation statistique pour couvrir l'ensemble des activités socio-économiques du pays. Cette organisation se présente sur trois volets:

- la Direction nationale de la statistique et de l'informatique, chargée de la coordination des statistiques nationales, de la collecte et de l'analyse des données statistiques;
- les services sectoriels statistiques à travers les différents ministères techniques tels que l'éducation, la santé, l'agriculture, l'emploi, etc...;
- les statistiques régionales à travers les services centraux et sectoriels sus-mentionnés.

Se développe parallèlement la mise en place ou le renforcement des statistiques des entreprises mixtes et privées. Ce système statistique national fait face à des difficultés majeures qui se résument en:

- une insuffisance des bases de données;
- une insuffisance des moyens de traitement;
- une insuffisance de publication et de diffusion des données.

Cependant il n'existe pas à proprement parler un système de statistiques spécifique aux femmes. Les données les concernant apparaissent dans la désagrégation des données globales.

Le présent rapport est basé sur une exploitation judicieuse des données disponibles dans le sens de mettre en évidence les activités et les indicateurs liés aux femmes.

APERÇU SUR LA PROBLEMATIQUE DE LA FEMME

1. Démographie

Sur le plan démographique, la population guinéenne est à moitié féminine. Selon le recensement de la population de 1983, sur 4.660.582 habitants, on comptait 2.390.500 femmes, soit à peu près 51,3%, et 2.270.083 hommes, soit 48%.

En 1991, selon les enquêtes sur les informations prioritaires, la population guinéenne était estimée à 5.940.000 habitants.

Cette structure d'ensemble n'est toutefois pas identique dans tout le pays. Elle varie selon les régions et est fonction de certains phénomènes tels que la mortalité et les migrations.

Le rapport de masculinité est de 95 hommes pour 100 femmes. Il est à noter que la grande majorité de ces femmes habitent en milieu rural (74%), et 26% en zone urbaine, tandis que Conakry à elle-seule regroupe 56% des femmes.

A propos des migrations, il faut en tout premier lieu mentionner le manque de données, surtout lorsqu'on veut cerner le cas particulier des migrations féminines.

On sait, sur la base du RGPH de 1983, que l'âge du plus grand contingent des migrants se situe entre 15 et 35 ans.

Etant donné l'âge moyen au premier mariage des hommes (28 ans), l'on peut penser que le plus important facteur de migration féminine en Guinée reste le mariage qui est virilocal.

L'on sait en Guinée que la principale forme de migration interne reste l'exode rural, et que les migrants, même ceux installés en ville, gardent le contact avec leur communauté d'origine qui continue

⁶ Rapport national de la Guinée par : Mme Koumba Diakité, Directrice nationale de la promotion féminine et Mme Fatoumata Traoré, Chef de la Division des micro-projets.

à exercer sur l'individu une forte emprise. Ainsi, Conakry est la plus importante zone d'immigration du pays.

Les tableaux ci-dessous illustrent cette réalité.

Tableau 1
Rapport de masculinité à la naissance selon les régions naturelles

Régions naturelles	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Guinée maritime	102,8	101,1	101,95
Moyenne Guinée	101,4	98,3	99,85
Haute Guinée	102,8	100,2	101,5
Guinée forestière	101	98,3	99,65
Total	102	99,475	100,738

Il ressort de ce tableau que le rapport de masculinité est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Il est à noter que la pointe la plus remarquable se trouve au niveau de la Guinée maritime.

Tableau 2
Répartition de la population totale selon les régions naturelles et le milieu de résidence (%)

Milieu	Régions Naturelles					
	Conakry	Basse Guinée	Moyenne Guinée	Haute Guinée	Guinée Forestière	Ensemble
Urbain	53,9	14,2	9,1	12,1	10,8	100,1
Rural		24,6	28,1	25,5	21,8	100
Total	16	19,4	18,6	18,8	16,3	100,05

Source: MPF (ESIP 1991)

Tableau 3
Age moyen au premier mariage selon la région naturelle ou le sexe

Régions naturelles	Hommes	Femmes
Conakry	30,9	21,9
Basse Guinée	28	17,2
Moyenne Guinée	27	17,3
Haute Guinée		16,9
Guinée forestière		

Source: EDS-1992 (MPF)

2. Santé

La société traditionnelle guinéenne accorde beaucoup d'intérêt à la fécondité de la femme et à son rôle de dispensatrice de soins aux enfants (éducation, santé, etc.).

Elle n'acquiert essentiellement son statut social que par le nombre d'enfants mis au monde. Cette conception traditionnelle pousse la femme à faire beaucoup d'enfants, d'où une fécondité très élevée qui a toujours des répercussions néfastes sur son état de santé, sur celui de ses enfants et sur son travail.

Les difficultés qui se posent à la femmes sur les plans sanitaire et familial limitent la participation effective de la majorité des femmes au développement.

Le contexte socio-culturel et économique exerce sur les femmes des effets négatifs qui se résument en:

- des mariages précoces et tardifs;
- des grossesses rapprochées et/ou l'épuisement des femmes sous l'effet des nombreuses maternités et des travaux épuisants;
- une mortalité maternelle et infantile élevée due à l'insuffisance d'éducation en matière de santé.

L'insuffisance des garderies d'enfants réduit l'efficacité des femmes au travail et limite dans une large mesure leur accès aux emplois. Les indicateurs mettent en évidence la fragilité de la santé maternelle et infantile.

- taux brut de natalité : 45/1000
- taux brut de mortalité infantile : 139/1000
- taux de mortalité maternelle : 9/1000
- pourcentage des femmes en âge de procréer : 48,5%
- pourcentage des femmes pratiquant la contraception : 1,8%

S'agissant de la malnutrition des femmes, on remarque des variations régionales de 1 à 3% pour la malnutrition. L'état nutritionnel des femmes enceintes est médiocre comme en témoigne la proportion élevée des enfants dont le poids à la naissance est inférieur à 2,5 kg (18%).

Il est indéniable que des gros efforts ont été consentis à tous les niveaux pour améliorer l'état sanitaire des populations, en particulier les femmes en âge de procréer, les femmes enceintes et les enfants.

Les tableaux ci-dessous illustrent cette réalité.

Tableau 4
Variables et Indicateurs Santé

VARIABLES	INDICATEURS		ANNEES	SOURCES
	Hommes	Femmes		
Espérance de vie	42,6 ans	44,8 ans	1983	Recensement général de la population et de l'habitat
Taux de mortalité infantile	139,3 0/00	125,2 0/00	1990	Enquêtes démo-sanitaires (EDS)
Taux de mortalité infantile	119,6 0/00	105,8 0/00	1990	Enquêtes démo-sanitaires (EDS)
Taux de fécondité		5,9% (15 à 49 ans)	1992	Enquêtes démo-sanitaires (EDS)
Taux de fécondité		5,7% (15 à 44 ans)	1992	Enquêtes démo-sanitaires (EDS)
Utilisatrice de contraception		1,8 %		Enquêtes démo-sanitaires (EDS)
Disponibilité des services d'assistance à l'accouchement		54,4 %	1992	Enquêtes démo-sanitaire (EDS)
Taux de mortalité maternelle		9 %	1989	Enquêtes démo-sanitaires (EDS)
				Enquêtes démo-sanitaires (EDS)
				Enquêtes sur la mortalité maternelle (SOGGO)

Tableau 5
Indicateurs sanitaires

Indicateurs	Hommes	Femmes	Total
Indice synthétique de fécondité (ISF)	5,7	6	5,85
Taux brut de natalité (TBM)	40,7	44,3	42,5
Selon le milieu d'habitat (TGFG)	0,196	0,208	0,208

Source: Enquêtes démo-sanitaires (EDS), résultats provisoires 1992.

Tableau 6
Evolution des centres de sante fonctionnels par region naturelle

Régions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	Total
Conakry	1	-	-	4	5	1	10
Guinée maritime	15	-	21	3	6		
Moyenne Guinée	40	2	18	3	11		
Haute Guinée	20	2	12	10	3		
Guinée forestière	17	2	19	9	13		
Total	93	6	70	29	38		

Source: Rapport de coordination du PEY/SSP/Décembre 1992.

Tableau 7

Evaluation de la couverture vaccinale de 1989 à 1992

Antigène ----- Année	BCG	DTC3P3	Rougeole	VAT2
1992	32%	14%	15%	9%
1990	52%	18%	20%	34%
1991	58%	41%	39%	29%
1992	74%	56%	45%	35%

Source: PEV/SSPME (Novembre 1993).

3. Education

Dans le domaine de l'éducation, des mesures ont été prises pour accroître les niveaux de scolarisation et d'alphabétisation des jeunes filles dès l'accession du pays à la souveraineté nationale.

Pour améliorer le statut des femmes, les établissements devaient réserver 50% aux filles au recrutement.

Compte tenu des facteurs socio-culturels, ces mesures n'ont pas permis d'améliorer notamment le niveau de scolarisation et d'alphabétisation qui demeure encore à des niveaux bas.

Le taux de scolarisation des jeunes filles selon le recensement de 1983 était de 16,2% en 1990. De nos jours, il est estimé à 23,6%.

La majorité des femmes guinéennes est analphabète (85%). Cette situation varie selon le milieu d'habitat.

En milieu urbain 64,7% des femmes sont analphabètes contre 92,3% en milieu rural.

Cependant la scolarisation est encore plus faible dans les milieux où les préjugés et coutumes sont les plus prononcés.

Les tableaux ci-dessous montrent l'ampleur du phénomène.

Tableau 8
Nombre cumulé de cas de sida durant la période
1987-1993 selon le sexe

Année	Hommes	Femmes	Total
1987	8	0	8
1988	24	3	27
1989	55	15	70
1990	75	32	107
1991	165	47	212
1992	130	75	205
1993	84	46	130
Total	541	218	105

Source : Programme national de lutte contre le sida (Octobre 1993).

4. Emploi

Les femmes représentent 42% de la population active. Bien que peu de femmes occupent des emplois salariés, leur participation à ce secteur reste faible. Dans le secteur formel, elles sont principalement employées comme infirmières, sages-femmes, enseignantes et sténodactylographes.

La principale raison pour laquelle le nombre de femmes travaillant dans le secteur formel est si limité s'explique par le fait que le niveau d'instruction est faible et qu'elles sont moins formées sur le plan technique.

Dans le secteur informel, elles travaillent dans les PME et effectuent un nombre réduit d'activités. Il est évident que dans ce domaine tout comme dans le secteur formel, les femmes sont handicapées par leur faible niveau d'instruction de connaissances techniques et commerciales, et d'expérience professionnelle ainsi qu' un accès limité à l'information et au crédit qui sont autant de facteurs qui les empêchent de percer dans ce secteur.

Les tableaux ci-dessous illustrent cette réalité.

Corps	Hiérarchie	Femmes	Hommes
Economie rurale			
. Ingénieurs agronomes	A	276	3316
. Ingénieurs vétérinaires	A	35	445
. Ingénieurs eaux et forêts	A	5	102
. Ingénieurs piscicoles	A	11	230
. Aide-ingénieurs agronomes	B	211	1745
. Aide-ingénieurs vétérinaires	B	23	211
. Aide-ingénieurs eaux et forêts	B	1	33
. Aide-ingénieurs piscicoles	B	8	241
. Assistants d'agriculture	C	87	915
. Assistants d'élevage	C	5	625
. Assistants d'eaux et forêts	C	6	
. Agents techniques	C		
Administration générale	A	214	1008
Administration générale	B	268	384
Administration générale Sténo			
Administration générale	C	570	212
Secrétariat dactylo			
Santé			
. Médecins	A	322	683
. Médecins	B		
. Pharmaciens	A	13	
. Pharmaciens			
. Aides de santé	C	755	715
. Sages-femmes	B	313	330
. Techniciens labo pharmacie	A	13	90
. Techniciens labo pharmacie	B	39	21
. Techniciens santé publique	C	1479	124
. Infirmiers ordinaires	C		
. Agents techniques	B		
. Agents techniques			

Tableau No.....: (suite)

Corps	Hiérarchie	Femmes	Hommes
Education Nationale			
. Inspecteurs enseignants	A	2	66
. Professeurs d'Ecole normale	B	4	54
. Professeurs d'enseignement technique	A	5	210
. Professeurs lycée		536	2857
. Professeurs lycée	C	3	52
. Professeurs 4ème cycle	B	127	1073
. Professeurs 2è/3ème cycles	A	132	716
. Techniciens labo pharmacie	B	6	2
. Techniciens santé publique	C	71	1365
. Infirmiers ordinaires	C		
. Agents techniques	B		1365
. Agents techniques		1864	6020
Garde républicaine			
. Officiers supérieurs	A	1	29
. Commissariats de police	A	11	233
. Officiers de garde	B	17	159
. Inspecteurs police	B		84
Inspec. gl. adjoint	C	1	15
Agents de police			
Finances			
. Inspecteurs services financiers	A	90	493
. Contrôleurs services financiers			10
. Officiers supérieurs Douane	A		212
. Contrôleurs de Douane	B	47	349
. Contrôleurs de Douane	C	5	6
. Aide-comptables	C	2	
Justice			
. Magistrats	A	69	225
. Juristes	A	11	37
. Contrôleurs de travail	B	16	54
. Greffiers	B	44	98
. Contrôleurs adj. travail	C	5	11
. Secrétaire greffe parquet	C		3

Tableau No....: (suite)

Corps	Hiérarchie	Femmes	Hommes
Communication			
. Ingénieurs de son	A	5	30
. Ingénieurs de production	A	2	14
. Ingénieurs de réalisation	A		1
. Aide-ingénieurs de son	B	6	62
. Assistants de production	B	2	15
. Assistants techniques d'inf. et de spectacles	C	18	41

Source: Service informatique et de gestion (MRAFPT) Octobre 1993.

SITUATION DES DONNES ET INDICATEURS STATISTIQUES CONCERNANT LA FEMME AU MALI ⁷

INTRODUCTION

Une étude sur l'analyse de la situation des femmes et des enfants au Mali, entreprise en 1986, basée sur une recherche bibliographique avait dénoté certaines insuffisances quantitatives et qualitatives du système d'information relatif aux femmes et aux enfants.

Les 2 et 3 avril 1987 s'est tenu à Bamako un Atelier national sur l'analyse de cette étude dont l'une des recommandations vise :

- la mise en place d'ici 1992 d'un mécanisme permanent de collecte, d'analyse et de diffusion régulières de statistiques sur les femmes et les enfants;
- la planification et la production des études et recherches sur le couple (femme et enfant).

Le système national comporte deux volets complémentaires :

- un premier volet consacré à la surveillance d'indicateurs de suivi de la situation;
- un deuxième volet relatif à la dynamisation des recherches et études qui permettent d'approfondir la connaissance de la situation des femmes et des enfants.

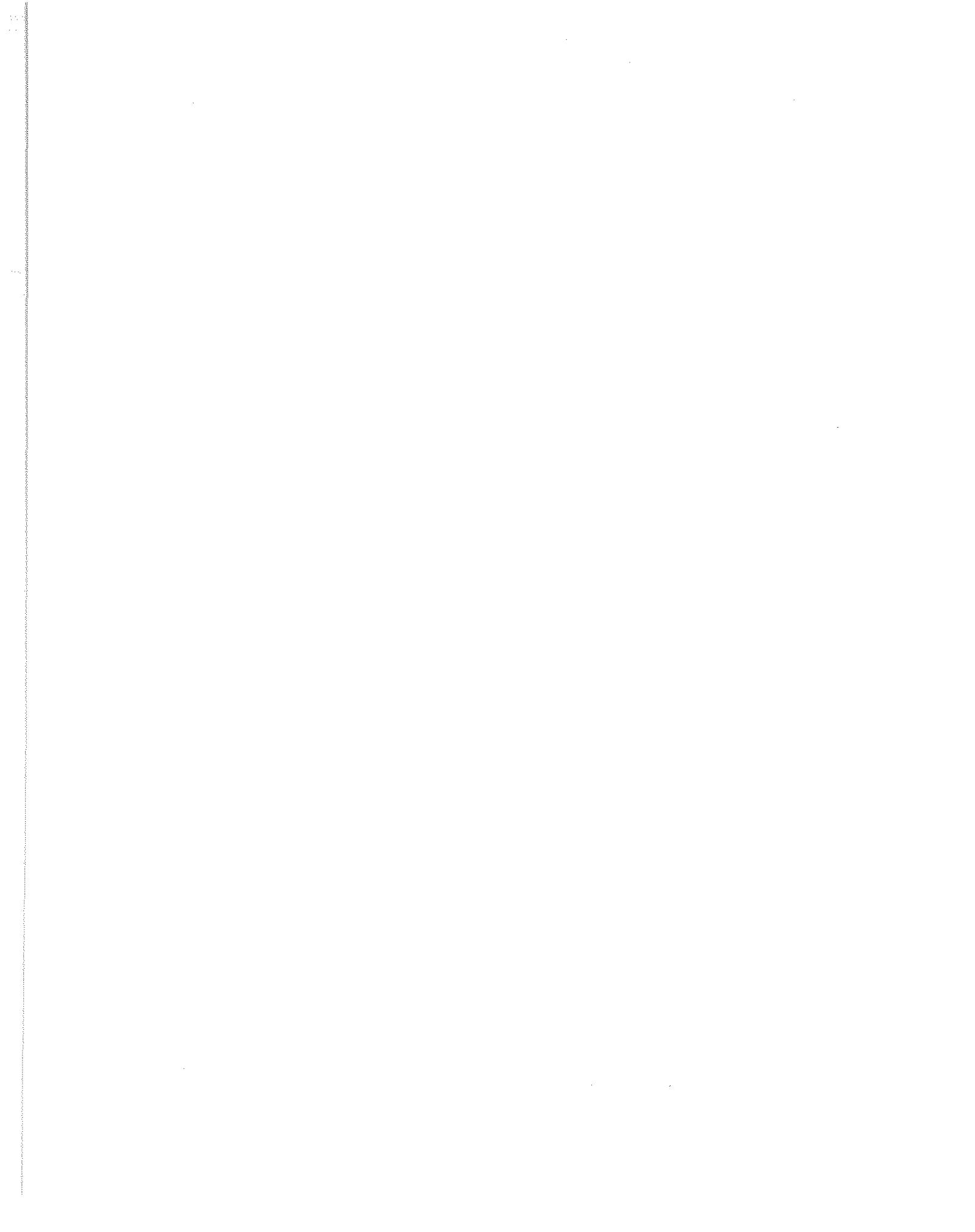
Pour les besoins de ce séminaire-atelier, nous ferons successivement le point sur la disponibilité des données statistiques sur la femme, leur qualité, puis nous présenterons la stratégie nationale adoptée pour y remédier à travers les activités du projet "SUIVI DE LA SITUATION DES FEMMES ET DES ENFANTS" avant de tirer une conclusion.

I. DISPONIBILITES DES DONNEES STATISTIQUES SUR LA FEMME

D'énormes efforts ont été consentis par les services statistiques dans la production des données statistiques à travers des opérations d'enquêtes et de recensement. Parmi les données statistiques disponibles au niveau national, on peut citer :

- les résultats de l'enquête démographique de 1960/1961;
- les résultats des recensements généraux sur la population et l'habitat de 1976 et 1987 traitant de :
 - l'état de la population par sexe
 - le mouvement de la population
 - les activités économiques
 - la fréquentation scolaire et l'alphabétisation
 - l'habitat et ménage
 - les perspectives de la population.
- l'enquête démographique et de santé (EDS) au Mali en 1987 exécutée par le Centre d'étude et de recherche sur la population pour le développement (CERPOD) en collaboration avec l'USAID qui est axée sur la fécondité, la contraception, la mortalité maternelle et infantile au Mali ;
- les résultats de l'enquête budget-consommation, de l'enquête agricole de conjoncture (renforcée) dans le cadre du Programme africain de mise en place de Dispositifs permanents d'enquête auprès des ménages (PADEM);

⁷ Rapport national du Mali présenté par : M. Bocar Ibrahima Toure, Ingenieur des travaux statistiques, Direction nationale de la planification.



- les données des enquêtes sur le secteur informel et les migrations, dont les résultats sont attendus très prochainement, viendront renforcer celles déjà existantes;
- d'autres données comme l'état civil et celles produites par les administrations telles que la santé, l'éducation, l'emploi sont également disponibles.

Néanmoins, ces données s'avèrent encore insuffisantes pour apprécier efficacement la situation démo-économique du Mali.

II. QUALITE DES DONNEES

Si des données statistiques sont de plus en plus disponibles au Mali, elles ne sont pas toujours de qualité. C'est le cas de certains indicateurs de santé tels que le taux de mortalité maternelle (ou infantile) pour lequel le niveau varie selon la source de production. En effet, pour le même indicateur de la mortalité infantile, on relève un niveau de 108 % (Recensement 1987) puis de 71,88 %. Quant à la mortalité maternelle, elle demeure la moins connue et les chiffres tirés de diverses estimations sont loin de l'esprit.

Cette diversité de chiffres serait due à la différence dans la méthode de calcul et au manque d'harmonie dans les concepts utilisés. Fort de ce constat, le Ministère chargé du Plan, par le truchement de la Direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI) et de la Direction nationale de la planification (DNP), a initié dans le cadre du programme de coopération Gouvernement du Mali - UNICEF, un projet intitulé "SUIVI DE LA SITUATION DES FEMMES ET DES ENFANTS" couvrant la période 1988-1997.

III. PROJET "SUIVI DE LA SITUATION DES FEMMES ET DES ENFANTS"

Ce projet comprend deux phases : une première phase allant de 1988 à 1990, et une deuxième phase de 1993 à 1997.

3.1 PHASE 1 : DE 1988 A 1992

3.1.1 OBJETIFS

a) Objectif général

L'objectif final du projet est la mise en place d'ici 1992 des mécanismes pour un système national permanent de suivi et d'évaluation réguliers et continus de la situation des femmes et des enfants.

Ce système à travers ses différentes composantes devrait être un instrument pour les instances de décisions et les planificateurs pour mieux connaître la situation socio-sanitaire du couple (femme-enfant), apprécier l'évolution de son Bien-être, identifier les signes précoces des crises imminentes, et servir à mettre en oeuvre des politiques d'ajustement qui sauvegardent les intérêts de ce groupe.

b) Objetifs spécifiques

Pour atteindre cet objectif général, les objectifs spécifiques suivants ont été assignés au projet :

- 1) produire de façon régulière et continue des statistiques fiables et pertinentes sur les femmes (et les enfants) au Mali, présentées par grandes catégories socio-économiques et par zones géographiques ;

- 2) dynamiser les activités de recherche et études qui permettent d'approfondir la connaissance du groupe-cible;
- 3) diffuser de façon régulière les résultats de l'exploitation des données et des recherches.

3.2 STRUCTURATION

Le projet comprend deux volets complémentaires :

- un premier volet axé sur la surveillance des indicateurs-clés de suivi de la situation dont l'exécution est confiée à la Direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI) ;
- un volet portant sur la planification et la dynamisation des recherches et études. Ce volet est exécuté sous la responsabilité du Centre national de recherche scientifique et technologique (CNRST).

3.3 ACTIVITES

Des activités communes à ces deux volets et se référant à l'ensemble du projet porteront sur :

- l'analyse régulière et continue des données statistiques et des résultats des enquêtes, recherches et études de façon complémentaire ;
- la publication rapide et régulière des résultats actualisés. Cette publication se fera à travers un bulletin périodique qui montre l'évolution de la situation dans le temps, dans l'espace et à l'intérieur des différents groupes socio-économiques. Ce bulletin sera diffusé auprès des instances de planification et de centres de décision et d'action.

Ainsi, un premier rapport a vu le jour en 1991 intitulé RAPPORT No.1. Il se propose de faire le point sur les travaux et activités réalisés depuis 1988 et de présenter les résultats des premières investigations qui ont été menées auprès des différents services nationaux de recueil statistique.

Il a été fait état dans ce rapport des indicateurs de la situation sanitaire et des indicateurs de la situation éducationnelle de la femme et de l'enfant.

a) Identification et sélection des indicateurs

Plusieurs séances de travail regroupant une douzaine de services techniques ont permis d'identifier puis sélectionner des indicateurs jugés pertinents, susceptibles de refléter de façon significative l'évolution du bien-être des enfants et des femmes (voir liste des services en annexe). Les indicateurs retenus ont été classés en 4 grandes rubriques :

b) Indicateur de la situation sanitaire. Il s'agit de :

- Taux de mortalité infantile (0-1 an)
- Taux de mortalité juvénile (1-5 ans)
- Taux de malnutrition chez les enfants
- Nombre d'enfants nés avec un poids inférieur à 2,5 kg
- Taux de couverture vaccinale
- Taux de morbidité pour certaines maladies (prévalence et incidence)
- Taux de fréquentation des services de santé maternelle et infantile (SMI)
- Taux de mortalité maternelle

c) Indicateurs de la situation éducationnelle

- Taux de scolarisation par sexe
- Taux d'achèvement du 1er cycle (Enseignement primaire)
- Taux de déperdition scolaire par sexe
- Taux de scolarisation dans les medersas
- Taux d'alphabétisation par sexe
- Taux d'inscription par sexe dans les centres d'alphabétisation.

d) Indicateurs de la situation alimentaire

- Pourcentage de la population ayant accès à une source d'eau potable
- Taux de couverture permanente des besoins en eau potable (normes : 40 litres jour/habitant).

Un séminaire-atelier a été organisé du 19 au 24 août 1992 dont la mission consistait à évaluer les méthodes de collecte et de traitement des données nécessaires au mécanisme de suivi, et d'évaluation à travers le Rapport No.1.

A l'issue des travaux de cet atelier, la liste des indicateurs a été élargie comme suit :

- (1) Indicateurs de la situation sanitaire
- (2) Indicateurs de la situation éducationnelle
- (3) Indicateurs de la situation alimentaire
- (4) Indicateurs de la situation Approvisionnement en eau potable et de l'assainissement (voir liste en annexe).

On note que seize recommandations ont été faites par l'atelier qui serviront de phares pour la 2e phase du projet.

3.2 PHASE II : DE 1993 A 1997

3.2.1 OBJECTIFS : Les objectifs retenus dans la 2e phase du projet sont les suivants :

- contribuer à l'harmonisation des systèmes de collecte et de traitement des données statistiques en vue d'assurer la fiabilité et la disponibilité des statistiques sociales ;
- améliorer le suivi de 33 indicateurs-clés relatifs à la situation de la femme et de l'enfant afin de permettre aux programmes de mieux suivre les progrès vers la résolution des problèmes.

A nos jours, un manuel de collecte sur le suivi des objectifs du Sommet mondial pour les enfants vient d'être produit. La formation des agents chargés de la collecte des données au niveau régional est en cours, après celle des formateurs au niveau central.

IV. CONCLUSIONS

Il est évident que la production d'informations statistiques fiables est nécessaire pour une planification effective et une utilisation rationnelle des ressources. Aussi, disposer de données de qualité sur la femme permettrait une meilleure connaissance de ce groupe et faciliterait son intégration au développement socio-économique du milieu auquel elle appartient.

Nous espérons que ce séminaire-atelier permettra un échange fructueux d'expériences entre les différents participants en vue d'améliorer leur performance dans la production et l'utilisation des données statistiques sur la femme.

ANNEXE 1

STRUCTURES MEMBRES DU SOUS-COMITE DES ETUDES
DEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES (SCEDS)

- Direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI)
- Direction nationale de la planification (DNP)
- Direction nationale de l'alphabétisation fonctionnelle et de la linguistique appliquée (DNAFLA)
- Direction nationale de la fonction publique et du personnel
- Direction nationale de l'emploi, du travail et de la sécurité sociale
- Office national de la main-d'oeuvre et de l'emploi (ONMOE)
- Institut national de prévoyance sociale (INSP)
- Direction nationale de la santé publique
- Direction nationale de l'intérieur (Projet état civil)
- Direction nationale des affaires juridiques et consulaires
- Direction nationale de l'urbanisme et de la construction (DNUC)
- Service du logement et des bâtiments de l'Etat
- Direction nationale de la jeunesse et des sports
- Direction nationale de la culture
- Institut des sciences humaines
- Coopération canadienne
- FNUAP
- OMS
- UNICEF
- UNESCO
- BIT
- USAID
- FED
- CCA - ONG

ANNEXE 2
LISTE DES INDICATEURS RETENUS
POUR LE SUIVI REGULIER DE LA SITUATION
DES ENFANTS ET DES FEMMES

I. INDICATEURS DE LA SITUATION SANITAIRE

1. taux de mortalité infantile (0 - 1 an)
2. taux de mortalité juvénile (1 - 5 ans)
3. taux de couverture vaccinale
4. taux de morbidité pour certaines maladies (Prévalence et incidence)
5. taux de fréquentation des services de santé maternelle et infantile (SMI)
6. taux de mortalité maternelle
7. taux de prévalence contraceptive (TPC)
8. taux de létalité

II. INDICATEURS DE LA SITUATION EDUCATIONNELLE

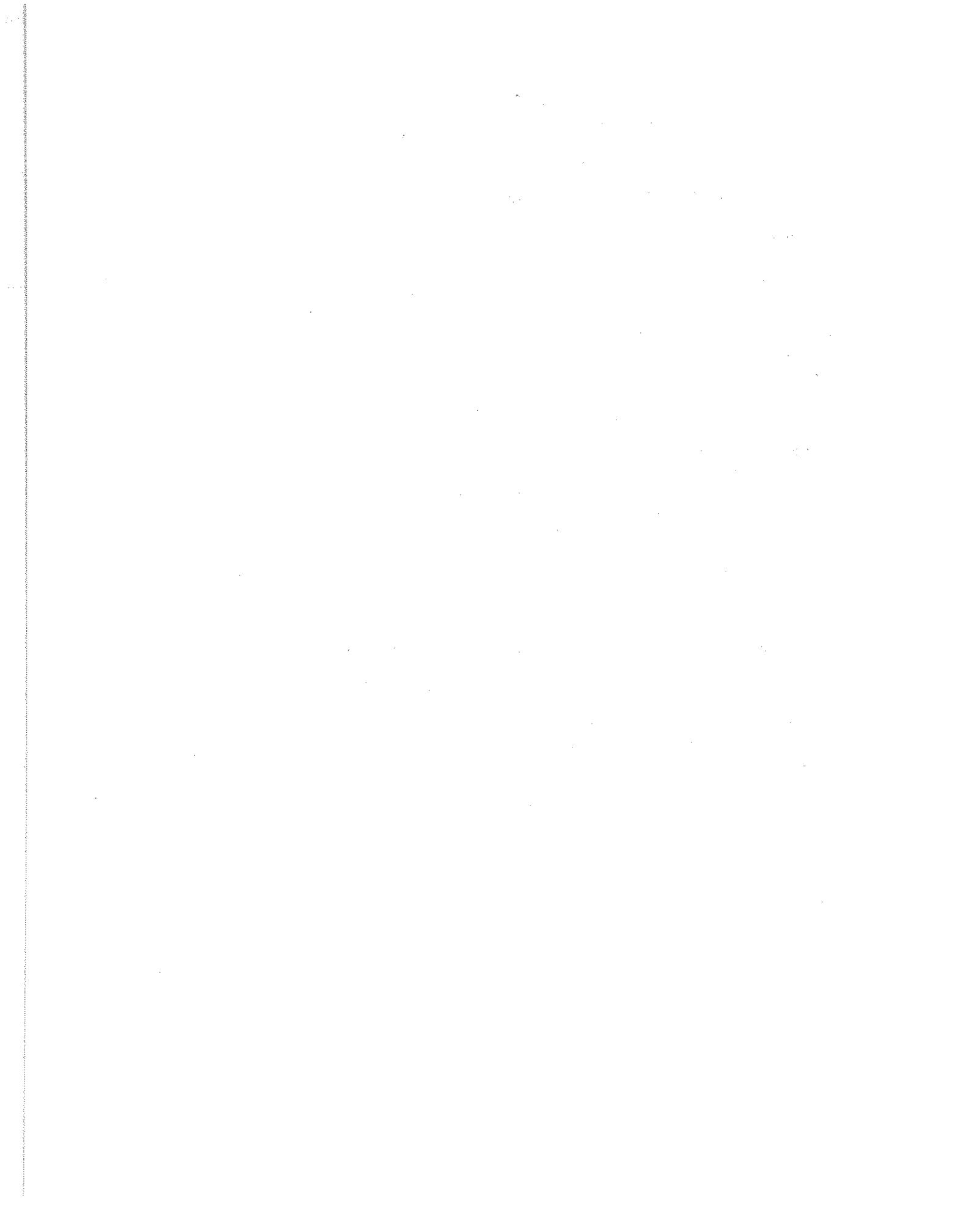
1. taux de préscolarisation par sexe des enfants de 0 à 6 ans
2. taux de scolarisation par sexe
3. taux d'achèvement du 1er cycle (Enseignement primaire)
4. taux de déperdition scolaire par sexe
5. taux de scolarisation dans les medersas
6. taux d'alphabétisation par sexe
7. taux de fréquentation des femmes dans les centres d'alphabétisation fonctionnelle
8. taux des femmes néo-alphabètes
9. taux d'assiduité des femmes au cours d'alphabétisation
10. taux d'inscription par sexe dans les centres d'alphabétisation
11. taux d'inscription par sexe dans les centres de post-alphabétisation

III. INDICATEURS DE LA SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

1. Disponibilité céréalière annuelle par tête
2. Pourcentage de familles dont les besoins minimum en céréales, en produits de l'élevage et de la pêche sont couverts
3. Prix des céréales sur le marché
4. Disponibilité annuelle par tête en produits de la pêche
5. Prix des produits de l'élevage et de la pêche
6. Prix du bétail
7. Proportion d'enfants nés avec un poids inférieur à 2,5 kg (Insuffisance pondérale à la naissance)
8. Taux de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans
9. Disponibilité en produits maraîchers et fruitiers

IV. INDICATEURS DE LA SITUATION D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

1. Pourcentage de la population ayant accès à une source d'eau potable
2. Taux de couverture permanente des besoins en eau potable
3. Nombre de puits traités
4. Taux de morbidité dû aux maladies hydriques
5. Nombre de latrines publiques



STATISTIQUES ET INDICATEURS CONCERNANT LES FEMMES AU MAROC ⁸

SOURCES D'INFORMATION

La Direction de la statistique, qui fait partie du Ministère chargé de l'incitation de l'économie, prend à sa charge, pour tout le système d'information statistique national, les grosses opérations de collecte auprès des ménages, l'élaboration des statistiques démographiques et socio-économiques, la collecte et le traitement d'informations sous-produites par les autres administrations et l'élaboration de diverses études.

Les enquêtes réalisées par la Direction de la statistique fournissent d'importantes informations permettant d'appréhender la réalité démographique, sociale et économique du pays. Les statistiques sont, pour une grande part, ventilées selon l'âge, le sexe et le milieu de résidence (urbain, rural). La ventilation selon l'âge permet de délimiter d'une façon précise diverses catégories de population (population d'âge scolaire, population en âge d'activité...). La distinction selon le sexe permet, quant à elle, de saisir en particulier les inégalités entre les hommes et les femmes. Ceci explique que, d'une façon générale, on peut dire que toutes les enquêtes sur les ménages réalisées par la Direction de la statistique représentent une source importante d'informations, relatives notamment aux femmes.

Le recensement général de la population et de l'habitat, l'enquête démographique à passages répétés, l'enquête niveau de vie des ménages, l'enquête sur la population active et l'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages, principales opérations qui ont été réalisées au cours de la décennie 80 et au début de la décennie 90, fournissent d'intéressantes données décrivant de façon assez fiable la situation démographique, sociale et économique des femmes en particulier.

- Le recensement général de la population et de l'habitat de 1982 a permis de recueillir notamment les principales caractéristiques démographiques (sexe, âge, état matrimonial, migration), socio-culturelles et économiques (niveau d'instruction, conditions d'habitat, activité...).

Le prochain recensement aura lieu en 1994 ;

- L'enquête démographique à passages répétés (1987-1988) a permis de collecter de nombreuses données relatives à la mortalité :
 - Mortalité infantile selon le sexe, la région économique et le milieu de résidence ;
 - Mortalité juvénile selon le sexe, la région économique et le milieu de résidence ;
 - Mortalité générale selon le sexe.
- L'enquête niveau de vie des ménages, qui se caractérise par l'intégration, au niveau de la collecte des données, des divers aspects concernant les conditions de vie des ménages et qui a été réalisée au cours de l'année 1991, a permis d'élaborer des indicateurs sociaux dans le domaine de la santé, de l'éducation, de l'habitat et des services sociaux. Les données recueillies permettent d'appréhender non seulement l'aspect quantitatif des conditions de vie des ménages mais aussi l'aspect qualitatif. Ainsi l'enquête sur le logement a fourni des informations aussi bien sur la qualité du logement, le niveau d'utilisation de certains services publics (eau, électricité...) que les dépenses d'habitation, etc. Les statistiques relevées dans le domaine de la santé ont permis d'avoir des renseignements sur l'accès aux services fournis par le système de santé existant, etc. Enfin, il y a lieu de mettre l'accent sur le fait qu'un module relatif à l'alphabétisation a été inclus dans cette enquête;

⁸ Rapport national du Maroc présenté par : Mme Abaakrouch Aicha, Directeur de la statistique, Mme Khidani Aicha, Ministère de l'emploi et des affaires sociales et Mme Laaziri Zhor, Ligue Marocaine pour la protection de l'enfance.

- L'enquête sur la population active, réalisée annuellement fournit, quant à elle, des statistiques permettant d'élaborer des taux d'activité selon l'âge, le sexe, les branches d'activité et les catégories socio-professionnelles ;
- L'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages réalisée en 1984-1985, a permis notamment d'appréhender l'état nutritionnel de la population.

Les résultats découlant des diverses enquêtes mentionnées ci-dessus sont publiés aussi bien dans des brochures spécifiques à chacune des opérations en question que dans des publications apparaissant périodiquement et contenant également les diverses statistiques sous-produites par les autres administrations. Il s'agit notamment de l'Annuaire statistique du Maroc en chiffres, qui, il y a lieu de le souligner ici, font l'objet d'une large diffusion auprès de tous les utilisateurs intéressés.

A partir des résultats fournis par les enquêtes menées par la Direction de la statistique et des statistiques sous-produites par les autres administrations, la Direction de la statistique a élaboré de nombreuses études à caractère démographique et social, parmi lesquelles on peut citer :

- La "situation démographique régionale au Maroc" qui traite de la fécondité, de la nuptialité féminine et de la migration selon les régions, les provinces et le milieu de résidence (publiée en 1988) ;
- Une étude sur les caractéristiques socio-démographiques des jeunes au Maroc: " Les moins de 15 ans : Tout sur les enfants du Maroc, 1990) ;
- "Femmes et condition féminine au Maroc" dans laquelle on a tenté de rassembler l'ensemble des données statistiques disponibles relatives à la femme (1989) ;
- L'ouvrage "Statut économique et social de la femme au Maroc" qui rassemble une sélection de textes législatifs et réglementaires relatifs à la femme marocaine (1990) ;
- Une étude intitulée "Femme et développement au Maroc" qui se propose de passer en revue la situation démographique, culturelle, économique et juridique de la femme (1992) ;
- "Ménages: variables socio-démographiques" qui traite, entre autres, de l'effet de l'activité féminine sur l'état matrimonial et la fécondité, de la situation des personnes âgées et des mariages et divorces dans les wilayas de Rabat-Salé et Casablanca (1990).

Si le Ministère chargé de l'incitation de l'économie est officiellement l'organe chargé de la recherche et des publications des statistiques, d'autres organismes ont mis sur pied des systèmes d'information permanents pour centraliser les statistiques sous-produites de leurs activités courantes et pour réaliser des enquêtes, des études, des sondages dans des domaines sectoriels spécifiques. Ainsi :

- Le Ministère de la santé publique: l'INAS (Institut national de l'administration sanitaire) entreprend des recherches et enquêtes relatives au domaine sanitaire.

Parmi les grandes enquêtes réalisées par ce département, il y a lieu de signaler "l'Enquête nationale sur la population et la santé" qui a permis de collecter des données sur la planification familiale, la fécondité, la mortalité, les soins de santé primaires, etc... (1987, 1992) ;

- Le Ministère de l'éducation nationale effectue des enquêtes pour la connaissance de la problématique de l'éducation, pour l'établissement d'une carte scolaire, pour le diagnostic de la situation de l'enseignement fondamental et secondaire...;
- Le Ministère de l'emploi et des affaires sociales a réalisé une enquête sur les salaires et la durée du travail;

- Le Ministère de la jeunesse et des sports a, quant à lui, mené une enquête auprès du Centre de la sauvegarde de l'enfance et des jeunes filles ;
- Des organismes publics et privés réalisent également des enquêtes et des évaluations auprès des publics-cibles ;
- Les organismes internationaux et agences de développement contribuent amplement aux études menées par les départements gouvernementaux.

ATELIER DE FORMATION DE L'INSTRAW

- Cas d'Etude -

Présentation du cas d'étude.

L'étude du cas des femmes chefs de ménage constitue un sujet intéressant pour évaluer :

- la participation des femmes à la gestion des ménages ;
- l'évolution des rôles respectifs des deux sexes au sein du ménage.

Etant donné qu'il n'existe pas d'étude spécifique sur ce thème, l'analyse de certains résultats de l'enquête niveau de vie des ménages de 1991 a permis l'identification de cette catégorie de population.

Il y a lieu toutefois de souligner que l'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages de 1984 - 85 constitue une autre source d'informations sur ce sujet.

On entend par chef de ménage, la personne qui est considérée par les membres du ménage comme tel, qui participe généralement pour la majeure part aux dépenses du ménage (soutien économique) et a généralement la responsabilité de la gestion de ces dépenses. Le chef de ménage doit être membre du ménage.

ETAPE 1 : Cas d'étude : Femmes chefs de ménage

Champ d'intérêt :

En se référant à la femme chef de ménage, évaluer la part des femmes qui participent à la prise de décision au sein du foyer. Voir si cette participation résulte d'une promotion sociale ou de changements survenus dans la cellule familiale (divorce, veuvage, émigration...). Identifier les difficultés matérielles auxquelles sont confrontées les femmes chefs de ménage. Voir s'il existe une politique appropriée pour résoudre ces problèmes.

ETAPE 2 : Questions

- Quel est le pourcentage des femmes chefs de ménage ? Evolution de ce pourcentage ?
- Quelles sont les caractéristiques de la femme chef de ménage ?
- La femme chef de ménage tire-t-elle parti de son statut de chef de ménage (meilleure confiance en soi, affirmation de son identité) ? arrive-t-elle à concilier ses responsabilités familiales et professionnelles (cas de la femme active) ?
- Quelles sont les conditions de vie des femmes chefs de ménage ?
- Quel est le profil des maris dont les femmes sont chefs de ménage ?
- La femme chef de ménage est-elle représentative de toutes les femmes qui participent activement à la gestion du ménage ?

ETAPE 3 :

Questions	Informations statistiques disponibles
<ul style="list-style-type: none"> - Proportion des femmes et des hommes chefs de ménage - Quel est l'âge, l'état matrimonial, le niveau scolaire, le type d'activité et l'activité exercée par les femmes et les hommes chefs de ménage - Quelle est la taille des ménages dirigés par les femmes et les hommes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Répartition des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence - Répartition des chefs de ménage selon l'âge - Répartition des chefs de ménage selon l'état matrimonial - Répartition des chefs de ménage selon le type d'activité - Répartition des chefs de ménage selon la branche d'activité - Répartition des chefs de ménage selon la situation dans la profession - Répartition des chefs de ménage selon la taille des ménages.

ETAPE 4 : Indicateurs

- Pourcentage des femmes et des hommes chefs de ménage ;
- Age moyen des femmes et des hommes chefs de ménage ;
- Proportion des chefs de ménage selon l'état matrimonial et le sexe ;
- Taux d'alphabétisation des chefs de ménage selon le sexe ;
- Proportion des chefs de ménage selon les types de diplômés et le sexe ;
- Proportion des chefs de ménage selon le niveau scolaire et le sexe ;
- Proportion des chefs de ménage selon les branches d'activité et le sexe ;
- Proportion des chefs de ménage selon la situation dans la profession et le sexe ;

ETAPE 6 : Véracité des données.

- le concept de chef de ménage est ambigu :

Il arrive souvent que la détermination du chef de ménage, lors de l'enquête, dépende beaucoup plus de facteurs culturels qui font que l'on considère généralement comme chef de ménage un membre du ménage de sexe masculin que de critères précis tels que la participation à l'essentiel des dépenses et la responsabilité de la gestion de ces dépenses.

Ceci a pour conséquence qu'un grand nombre de femmes ayant réellement le comportement d'un chef de ménage ne sont pas considérées comme tel et sont donc exclues du champ de l'étude;

- Problème de classification: les branches d'activité sont trop agrégées. Il aurait été beaucoup plus intéressant d'avoir les sous-branches de certaines branches telles que le commerce, les services fournis à la collectivité ...;

- Du fait de l'ambiguïté du concept de chef de ménage, les données sont biaisées et ne sont pas représentatives de la réalité ;
- L'enquête, sur laquelle on s'est basé dans le cadre de notre étude, ne fournit pas toutes les informations nécessaires car son objectif n'était pas spécifique à la femme chef de ménage ;
- Il s'agit d'un thème particulier qui ne constitue pas une priorité pour les utilisateurs ;
- Les rapports ne sont pas suffisants car ils ne contiennent pas systématiquement une ventilation des données selon le sexe.

ETAPE 5: Présentation des données

Tableau 1

Chefs de ménage selon le milieu de résidence et le sexe

	1991
Ensemble	
Les 2 sexes	4497766
Hommes (en %)	80,7
Femmes (en %)	19,3
Milieu urbain	
Les 2 sexes	2297585
Hommes (en %)	77,5
Femmes (en %)	22,5
Milieu rural	
Les 2 sexes	2200181
Hommes (en %)	83,9
Femmes (en %)	16,1

Source : Enquête sur les niveaux de vie des ménages 1990-91 ; DS.

Tableau 2

Chefs de ménage selon la taille du ménage,
le milieu de résidence et le sexe ; année 1991

en pourcent

	Ensemble	Urbain	Rural
Les 2 sexes			
1 personne	6,4	6,6	6,2
2 personnes	9,1	9,6	8,6
3 personnes	10,4	12,0	8,7
4 personnes	12,3	14,5	10,0
5 personnes	12,9	14,2	11,5
6 personnes	12,8	13,4	12,1
7 personnes	11,0	10,9	11,3
8 personnes	8,8	7,6	10,1
9 personnes et +	16,3	11,2	21,6
Total	100,0	100,0	100,0
Hommes			
1 personne	3,1	4,1	2,2
2 personnes	7,5	7,7	7,4
3 personnes	9,4	11,2	7,7
4 personnes	11,8	14,2	9,5
5 personnes	13,9	15,7	12,0
6 personnes	13,7	15,1	12,3
7 personnes	11,8	11,2	12,4
8 personnes	10,1	8,8	11,4
9 personnes et +	18,7	12,0	25,1
Total	100,0	100,0	100,0
Femmes			
1 personne	19,9	15,1	26,9
2 personnes	15,8	16,0	15,5
3 personnes	14,5	14,9	13,9
4 personnes	14,4	15,5	12,8
5 personnes	8,8	9,0	8,5
6 personnes	9,0	7,5	11,2
7 personnes	8,0	9,8	5,4
8 personnes	3,4	3,8	2,9
9 personnes et +	6,2	8,4	2,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur les niveaux de vie des ménages 1990-91 ; DS.

Tableau 3

Chefs de ménage selon l'âge, le milieu de résidence
et le sexe; année 1991

en pourcent

	Les 2 sexes	Hommes	Femmes
Ensemble			
15-24	2,0	1,9	2,2
25-44	40,0	42,6	29,2
45-59	32,4	31,2	37,7
60 et +	25,6	24,3	31,0
Total	100,0	100,0	100,0
Milieu urbain			
15-24	1,7	1,6	2,6
25-44	45,2	49,4	26,9
45-59	33,3	31,4	34,3
60 et +	19,8	17,6	36,3
Total	100,0	100,0	100,0
Milieu rural			
15-24	2,3	2,3	2,6
25-44	34,7	36,2	26,9
45-59	31,5	30,9	34,3
60 et +	31,6	30,7	36,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source: Enquête sur les niveaux de vie des ménages 1990-91; DS.

Tableau 4

Chefs de ménage selon l'état matrimonial, le milieu de résidence
et le sexe; année 1991

en pourcent

	Les 2 sexes	Hommes	Femmes
Ensemble			
Célibataire	3,7	3,9	2,4
Marié	80,5	93,1	27,7
Divorcé	2,7	0,8	10,3
Veuf	13,2	2,1	59,7
Total	100,0	100,0	100,0
Milieu urbain			
Célibataire	4,5	5,1	2,7
Marié	76,6	91,8	24,1
Divorcié	4,1	1,1	14,3
Veuf	14,8	2,1	58,9
Total	100,0	100,0	100,0
Milieu rural			
Célibataire	2,7	2,9	2,0
Marié	84,6	94,4	32,9
Divorcé	1,2	0,6	4,4
Veuf	11,5	2,1	60,8
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur les niveaux de vie des ménages 1990-91 ; DS.

Tableau 5

Chefs de ménage alphabétisés selon l'âge, le sexe et le milieu
de résidence; année 1991

en pourcent

	Les 2 sexes	Hommes	Femmes
Ensemble			
15-24	3,7	3,4	6,9
25-44	61,8	61,8	63,6
45-59	26,1	26,0	29,2
60 et +	8,4	8,8	0,3
Total	100,0	100,0	100,0
Milieu urbain			
15-24	2,8	2,6	7,8
25-44	64,9	65,1	61,5
45-59	25,8	25,5	30,4
60 et +	6,5	6,8	0,3
Total	100,0	100,0	100,0
Milieu rural			
15-24	5,3	5,4	-
25-44	55,0	54,6	80,6
45-59	27,0	27,1	19,4
60 et +	12,7	12,9	-
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur les niveaux de vie des ménages 1990-91 ; DS.

Tableau 6

Taux d'alphabétisation des chefs de ménage selon l'âge, le sexe et le milieu de résidence; Année 1991

en pourcent

	Les 2 sexes	Hommes	Femmes
Ensemble			
Total	34,8	41,3	7,6
15-24	63,1	73,7	24,0
25-44	53,8	59,9	16,6
45-59	28,1	34,5	5,9
60 ans et +	11,4	14,9	0,1
Milieu urbain			
Total	47,0	57,4	11,4
15-24	79,0	91,3	45,7
25-44	67,7	75,7	23,1
45-59	36,3	46,7	8,6
60 ans et +	15,3	22,2	0,1
Milieu rural			
Total	22,1	25,9	2,0
15-24	50,8	61,9	-
25-44	35,0	39,1	5,9
45-59	19,0	22,7	1,1
60 ans et +	8,9	10,9	-

Source: Enquête sur les niveaux de vie des ménages 1990-91; DS.

Tableau 7

Chefs de ménage selon le niveau scolaire, le milieu de résidence
et le sexe; année 1991

en pourcent

	Les 2 sexes	Hommes	Femmes
Ensemble			
Aucun	60,2	52,9	90,8
Primaire	12,6	14,5	5,0
Secondaire	11,6	13,6	3,3
Supérieur	2,7	3,3	0,1
Autres	12,8	15,7	0,8
Total	100,0	100,0	100,0
Milieu urbain			
Aucun	49,8	39,0	87,1
Primaire	15,3	17,6	7,5
Secondaire	19,3	23,6	4,8
Supérieur	5,2	6,7	0,2
Autres	10,3	13,2	0,4
Total	100,0	100,0	100,0
Milieu rural			
Aucun	71,1	66,2	96,2
Primaire	9,8	11,4	1,4
Secondaire	3,6	4,1	1,0
Supérieur	-	0,1	-
Autres	15,5	18,2	1,4
Total	100,0	100,0	100,0

Source: Enquête sur les niveaux de vie des ménages 1990-91; D.S.

Table 8
Chefs de ménage selon la branche d'activité, le milieu de résidence
et le sexe; année 1991
en pourcent

	Les 2 sexes	Hommes	Femmes
Ensemble			
Agriculture, forêt et pêche	38,4	36,6	55,0
Industrie	11,2	10,9	14,0
Bâtiment et travaux publics	5,2	5,7	-
Commerce	16,1	16,6	11,1
Réparation	1,7	1,8	-
Services personnels et domestiques	2,8	2,3	8,1
Services sociaux fournis à la collectivité	4,8	4,7	5,9
Transport et communication	4,4	4,7	1,6
Administration générale	12,1	13,0	3,5
Autres services	3,2	3,5	0,7
Activités mal désignées	0,1	0,1	-
Total	100,0	100,0	100,0
Milieu urbain			
Agriculture, forêt et pêche	3,5	3,3	5,6
Industrie	17,6	17,0	24,3
Bâtiment et travaux publics	5,6	6,1	-
Commerce	23,0	22,9	23,7
Réparation	2,5	2,7	-
Services personnels et domestiques	4,4	3,1	19,7
Services sociaux fournis à la collectivité	7,4	7,0	11,9
Transport et communication	7,2	7,5	4,1
Administration générale	22,5	23,6	9,0
Autres services	6,4	6,8	1,8
Activités mal désignées	0,0	-	-
Total	100,0	100,0	100,0
Milieu rural			
Agriculture, forêt et pêche	70,4	68,3	86,9
Industrie	5,4	5,2	7,4
Bâtiment et travaux publics	4,7	5,3	-
Commerce	9,8	10,6	3,0
Réparation	0,9	1,0	-
Services personnels et domestiques	1,4	1,5	0,7
Services sociaux fournis à la collectivité	2,5	2,5	2,0
Transport et communication	1,8	2,0	-
Administration générale	2,6	2,9	-
Autres services	0,3	0,3	-
Activités mal désignées	0,2	0,2	-
Total	100,0	100,0	100,0

Source: Enquête sur les niveaux de vie des ménages 1990-91; DS.

INTRODUCTION

La population mauritanienne a atteint plus de 2.150.000 habitants en 1992, dont 50,48% sont des femmes, avec un accroissement rapide à un rythme de 2,93%.

L'économie a connu, au cours des dernières décennies, de profondes mutations qui ont modifié l'ensemble de la dynamique démographique, économique et sociale du pays dues, en grande partie, aux sécheresses récurrentes depuis la fin des années soixante et la baisse du prix du fer au milieu des années soixante-dix. Le secteur rural qui constituait la base de la richesse du pays bénéficiait à peine de 10% des investissements publics, accentuant ainsi l'exode rural des hommes vers les centres urbains.

Devant une telle situation les femmes rurales se trouvent dans l'obligation d'assumer plus de responsabilités dans cette dynamique de développement.

Malgré la perception d'une nette évolution de l'élargissement de leurs activités, cet effort important reste non comptabilisé, et donc invisible.

1. Situation des femmes dans les divers secteurs

Malgré le fait que la problématique de la condition féminine en Mauritanie se distingue nettement des autres contextes, arabe ou africain, par l'espace de pouvoir qu'occupent les femmes dans l'environnement global, on peut déceler des similitudes avec le vécu des femmes dans d'autres pays du tiers monde. On peut citer à cet effet les problèmes liés à la pauvreté et à l'augmentation de la proportion de femmes chefs de famille, à l'analphabétisme, aux conditions précaires de santé, à la faible rentabilité du travail due au non-accès aux facteurs de production, sans compter la sous-information des femmes concernant leurs droits et les opportunités qui s'offrent à elles pour une amélioration de leurs conditions de vie.

1.1 Politique

L'histoire politique de la Mauritanie a été particulièrement marquée ces dernières années par les événements majeurs évoqués ci-après :

- l'adoption par un référendum, le 12 juillet 1991, d'une constitution instaurant la démocratie dans le pays;
- la promulgation, le 25 juillet 1991, des lois consacrant le multipartisme et la liberté de presse;
- l'élection au suffrage universel direct, le 24 janvier 1992, du Président de la République ;
- l'élection en mars 1992, d'une assemblée nationale composée de 79 députés ;
- l'élection, en avril 1992, d'un Sénat composé de 56 sénateurs dont trois représentent les Mauritaniens à l'étranger ;
- la nomination, le 18 avril 1992, d'un Premier Ministre et la formation d'un cabinet de 22 membres dont une femme, Secrétaire d'Etat à la condition féminine.

La création de ce SECF témoigne de la volonté politique du gouvernement mauritanien d'inclure les problèmes des femmes dans la conception de tout projet de nature économique et sociale.

⁹ Rapport national de la Mauritanie présenté par: Mme Mounina Mint Abdellah, Directrice des programmes et Coordinatrice pour la Conférence des femmes 1995, Secrétariat d'Etat à la condition féminine.

Par ailleurs, les femmes ont participé largement aux élections municipales dès 1985, mais le point culminant de l'éveil politique des femmes fut les élections pluralistes en 1992 où elles ont joué un rôle de premier plan ; néanmoins, elles se trouvaient souvent dans l'impossibilité d'occuper le maximum de postes de responsabilité à cause de la persistance des coutumes traditionnelles et de l'analphabétisme.

Sur le plan juridique, bien que les principes de non discrimination entre hommes et femmes aient été adoptés, tels que :

- les règles constitutionnelles ;
- le statut de la fonction publique (égalité des salaires) ;
- le code du travail (protection de la femme enceinte; fixation de la journée de travail) ;
- les conventions internationales ;

l'absence du code de la famille couvrant les droits des femmes et des enfants demeure un handicap majeur et facilite l'accès au divorce, les répudiations abusives et l'abandon d'enfants.

Le non-accès aux services, surtout pour les femmes rurales (problème de transport, lenteur administrative), l'ignorance des lois en faveur de l'émancipation des femmes, et l'insuffisance de l'information en leur faveur (inadaptation des messages, analphabétisme) resteront des problèmes pertinents.

Le code de la famille rédigé depuis 1974, révisé en 1989, est actuellement entre les mains d'une commission interministérielle et devra être présenté incessamment devant le Conseil des ministres et adopté par l'Assemblée nationale.

1.2 Renforcement du pouvoir économique

1.2.1 Evolution de son rôle

La femme rurale assure la responsabilité de l'accomplissement des travaux dans les champs (elle participe aux semailles, sarclages, récoltes, vannages, transport, décorticage, pilage du mil ...).

Elle s'occupe du bétail, de l'élevage des volailles, de la conservation et de la transformation des produits laitiers. Sa participation dans le secteur de la pêche est limitée aux activités traditionnelles (ventes de produits frais, séchage).

Outre l'agriculture et l'élevage, les femmes sont engagées dans la sylviculture, le commerce, la couture, la teinture, la broderie. Au regard des modifications subies par notre société, dues à plusieurs facteurs, la femme mauritanienne n'est pas restée passive.

En plus de son rôle cité plus haut, elle est devenue un agent économique de premier plan et un acteur de développement pour son pays.

On la trouve aussi bien dans le secteur formel qu'informel : elle exerce dans les activités commerciales où elle détient plus de 80% des petits commerces, des professions libérales. Elle occupe de hautes responsabilités politiques.

Le domaine de l'industrie, de l'administration et des affaires ont commencé à attirer les femmes comme source de revenus ; elles ont pu profiter des possibilités de la modernisation grâce au rôle important qu'elles jouent dans la vie traditionnelle.

De plus en plus la femme, avec les bouleversements socio-économiques, le chômage, la baisse des revenus familiaux, a compris la nécessité de s'organiser en pré-coopératives (maraîchères, avicoles, artisanales, ...) en vue de contribuer à la sécurité alimentaire.

Une évolution nette a été perçue dans le domaine de l'emploi. Selon les études de la dimension sociale de l'ajustement, réalisées dans le cadre du Plan d'action de lutte contre la pauvreté, la population active a connu une croissance rapide de 2,83% par an, ce qui est un rythme très élevé, proche du taux de croissance naturelle de la population. Ce niveau s'explique essentiellement par la trop faible rétention de la population d'âge scolaire, particulièrement de la population féminine que de nouvelles conditions amènent à travailler ou à rechercher un emploi.

La population féminine occupée s'est accrue de 2,68% par an contre 0,53% pour les hommes. La population féminine sans travail s'est accrue de 14,24% par an contre 11,44% pour les hommes.

Ainsi, durant cette période, 14.000 actifs supplémentaires se sont portés chaque année sur le marché du travail, dont 60% (8.400) sont restés chômeurs, tandis que 5.600 trouvaient un emploi ou plutôt s'inséraient par l'auto-emploi. En effet, c'est le secteur informel qui a le plus contribué à la création d'emplois. Artisanat de production et de services, ainsi que petits commerces ne nécessitant qu'un faible capital et peu de qualifications et caractérisés par une grande facilité d'installation, une grande souplesse de fonctionnement et une grande flexibilité, ont ainsi créé plus de 8.500 emplois par an au cours des années 80.

Globalement, le secteur informel en est venu à représenter près du quart de la population active et plus des trois quarts de la population occupée non agricole, en forte augmentation par rapport à la période antérieure.

De sorte que la situation et la dynamique du marché de l'emploi peuvent être caractérisées par un double processus :

- d'informalisation : le secteur informel a crû au rythme de 8,5% par an contre 2,9 % pour le secteur moderne ;
- de tertiarisation : les secteurs du commerce et des services ont crû au rythme de 8,7% par an alors que le secteur secondaire connaissait une décroissance de 0,8% par an.

Le taux d'activité des femmes d'âge actif se situe aux alentours de 25%. Elles sont essentiellement indépendantes : 55% et aides familiales : 25%. Elles exercent surtout dans l'agriculture au sens large : 49%. Cependant, 17% sont salariées, dont 16% dans la fonction publique où elles percent dans les fonctions dites féminines que sont la santé, l'enseignement, et le secrétariat.

1.2.2 Obstacles face à cette évolution

Malgré le fait que la présence des femmes dans tous les domaines économiques a fait des progrès considérables, des préjugés socio-culturels défavorables persistent et constituent un frein à l'évolution positive de cette tendance.

Nous pouvons citer la crise économique, la fragilité du marché, et les effets de l'ajustement structurel, le taux d'analphabétisme élevé : 70,8% de la population touchée. D'autre part, l'exode rural croissant des hommes a eu pour conséquence l'augmentation du nombre de femmes chefs de ménage qui a atteint plus de 32%.

Les femmes sont généralement plus frappées par le chômage : 30% que les hommes. La répartition du taux de chômage par milieu montre que ce taux est beaucoup plus élevé en zone urbaine: 37% et nomade: 34% qu'en zone rurale : 26%.

Cette situation, peu favorable aux femmes, a d'importantes répercussions sur les conditions de vie de tous les membres du ménage et en particulier les enfants dont l'état sanitaire, éducationnel et nutritionnel dépend largement de celui de leur mère.

a) Au niveau socio-culturel :

- la persistance des préjugés sur les capacités intellectuelles et physiques des femmes ;
- la réticence des employeurs à l'égard des femmes ;
- le taux élevé de déperdition scolaire chez les filles ;
- le faible taux d'alphabétisation des femmes ;
- la passivité des femmes.

b) Accès aux différentes prestations :

- l'accès difficile des femmes au crédit bancaire, du fait qu'elles ne disposent pas de garanties suffisantes et la lourdeur des procédures administratives ;
- l'insuffisance de structures préscolaires disposant de personnel qualifié pour alléger les tâches des femmes et leur permettre un accès plus facile à l'emploi ;
- la forte concentration des unités de production à Nouakchott et à Nouadhibout et la difficulté des femmes d'y accéder, étant donné leur faible mobilité ;
- l'insuffisance de structures de perfectionnement et de formation dans les métiers féminins générateurs de revenu (travail du cuir, tissage, teinture) ;
- l'insuffisance de moyens matériels et financiers mis à la disposition des femmes rurales (moulins à mil, forage de puits, matériel horticole).

c) Sur le plan associatif :

La faiblesse des budgets alloués aux petites entreprises, la difficulté d'accès des ONG du Nord qui interviennent par le biais des ONG locales, font partie des facteurs qui contribuent à pousser les populations mauritaniennes, et plus particulièrement les femmes, à mieux s'organiser dans un cadre institutionnel pour rechercher des moyens de survie. Les organisations se trouvent sous diverses formes :

- formelles (groupements, coopératives, associations) ;
- informelles (tontines, associations, "twiza").

Cependant les organisations tant au niveau urbain que rural rencontrent beaucoup d'obstacles :

- l'inadéquation de la nouvelle loi des coopératives avec la réalité des femmes, incapables de rencontrer les critères spécifiés ;
- anarchie et prolifération des coopératives féminines et manque de suivi ;
- développement d'une forme d'assistantat chez les coopératives féminines avec les projets "vivres contre travail" ;
- la multiplicité des structures de tutelle: Ministère du développement rural et de l'environnement, Ministère de l'intérieur, Ministère du commerce, de l'artisanat et du tourisme, Ministère de l'industrie et des mines, Secrétariat d'Etat à la condition féminine, Ministère de la pêche et autres ;
- l'insuffisance de l'encadrement technique des coopératives féminines de production ;
- le mimétisme des femmes qui ne se préoccupent pas de la rentabilité des activités, qui demeure très faible ;
- les difficultés de conservation et de commercialisation des produits ;
- le manque d'information des femmes sur les potentialités qui leur sont offertes pour l'amélioration de leurs conditions de vie ;
- la non-diversification du mouvement associatif féminin et l'importance de susciter de nouvelles formes d'auto-organisation.

1.3 Santé

Les principaux obstacles qui entravent l'accès des femmes aux services de santé sont d'ordre socio-culturel, économique, juridique ou écologique :

*** Obstacles socio-culturels :**

- des traditions qui se maintiennent et qui empêchent les femmes d'être autonomes en matière de santé : la prise de décision revient encore soit au mari, soit à la mère de la femme, soit à son entourage immédiat;
- l'analphabétisme et le faible niveau de scolarisation des femmes, qui contribuent au maintien des tabous et aux traditions concernant l'âge précoce du mariage ;
- les accoucheuses traditionnelles et les guérisseurs qui bénéficient encore d'un statut très privilégié, faisant qu'on leur fait confiance et qu'on leur donne beaucoup plus de pouvoir qu'aux structures modernes de santé;
- la froideur de l'accueil au niveau des structures de santé, qui ne donnent pas le goût de recourir à ces services ;
- une fausse interprétation de la religion à propos des prestations d'espacement des naissances;
- la valorisation des femmes liée le plus souvent au nombre d'enfants ;
- le nonaccès à l'information et à la communication (manque de personnes-ressources, inadaptation des messages, analphabétisme).

*** Obstacles économiques :**

- la santé coûte cher, et particulièrement le prix des médicaments qui sont prescrits en quantité souvent excessive et irrationnelle ;
- la faiblesse des revenus des femmes, qui se voient souvent dans l'obligation d'assumer seules ces coûts élevés, particulièrement dans le cas des femmes chefs de ménage ;
- l'étendue de la superficie du pays, rendant difficile l'accès aux services de santé et augmentant considérablement les coûts de transport, ce qui a comme effet de dissuader les femmes de recourir à ces services ;
- les déplacements massifs des populations des villages vers la ville, créant de fortes concentrations, qui exercent une pression démesurée sur les services de santé.

*** Obstacles juridiques :**

- l'inexistence d'un cadre juridique protégeant les femmes divorcées et veuves ;
- l'attente du Code de la famille devant régir différents aspects: âge du mariage, pensions alimentaires en cas de divorces et autres.

Les principales zones de résistance au changement se situent à trois niveaux :

- **SERVICES DE SANTE.** Les programmes de santé sont essentiellement de nature curative et s'intéressent peu ou pas à la prévention et à la sensibilisation. Malgré tous les efforts qui ont été investis, on note encore une insuffisance de conscience professionnelle et de motivation chez le personnel de santé, qui semble peu préoccupé par les aspects de santé publique et sa philosophie sous-jacente. De plus, un grand nombre d'infrastructures de santé sont désuètes ou insuffisantes.
- **COMMUNAUTE.** Malgré le fait que la santé soit un problème qui touche directement les femmes, celles-ci ne sont pas impliquées dans les processus et les mécanismes de prise de décision. C'est ainsi qu'on note leur absence dans la formation des comités de gestion des structures de santé, qui ont la responsabilité, entre autres, du recouvrement des coûts. De plus les communautés de base sont peu sensibilisées à la problématique de la santé et à la nécessité de leur implication dans le système de santé, au niveau de l'expression de leurs besoins et de l'élaboration de politiques devant y répondre.

- **POLITIQUE.** En dépit des politiques de décentralisation et des nouveaux programmes du Ministère de la santé, on constate encore des carences relatives au déploiement du personnel, et particulièrement des sages-femmes, de même qu'une faible accessibilité géographique des services de santé. De plus les programmes en IEC développés par les structures étatiques sont insuffisants; ils ont un impact très limité et ne sont pas élaborés en concertation avec les intervenants-clés.

1.4 Vulgarisation - Enseignement

On ne peut parler de la scolarisation des filles sans la situer dans le contexte de la scolarisation en général.

Durant la colonisation, la scolarisation dans l'enseignement public est restée très faible et ne touchait qu'à peine les filles. L'école de type moderne était perçue comme le vecteur de l'influence étrangère et comme une menace aux valeurs culturelles et religieuses des familles. Celles-ci préféraient continuer à envoyer leurs enfants dans le système d'enseignement traditionnel (école coranique, mahadra). Cette forte résistance était facilitée par le nomadisme et la dispersion des populations.

Le taux de scolarisation des filles dans l'enseignement primaire n'était que de 5%, lors de l'accession de la Mauritanie à l'Indépendance.

On peut observer une évolution notoire, quant au taux global de scolarisation et à celui des filles en particulier. C'est ainsi qu'en dix ans, l'effectif des garçons a été multiplié par 2,6 alors que celui des filles l'a été par plus de 4. Le taux de scolarisation des filles, qui était de 32% en 1982, est aujourd'hui de 54,5%, pour un taux masculin de 63,4% et un taux global de 59,1%.

Cependant, on note des variations importantes, d'une région à l'autre. Ainsi, la proportion la plus faible, soit 32%, est observée en Assaba, qui connaît également le taux le plus bas de scolarisation (36%). Elle est de 45% au Tiris Zemmour et de 42% au Trarza, qui connaissent par ailleurs les taux de scolarisation les plus élevés sur le plan national. Avec un taux de scolarisation de 56% à Nouakchott, la proportion des filles est la plus importante du pays (48%).

En 1991-92, le poids des redoublants était plus marqué chez les filles (18,5%) que chez les garçons (16,8%). Il en est de même pour les taux d'abandons scolaires, occasionnés la plupart du temps par des mariages et des grossesses précoces, la crainte des parents pour la sécurité de leurs filles, le coût relativement élevé de leur scolarisation, l'éloignement de l'école dans les zones rurales où la couverture scolaire est insuffisante, et le manque de sensibilisation des familles à l'importance de la scolarisation des filles.

S'agissant du corps enseignant du cycle primaire, le personnel féminin a progressé de 5% en huit ans (13,9% en 1985 à 17,9% en 1993).

Au niveau de l'enseignement secondaire général, la part des filles est remontée de 26,9% en 1984 à 33,8% en 1993. Notons que le nombre de femmes professeurs, qui était de 78 en 1981, se chiffre aujourd'hui à 210 unités.

Par ailleurs, la restructuration que connaît l'enseignement technique favorise l'accès des filles, dont l'effectif est maintenant de 181, soit 18,5%.

La participation des filles dans l'enseignement supérieur est restée quasiment nulle jusqu'aux années 80. Aujourd'hui, 1.245 filles entreprennent des études supérieures, soit 12,4% des effectifs étudiants.

On peut donc conclure que l'effort national de scolarisation, en termes relatifs, a profité davantage aux filles qu'aux garçons.

Sur le plan de la vulgarisation, le pourcentage de la population féminine agricole active est très élevé. Cependant, l'homme reste privilégié dans le domaine de la formation et de la vulgarisation alors que les femmes n'y ont que peu accès. Ce qui engendre nécessairement une production féminine faible, les empêchant d'avoir une autonomie économique et par la suite de se lancer dans des activités plus rentables.

1.5 Environnement

Plusieurs éléments témoignent de la dégradation de l'environnement écologique en Mauritanie. On peut mentionner la sur-exploitation du couvert forestier, qui se manifeste par trois indices mesurables :

- le charbon de bois satisfait plus de 90% des besoins résiduels d'énergie ;
- la disproportion considérable entre la demande, évaluée à 1,5 million de mètres cubes par an, et les ressources naturelles accessibles s'élevant à 150.000 mètres cubes par an, qui constitue le facteur principal d'accentuation du phénomène de désertification ;
- les forêts classées, au nombre de 30, ne couvrent qu'une superficie de 48.000 hectares à comparer avec la superficie totale du pays de 1.038.000 kilomètres carrés ;
- la dégradation de l'environnement perturbe de plus en plus le cadre de vie des populations rurales et urbaines. On peut citer à cet effet: les vents de sable, la disparition de la végétation herbacée, arbustive et arborée autour des villes et des villages qui allongent les déplacements pour l'approvisionnement en eau et en bois, aggravés encore par la pénurie des infrastructures routières.

Les paysages forestiers spécifiques à la Mauritanie (forêts de gommiers, forêts du fleuve) sont en voie de disparition. Par exemple, la production de gomme est passée de 4 à 7.000 tonnes, en 1969, à 150 tonnes, en 1987.

De plus, la pluviométrie ne cesse de diminuer et sa répartition est inégale :

- 77% du territoire reçoit moins de 100 mm. de pluie par année (climat saharien);
- 12,3% reçoit moins de 200 mm par an (climat saharo-sahélien) ;
- 10,2% reçoit plus de 400 mm par an (climat sahélien) ;
- 0,5% reçoit plus de 400 mm par an (climat soudano-sahélien).

Enfin, les superficies climatiquement aptes aux cultures pluviales ont diminué et surtout sont devenues très aléatoires d'une année à l'autre.

Effets négatifs sur les femmes

La crise écologique qui sévit en Mauritanie depuis les années 70 a des effets néfastes sur la société en général et tout particulièrement sur les femmes. Celles-ci qui jusqu'alors, vivaient en harmonie avec leur environnement naturel, se retrouvent étrangères dans le milieu rural qui ne correspond plus à ce qu'elles connaissaient, et dans le milieu urbain, où elles ne savent pas comment s'adapter.

Dans le passé, les femmes rurales pouvaient utiliser toutes les ressources naturelles disponibles pour leur alimentation et celle de leur famille, leurs couvertures, leurs tentes et les médicaments traditionnels (ex. *Panicum Turgidum*). Dans certaines zones, les femmes s'adonnaient à des cultures indigènes, telles que l'indigo pour la teinture, et le nénuphar pour les parfums et la consommation alimentaire. Si elles avaient recours à l'importation, c'était seulement sous forme de compléments. Les femmes étaient alors les gardiennes de l'environnement et jouaient un rôle très important au niveau de l'éducation de leur enfants, en leur inculquant le respect et l'amour de l'environnement, par le récit de contes ou de légendes.

Tel n'est plus le cas, aujourd'hui, où des ressources naturelles fondamentales ont disparu ou sont en voie de le faire, comme l'eau, les forêts, les terres cultivables et des cultures traditionnelles comme l'indigo et le nénuphar. Ces nouvelles conditions ont des répercussions sur les activités des femmes, et notamment :

En milieu rural

- la surcharge de travail: la vie en milieu rural est devenue difficile et peu rentable, de telle sorte que les hommes émigrent vers la ville pour trouver un revenu monétaire, laissant ainsi les femmes seules pour s'occuper de toutes les tâches: éducation et entretien de la famille, responsabilité du petit élevage (s'il existe), surveillance des cultures, sans compter les nouvelles activités auxquelles les femmes s'adonnent: maraîchage, artisanat à caractère commercial ou autres ;
- la pénibilité du travail: comme l'eau est devenue rare, comme les arbres sont coupés, comme la faune et la flore sont en extinction, les femmes doivent effectuer de plus longues distances pour la quête de l'eau et du bois et trouver des pâturages pour leurs animaux.

En milieu urbain

- l'insalubrité de l'environnement urbain: dans la tradition nomade, les familles ne séjournaient pas longtemps dans un même lieu, de telle sorte qu'elles le quittaient avant qu'il soit devenu insalubre. Avec la sédentarisation, les familles habitent en permanence dans un même milieu, sans avoir appris à se préoccuper des normes d'hygiène et d'assainissement. Cette situation entraîne une pollution urbaine importante, accentuée par la forte concentration de populations dans les grandes villes ;
- la non-préparation des femmes à de nouvelles responsabilités: en ville, les femmes répliquent les comportements qu'elles avaient en milieu rural, comme le nettoyage qui s'arrête au seuil de la maison et n'implique pas les alentours, ou le besoin d'avoir un petit élevage. Elles ne savent pas comment s'impliquer dans la sauvegarde d'un environnement urbain et sédentaire qui les confronte à de nouvelles responsabilités sociales.

Principales contraintes

Certaines contraintes ont été relevées, au niveau socio-culturel, économique et juridique.

- **Niveau socio-culturel** : les changements écologiques se sont produits plus rapidement que les mutations sociologiques, de telle sorte que les anciennes mentalités continuent de se reproduire dans des contextes où elles ne sont plus appropriées. C'est là un phénomène qui nécessite des actions à long terme pour la protection de l'environnement, dans toute sa globalité et l'instauration d'une nouvelle organisation sociale, dans le respect des normes et des règles de vie urbaine ou collective.
- **Niveau économique** : dans un territoire aussi vaste que celui de la Mauritanie, les infrastructures sont déficientes, étant donné le coût élevé que représente l'implantation de moyens adéquats de communication. Il en est de même pour l'entretien des équipements, qui nécessite des frais élevés; dus à l'ensablement constant.
- **Niveau juridique** : il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'appliquer le Code de protection de la nature, qui d'ailleurs n'est pas assez contraignant, dans un pays aussi vaste où les préposés à la surveillance disposent de peu de moyens logistiques pour assurer un contrôle efficace. On rapporte même que certains d'entre eux ont des comportements interdits (chasse d'animaux en extinction, coupe d'arbres, pâturage des chameaux dans les ceintures vertes).

2. Evaluation des expériences de promotion de la femme rurale

2.1 Expériences du Secrétariat d'Etat à la condition féminine

2.1.1 Programme d'action

Le Secrétariat D'Etat à la condition féminine (SECF) a pour mission générale d'assurer la promotion de la femme mauritanienne et sa participation au processus de développement économique, en conformité avec nos valeurs islamiques , à nos réalités sociales et aux exigences de la vie moderne

Il est à cet effet chargé de :

- élaborer et proposer une politique de la promotion de la femme mauritanienne et de protection de la famille ;
- promouvoir , développer, et vulgariser les droits et devoirs des femmes et les droits de l'enfance ;
- favoriser, en collaboration avec les secteurs concernés, le développement des activités économiques au profit de la femme, particulièrement en milieu rural. A ce titre, tout projet à l'endroit de la femme mauritanienne doit requérir le visa préalable du SECF ;
- élaborer des programmes de formation et d'éducation susceptibles de garantir une participation effective de la femme à la vie politique ;
- développer et améliorer des activités à rentabilité économique et sociale en collaboration avec les secteurs concernés, en vue d'une plus grande protection de la femme et de l'enfant;
- élaborer les textes législatifs et réglementaires relatifs à la femme et l'enfant et en assurer la diffusion;
- développement des relations avec les organisations féminines arabes, africaines, internationales et ONG.

Le SECF pour exécuter sa mission s'est doté de trois Directions centrales : la Direction de la promotion féminine, la Direction de la protection de la famille, et la Direction des programmes.

Pour remédier aux obstacles répertoriés dans tous les domaines, le SECF a mis en place un programme d'action sur une période de 3 ans: 92/94 qui permettra de résoudre certains problèmes dans l'attente de la mise en place de la stratégie nationale qui sera adoptée d'ici juin 1994.

Ce programme d'action vise les axes prioritaires suivants :

- a) **Intensification des activités d'éducation, de formation professionnelle et de lutte contre l'analphabétisme chez les femmes.**

A cette fin, plusieurs actions sont prévues, dont l'ouverture, à Nouakchott et à Nouadhibou, de deux centres d'apprentissage de petits métiers pour des filières à grand potentiel d'emploi féminin, dans les secteurs de la pêche artisanale et du petit commerce: vêtements, hôtellerie, restauration, esthétique, etc.

L'alphabétisation fonctionnelle sera encouragée, non seulement par des campagnes de sensibilisation, mais aussi par le biais de micro-projets productifs réalisés avec les coopératives féminines, et l'identification de formateurs villageois.

Des programmes d'IEC seront organisés pour sensibiliser les populations et les femmes elles-mêmes aux problèmes de déperdition scolaire chez les filles, des mariages précoces et des grossesses rapprochées et multiples.

b) Promotion des activités productives et lutte contre le chômage féminin.

Une stratégie nationale sera élaborée à cette fin, en collaboration avec le Ministère du plan: ONS et DSA, et des études préalables seront réalisées sur les conditions et les modalités d'insertion des femmes dans des micro-activités productives, en milieu rural principalement, et dans le secteur informel en particulier. Cette stratégie prévoit :

- le renforcement du mouvement coopératif féminin, par le recensement des pré-coopératives et des projets Femmes et développement, l'analyse de leur situation et la proposition d'un plan de redynamisation, la formation en gestion de l'ensemble des responsables des groupements féminins (deux séminaires par an), l'encouragement à la création d'Unions régionales des groupements féminins, l'organisation de foires annuelles pour les produits fabriqués dans les coopératives. Et enfin, l'appui à la réalisation de micro-projets productifs, en particulier en milieu rural, dans les secteurs de la pêche et de la transformation des produits alimentaires ;
- l'extension des jardins d'enfants et crèches comme moyen d'alléger les contraintes des femmes qui travaillent, particulièrement en milieu urbain: à Nouakchott et à Nouadhibou ;
- la promotion des petites et moyennes entreprises féminines, en vue de leur faciliter l'accès au financement et aux technologies ;
- la création d'une association de femmes commerçantes en Mauritanie, qui est déjà en place.

c) Participation à l'élaboration de textes juridiques protégeant les droits des femmes et des enfants:

- contribution à l'élaboration d'un Code de la famille, en concertation avec le Ministère de la justice, et à sa diffusion ;
- sensibilisation des populations au bien-être familial, dont l'espacement des naissances, la lutte contre les mariages précoces et l'éducation préscolaire ;
- préparation de la célébration de l'Année internationale de la famille ;
- participation au processus de préparation de la Conférence mondiale sur les femmes à Beijing in en 1995.

d) Promotion des activités culturelles pour la jeunesse féminine.

- encouragement à la créativité des femmes, par des programmes d'émulation, en collaboration avec les Départements chargés de la jeunesse et de la culture ;
- incitation aux activités sportives pratiquées par les femmes.

e) Renforcement des capacités de conception, de planification, de mise en oeuvre et de suivi-évaluation au sein du SECF et de ses structures opérationnelles.

- mise en place d'une assistance technique chargée de ce mandat de formation par l'action;
- création d'une banque de données informatisées sur le suivi de l'évolution de la condition féminine en Mauritanie ;
- organisation de séminaires annuels Femmes et développement ;
- financement de stages de formation en gestion de projets pour les cadres du SECF ;
- mise en place d'antennes régionales chargées de l'impulsion et de l'encadrement local des activités des CPF, des établissements préscolaires et du mouvement associatif féminin ;
- renforcement des Centres de promotion féminine, par la redéfinition de leur mandat et la réforme de leurs programmes de formation professionnelle, de même que le recyclage des responsables et la fourniture d'équipements de base.

2.1.2 Stratégie nationale de promotion féminine

Toutes les structures de promotion féminine qui se sont succédées depuis l'Indépendance n'ont jamais eu de politique claire concernant les femmes. Cette situation a comporté de nombreux inconvénients, et notamment le morcellement des interventions et leur chevauchement, provoquant un gaspillage des ressources humaines et financières, la dispersion des efforts, entraînant des impacts dilués et restreints, et la non pérennité des projets, s'éloignant ainsi du développement durable.

C'est pour corriger ces lacunes que le Secrétariat d'Etat à la condition féminine s'est fixé comme objectif principal d'élaborer et de mettre en place une stratégie nationale et des plans d'actions prioritaires, avec l'appui du projet Santé-Population, qui tiennent compte des besoins exprimés par les femmes.

A cet effet, six thèmes ont été identifiés comme des priorités : femmes, santé-population, femmes et éducation, femmes et vie associative, femmes et environnement, femmes et auto-emploi, femmes, droit et famille.

Ces thèmes ont été approfondis lors de 5 ateliers thématiques regroupant les organismes, les structures centrales et régionales de promotion féminine, les départements techniques, le Comité technique interministériel de suivi des activités de promotion féminine et d'autres personnes-ressources.

2.2 Evaluation de la contribution des autres structures techniques

2.2.1 Education

Le secteur de l'éducation est soumis depuis quelques années à une politique de restructuration dans le cadre du projet Education III. Cette politique de restructuration a été conçue et mise en oeuvre pour faire face aux problèmes quantitatifs et qualitatifs qui ont accompagné son développement.

Le gouvernement a adopté une politique de recouvrement des coûts et a préparé un projet d'enseignement technique et de formation professionnelle destiné à améliorer, entre autres, l'efficacité de l'enseignement technique et la revitalisation de la formation professionnelle.

Cette restructuration a eu des effets bénéfiques sur la progression de la scolarisation féminine au niveau fondamental, même si les garçons restent toujours majoritaires.

En effet, durant la période 1982-1992, le pourcentage des filles est passé de 38 à 43%. L'effectif féminin en 10 ans est passé de 39.200 à 89.629, soit une augmentation de 105%. Pendant la même période l'effectif des garçons a progressé de 70% en passant de 62.752 à 106.573.

Bien que globalement l'écart n'ait cessé de diminuer, certaines disparités persistent encore.

Au niveau secondaire, la progression de la scolarisation des filles est fortement marquée car leurs effectifs ont plus que triplé entre 1980 et 1990, en passant de 20% environ à 30%.

Cependant le taux de déperdition reste très élevé.

2.2.2 Santé

Jusqu'au milieu des années 1980, la politique menée dans le secteur de la santé n'a pas profité à la femme rurale, car elle visait la mise en place d'infrastructures sanitaires lourdes essentiellement au bénéfice des centres urbains.

Dans la nouvelle orientation du Plan de consolidation et de relance (PCR), la priorité est accordée au développement des soins de santé primaire, à une meilleure répartition des ressources du secteur, et à un développement des capacités de planification et de gestion.

Diverses mesures susceptibles de renforcer la situation sanitaire des femmes ont été proposées dans le cadre du projet Santé-Population, notamment l'institution d'un recouvrement des coûts des médicaments essentiels dans les centres de santé de base, les postes de santé, et les unités de santé de base.

2.2.3 Evaluation des expériences de promotion de l'emploi et de création de revenus

Jusqu'au milieu des années 1980, le gouvernement mauritanien a mis en oeuvre des programmes d'intervention d'urgence pour lutter contre la famine dans un cadre global. L'assistance alimentaire ne pouvait constituer une solution durable et d'ailleurs le ciblage des femmes rurales n'a pas été très précis. C'est conscient des méfaits de la distribution gratuite de vivres que le gouvernement a initié, avec le concours des partenaires du développement, des programmes ayant des impacts plus durables et visant l'augmentation des revenus, la promotion de l'emploi, l'appui aux initiatives privées à travers l'appui aux projets de maraîchage et de reboisement.

Par ailleurs d'autres fonds ont été développés, tels que le Fonds d'insertion et de réinsertion dans la vie active (FIRVA) et le Fonds régional de développement.

Cependant l'envergure de ces programmes est restée modeste par rapport à la contribution à la promotion des femmes, en dehors de quelques appuis modestes aux coopératives.

Dans le domaine du crédit, les faiblesses observées se situent au niveau de l'absence de formation, ainsi que l'absence de garanties.

Pour la préparation d'un plan d'action national d'intégration des femmes rurales dans le processus de développement, un projet important a été élaboré au niveau du développement rural. Il s'articule essentiellement autour de l'augmentation de la productivité des femmes dans le secteur rural et la protection de l'environnement, du renforcement de la participation des femmes à la vie économique et aux prises de décisions aussi bien au sommet qu'à la base, et de la sensibilisation des cadres nationaux au niveau central et régional pour appréhender les problèmes des femmes souvent peu connus et mal compris, ce qui rend difficile la formulation d'une politique en la matière.

CONCLUSION

Les femmes, en dépit de leur poids démographique important, n'ont pas jusqu'ici bénéficié de programmes conséquents, faute d'une stratégie cohérente et d'un manque accru de coordination nationale en la matière. C'est pourquoi le Secrétariat, composé de hauts cadres nationaux de tous les départements techniques d'Etat à la condition féminine a créé un Comité technique interministériel pour suivre et coordonner tous les programmes réalisés en faveur des femmes.

En effet, le SECF collabore à toutes les stratégies et politiques qui s'instaurent actuellement telles que : la politique de population, la stratégie de lutte contre la pauvreté, le plan d'action pour la nutrition, etc.

ANNEXE PROJET PRE-ATELIER

Le sujet d'étude retenu est : la position qu'occupent les femmes au sein de la masse active.

1. PERTINENCE

Ce sujet est pertinent pour la Mauritanie, pour plusieurs raisons :

- la grande implication des femmes dans le secteur informel ;
- la longue tradition de commerce, autant chez les femmes que chez les hommes, qui remonte au Moyen Age arabe, avec les caravanes transsahariennes ;
- le potentiel économique considérable. Les études de la DSA (Dimension sociale de l'ajustement structurel) indiquent que le secteur informel représente plus du quart de la population active et plus des trois quarts de la population occupée non agricole. En Mauritanie, le secteur informel a crû au rythme de 8,5% par année, contre 2,9% pour le secteur moderne ;
- l'invisibilité du travail des femmes, parce que non comptabilisé dans l'économie nationale;
- le manque de données statistiques sur la contribution du secteur informel au PIB;
- le manque de données qualitatives pour l'appréciation générale des activités des femmes dans le secteur informel et leur impact sur les familles.

2. LIMITES DES APPROCHES QUANTITATIVES

Les approches de recherche quantitative, utilisées jusqu'à maintenant, ont occulté la présence des femmes. C'est ainsi que celles-ci se sont retrouvées dans la catégorie des populations dites inactives, en dépit du nombre d'heures de travail qu'elles consacrent chaque jour aux travaux domestiques, à l'agriculture de subsistance et au petit commerce. On estime que les femmes travaillent entre 4 et 8 heures de plus par jour que les hommes.

De plus, les données des recensements et des enquêtes ne sont pas encore désagrégées par sexe, notamment en ce qui concerne l'emploi indépendant. C'est ainsi qu'on parle de la répartition de la population dans les domaines de l'industrie, du commerce et des services, sans préciser où oeuvrent les femmes.

Dans les recensements, les activités des femmes sont définies par des intermédiaires et des hommes, en leur qualité de chefs de famille. Or, cette façon de procéder tend à minimiser le travail des femmes car les hommes ne le connaissent pas dans toutes ses dimensions, étant donné la tendance à dévaloriser les tâches domestiques.

Il s'avère donc nécessaire de recourir à des méthodes de recherche qualitative pour mieux cerner la place qu'occupent les femmes dans l'économie informelle. En effet, ces méthodes permettent, soit par l'observation systématique, soit par des entrevues en profondeur, d'effectuer le profil des activités des femmes dans leur globalité, de même que le profil d'accès aux ressources et à leur maîtrise. Des nuances peuvent alors être établies entre les femmes de différents milieux.

Tant qu'on n'aura pas bien compris la situation des femmes dans le monde du travail, il faudra recourir à des méthodes qualitatives pour explorer ce domaine et le circonscrire. C'est seulement à la suite de cette démarche exploratoire qu'on pourra recourir aux approches quantitatives.

3. PROBLEMES

Dans le secteur informel, les hommes et les femmes ont des problèmes communs :

- manque de formation technique ;
- difficulté d'identifier des créneaux porteurs ;

- grande concurrence à l'intérieur du secteur informel, étant donné la paralysie du secteur formel de l'emploi.

Toutefois, les femmes ont des problèmes spécifiques :

- non-accès au crédit dû à l'absence de garanties collatérales ;
- non-accès aux programmes de formation, aux intrants agricoles, et aux technologies, qu'on donne plutôt aux hommes ;
- analphabétisme ;
- blocages culturels concernant le travail des femmes ;
- mimétisme des femmes, qui cherchent à imiter ce que les autres font sans se préoccuper de la rentabilité des activités ;
- non-rentabilité du travail des femmes et faible productivité ;
- méconnaissance des lois du marché et des techniques de marketing (études de faisabilité, mise en marché, etc.).

4. DONNEES STATISTIQUES A RECUEILLIR

- Prouver, de façon statistique, la grande implication des femmes dans le secteur informel de l'emploi.
- Déterminer, de façon statistique le potentiel économique que représentent les femmes dans le secteur informel.
- Déterminer, de façon statistique, le profil des activités des femmes.
- Déterminer, de façon statistique, le revenu des femmes en comparaison avec celui des hommes.
- Déterminer, de façon statistique, la rentabilité du travail des femmes.

Tableau 1

Taux de chômage par âge, sexe et milieu en 1988

Ensemble du pays				Milieu urbain			Milieu rural			Milieu nomade		
Age	Hommes	Femmes	Ens.	Hommes	Femmes	Ens.	Hommes	Femmes	Ens.	Hommes	Femmes	Ens.
10-14	45,0	62,4	52,0	69,3	73,4	71,2	44,5	56,2	49,3	22,8	64,8	35,6
15-19	36,6	52,2	42,4	54,3	64,9	58,3	34,0	43,4	37,8	13,9	57,4	25,6
20-24	29,3	41,9	33,3	37,3	49,9	40,8	25,7	34,3	29,0	10,1	47,9	18,7
25-29	20,5	29,0	22,7	25,0	32,9	26,8	17,9	24,4	20,1	6,3	35,9	11,6
30-34	14,8	21,3	16,3	18,0	23,9	19,2	13,4	18,9	15,1	4,3	22,7	7,3
35-39	13,3	15,6	13,8	17,2	17,6	17,3	11,8	14,0	12,4	2,6	15,3	4,2
40-44	12,6	13,5	12,8	17,0	16,6	16,9	11,5	12,0	11,6	2,8	10,8	3,8
45-49	12,4	13,1	12,6	18,0	16,5	17,7	11,0	11,9	11,2	2,0	8,2	2,8
50-54	12,4	14,1	12,8	19,9	18,2	19,6	11,2	13,2	11,8	1,6	7,6	2,3
55-59	12,6	15,0	13,0	20,6	20,5	20,5	10,7	13,7	11,3	2,0	5,9	2,5
60-64	12,6	18,8	13,9	24,1	26,6	24,6	12,3	17,9	13,6	1,9	8,5	2,7
65 +	15,8	28,8	18,6	30,3	41,8	33,0	15,9	26,5	18,4	2,8	16,4	4,3
TOTAL	21,9	35,9	25,8	28,2	41,5	31,6	20,0	31,0	24,2	8,1	41,8	14,7
TOTAL 15 +	19,5	30,5	22,4	26,0	36,6	28,5	17,6	25,8	20,2	5,7	34,1	10,7

Source : Recensement de la population de 1988.

Tableau 2

Taux de chômage par âge, sexe et milieu en 1992 (sédentaires seulement)

Ensemble du pays			Milieu urbain			Milieu rural			
Age	Hommes	Femmes	Ens.	Hommes	Femmes	Ens.	Hommes	Femmes	Ens.
7-9	49,1	50,7	49,6	61,7	58,9	59,9	39,4	44,3	41,6
10-14	48,0	41,3	44,5	64,8	57,0	60,8	35,0	29,2	31,9
15-19	46,5	37,7	41,6	61,6	56,6	58,8	34,8	23,1	28,4
20-24	32,9	32,7	32,9	48,5	44,3	46,1	20,8	23,7	22,7
25-29	27,3	26,3	26,6	31,3	34,2	32,8	24,3	20,3	21,8
30-34	16,8	19,9	18,3	23,7	31,8	27,7	11,5	10,7	11,1
35-39	12,0	17,5	14,6	18,6	28,7	23,4	6,9	8,8	7,9
40-44	11,4	18,5	14,6	20,7	30,2	24,9	4,3	9,4	6,7
45-49	12,6	18,6	15,8	16,3	22,7	19,1	9,8	15,4	13,2
50-54	15,0	18,6	16,0	21,0	32,9	25,3	10,3	7,5	8,9
55-59	15,4	13,4	13,8	21,6	26,7	22,9	10,6	3,1	6,8
60-64	11,0	18,8	14,2	21,3	30,4	24,5	3,1	9,8	6,3
65 et +	20,2	22,4	21,0	32,8	36,0	34,0	10,5	11,9	10,9
TOTAL 7 +	30,0	28,6	27,9	40,6	39,7	37,1	21,8	20,1	20,8
TOTAL 10+	28,1	26,9	26,1	39,2	38,3	35,6	19,5	18,2	18,7
TOTAL 15+	25,2	25,1	23,7	36,5	36,6	33,4	16,5	16,2	16,3

Source : ONS, Enquête priorités 1992, DSA.

Tableau 3

Quelques caractéristiques du chômage en 1988 (sédentaires seulement).

	1988	1992
Effectifs de chômeurs de 15 ans et +	108.560	-
Taux de chômage	24,2	23,7
% de femmes	34,6	53,7
% urbain	56,6	70,0
% de diplômés (1)	5,4	-
% sans instruction	80,9	-
% 15 à 24 ans	47,2	44,8
% 50 ans et plus	12,5	9,9
% de primo-demandeurs	81,0 (2)	-

Sources : Recensement de la population de 1988
Enquête Priorités 1992, ONS - DSA.

Notes : 1) Ayant atteint le niveau secondaire

2) Calcul sur l'ensemble de la population, nomades et 10-14 ans compris.

Tableau 4

Répartition des salariés temporaires et des apprentis par secteur d'activité et par milieu en 1988

	URBAINS			RURAUX			NOMADES			ENSEMBLE		
	H.	F.	T.	H.	F.	T.	H.	F.	T.	H.	F.	T.
Agriculture (1)	898	39	937	4828	311	5139	4840	313	5153	10566	663	11229
Pêche (2)	2154	29	2183	151	11	162	-	-	-	2305	40	2345
Industrie	7118	353	7471	3249	108	3357	64	6	70	10431	467	10898
Commerce	4411	419	4830	2932	174	3106	524	15	539	7867	608	8475
Services	13924	4474	18398	3466	3666	7132	282	358	640	17672	8498	26170
Ensemble	28505	5414	33819	14626	4270	18896	5710	692	6402	48841	10276	59117

Notes

(1) Y compris élevage et autres activités agricoles

(2) Ne distingue pas entre artisanale et industrielle

Source : Recensement de la population 1988.

Tableau 5

Répartition des indépendants agricoles (indépendants + employeurs par activité, milieu et sexe en 1988.

	URBAINS			RURAUX			NOMADES			ENSEMBLE		
	H.	F.	T.	H.	F.	T.	H.	F.	T.	H.	F.	T.
Agriculture	5106	1823	6929	61829	24250	86079	4789	1278	6067	71724	27351	99075
Élevage	1259	60	1319	15144	1026	16170	26351	1119	27470	42754	2205	44959
Pêche (*)	1018	95	1113	716	47	763	0	0	0	1734	142	1876
Autres activités primaires	126	88	214	485	235	720	568	73	641	1174	396	11570
Ensemble	7509	2066	9575	78174	25558	103732	31708	2470	34178	117386	30094	147480

(*) Il n'a été tenu compte, dans l'activité de la pêche, que des indépendants, les employeurs se situant plutôt dans la pêche industrielle.

Source : Recensement de la population de 1988.

Tableau 6

Taux de scolarisation, d'occupation et d'inactivité chez les enfants de 6 à 19 ans, en 1988

	6-9 ans			10-14 ans			15-19 ans			Total		
	H.	F.	T.	H.	F.	T.	H.	F.	T.	H.	F.	T.
Ensemble (effectifs)	116369	108722	225091	113828	104223	218051	91444	96736	188180	321641	309681	631322
scolarisés	63,8	69,4	66,6	46,9	37,2	42,3	36,4	21,6	28,8	50,0	43,6	46,9
(dont occupés)	-	-	-	(9,9)	(14,2)	(11,7)	(7,1)	(14,5)	(10,0)	(4,8)	(6,3)	(5,5)
occupés	-	-	-	19,5	9,8	15,0	31,2	13,3	22,0	15,8	7,5	14,7
sans travail	-	-	-	16,0	16,4	16,2	18,1	14,6	16,3	10,8	10,1	10,4
inactifs	34,1	28,5	31,4	22,2	41,9	31,6	16,9	53,6	35,8	12,7	30,9	24,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Urbain (effectifs)				45376	42446	87822	42037	40372	82409	87413	82818	170231
scolarisés				68,2	57,8	63,2	53,8	37,0	45,6	61,3	47,7	54,7
(dont occupés)				(7,2)	(9,00)	(8,0)	(5,9)	(9,4)	(7,3)	(6,7)	(9,2)	(7,7)
occupés				5,9	4,9	5,4	15,6	7,7	11,8	10,6	6,3	8,5
sans travail				13,5	13,6	13,5	19,0	14,3	16,7	16,0	14,0	15,0
inactifs				17,5	28,8	23,0	14,7	44,4	29,3	16,1	36,4	26,0
Rural (effectifs)				55150	49852	105002	38448	45532	83980	93598	95384	188982
scolarisés				38,1	26,5	32,6	25,8	12,0	18,3	33,0	19,6	26,3
(dont occupés)				(12,9)	(20,9)	(16,0)	(9,2)	(25,7)	(15,1)	(11,7)	(22,3)	(15,7)
occupés				22,6	13,6	18,3	36,9	18,3	26,3	28,5	15,8	22,1
sans travail				18,2	17,4	17,8	19,1	14,1	16,4	18,6	15,8	17,2
inactifs				26,0	48,1	36,5	20,5	58,6	41,2	23,8	53,1	38,6
Nomade (effectifs)				13302	11925	25227	10959	10832	21791	24261	22757	47018
scolarisés				11,1	8,3	9,8	6,1	4,1	5,1	8,9	6,3	7,6
(dont occupés)				(23,5)	(52,5)	(35,1)	(16,8)	(48,2)	(29,3)	(21,4)	(51,2)	(33,3)
occupés				53,0	11,8	33,5	70,8	13,1	42,1	61,0	12,4	37,5
sans travail				15,7	21,7	18,6	11,4	17,7	14,5	13,8	19,8	16,7
inactifs				22,8	62,5	41,6	12,6	67,2	39,7	18,2	64,7	40,7

Source : Recensement de la population de 1988.

Tableau 7

Proportion de la population ayant accès à l'eau potable (population sédentaire seulement)

Regions Sources	Nouakchott dont		Autres villes dont		Rural fleuve	Rural autres dont		Ensemble		
	Ensemble	non lotis	Ensemble	hors NDB Zoueirata		Ensemble	Est	Urbain	Rural	Total
<u>Actuellement</u>										
Robinets	31,0	15,4	30,3	22,9	1,1	10,2	1,5	30,6	7,9	17,8
dont public	13,0	9,3	19,1	15,0	0,9	8,8	1,5	16,1	6,8	10,8
Revendeurs	65,8	81,9	23,2	14,6	0,3	2,7	1,0	44,4	2,1	20,5
Autres sources (puits, rivières)	2,7	2,5	45,2	61,9	98,4	86,5	97,0	24,0	89,5	61,0
<u>Il y a un an</u>										
Robinets	27,5	15,3	19,4	21,6	1,4	9,5	1,2	23,4	7,5	14,4
dont public	11,2	8,9	13,1	14,0	0,9	7,7	1,0	12,2	6,0	8,7
Revendeurs	60,3	77,6	14,5	13,8	0,4	3,0	1,0	37,3	2,3	17,5
Autres sources (puits, rivières)	2,8	2,1	42,1	58,4	96,8	81,9	96,3	22,5	85,6	58,1

Source : ONS, Enquête priorités DSA 1992.

STATISTIQUES ET INDICATEURS CONCERNANT LES FEMMES AU NIGER ¹⁰

I. PRESENTATION DU PAYS

1.1 Situation géographique

Pays sahélo-saharien, le Niger se situe en plein centre du Bilad al Sudan et à mi-chemin entre la Méditerranée et le Golfe de Guinée. Il est limité à l'Est par le Tchad, au Nord par la Lybie et l'Algérie, à l'Ouest par le Mali et le Burkina Faso et au Sud par le Bénin et le Nigéria. Il couvre une superficie de 1.267.000 Km². Son relief est peu contrasté : hauts plateaux du Nord-Est, bas plateaux de l'Ouest et du Sud, massif montagneux de l'Aïr, et des plaines. Le climat se caractérise par une sécheresse due à l'insuffisance des précipitations, et des fortes températures. Les régions climatiques sont : les régions hyper-arides (saharienne), l'Aïr (180 à 200 mm de pluie/an), les régions arides (de 250 mm), le Sahel (250 à 750 mm) et le Dendi (+ de 870 mm).

On observe deux saisons : une saison sèche très longue et une saison de pluie très brève (4 mois de juin à septembre).

On peut distinguer six catégories de sols : les sols minéraux bruts qu'on rencontre dans la partie Nord et Nord-Est du territoire ; les sols peu évolués dans la partie Sud et Sud-Est de l'Erg du Ténére. Les sols/subarides s'étendent sur une large bande de la frontière du Mali au lac Tchad ; les sols ferrugineux tropicaux se trouvent dans la partie méridionale du pays où les pluies sont plus abondantes et plus régulières ; les sols hydromorphes qui sont caractérisés par un excès d'eau et se trouvent dans le Niger central (vallée de Tarka, Goulbin Kaba, Goulbin Maradi) ; Les vertisols peu étendus se trouvent près du lac Tchad.

1.2 Organisation politico-administrative

Comme beaucoup d'autres pays africains, le Niger était une colonie française. Le 18 décembre 1958, le Niger fut proclamé République à l'issue du referendum sur la Communauté franco-africaine. Le 3 août 1960, le Niger obtint son indépendance. La langue officielle est le Français.

Une réforme administrative intervenue le 5 novembre 1964 a subdivisé le territoire en départements, les départements en arrondissements, les arrondissements en postes administratifs et/ou cantons/groupements. Actuellement le pays compte 7 départements dirigés par des préfets, et la Communauté urbaine de Niamey (créée en 1988 à la suite du transfert du chef-lieu de département de Niamey à Tillabery). La Communauté urbaine est dirigée par un Préfet Président de la Communauté. On compte 35 arrondissements et des postes administratifs.

1.3 Situation socio-economique

L'économie nigérienne est essentiellement agricole. L'agriculture et l'élevage constituent les deux principaux secteurs de l'économie. La valeur ajoutée de l'agriculture représentait en 1988 près d'1/4 du PIB. Le secteur minier est cependant, avec l'uranium, la principale source de revenu. Le PNB par tête était estimé en 1991 à 82.000 FGFA soit 328 US\$.

La population nigérienne est essentiellement rurale (85%). Le taux de scolarisation est le plus faible de la sous-région : 24% (18% chez les filles, 28% chez les garçons). Le taux d'alphabétisation également : il est de 13% en 1988.

La couverture sanitaire du pays est aussi l'une des plus faibles.

¹⁰ Rapport national du Niger présenté par : Mme Sabo Zara, Directrice de la promotion de la femmes, Mme Saidou Hindatou, Directrice Département Ale du Plan de Zinder, Mme Salifou Rabi, Direction de la population

1.4 Situation démographique

Avant l'indépendance, aucun recensement n'a été fait au plan national. Les principales sources de données démographiques étaient les recensements administratifs et l'état civil, ce qui signifie des données incomplètes et peu fiables.

Le premier recensement national a été réalisé en 1977. Le 2ème recensement est intervenu en 1988. Ce dernier recensement fait ressortir une population totale de 7.251.626 habitants dont 50,3% de femmes, un taux brut de natalité de 52%, un taux brut de mortalité de 20%, un taux de mortalité infantile de 158%, un indice synthétique de fécondité de 7,1 et une espérance de vie de 47 ans. Cette population est caractérisée par une croissance très rapide. Le taux de croissance est estimé à 3,3.% en 1988.

II. PRESENTATION DU PROBLEME

Comme l'indiquent les statistiques et indicateurs ci-dessus, il se pose un problème de désagrégation par sexe. Ceci est d'autant plus vrai qu'au Niger aucune source de données ne dégage la contribution chiffrée des femmes au développement socio-économique du pays. Aussi cette situation nous mène-t-elle à poser le problème de la valorisation du travail de la femme nigérienne.

2.1 Intérêt du sujet

Ce sujet permet d'identifier les types d'activités pratiquées par les femmes, leurs caractéristiques, les modes d'organisation, les problèmes rencontrés pour faire une évaluation exhaustive de la participation des femmes aux activités socio-économiques du pays, les types d'organisation des femmes (traditionnelles ou modernes) qui sous-tendent ces activités. Il permet aussi d'évaluer leur contribution à la Production intérieure brute et au Revenu national. Toutes ces informations peuvent nous guider dans la proposition des solutions d'amélioration possible tendant à :

- alléger le temps de travail de la femme
- augmenter son revenu
- améliorer son niveau de formation et d'éducation.

2.2 L'urgence à traiter ce cas

L'urgence à traiter ce cas est celle de faire de la femme une partenaire à part entière du développement, et non une exécutante. Cette vision des choses peut conduire à réorienter les options nationales, par exemple en axant le développement du pays sur la composante féminine. Ceci suppose

- la prise en compte des avis, des besoins, des suggestions de la femme dans les programmes de développement ;
- de reconnaître au travail de la femme certaines vertus et qualités, c'est à dire de l'apprécier à sa juste valeur ;
- de bannir toutes les formes de discrimination, d'injustice et de ségrégation dans le travail en vue d'un développement social, humain et égalitaire.

2.3 Changements dans ce domaine

Les changements qu'on peut espérer dans ce domaine sont :

- des changements de mentalité : faire de la femme le moteur de la croissance en l'impliquant pleinement dans les prises de décisions ;
- des changements institutionnels tendant à sécuriser les revenus de la femme et à renforcer sa participation aux actions de développement ;
- Proposer les types d'organisation des femmes à mettre en place pour une participation efficiente de la femme. Ceci relève du ressort des femmes elles-mêmes ;
- Au plan politique, un effort est encore nécessaire. Il faut une volonté politique qui consiste à responsabiliser beaucoup la femme en lui confiant d'autres portefeuilles ministériels que ceux qui lui sont actuellement conférés, conformément à la déclaration de politique générale du Premier Ministre :

"Concernant la femme nigérienne, les nouvelles autorités ont fait la preuve de l'intérêt et de la considération qu'elles entendent accorder à sa promotion ; cinq femmes occupent des postes dans notre gouvernement, dont certaines dans les domaines qui ne leur étaient pas traditionnellement dévolus. C'est le lieu de vous féliciter d'avoir porté une femme à la 3ème Vice-Présidence de notre Assemblée.

Nous demeurons convaincus que la promotion de la femme passe par :

- sa libération des tâches domestiques harassantes ;
- sa scolarisation, son alphabétisation et sa formation à tous les métiers ;
- l'amélioration de son statut : à cet effet, le gouvernement vous soumettra, très prochainement, un projet de loi portant code de la famille ;
- sa participation à toutes les activités économiques, politiques et socio-culturelles".

Notre démarche consiste à faire le diagnostic de la situation de la femme en vue de dégager les blocages et de proposer les besoins en données statistiques et en indicateurs.

III. DIAGNOSTIC DE LA SITUATION DE LA FEMME SUR LE PLAN INSTITUTIONNEL

Les femmes subissent dans leur grande majorité le statut matrimonial coutumier. S'ils ne manquent pas de traits spécifiques, les différents régimes politiques qui se sont succédés à la tête de notre pays présentent néanmoins un indéniable point commun : l'absence d'une véritable politique de promotion de la femme. Et pourtant la volonté de mobilisation des femmes pour participer à l'oeuvre de construction nationale s'était manifestée bien avant l'indépendance. Avec l'avènement des indépendances, l'effort d'organisation a continué avec la création d'une Union des femmes du Niger du parti PPN-RDA.

A l'occasion de l'Année internationale de la femme célébrée en 1975 le mot d'ordre sur l'intégration de la femme dans le processus de développement a été lancé, et comme tout idéal qui recouvre des aspirations diverses, il a emporté cette opportunité pour créer Association des femmes du Niger, pour mieux organiser, informer et sensibiliser.

En 1981, la volonté politique de promouvoir plus particulièrement le secteur des femmes a abouti à la création d'une Direction nationale chargée de la promotion de la femme auprès du Ministère de la jeunesse, des sports et de la culture. Un Secrétariat d'Etat chargé des affaires sociales, de la condition féminine rattaché au Ministère de la santé publique et des affaires sociales a été créé pour être ensuite érigé en 1989 en Ministère des affaires sociales et de la promotion de la femme.

3.1 Sur le plan juridique

La femme nigérienne, bien qu'on dise théoriquement que sa capacité juridique n'est entachée d'aucune restriction, doit puiser dans trois (3) sources de droit différentes et parfois contradictoires (droit français, droit coutumier et droit religieux). Il y a une juxtaposition permanente entre le droit écrit et le droit coutumier. Cette situation a un impact important sur la condition des femmes. Parler du statut juridique de la femme démontre le caractère marginal de celle-ci dans notre droit. Le statut de l'homme se confond avec celui du citoyen. C'est lui le sujet de droit et c'est encore lui qui en fait le maximum d'usage toujours à son avantage.

Les textes fondamentaux proclament l'égalité de tous au regard de la loi et garantissent à la femme des droits égaux à ceux des hommes (Charte et Constitution, suspendues). Le principe d'égalité entre les sexes est également reconnu par les textes internationaux que le Niger a ratifiés, en particulier la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1948. Cependant le Niger n'a pas encore signé la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

3.2 Sur le plan politique

La législation nigérienne n'établit aucune discrimination à l'égard des femmes pour ce qui est de leur participation à la vie politique. Mais en réalité, dans la pratique, le femme est laissée pour compte dans les prises de décision et sa représentativité dans les instances politiques est quasi nulle.

3.3 Sur le plan social et culturel

3.3.1 Dans le domaine de la santé et de la planification familiale

Dans le domaine de la santé et de la planification familiale, l'état de santé de la femme se trouve constamment confronté entre autres à la rigueur de l'environnement physique, l'insuffisance qualitative et quantitative de l'alimentation, la charge des corvées domestiques et agricoles, les grossesses précoces, les grossesses multiples et rapprochées, les pratiques traditionnelles néfastes, le faible revenu, l'analphabétisme, etc.

Ce caractère multidimensionnel du problème de santé de la femme nous amène à faire le constat suivant après trente ans d'indépendance :

- l'accès des femmes aux services spécialisés de maternité est limité ;
- un faible pourcentage d'accouchements est pratiqué par un personnel qualifié ;
- peu de femmes sont suivies pendant la grossesse : nous avons une sage-femme pour 7.304 femmes en âge de procréer, une matrone pour 246 femmes en âge de procréer et une maternité pour 5.000 naissances par an.

Sur le plan des programmes et stratégies en matière de santé maternelle, il y a le programme de planification familiale où des méthodes d'espacement des naissances sont mises à la disposition de la population.

Les indicateurs sanitaires spécifiques à la femme nous donnent :

- un taux de mortalité maternelle de 7%, donc l'un des plus élevés du monde. La morbidité liée aux grossesses constitue l'un des principaux problèmes sanitaires ;
- un taux de fécondité de 232%, bien que ce taux soit élevé, il n'en demeure pas moins que le problème d'hypofécondité dans le Manga soit un problème réel.

3.3.2 Situation de la femme sur le plan de l'éducation et de l'alphabétisation

L'éducation, base de développement de toute société humaine, puise sa source au sein des cellules familiales où prédomine le rôle de la femme. C'est ainsi que l'éducation et la formation constituent des enjeux pour la promotion de la femme dans notre société. Le statut social de la femme ne lui permet pas l'accès à l'éducation et à la formation, ce qui freine son épanouissement. Le rapport de la rentrée scolaire 1987-1988 en milieu rural donne un taux de 32,6% de filles scolarisées contre 67,5% pour les garçons. Cette disproportion dans les effectifs s'explique historiquement par le fait que, dès la création du système éducatif pendant la colonisation, il n'y avait pas eu une volonté de scolariser la population de sexe féminin. Ce n'est qu'en 1965 que cette volonté politique a commencé à s'affirmer. Aujourd'hui encore, le diagnostic de ce système éducatif fait ressortir un déséquilibre dans le taux de scolarisation entre enfants des deux sexes et une stagnation de ce taux en ce qui concerne les filles. Le taux d'analphabétisation des femmes est de 91%. Ce taux est le plus élevé du monde.

3.3.3 Formation professionnelle et emploi

Les femmes souffrent du manque de structures de formation professionnelle. Elles constituent l'un des groupes les plus touchés par le chômage. En 1989 sur un effectif total de 37.005 agents de l'Etat, on dénombrait 8.441 femmes, soit 22,8 %. Leur répartition se caractérise par une forte concentration dans trois ministères, à savoir :

- le Ministère de l'éducation nationale ;
- le Ministère du plan ;
- le Ministère de la santé.

La classification par catégorie professionnelle donne les proportions suivantes de personnel féminin:

- 16,7% de fonctionnaires de la catégorie A ;
- 22,6% de la catégorie B ;
- 30% des catégories C et D.

Dans le secteur privé, la situation de l'emploi se caractérise par un déséquilibre important entre l'offre et la demande. Dans ce secteur, les femmes sont victimes de chômage et d'insécurité au niveau des revenus. Même discrimination quant à l'accès aux postes de responsabilité.

3.3.4 Situation de la femme sur le plan culturel

Gardienne de nos traditions, la femme joue un rôle important dans la sauvegarde de nos valeurs culturelles.

3.4 Sur le plan économique

3.4.1 L'agriculture

85% de la population féminine réside en milieu rural où elle constitue plus de la moitié de la population en âge de travailler. Elle participe de manière effective à tous les stades de la production, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles. Il convient également de souligner l'importante contribution des femmes tant urbaines que rurales au développement de cultures maraîchères de contre-saison.

Disposant de très faibles moyens, insuffisamment qualifiées, mal formées ou analphabètes, les femmes n'ont pas suffisamment accès aux techniques efficaces permettant d'alléger leur travail et ne maîtrisent pas non plus les méthodes modernes d'exploitation agricole. Les femmes rurales travaillent et augmente le risque de mortalité maternelle et infantile.

3.4.2 L'élevage et la pêche

L'élevage est un domaine important d'intervention de la femme. Elle s'occupe particulièrement de l'élevage de petits ruminants et de la volaille, et joue un rôle prépondérant dans la transformation et la commercialisation des sous-produits animaux. Les ressources tirées de cette activité servent essentiellement à couvrir les besoins courants de la famille et à faire face aux périodes difficiles.

Les femmes sont aussi très fortement impliquées dans la transformation et le commerce du poisson.

3.4.3 Le commerce et l'artisanat

• Le commerce

L'intervention de la femme nigérienne dans le secteur commercial n'est pas négligeable. Les femmes interviennent généralement dans le secteur informel.

En 1988, les femmes commerçantes ont créé une association qui doit défendre leurs intérêts : il s'agit de l'Association des femmes commerçantes et entrepreneurs du Niger (AFCEN).

• L'artisanat

Les petites unités et les petites entreprises artisanales jouent un rôle important dans le développement socio-économique de notre pays, mais elles ne sont généralement pas prises à leur juste valeur dans les plans nationaux de développement.

En zone rurale l'artisanat est considéré comme une activité d'appoint pendant la saison sèche.

Les femmes s'occupent surtout de la vannerie, de la poterie, de la maroquinerie, de la couture, de tresser des nattes, de la coiffure, de la transformation des produits agricoles.

3.4.4 Hydraulique et environnement

La dégradation de l'environnement caractérisée par la désertification, les difficultés d'approvisionnement en bois de chauffe, et la baisse de la nappe phréatique, a des effets directs sur les conditions d'existence de la femme rurale.

Elle parcourt des distances de plus en plus importantes pour la corvée d'eau et de bois. La femme rurale peut être qualifiée d'écologiste par tradition et par nécessité. Guérisseuse traditionnelle, les plantes médicinales n'ont pas de secret pour elle. Ménagère, elle a une parfaite connaissance des plantes permettant d'assurer l'équilibre alimentaire de la famille. Ce sont les femmes qui mènent des actions en vue de récupérer les terres pendant que leurs conjoints ou leurs pères sont en exode.

3.4.5 Dans le domaine de l'industrie

Dans le secteur industriel, l'apport de la femme reste très timide compte tenu de la situation générale du secteur.

IV. OBSTACLES MAJEURS A LA PROMOTION DE LA FEMME

4.1 Sur le plan institutionnel

- Poids de la tradition
- Non-respect des textes internationaux auxquels le Niger a souscrit.
- Non-adoption de certains textes internationaux ; exemple : La Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes.

4.2 Sur le plan juridique

- Pluralité des sources de droit.
- Méconnaissance par les femmes de la plupart de leurs droits fondamentaux.
- Non-adoption du Code de la famille et du Code rural.

4.3 Sur le plan politique

- Manque de volonté politique réelle de promotion de la femme.
- Insuffisance des mécanismes organisationnels féminins.

4.4 Sur le plan social et culturel

4.4.1 Dans le domaine de la santé et de la planification familiale

- 1) Insuffisance, voire manque de services spécialisés de maternité, surtout en milieu rural.
- 2) Insuffisance de personnel qualifié.
- 3) Mauvaise répartition du personnel qualifié.
- 4) Mauvais état nutritionnel (malnutrition).
- 5) Grossesses précoces, multiples et rapprochées.
- 6) Précocité du premier mariage.
- 7) Contraintes liées à la multiplicité et à la pénibilité des tâches domestiques et de production.
- 8) Inaccessibilité des services de planification familiale en milieu rural.
- 9) Rigidité des textes législatifs en matière de contraception.
- 10) Inexistence d'un système de prise en charge des femmes enceintes en milieu rural.

4.4.2 Dans le domaine de l'éducation et de l'alphabétisation

- Les préjugés sociaux qui engendrent les mariages précoces.
- Les grossesses non désirées chez les adolescentes.
- L'appui substantiel de la petite fille au sein de la famille dans les activités domestiques, agricoles et pastorales.
- L'absence d'une politique réelle de scolarisation des filles.
- L'inadaptation des programmes d'alphabétisation et des horaires aux besoins de la femme.
- Les préjugés sociaux et les pesanteurs culturelles.

4.4.3 Dans le domaine de la formation professionnelle

- Insuffisance en nombre et en variété des centres de formation professionnelle pour la femme.
- discrimination en matière d'accès aux postes de responsabilité.
- discrimination pour l'accès à la protection sociale.

4.4.4 Dans le domaine de la culture

- Disparition des valeurs culturelles.
- Démission des parents dans l'éducation.
- Urbanisation sauvage.

4.5 Sur le plan économique

4.5.1 Dans le domaine de l'agriculture

- Poids écrasant des travaux agricoles et des tâches domestiques.
- Non-accès des femmes aux méthodes modernes d'exploitation agricole.
- Non-accès à la terre.
- Non-accès aux moyens de production.
- Non accès au crédit.

4.5.2 Dans le domaine de l'élevage et de la pêche

- L'insuffisance de capitaux pour une exploitation efficace de ce secteur.
- La sécheresse.

4.5.3 Dans le domaine de l'hydraulique et de l'environnement

- Insuffisance et éloignement des points d'eau.
- Insuffisance de système d'exhaure adéquat.
- Désertification.

4.5.4 Dans le domaine du commerce et de l'artisanat

- Problème d'écoulement des produits.
- Non-accès au crédit.
- Manque de formation et d'information sur les réglementations douanières et commerciales.
- Insuffisance des moyens financiers et des moyens de transport adéquats.
- Manque ou insuffisance de formation en matière de gestion.

REMARQUES

Après analyse des résultats du RGP 1988, il ressort que la majorité des femmes occupées travaillent dans l'agriculture et le commerce. Ces deux secteurs d'activité sont généralement ceux qui accueillent toutes les catégories de femmes et ne nécessitent souvent aucune qualification. Ces secteurs englobent 77,4% des femmes occupées.

Les autres secteurs d'activité nécessitant un niveau de qualification sont moins favorables aux femmes. La proportion est de 0.2% de femmes occupées. Cette différence manifeste est le reflet du faible niveau d'instruction des femmes, du manque d'un cadre approprié d'encadrement technique et de leur faible représentativité dans les activités industrielles.

Entre ces deux secteurs, se situe le secteur informel où les femmes sont largement représentées. Mais le manque d'enquêtes et d'études ne permet pas de percevoir l'importance de ce domaine pour les femmes. Cela est doublé par l'absence d'un cadre réel de promotion de ces activités féminines dont l'apport, à l'unanimité, a été reconnu comme très positif et prometteur dans l'économie nigérienne.

Il est également à remarquer qu'au Niger, comme dans la plupart des pays en développement, les données statistiques en général et les indicateurs sur les femmes en particulier sont en quantité et en qualité insuffisantes, parfois anciens et varient suivant les sources.

Statistiques disponiblesTableau 1

Population totale par secteurs et branches d'activité

Secteurs et branches d'activité	1960	1977	1988
Secteur primaire	743850	1224402	1769344
dont :			
Agriculture, élevage, chasse, pêche et sylviculture	743850	1222381	1764949
Industries extractives		2021	5295
Secteur secondaire	4510	49454	81313
dont :			
Industries manufacturières	3520	37378	65803
Electricité, gaz et eau	0	795	1778
TP et bâtiment	990	11281	13732
Secteur tertiaire	15110	89474	348380
dont :			
Commerce de gros, détail, hôtels et restaurants	6360	29754	208615
Entrepôt et communication	1720	8322	14764
Banques, assu., affaires immobilières et services fournis aux entreprises	1820	10238	1739
Services fournis à la collectivité, sces sociaux et services personnels	5210	41160	123262
Activités mal désignées	4520	73561	63157
TOTAL	767990	1436891	2262194

Sources : Enquête démographique de 1960 ; RGP 77 et 88.

Statistiques disponiblesTableau 2

Population masculine par secteurs et branches d'activité

Secteurs et branches d'activité	1960	1977	1988
Secteur primaire	666630	1153030	1527514
dont :			
Agriculture, élevage, chasse, pêche et sylviculture	666630	1151099	1523031
Industries extractives		1931	4483
Secteur secondaire	4480	33525	45262
dont :			
Industries manufacturières	3490	21687	30107
Electricité, gaz et eau		771	1675
TP et bâtiment	990	11067	13480
Secteur tertiaire	13230	74177	207727
dont :			
Commerce de gros, détail, hôtels et restaurants	5700	21599	95986
Entrepôt et communication	1720	8090	14301
Banques, assu., affaires immobilières et services fournis aux entreprises	1390	8698	1274
Services fournis à la collectivité, sces sociaux et services personnels	4420	35790	96166
Activités mal désignées	3340	62702	23063
TOTAL	687680	1323434	1803566

Sources : Enquête démographique de 1960 ; RGP 77 et 88.

PRINCIPAUX INDICATEURS DU RECENSEMENT GENERAL DE
LA POPULATION DE 1988 (RGP 88) UTILISES

Pop. résidente totale :	Total	Masc.	Fém.
	7.251.626	3.605.112	3.646.514
	<u>Total</u>	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>
Pop. résidente urbaine :	1.096.137	549.099	547.038
Pop. résidente rurale :	6.123.952	3.030.358	3.093.594
Pop. de moins de 1 an :	339.120	170.737	168,383
Pop. de moins de 5 ans :	1.536.240	773.585	762.655
Pop. de 7 à 12 ans :	1.173.151	615.572	557.579
Pop. de moins de 10 ans :	2.816.258	1.424.194	1.392.064
Pop. de 10 à 64 ans :	4.189.194	2.040.936	2.148.258
Pop. de 65 ans et plus :	214.645	114.326	100.319
Nombre de femmes de 15 à 49 ans :			1.622.576
Taux brut de natalité (pour mille) :			52
Taux brut de mortalité (pour mille) :			20
Taux d'accroissement général (pour cent) :			3,3
Temps de doublement de la population (ans) :			21
Quotient de mortalité infantile (pour mille) 1980 :			170
Espérance de vie à la naissance (ans) :			47
Nombre moyen d'enfants par femme :			7,1
Age moyen au premier mariage :		hommes	23,6
		femmes	16,4
		hommes	femmes
Alphabétisation de la population de 10 ans et plus (pour cent)	Total 12,5	18,4	6,9
Taux de scolarisation (pour cent)	23,6	28,3	18,4
Densité de la population : 5,7 habitants au Km ²			
Nombre moyen de personnes dans le ménage :	6,4		
Proportion des ménages avec :	eau courante	: 15,5	
	puits	: 68,7	
	forages	: 10,8	
	autres	: 5,0	
	électricité	: 4,3	
	télévision	: 2,9	
	poste radio	: 18,5	

LES BESOINS EN DONNEES STATISTIQUES ET INDICATEURS
POUR LA VALORISATION DU TRAVAIL DE LA FEMME
NIGERIENNE DANS LE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DU PAYS

Secteurs et branches d'activité	Indicateur		
	1960	par ordre 1977	chronologique 1988
<u>Secteur primaire</u>			
Agriculture, élevage, chasse pêche et sylviculture			
Industries extractives			
<u>Secteur secondaire</u>			
Industries manufacturières			
Electricité, gaz et eau			
TP et bâtiment			
<u>Secteur tertiaire</u>			
Commerce de gros, détail			
Hôtels et Restaurants			
Entrepôt et communication			
Banques, assurances, affaires immobilières et services fournis aux entreprises.			
Services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels			
Activités mal désignées			
<u>Secteur informel</u>			
Artisanat			

LES SOURCES DE DONNEES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

Le Niger dispose actuellement de données statistiques provenant de diverses sources. Ce sont les recensements, les enquêtes, l'état civil, etc..

Un certain nombre de collectes de données ont été effectuées :

- enquête par sondage effectuée en 1959-1960 (enquête en milieu sédentaire couvrant un échantillon de 70.000 personnes) ;
- enquête sur les budgets familiaux à Niamey, 1961-1964 ;
- enquête démographique en milieu pastoral, 1962-1964 ;
- recensement général de la population en 1977 ;
- enquête budget-consommation en deux phases : milieu urbain (1988) et milieu rural ;
- recensement général de la population en 1988 ;
- enquête démographique et de santé au Niger (EDSN), 1992.

Ces enquêtes et recensements sont effectués par la Direction des statistiques et des comptes nationaux du Ministère des finances et du plan.

La Direction de l'état civil fournit des informations sur les naissances, les décès et les mariages.

Il existe d'autres sources des données sectorielles comme :

- la Direction des études et de la programmation (DEP) du Ministère de l'éducation nationale, qui établit des annuaires statistiques : données sur les effectifs, les établissements, et le personnel aux différents niveaux de scolarisation ;
- le Ministère de la santé et celui du développement social, de la population et de la promotion de la femme qui produisent des statistiques sanitaires et autres statistiques féminines ;
- le Ministère de la fonction publique qui produit les données sur les effectifs des salariés, les offres et demandes d'emploi, les litiges et les licenciements ;
- la Direction des statistiques agricoles du Ministère de l'agriculture et de l'environnement, qui élabore les statistiques agricoles. Elle effectue les enquêtes prévisionnelles des récoltes chaque année. Il y a eu un recensement de l'agriculture en 1980.

Malgré tout, les informations disponibles sont imparfaites quelle que soit la source de données pour les raisons suivantes :

- le système de collecte d'informations statistiques nigérien, comme dans la plupart des pays de la sous-région, n'est pas encore bien développé. Il est décentralisé au niveau de l'administration. Au niveau de chaque ministère, existe un service des statistiques chargé de la collecte des informations. Malheureusement, compte tenu du manque de coordination, ces informations ne sont pas toutes diffusées et sont même méconnues au niveau des régions et sous-régions ;
- en général, les données existantes sont globales (nationales), réparties par département, par sexe, par groupe d'âges. Ces données ne couvrent pas toutes les périodes (elles ne sont pas disponibles tous les 5 ans, 10 ans, etc.).
- ces données sont le plus souvent entachées d'erreurs de déclaration : lors de la collecte des données la population, surtout rurale, est, non seulement très réticente pour répondre aux questions posées par les enquêteurs mais ne maîtrise pas non plus les périodes de référence des âges et de certains événements (mortalité, fécondité, etc.). D'où un manque crucial et la non-fiabilité des données.

Même au niveau des services statistiques des autres ministères techniques les données sont très peu désagrégées, et il n'est pas facile d'avoir les informations nécessaires à partir de documents divers se trouvant à différents niveaux.

Il serait souhaitable que les données disponibles au niveau de chaque service soient regroupées et davantage désagrégées. Des études doivent être menées afin de permettre le rassemblement de ces données et la centralisation des différents documents obtenus au niveau de la Direction de la statistique et des comptes nationaux. Celle-ci, en tant que structure chargée de la collecte des données socio-démographiques, pourra alors les regrouper dans un seul ou plusieurs documents de façon périodique. Les données devront être plus désagrégées à ce niveau. Cela permettra d'éviter les doubles comptes et permettra également aux utilisateurs d'avoir accès à toutes les informations.

INTRODUCTION

Tout au long de la Décennie des Nations Unies pour la femme, et suite à l'adoption en 1984 des stratégies d'Arusha pour la promotion de la femme africaine, il s'est développé sous l'impulsion des organismes de développement une prise de conscience croissante sur la nécessité d'améliorer les données statistiques et les indicateurs sur la situation de la femme, tant au niveau de leur disponibilité que de leur accessibilité.

En effet, dans la plupart des pays, force est de reconnaître que les quelques données disponibles sont le plus souvent agrégées, incomplètes ou peu fiables. En outre, les utilisateurs ont du mal à les localiser du fait de la dispersion des sources.

Dès lors, apparaît la nécessité de disposer d'informations suffisantes, fortement ressentie aussi bien par les producteurs et les utilisateurs que par les acteurs engagés dans les projets de développement en faveur de la femme.

I. LES DIFFERENTES SOURCES DE DONNEES AU SENEGAL

Le Sénégal a une vieille tradition de collecte de données sur la population, qui a débuté par les comptages à caractère essentiellement fiscal de l'époque coloniale. Ensuite viennent les enquêtes urbaines des années 50 auxquelles ont succédé les enquêtes statistiques plus élaborées, telles que les enquêtes démographiques nationales et les recensements de la population de 1976 et 1988.

1. Le recensement administratif

Il a eu pour objet principal de collecter des données à caractère fiscal.

2. Les enquêtes urbaines

L'objet de ces enquêtes est de recenser les populations des principales villes. Elles ont été effectuées en 1951 et 1957.

3. Les enquêtes démographiques de 1960/61 et 1970/71

Ces enquêtes sont les premières tentatives scientifiques en vue de la connaissance de l'état de la population (sexe, âge, lieu de naissance, ethnie, état matrimonial, niveau d'instruction, profession, nationalité, religion, type d'activités pour les personnes de 6 ans et plus), et de sa dynamique (fécondité et mortalité), en plus d'un volet habitat.

4. Le recensement général de la population de 1976

Le premier recensement général de la population au Sénégal a été réalisé en 1976. L'originalité réside dans son exhaustivité. Il a permis d'avoir une bonne connaissance de l'effectif et des caractéristiques de la population du Sénégal et par conséquent de disposer d'une bonne base de sondage pour les enquêtes spécifiques.

5. L'Enquête sénégalaise sur la fécondité (ESF) de 1978

Elle a permis de recueillir des données sur la fécondité, ses déterminants et son évolution, de même que sur la connaissance et l'utilisation de la contraception, et enfin sur la mortalité infantile.

¹¹ Rapport national du Sénégal présenté par : Mme Vénus Thiaw Sar, Ingénieur des travaux statistiques/Direction de la prévision et de la statistique, Ministère de l'économie, des finances et de planification ; Mme Khady Diane, Conseiller technique/Ministère de la modernisation et de la technologie.

6. L'Enquête migration - main d'oeuvre de 1979

Elle a fourni des données sur le volume de la main-d'oeuvre et l'intensité et la direction des flux migratoires internes.

7. L'Enquête démographique et de santé de 1986

Elle a permis d'obtenir des données récentes sur la fécondité, la santé maternelle et infantile, la connaissance et l'utilisation de la contraception et la mortalité infanto-juvénile.

8. Le recensement général de la population et de l'habitat de 1988

Les objectifs sont identiques à ceux du recensement général de la population de 1976. Néanmoins le recensement de 1988 a intégré des données sur les migrations et l'habitat.

9. L'Enquête artisanale de 1989/92

Elle permet d'obtenir des données sur l'âge, le sexe, l'ethnie, les types de famille, le statut dans l'occupation par sexe et par âge. Cependant, elle n'est pas encore exploitée.

10. Enquête sur les priorités (ESP) en 1991/92

Elle a permis de fournir des indicateurs socio-économiques sur les conditions de vie des populations et d'identifier les groupes socio-économiques qui composent la population (résultats préliminaires).

11. L'Enquête démographique et de santé (EDS II) de 1992/93

Les résultats provisoires et préliminaires sont disponibles. Le rapport national définitif, en cours d'élaboration, devrait être disponible en 1994.

12. L'Enquête migration et urbanisation au Sénégal (EMUS) de 1993

La phase de collecte des données vient d'être terminée. L'exploitation devrait démarrer incessamment.

13. Les enquêtes locales

- enquête sur la mortalité infantile dans le Sine Saloum (EMIS-S) 1982, menée par la DPS;
- enquête sur la mortalité infantile au Sénégal (EMIS) 1981-1984, par la DPS ;
- enquête sur la mortalité infantile - Pikine (EMIPK) ;
- enquête sur le secteur informel à Dakar - DPS ;
- enquête sur la consommation des ménages, DPS en collaboration avec le Commissariat général à l'emploi;
- enquête sur la planification familiale en milieu urbain (EPF) en 1990, par la DPS ;
- enquête emploi, sous emploi et chômage en milieu urbain (Dakar) 1992, menée par la DPS en collaboration avec le Commissariat général à l'emploi et financée par la Banque mondiale.

14. Autres sources

- Ministère de l'éducation nationale (statistiques scolaires annuelles, effectifs, personnel enseignant, nombre de classes, nombre d'établissements, redoublements) ;
- Ministère de la santé (statistiques sanitaires : nombre de médecins, sages-femmes, pharmaciens, infrastructures sanitaires, enfants vaccinés, personnes selon le type de maladie (MST, sida, paludisme, etc.);
- Ministère de l'économie, des finances et du plan
- Direction du traitement automatique de l'information : nombre d'agents de l'Etat
- Direction de la prévision et de la statistique

- Centre unique de collecte de l'information : masse salariale des agents qui travaillent dans les différentes industries, types de contrats (saisonniers ou permanents), etc..
- Projection de la population par département et sexe de 1989 à 2015 - DSD
- Direction de la planification, Division des ressources humaines (DRH) : études sur les politiques de population.

NB : Pour les types de données et modes de traitement, voir le tableau en annexe qui ne concerne que les sources les plus récentes.

II. DOMAINES DANS LESQUELS LES DONNEES SONT DEFICIENTES ; LIMITES ET CONTRAINTES AFFECTANT LEUR FIABILITE

- Ces domaines concernent l'activité économique des femmes, le revenu, l'accès aux ressources dans les secteurs formel et informel, l'organisation du temps, etc..

La plupart des statistiques concernant les secteurs énumérés, lorsqu'elles existent, ne sont pas désagrégées par sexe. En outre, la manière dont elles sont élaborées et traitées ne permet pas de refléter les activités de la femme.

Si au niveau du ménage et de la famille on peut apprécier le travail des femmes, il est ignoré dans les comptes de l'économie nationale. Il est difficile d'évaluer la contribution de la femme parce qu'elle n'a pas de valeur marchande.

- Au niveau du revenu du ménage : le revenu du chef du ménage est représentatif du revenu du ménage selon les analyses économiques. Que fait-on des femmes et des enfants qui mènent des activités, même lorsqu'elles sont temporaires, et génèrent des revenus utilisés pour l'entretien de la famille ?
- En ce qui concerne la situation de l'emploi des femmes, surtout au niveau de la période de référence : la plupart des pays excluent souvent les personnes qui ne se consacrent à l'activité économique qu'à une certaine saison ou période de temps, ce qui fausse l'information sur l'emploi.

Les activités actuelles, principales au habituelles, sont difficilement quantifiables.

- Au niveau de l'utilisation des langues locales servant à poser les questions : toute traduction étant interprétation, il est certain que des distorsions apparaissent à travers les définitions données aux concepts et notions dans les tentatives de correspondance avec la langue nationale.

CONCLUSION

L'examen des sources nous a conduit à constater que les données socio-économiques actuellement disponibles sont insuffisantes pour mesurer l'impact de la contribution de la femme dans le développement.

Dès lors, il serait souhaitable :

- de mener une étude auprès des ménages en zones urbaine et rurale avec comme objectif principal, la mesure de l'emploi féminin et ses principales composantes. Cette étude pourrait éventuellement comporter quelques questions sur les revenus et les salaires des femmes et leur contribution au budget du ménage ;
- d'améliorer les concepts et méthodes d'établissement des statistiques et indicateurs sur le rôle de la femme dans le développement, par le biais d'enquêtes sur les ménages et de rapports techniques ;

- d'orienter l'alphabétisation dans les langues nationales vers l'interprétation et l'analyse des données sur la femme ;
- de procéder à des études psycho-sociales afin de compléter les indicateurs, d'où la nécessité d'avoir des sociologues et psychosociologues pour compléter le personnel des services producteurs de données ;
- de former davantage de femmes pour renforcer les services producteurs de données ;
- de revoir les concepts et méthodes pour leur donner un contenu qui intègre la femme.

PROBLEMATIQUE

Le Sénégal compte 6.896.808 habitants dont 52% de femmes. Pourtant, à l'orée de l'an 2000, d'aucuns ne manquent pas de sourire lorsqu'on leur demande leur point de vue sur le statut de la femme sénégalaise dans la société. Pourtant, lorsqu'il s'agit de l'éducation des enfants, du poids de la femme dans l'économie, de l'élection des dirigeants politiques, tous s'accordent sur son rôle et statut.

Les faits sont là.

Dans le gouvernement, les femmes ministres n'ont jamais dépassé le nombre de 3 (trois) responsables des mêmes départements : émigrés, développement social (ou femme) et culture. Aujourd'hui, sur 29 ministres, on compte deux femmes seulement. Au niveau des représentants du peuple, on ne compte que 12% de femmes et pas de maires alors qu'un seul poste d'ambassadeur a été confié à une femme sur un total de 38.

En outre, le Sénégal n'a pas nommé de femmes aux postes de gouverneurs, préfets ou sous-préfets malgré l'importance des femmes administrateurs civils.

Les causes profondes de cette situation sont les suivantes :

un faible niveau d'instruction, avec un taux de déperdition très élevé :

- 33% des femmes ont terminé le 1er cycle ;
- 34% des femmes ont terminé le 2ème cycle ;
- entre 29 et 49 ans, 0,8% à 0,9% des femmes ont terminé le 3ème cycle ;
- le peu d'intérêt des parents quant à l'instruction des femmes, surtout en milieu rural ;
- le poids de la tradition qui veut que la femme reste au foyer et ne soit pas à des postes de responsabilité.

Les conséquences sur le statut de la femme sont multiples :

- sur leur accès à l'emploi ;
- sur leurs revenus et conditions de vie.

Dans les 15 dernières années avec les effets des Programmes d'ajustement structurel et malgré leurs conditions particulières et difficiles, le rôle de la femme sénégalaise dans le développement économique est réel si l'on juge:

- le nombre de femmes chefs de ménage ;
- la proportion de femmes dans la population active.

Il reste que, pour l'élaboration de politiques de moins en moins discriminantes, les informations font défaut. En effet, le taux brut d'activités (population active/population totale) des femmes est de 14.6%, taux biaisé dans la mesure où les catégories de femmes suivantes sont exclues :

- femmes au foyer ;

- femmes dans le secteur informel ;
- femmes dans le milieu rural, quand on sait qu'elles représentent 52% des femmes.

Pour toutes ces raisons, il nous est apparu important d'étudier l'emploi de la femme au Sénégal dont l'impact est réel sur :

- l'éducation et la santé des enfants ;
- le revenu des ménages.

En réalité, il existe une forte corrélation entre la proportion de femmes dans une société et son état de développement que le rapport qui sera élaboré ne manquera pas de démontrer sur la base des données présentées en annexe.

Tableau 1

Sources provisoires d'une base nationale de données statistiques sur les femmes au Sénégal

Sources et types de disponibilité	Domaines d'intérêt						Autres domaines de'intérêt				
	Population	Répartition géographique et logement	Ménage et famille	Education	Statistiques sanitaires	Activité	Indicateur économique	Matériel de communication	Sécurité publique	Participation politique	Handicap
1988 RGPH (DPS) publication diskette et CD-ROM	âge et sexe : ethnie, nationalité, décès, lieu de naissance, résidence il y a 5 ans, religion ensemble : naissance	âge et sexe : ethnie, nationalité, décès, lieu de naissance, résidence il y a 5 ans, religion ensemble : naissance logements : type d'aisance accès à l'eau potable, mode d'éclairage, nature du sol, nature des murs	Chef de ménage par âge et sexe, taille des ménages, type de famille, situation matrimoniale par âge et sexe, toutes les données ci-dessus sont disponibles par zone géographique	Niveau d'instruction par âge et sexe, zone géographique, nationalité, ethnie, et activité, alphabétisa- tion par âge et sexe, zone géographique, nationalité, ethnie, et activité, Dernière classe fré- quentée par âge et sexe, zone géographique, nationalité, ethnie, et activité	décès par âge et sexe, zone géographique, table de mortalité par sexe, zone géographique ethnie, nationalité, handicap par âge et sexe, zone géographique, nationalité, ethnie, Nombre de médecins par habitant	Activité par âge et sexe, zone géographique, nationalité ethnie, et niveau d'instruction Statut dans l'occupation par âge et sexe, zone géographique, nationalité, ethnie, profession grand groupe professionnel		Pourcentages des lieux d'habitation avec téléphone, radio, TV, par zone géographique, ethnie, profession			handicap par âge et sexe, zone géographiq nationalité, ethnie

Tableau 1 (continuation)

Sources provisoires d'une base nationale de données statistiques sur les femmes au Sénégal

Sources et types de données	Domaines d'intérêt					Autres domaines de l'intérêt				
	Population	Répartition géographique et logement	Ménage et famille	Éducation	Statistiques sanitaires	Activité	Indicateur économique	Matériel de communication	Sécurité publique	Participation politique
6 RGP (DPS)	âge et sexe ; ethnie, nationalité, lieu de naissance	âge et sexe ; ethnie, nationalité, lieu de naissance	situation matrimoniale par âge et sexe, toutes les données ci-dessus sont disponibles par zone géographique	Niveau d'instruction par âge et sexe, zone géographique, nationalité, ethnie, et activité, fréquentation scolaire par âge et sexe, zone géographique, nationalité, ethnie		Activité par âge et sexe, zone géographique, nationalité, ethnie, et niveau d'instruction Statut dans l'occupation par âge et sexe, zone géographique, nationalité, ethnie				

Tableau 1 (continuation)

Sources provisoires d'une base nationale de données statistiques sur les femmes au Sénégal

Sources et types de disponibilité	Domaines d'intérêt						Autres domaines de l'intérêt				
	Population	Répartition géographique et logement	Ménage et famille	Education	Statistiques sanitaires	Activité	Indicateur économique	Matériel de communication	Sécurité publique	Participation politique	Handicap
1989-92 RA en exploitation	âge et sexe : ethnique	âge et sexe : ethnique	Type de famille	Niveau d'instruction par âge et sexe, zone géographique		statut dans l'occupation par âge et sexe, zone géographique					
1986 EDS publication et diskette	âge et sexe ethnique des femmes enquêtées. Naissance et décès des enfants	âge et sexe par zone géographique. Naissance et décès des enfants	situation matrimoniale par âge et sexe : femmes enquêtées ; connaissance de méthodes de contraception ; utilisation de contraception selon méthode contraceptive, toutes les données ci-dessus sont disponibles par zone géographique	femmes enquêtées : alphabétisation par âge, zone géographique, ethnique ; niveau d'instruction par âge, zone géographique, ethnique	espérance de vie à la naissance mortalité infantile et juvénile, morbidité des enfants ; vaccinés	mari de la femme enquêtée ; activité par âge, ethnique, zone géographique		ménages avec radio et/ou télévision			

Tableau I (conclusion)
Sources provisoires d'une base nationale de données statistiques sur les femmes au Sénégal

Domaines d'intérêt		Autres domaines de l'intérêt									
Indicateurs et sources de fiabilité	Population	Répartition géographique et logement	Ménage et famille	Education	Statistiques sanitaires	Activité	Indicateur économique	Matériel de communication	Sécurité publique	Participation politique	Handicap
DPS ESP Application Prévisions Ménages	âge et sexe des enquêtes, chef de ménage selon religion	âge et sexe par zone géographique ; chômeurs par âge et sexe selon les caractéristiques de migration ; logement par zone selon le statut d'occupant le nombre de pièces, principale source d'eau potable, mode d'éclairage, principal combustible pour la cuisine	Chef de ménage et sexe, situation matrimoniale ; taille des ménages, type de famille	alphabétisation, niveau de scolarisation, niveau d'instruction, cause d'abandon ménages, par âge, sexe et zone géographique	morbidité par âge, et sexe, nombre de visites dans un centre de santé	population active par âge, sexe, selon zone, activité principale et secondaire branche et nature de l'emploi, situation dans la profession, revenus, nombre de mois travaillés dans l'année emploi précédent selon l'activité, la situation dans la profession	Types de dépenses des ménages ; scolaires, produits de consommation. Sources de revenus				

DPS : Direction de la prévision et de la statistique (anciennement DS : Direction de la statistique jusqu'en Octobre 1990)

EDS : Enquête démographique et de santé - ESP : Enquête sur les priorités

RGP : Recensement général de la population - RA : Recensement artisanal - RGPH : Recensement général de la population et de l'habitat

INTRODUCTION

Recouvrant une superficie de 56.600 km², le Togo est situé en Afrique occidentale en bordure du Golfe de Guinée, limité à l'Ouest par le Ghana, au Nord par le Burkina Faso, à l'Est par le Bénin. Avec une population évaluée à 3.500.000 habitants en mai 1990, les femmes représentent un taux de 51,3% et environ 44% des actifs.

Dans les deux décennies passées, le Togo a enregistré une augmentation progressive du taux d'accroissement de sa population qui est passée de 1.400.000 habitants en 1960 à 3.200.000 habitants en 1988. En 1990 le taux d'accroissement annuel est estimé à 3,2%, ce qui implique un doublement de la population dans moins de 25 ans.

La structure de la population togolaise est très jeune : la moitié de la population a moins de 15 ans.

Le Togo a une économie ouverte de petite taille qui repose essentiellement sur l'agriculture vivrière et de rapport (cacao, coton et café), l'extraction minière (phosphates) et le commerce régional.

I. SOURCES DE DONNEES STATISTIQUES

La planification et la gestion rigoureuse de toute activité exigent que l'on dispose à tout moment de données statistiques et fiables qui doivent permettre l'élaboration de paramètres utiles à la programmation et à l'évaluation des activités. Différentes sources permettent de fournir des données devant permettre l'analyse et la description de la situation sociale, économique et politique d'un pays. Dans le cas du Togo, on note :

- le recensement de la population de décembre 1975 ;
- le recensement de la population et de l'habitat de novembre 1981 ;
- enquêtes budget-consommation de 1987, 1988, 1989 ;
- enregistrements administratifs (état civil) ;
- projets spécifiques aux femmes ;
- rapports statistiques existant au niveau des organisations internationales (FNUAP, OMS, PNUD, ORSTOM, etc.) ;
- enquêtes faites lors de la réalisation d'un projet ;
- rapports divers ;
- recensement électoral de mars 1992 ;
- services statistiques.

II. TYPES DE DONNEES GENERALES DISPONIBLES ET TYPES DE DONNEES GENERALES MANQUANTES

Suite à diverses séances de travail entre les ministères et services utilisateurs et la Direction de la statistique générale, des besoins ont été présentés et analysés de part et d'autre. Il apparaît clairement que la Direction de la Statistique est bien en mesure de fournir des informations pour satisfaire les besoins des divers utilisateurs, cependant le manque de moyens humains, financiers et matériels ne permet pas de faire face tant au niveau central, régional ou international. Des propositions ont été soutenues dans le cadre d'une restructuration de la Direction de la statistique générale et de ses structures régionales.

¹² Rapport national du Togo présenté par : Madame Gaou Maton, Chargée d'études à la Direction de la planification du développement au Ministère du plan et de l'aménagement du territoire.

Après examen des besoins statistiques exprimés par les utilisateurs, la Direction de la statistique les a classés en trois groupes.

a) Informations disponibles au sein de la Direction de la statistique générale

- Statistiques démographiques et leurs projections au-delà de 1993.
- Statistiques démographiques par région, par préfecture.
- Variables démographiques.
- Comptes nationaux et les agrégats économiques (Production, PIB, revenu, PNB, etc.).
- Statistiques du commerce extérieur, 1991.
- Statistiques scolaires (nationales, régionales et par préfecture) de 1990-1991.
- Statistiques sanitaires (en partie).
- Statistiques agricoles.
- Indices des prix (juin 1992).
- Statistiques sur les agrégats monétaires.
- Statistiques sur la balance des paiements.
- Statistiques sur les trafics aériens, maritimes et ferroviaires.

b) Informations statistiques à élaborer et nécessitant une collecte de données

- Statistiques des prix.
- Statistiques sur les consommations d'énergie (électricité, hydrocarbures, gaz, bois de chauffe).
- Statistiques sur les trafics postaux et les télécommunications.
- Statistiques sur les finances publiques.
- Statistiques sur la dette extérieure et leurs projections.
- Statistiques sur les salaires dans le secteur moderne et dans les centres urbains (enquêtes).
- Statistiques sur les trafics routiers (enquêtes).
- Enquêtes industrielles, artisanales et commerciales.
- Tableaux d'échanges inter industriels.

c) Informations statistiques difficiles à obtenir

- Indicateurs socio-sanitaires.
- Indicateurs socio-économiques de disparités régionales.
- Flux migratoires.
- Tableaux d'échanges inter industriels par région.
- Flux commerciaux intra et interrégionaux.

La production de ces informations statistiques exige au préalable des travaux d'enquête et de collecte des données sur le terrain, auprès des entreprises, ainsi que des études poussées sur les activités des opérateurs économiques. Faisant suite à ce qui précède, il est recommandé que les services utilisateurs fournissent à la Direction de la statistique un répertoire précis des besoins statistiques. Les données statistiques à fournir tant aux opérateurs économiques nationaux qu'aux partenaires extérieurs doivent être harmonisées.

La production de données statistiques fiables et une large diffusion auprès des utilisateurs permettraient de résoudre les problèmes de planification, de programmation et favoriseraient la réussite des projets de développement.

III. DONNEES STATISTIQUES SPECIFIQUES CONCERNANT LES FEMMES

Sur une population totale évaluée à 3.500.500 habitants en mai 1990, les femmes représentent une part de 51,3%, et d'environ 44% de la population active. Malgré cette importance numérique, elles n'ont que peu bénéficié des projets et programmes de développement. Les statistiques relatives aux femmes restent insuffisantes, car souvent leurs activités ne sont pas comptabilisées. En dehors des problèmes généraux liés à la qualité des statistiques, le problème de la place de la femme au sein de la société active reste posé. Très souvent les activités des femmes sont marginalisées et sont très peu prises en compte dans les statistiques nationales.

Cependant des statistiques d'état civil concernant directement la situation des femmes existent (décès par âge et par sexe, naissances, mariages, divorces) ; il y a lieu de souligner des lacunes au niveau de ces statistiques, car tous les ménages ne recourent pas à l'état civil.

Au Togo, les dossiers concernant l'éducation ou la santé comportent des statistiques intéressant la situation des femmes.

Des registres agricoles existent et permettent de faire des comparaisons de la situation socio-économique entre les hommes et les femmes.

Des organismes internationaux tels que le FNUAP, l'OMS publient régulièrement des tableaux statistiques comportant des indicateurs démographiques et sociaux avec des données précises sur la situation des femmes dans différents pays.

DONNEES STATISTIQUES SUR LES FEMMES AU TOGO

- Taux de féminité : 51,3% en 1990 de population totale.
- Taux de scolarisation : 52% contre 68% chez les garçons en 1990.
- Taux d'analphabétisme : 70% en 1990.
- Taux d'activité :
 - agriculture : 57% des actifs agricoles ;
 - fonction publique : 21% de l'effectif des agents ;
 - commerce : 43% des femmes du milieu urbain ; assurent la quasi-totalité de la distribution des produits agricoles, manufacturés et autres.
- Jusqu'en 1990 pas plus de 2 femmes ministres ou préfets au Togo.
- Les femmes représentent environ 5% seulement des députés à l'Assemblée nationale.

INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES (BASE : ANNEE 1990) (SOURCE FNUAP)

- Population totale en 1990 : 3.500.000 habitants
- Population en 2.025 (projection) : 9.800.000 habitants
- Taux de croissance démographique années 1990-1995 : 3,2%
- Taux de natalité pour 1.000 (année 1990) : 45%.
- Taux de mortalité pour 1.000 (année 1990) : 13%.
- Espérance de vie (1990) : 55 ans
- Mortalité infantile pour 1.000 (1990) : 85%.
- Population urbaine en pourcentage (1990) : 26%
- Taux de croissance de la population urbaine (années 1990-1995) : 5,9%
- Taux de fécondité par femme (1990) : 6,6

INDICATEURS SOCIAUX (SOURCE : FNUAP)

- Planification familiale : pourcentage d'utilisateurs (année 1980) : 34%
- Taux d'alphabétisation des adultes (année 1985) hommes/femmes : 51/25
- Inscription dans l'enseignement secondaire (années 1986-1988) : garçons/filles : 36/12
- Pourcentage des accouchements assistés par un personnel qualifié 1983-1988 : 15%
- Taux de la population ayant accès aux services de santé (1985-1988) : 61%
- Taux de la population ayant accès à l'eau potable (année 1985-1988) : 55%
- Production alimentaire par habitant (années 1986-1988) : 106
- Population agricole par hectare de terres arables (1986) 1,5
- PNB par habitant \$ US (1988) : 370
- Dépenses publiques : santé/enseignement en % du PNB en 1986 : 7,1

IV. SITUATION DE LA FEMME TOGOLAISE DANS LES DIFFERENTS SECTEURS DE L'ECONOMIE

Au Togo, décideurs, chercheurs et utilisateurs s'accordent à reconnaître que le secteur non structuré, encore appelé secteur informel, joue un rôle non négligeable dans l'économie du pays. Ce secteur offre des possibilités non négligeables à la population.

Sur le plan économique ce secteur joue un rôle important, mais sa part dans le PIB n'est pas définie pour le moment. L'existence de données statistiques permettrait de suivre l'évolution de ce secteur.

Dans notre étude de la situation de la femme, nous nous pencherons sur des secteurs où des données précises existent ou tout au moins des estimations.

- Dans le secteur rural : les femmes se consacrent essentiellement à la production vivrière. Elles représentent un taux de 57% des actifs et assurent 40% des labours, 80% des semis, 70% du sarclage et des récoltes et 95% des transformations de produits agricoles.

Peu de femmes sont chefs d'exploitation. La plupart des femmes ont des difficultés d'accès à la terre et aux techniques modernes d'exploitation. Elles tirent des revenus faibles de leur activité agricole.

- Dans l'industrie et l'artisanat : le taux de participation des femmes dans l'industrie est faible, soit à peine 3% des effectifs. Elles jouent néanmoins un rôle très important dans la transformation artisanale (boulangerie, fabrication de savon, poterie, tissage, vannerie, etc.) mais leur nombre n'est pas connu, car elles travaillent le plus souvent de façon informelle.
- Dans le commerce : elles représentent une part d'environ 43% dans le commerce de tout genre, et leur apport est très important. Cependant il y a lieu de souligner le manque de formation de ces femmes à la technique et à la gestion, et la non-disponibilité des statistiques au niveau national.
- Dans l'administration publique : elles atteignent une proportion de 21% (chiffre de 1988) du total des agents.
- Activités des femmes au sein des ménages : la femme accomplit des tâches multiples (approvisionnement en eau et en bois de chauffe, préparation des repas, soins aux enfants, travaux domestiques divers, etc.) mais ces tâches ne sont pas traduites en données chiffrées.

V. COMMENT RESOUDRE LE PROBLEME DES DONNEES STATISTIQUES MANQUANTES SUR LES FEMMES?

Bien que les femmes constituent la majorité de la population togolaise, peu de possibilités leur sont offertes : l'enseignement, les emplois, les soins de santé leur sont difficilement accessibles. Au Togo, elles sont environ 70% d'analphabètes ; elles sont distancées de très loin par les hommes dans les études supérieures, et sont très peu représentées dans les disciplines industrielles, techniques et scientifiques. Sur le marché du travail, elles sont moins nombreuses que les hommes, et restent sous-représentées au sein du gouvernement, de l'Assemblée nationale et des institutions nationales. Les statistiques nationales ne rendent pas souvent compte de la contribution des femmes, car les travaux ménagers ne sont pas comptabilisés dans la formation du revenu national.

Ainsi des disparités importantes existent entre les femmes et les hommes au niveau des activités, de la santé, de l'enseignement, etc.. Comment pouvoir apprécier la contribution des femmes dans l'économie du Togo? Comment assurer et maintenir l'égalité de tous les hommes et femmes devant l'emploi, l'éducation, la santé? Il est important de :

- mener une sensibilisation en vue d'éliminer les contraintes qui entravent l'épanouissement de la femme ;
- pour les services de statistiques, quantifier le travail des femmes, et favoriser la diffusion des données collectées ;
- recenser les populations d'artisans par corps de métier, par zone d'activités, par âge et par sexe;
- disposer de statistiques commerciales au niveau national ;
- créer des banques de données socio-économiques sur la situation des femmes et leur contribution au développement ;
- élaborer des indicateurs quantitatifs et qualitatifs de suivi et d'évaluation des activités des femmes.

Pour ce faire, une collaboration intense et des échanges soutenus entre les producteurs et les utilisateurs de données statistiques reste la condition préalable dans la voie d'un développement harmonieux.

L'USAGE DES STATISTIQUES POUR LA CONNAISSANCE DE LA CONDITION DE LA FEMME EN TUNISIE ¹³

INTRODUCTION

Depuis l'indépendance, les codes législatifs promulgués en Tunisie ont donné naissance à un nouveau type de femme : une femme assumant pleinement son existence et jouissant du statut de citoyenne à part entière.

On sait qu'il existe une corrélation étroite entre le niveau d'une société donnée et le degré d'émancipation de la femme, c'est pour cela que l'intégration de la femme est petit à petit assurée dans tous les domaines d'activité.

Des études sur la femme ont commencé à apparaître dès l'indépendance et on dispose maintenant de références sur l'évolution de la législation, de la scolarité, de l'insertion dans la vie économique et de la participation à la vie publique des femmes.

Il convient de souligner que le système d'information en Tunisie couvre des aspects fondamentaux et grâce à la fréquence et à la qualité des recensements et des enquêtes effectués par L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE et d'autres organismes, on dispose d'une bonne base d'indicateurs pour la connaissance de la condition de la femme en Tunisie.

Dans cette communication, notre attention sera portée sur la méthodologie statistique adoptée pour la collecte d'information et sur les indicateurs nationaux utilisés pour les études sur la condition de la femme.

I. METHODOLOGIE STATISTIQUE

Dans le cadre de l'activité de L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, il est devenu traditionnel de réaliser, en alternance et à la veille des plans quinquennaux de développement économique et social, une opération de recensement de la population. Il s'agit d'une enquête par sondage dont on peut citer comme exemple l'enquête nationale de la population et de l'emploi ou l'enquête nationale sur le budget et la consommation des ménages.

L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE est chargé de la collecte des données et de l'établissement des statistiques relatives à l'Etat et au mouvement de la population.

Une de ses tâches les plus importantes est l'organisation et l'exécution des recensements généraux de la population.

Recenser la population, c'est dresser un inventaire complet de toutes les personnes se trouvant sur un territoire bien délimité à un moment donné. Par extension, le recensement général de la population est l'ensemble des opérations qui consistent à recueillir, à grouper et à publier des données démographiques (âge, sexe, état matrimonial, lieu de résidence, etc.), culturelles, économiques et sociales (alphabétisme, diplômes, activité, profession, qualification, etc.), et caractéristiques des logements (types, équipement, etc.), se rapportant à un moment donné, à tous les habitants d'un pays ou d'un territoire.

Le recensement produit cet ensemble de renseignements pour l'élaboration du plan économique et social.

Depuis l'indépendance, la Tunisie a réalisé trois recensements de la population (1966, 1975 et 1984) et le prochain sera réalisé en avril 1994.

Le recensement général de la population et de l'habitat constitue la principale source de données démographiques et économiques pour le pays. L'opération de recensement se fait chaque dix ans et la préparation de cette opération dure environ trois ans.

Elle comporte des opérations-pilotes, un pré-dénombrement suivi d'une exploitation des données collectées, et leur publication. Cette publication des données du recensement va servir de base pour des analyses et des études économiques, sociales, politiques et culturelles.

¹³ Rapport national de la Tunisie présenté par : Mme Leila Kraim, Institut national de la statistique.

L'objectif essentiel du recensement est de fournir la population totale du pays et sa répartition suivant les différentes unités administratives à la date de référence du recensement, et de connaître les structures socio-démographiques, professionnelles, culturelles et économiques de la population. De même, un recensement concernant le logement et ses caractéristiques est réalisé dans cette opération.

Ces données statistiques seront exploitées notamment pour :

- l'implantation de l'infrastructure routière, sanitaire, scolaire et des réseaux d'électricité et d'eau potable ;
- la détermination géographique des circonscriptions électorales et la fixation du nombre de députés par gouvernorat ;
- la répartition de certains fonds publics entre les différentes communes ;
- la détermination du nombre d'officines dans chaque délégation commune.

L'effectif de la population fourni par le recensement, au niveau national et régional, constitue la base pour l'actualisation de la population, moyennant les données de l'état civil et des mouvements migratoires.

En outre, le découpage territorial propre au recensement de la population est utilisé comme base de sondage pour toutes les enquêtes ultérieures réalisées par L'I.N.S. ou par d'autres départements ou organismes, telles que l'enquête sur l'emploi, l'enquête sur le budget et la consommation des ménages, l'enquête démographique et de santé, l'enquête migration, etc.

A partir des résultats du recensement, on peut dégager des indicateurs démographiques, sociaux, politiques et culturels pour connaître et améliorer la condition de la femme, de la famille et même de toute la société, car si on améliore la condition de la femme automatiquement la société va être influencée par cette amélioration.

L'I.N.S. réalise entre deux recensements une enquête nationale population-emploi. Cette enquête entre dans le cadre des opérations statistiques de base pour la préparation des plans de développement.

L'enquête est réalisée par L'I.N.S. en collaboration avec L'Office de la formation professionnelle et de l'emploi relevant du Ministère des affaires sociales et de la Direction de planification et de la statistique du Ministère de l'agriculture. La dernière enquête a été effectuée en mars 1989.

Il s'agit d'une enquête par sondage exécutée dans 1.120 districts de recensement répartis sur l'ensemble du territoire national. Ceux-ci comptent environ 107.000 ménages, ce qui correspond à un échantillon de 7,5% de la population.

La base de sondage est constituée par la documentation recueillie lors du recensement général de la population précédent, mais une mise à jour de cette base s'imposait pour prendre en considération les changements survenus dans la répartition et la distribution des ménages sur l'espace national.

De la même manière que le recensement, l'enquête nationale population-emploi a pour objectifs fondamentaux:

- de fournir une actualisation régionalisée de la population ainsi qu'une information quantitative sur les courants migratoires inter-gouvernorats ;
- de recueillir diverses informations sur le parc de logements et les conditions de vie des ménages;
- de fournir la structure par âge et par sexe de la population ainsi que des informations sur la procréation et la fécondité des femmes et sur quelques-uns de ses déterminants ;
- de recueillir des informations sur le niveau d'instruction de la population et la fréquentation scolaire ;
- de décrire la population active et le chômage et d'évaluer la situation actuelle de l'emploi. Un intérêt plus particulier a été porté sur l'observation de l'emploi dans le secteur informel et le chômage.

On peut constater, d'après les objectifs de l'enquête ou du recensement, que le but essentiel consiste à dégager une information exhaustive et fréquente pour pouvoir faire des études et élaborer les indicateurs concernant la femme afin d'améliorer sa condition.

II. LES PRINCIPAUX INDICATEURS NATIONAUX :

On voit qu'à partir de ces outils statistiques, les chercheurs peuvent extraire les indicateurs nationaux nécessaires pour faire des études sur l'évolution de la condition de la femme.

On peut citer, parmi les indicateurs obtenus à partir du recensement ou des enquêtes, les indicateurs démographiques, sociaux, culturels, politiques, etc..

La Tunisie passe, depuis quelques années, par une phase de transition démographique, due essentiellement à la baisse de la fécondité et de la mortalité et aussi à l'évolution de l'âge moyen au mariage de la population. Cette transition s'est traduite au cours des deux dernières décades par une baisse sensible du poids des enfants en bas âge.

Évaluée à partir de l'enquête nationale population-emploi 1989, la population âgée de moins 5 ans s'élève à 1.014.100, soit 12,8% de la population totale, et la population d'âge scolaire (5-14 ans) atteint 1.985.900, soit 25,1% ; quant à la population d'âge actif (15-59 ans), elle compte 4.321.800, soit 54,64%. La catégorie et âgée de 60 ans et plus ne représente que 587.700 soit 7,43%.

	EFFECTIFS (EN 1000)			STRUCTURE (EN %)		
	S.M.	S.F.	ENS.	S.M.	S.F.	ENS.
0-4 ans	520,8	493,3	1014,1	6,58	6,24	12,82
5-14 ans	1016,8	969,1	1985,9	12,86	12,25	25,11
15-59 ans	2163,1	2158,7	4321,8	27,34	27,30	54,64
60 ans et +	313,1	274,6	587,7	3,97	3,46	7,43
TOTAL	4013,8	3895,7	7909,5	50,75	49,25	100,0

SOURCE : I.N.S.

On constate que le sexe féminin représente presque la moitié de la population. Cette population est jeune.

En 1966, les enfants en bas âge (moins de 5 ans) représentaient plus de 18,6% de la population totale ; mais à l'époque, la fécondité était encore quasi naturelle et l'indice synthétique de fécondité était évalué à 7,1. On observe une nette tendance à la baisse de l'indice de fécondité qui passe de 7,1 en 1966 à 3,48 en 1989 et à 3,32 en 1992.

De même, le taux de natalité a subi une baisse régulière durant ces années, en passant de 3,21% en 1984 à 2,50% en 1989 et à 2,53% en 1992.

Selon le milieu rural ou urbain, la fécondité et la mortalité diffèrent. La population rurale est caractérisée par une fécondité plus élevée qu'en milieu urbain. Ce phénomène s'explique par l'utilisation des méthodes contraceptives modernes, en milieu urbain plus qu'en milieu rural. De même pour la mortalité, qui est moins élevée en milieu urbain qu'en milieu rural. Cette différence est due à l'intérêt des parents pour la vaccination des mères et des enfants, en milieu urbain plus qu'en milieu rural.

Il est de coutume de recueillir, dans le cadre des enquêtes démographiques auprès des ménages, des informations sur le niveau d'instruction de la population. En plus de l'intérêt intrinsèque que cela représente, le niveau d'instruction explique souvent des différences de comportement dans divers domaines tels que la fécondité, la migration, l'emploi et le chômage...

L'analphabétisme est calculé sur la population âgée de 10 ans et plus. Le taux d'analphabétisme est évalué d'après l'enquête en 1989 à 37,2% ; il est de 26,4% parmi la population masculine et de 48,3% parmi la population féminine. Au cours des vingt dernières années, le taux d'analphabétisme a nettement régressé, passant de 67,9% en 1966 à 46,2% en 1984 pour atteindre 37,2% en 1989.

Cependant, on peut dire que la baisse du taux d'analphabétisme a été, au cours des trente dernières années, plutôt à l'avantage des hommes dont les taux sont passés de 53,9% en 1966 à 26,4% en 1989, soit une baisse relative de 51%, alors que pour la population féminine le taux est passé respectivement de 82,4% à 48,3% soit une baisse relative de 41,4%. Cela est dû essentiellement aux effets du retard qu'accuse encore la scolarisation de la fille.

En milieu urbain, le taux d'analphabétisme est de 27,7% (19,1% pour les hommes et 36,6% pour les femmes) contre 51,7% en milieu rural (respectivement 37,6% pour les hommes et 66,1% pour les femmes).

D'une façon générale, les taux les plus faibles sont enregistrés dans le district de Tunis et les gouvernorats de l'Est (Monastir, Nabeul, Sfax, Sousse). Les gouvernorats du Sud sont en position moyenne. Mais les taux d'analphabétisme les plus élevés sont observés dans les gouvernorats du Nord-Ouest et du Centre-Ouest où ils dépassent encore 45%. Notons au passage que la composante migration interne, particulièrement importante dans le Nord-Ouest, ne fait qu'entretenir le niveau encore élevé de l'analphabétisme.

Le taux d'analphabétisme augmente aussi avec l'âge et le sexe comme l'indique le tableau suivant:

TAUX D'ANALPHABETISME PAR AGE ET SEXE
(en %) EN 1989

GROUPE D'AGE	S.M.	S.F.	ENS.
10-14	3,5	13,3	8,3
15-19	5,3	22,4	13,7
20-24	9,6	33,9	21,6
25-29	11,1	35,7	23,5
30-34	14,2	45,1	29,6
35-39	23,6	59,6	42,3
40-44	38,4	73,7	56,6
45-49	56,5	87,2	72,2
50-54	66,9	93,5	80,0
55-59	73,0	96,2	84,0
60-64	76,8	97,7	88,8
65-69	80,9	97,7	88,8
70 ET +	86,7	97,3	91,5

SOURCE : I.N.S.

En ce qui concerne le niveau d'instruction, on constate une amélioration dans les différents cycles d'études. En effet, la population du cycle primaire, qui représentait 34,4% de la population de 10 ans et plus en 1984, est passée à 40,1% en 1989. La proportion de la population ayant atteint le secondaire et le supérieur est passée respectivement de 17,1% à 20,2% et de 2,1% à 2,5%. Le taux d'analphabétisme des femmes en âge de procréer n'est plus que de 43,5% en 1989 et les femmes qui ont atteint le niveau secondaire ou le supérieur représentent près du quart (23,5%).

L'évolution future du niveau d'instruction de la population féminine et surtout l'effet de la réforme scolaire, par suite de la mise en application depuis 1989-1990 de l'école de base, contribueront dans une certaine mesure à la baisse de la fécondité.

Le taux de scolarisation, qui est mesuré sur les enfants de 6 à 14 ans, est évalué en 1989 à 80,9%, avec 85,7% chez les garçons et seulement 75,8% chez les filles. Entre 1984 et 1989, la progression était plus rapide pour les filles (68,7% en 1984 et 75,8% en 1989) que pour les garçons (82,8% en 1984 et 85,7% en 1989).

Les réalisations du système de formation professionnelle au profit de la jeune fille tunisienne ne revêtent pas moins d'importance sur les plans du développement économique et social. Près de 18013 jeunes filles sont formées dans les centres de diverses spécialités, allant de la couture jusqu'à l'électronique en passant par l'art culinaire, la dactylographie ou l'informatique.

La population active est calculée sur les personnes âgées de 15 ans et plus, limite d'âge recommandée par les Nations Unies et adoptée en Tunisie. La population active est évaluée en 1989 à 2360600 personnes, soit 29,8% de la population totale et 48,1% de la population âgée de 15 ans et plus. Parmi ces 2.360.600 actifs, on compte 79,1% d'hommes et 20,9% de femmes. Le taux d'accroissement annuel moyen de la population active masculine est de 2,9% par an. Quant au taux d'accroissement de la population active féminine, il s'élève à 3,5% par an. L'accroissement assez rapide que connaît depuis une vingtaine d'années la population active féminine pourrait être expliqué par l'effet de plusieurs facteurs, tels que :

- les mutations survenues au sein de la société tunisienne, de nature à favoriser une forte propension chez la femme à se présenter sur le marché de l'emploi ;
- le développement du système scolaire en général et l'élévation du niveau d'instruction de la femme ;
- l'augmentation du degré d'urbanisation ;
- le développement des secteurs d'activité utilisant la main-d'oeuvre féminine tels que les services (enseignement, santé...), les industries manufacturières (textiles, fabrication de conserves..) ;

La population active occupant un emploi à la date de l'enquête s'élève à 1.978.800 dont 80,5% de sexe masculin et 19,5% de sexe féminin.

La structure de l'emploi par secteur d'activité n'a pas enregistré, au cours de la période 1984-89, de variation significative, comme le montre le tableau suivant :

Evolution de la population occupée par secteur d'activité

BRANCHE D'ACTIVITE	1984	1989
Agriculture	27%	26%
Industries	35%	34%
dont manufacturières	19%	19%
Services et non déclaré	38%	40%

Source : I.N.S.

La population active féminine représente actuellement près de 20,9% de l'ensemble de la population active, soit 494.000 femmes sur une totalité de 2.360.600, dont 90.000 sont au chômage.

Le taux de participation des femmes en 1992 a atteint 42% dans le secteur agricole, 35% dans le secteur industriel et 22,5% dans les services. Le taux de présence relativement important de la main-d'oeuvre féminine dans le secteur agricole s'explique par la désaffection des hommes due à l'exode rural, à l'émigration et au nombre important d'aides familiales qui travaillent sur une exploitation familiale.

Dans le secteur industriel, 82% des effectifs féminins travaillent dans les industries manufacturières, notamment dans le textile à l'essor duquel elles ont apporté une précieuse contribution.

Dans les services, l'intervention des femmes couvre principalement des domaines d'activité tels que le transport, les communications, le commerce, les banques et l'administration.

Par ailleurs, des secteurs qui étaient exclusivement masculins ont enregistré depuis quelques années un début d'intégration féminine, comme la sécurité nationale, l'armée, où l'effectif féminin croît d'année en année, permettant à la femme tunisienne de contribuer à la sécurité et à la préservation de l'invulnérabilité de la patrie.

En fin, dans le secteur judiciaire, la femme est également présente à tous les niveaux de responsabilité. Le nombre de femmes magistrats représente actuellement 13,15% de l'ensemble du corps de la magistrature en exercice, sachant que la première femme magistrat a accédé à ce poste en 1968.

Qu'elle soit ouvrière, employée ou femme d'affaires, la femme tunisienne s'est donc avérée un élément essentiel dans la création des richesses nationales et, partant, dans la mise en oeuvre de la réforme structurelle de l'économie nationale et la garantie de la bonne marche de l'entreprise économique.

L'espace politique appartient à tous en démocratie et la femme tunisienne a montré qu'elle avait suffisamment d'atouts pour prendre part activement à la conception et à la réalisation des programmes politiques. La constitution tunisienne a d'ailleurs consacré l'égalité de principe entre hommes et les femmes en stipulant qu'ils ont "les mêmes droits et les mêmes devoirs civiques et politiques".

Cependant, dans la pratique, les choses ne sont pas aussi évidentes qu'elles paraissent l'être en théorie car l'intervention de la femme dans les sphères de la vie communale et politique demeure largement en deçà de ses espérances et de ses capacités, mais force est de reconnaître la relative progression que la présence féminine a enregistrée dans les années 80, aussi bien dans les conseils municipaux ou à la chambre des députés que dans les autres institutions constitutionnelles.

La femme a été élue dans les législatures successives comme vice-présidente de la chambre des députés. Elle a assuré la fonction de présidente d'un conseil municipal pour la première fois en 1980.

Des responsabilités ministérielles ont été également confiées à la femme, qui a ainsi occupé le poste de Ministre de la santé publique de 1983 à 1987, de Ministre de la famille et de la promotion de la femme de 1983 à 1986, de Secrétaire d'Etat aux affaires sociales depuis 1987, et Secrétaire d'Etat chargée des affaires de la femme et de la famille depuis 1992.

A la chambre des députés, la présence féminine a enregistré une lente mais constante progression passant de 1,12% en 1957 à 4,26% en 1989, tandis que dans les conseils municipaux, elle a réalisé un score nettement meilleur passant de 1,29% en 1957 à 14% en 1990.

POURCENTAGE DES FEMMES A LA CHAMBRE DES DEPUTES

1957	1967	1969	1974	1979	1981	1986	1989
1,12 %	1,12%	4,45%	2,68%	3,2%	5,15%	4,45%	4,26 %

Source : CREDIF

POURCENTAGE DES FEMMES DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX (EN %)

1957	1960	1963	1966	1969	1972	1975	1980	1988	1990
1,29	2,10	1,77	4,28	6,0	1,7	5,11	8,56	13,4	14,0

Source : CREDIF

Le conseil économique et social supérieur de la justice compte respectivement 8 et 2 membres féminins.

En ce qui concerne les partis politiques, il y a lieu de noter qu'au sein du Rassemblement Constitutionnel Démocratique, la présence des femmes est pratiquement assurée dans toutes les structures de base et les instances dirigeantes, particulièrement au comité central où elle a enregistré l'évolution suivante :

ANNEE	1975	1985	1989
POURCENTAGE	3,11	4,30	5,50

Source : CREDIF

L'intégration progressive de la femme se vérifie également dans le cadre de la vie associative nationale, notamment dans la Ligue tunisienne des droits de l'homme (L.T.D.H.) et l'Association des journalistes tunisiens (A.J.T.) ainsi que dans toute une panoplie d'organisations et d'espaces à caractère culturel, social et intellectuel tel que le Club Tahar Maddad.

De nouvelles associations ont pu également voir le jour à l'initiative de groupes de femmes prenant en charge de nouvelles préoccupations féminines et qui sont venues renforcer le rôle d'avant-garde accompli depuis l'indépendance par l'Union Nationale des femmes tunisiennes (U.N.F.T.). On peut citer parmi ces associations :

- L'Union nationale des femmes tunisiennes : la première organisation féminine nationale créée après la promulgation de l'autonomie interne en 1956. Elle contribue activement à la mobilisation des énergies féminines au service de l'édification nationale. Elle a joué un rôle déterminant dans l'amélioration des conditions de vie du monde rural. La formation professionnelle est l'un des domaines où l'U.N.F.T. excelle. Compte tenu de l'importance du rôle de l'information dans la sensibilisation et l'éducation morale de la femme, l'U.N.F.T. qui pratique la méthode du contact direct et organise souvent des rencontres d'information en plus de son émission radiophonique hebdomadaire, a lancé la revue "Femme" qui traite des préoccupations actuelles de la femme tunisienne, de ses problèmes et de ses aspirations tout en cherchant à donner une image correcte de l'émancipation féminine en Tunisie.
- L'Association tunisienne des femmes démocrates : elle a été créée en 1989. Un groupe de femmes intellectuelles la constituent. Elle oeuvre à éradiquer toutes les formes de discrimination contre la femme et à aider celles-ci à mieux connaître leurs droits. Elle s'emploie également à promouvoir la participation féminine dans tous les domaines et à parfaire les lois dans le sens d'une égalité effective entre hommes et femmes.

- l'Association des femmes tunisiennes pour la recherche au développement : créée en 1989, elle est issue d'une section de l'Association des femmes africaines pour la recherche au développement qui existe depuis 10 ans et a son siège à Dakar. Les objectifs de cette association consistent à mener des études sur l'intégration de la femme au développement et à encourager une participation consciente et critique de la femme à l'élaboration des décisions et à l'évaluation des priorités dans le cadre des projets de développement.

CONCLUSION

On peut constater que ces outils statistiques ont pu être une référence pour l'évolution de la condition de la femme.

Sur la base de ces indicateurs nationaux et au vu de l'importance du rôle de la femme dans la société, des études ont été faites, des organisations comme L'U.N.F.T., L'A.T.F.D., L'A.F.T.R.D., et des ministères tels que le Ministère de la Femme et de famille ont été créés, des lois ont été promulguées comme la loi sur le divorce, sur le mariage, le droit au travail ... etc.. Mais le problème reste posé : ces indicateurs sont-ils jugés pertinents pour l'amélioration de la condition de la femme, ou doit-on dégager et créer d'autres indicateurs ?

ANNEXE
PRINCIPAUX INDICATEURS NATIONAUX

1. INEGALITE DANS LE PARTAGE DU POUVOIR ET DE LA PRISE
DES DECISIONS A TOUS LES NIVEAUX

VARIABLES	INDICATEURS	ANNEES ¹⁴ 1992	SOURCES ¹⁵	DIFICULTES/ PROBLEMES ¹⁶ CONCEPTUELS
Participation aux assemblées parlementaires	Nombre de femmes et d'hommes Pourcentage de femmes	141	Recherches universitaires tous Chambre des députés	Pour les conseillères municipales : 14%
Participation au gouvernement	Nombre de femmes et d'hommes Pourcentage de femmes - par ministère ou par type de poste - par catégorie (ministre, secrétaire, etc.)			
Participation aux affaires étrangères	Nombre de femmes et d'hommes Pourcentage de femmes - par type de poste (p.ex., ambass., etc.)			

¹⁴ Dates/années pour lesquelles on dispose de données statistiques

¹⁵ Identification des sources de données gouvernementales et alternatives les plus fiables et accessibles

¹⁶ Identification des problèmes conceptuels impliqués dans la préparation et l'analyse des indicateurs

VARIABLES	INDICATEURS	ANNEES	SOURCES	DIFFICULTES/PROBLEMES CONCEPTUELS
Participation aux organes représentatifs locaux	<p>Nombre de femmes et d'hommes</p> <p>Pourcentage de femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> - par type de poste - par catégorie (maire, législateur d'Etat, etc.) 			
Employés et travailleurs indépendants	<p>Nombre de femmes et d'hommes</p> <p>Pourcentage de femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> - par type de catégorie de profession - par type de secteur économique 			
Travailleurs administratifs et cadres	<p>Nombre de femmes et d'hommes</p> <p>Pourcentage de femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> - par type de catégorie - par type de secteur économique 			

VARIABLES	INDICATEURS	ANNEES	SOURCES	DIFFICULTES/PROBLEMES CONCEPTUELS
Propriétaires d'établissements commerciaux	Nombre d'établissements commerciaux enregistrés au nom de femmes, d'hommes ou conjointement Percent women - par type d'activité économique			

II. MECANISMES INEFFICACES A TOUS LES NIVEAUX POUR LA PROMOTION DES FEMMES

VARIABLES	INDICATEURS	ANNEES	SOURCES	DIFFICULTES/ PROBLEMES CONCEPTUELS
Mécanismes nationaux à l'échelon national, sous-national et local	Existence et forum (p.ex., bureau ministériel, ONG) Statut au sein de la structure gouvernementale Mandat Pourcentage du budget national affecté			
Points focaux pour la promotion des femmes au sein des ministères techniques	Existence Niveau de prise des décisions Mandat			
Organisations non gouvernementales pour la promotion des femmes à l'échelon national et sous-national	Nombre et domaines principaux d'activité			

III. MANQUE DE PRISE DE CONSCIENCE ET D'ENGAGEMENT ENVERS LES DROITS FEMMES RECONNUS AUX NIVEAUX INTERNATIONAL ET NATIONAL

VARIABLES	INDICATEURS	ANNEES	SOURCE S	DIFFICULTES/ PROBLEMES CONCEPTUELS
Principaux instruments légaux pour les droits des femmes	<p>Constitutions</p> <p>Lois sur l'égalité des chances ; ratification par le pays, ou son adhésion à, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes</p> <p>- par lieu - par dates</p>			
Principales mesures prises en vue d'accroître la prise de conscience des droits des femmes parmi les hommes et les femmes	<p>Efforts actifs en vue d'informer les femmes et les hommes de leurs droits</p> <p>Efforts en vue de faciliter l'exercice de ces droits</p> <p>- existence de campagnes d'information</p> <p>- incorporation des droits de l'homme aux programmes scolaires ; modification des livres scolaires</p>			

IV. PAUVRETE

VARIABLES	INDICATEURS	ANNEES	SOURCES	DIFFICULTES/ PROBLEMES CONCEPTUELS
Ménages dirigés par des femmes	Pourcentage de ménages dirigés par des femmes	1969 5%	I.N.S.	
Chômage urbain	Pourcentage de femmes et d'hommes en chômage dans les zones urbaines			
Crèches publiques	Nombre de centres (crèches et jardins d'enfants) - par zone rurale /urbaine			
Formation professionnelle	Nombre d'étudiants - par sexe et - par domaine d'étude	(90/94) 6915 dont 2745 filles		

V. INEGALITE DE L'ACCES DES FEMMES ET DE LEUR PARTICIPATION A LA DEFINITION DES STRUCTURES ET DES POLITIQUES ECONOMIQUES ET A LA PRODUCTION.

VARIABLES	INDICATEURS	ANNEES	SOURCES	DIFFICULTES/ PROBLEMES CONCEPTUELS
Crédits octroyés par les banques d'Etat	Nombre de prêts octroyés par les banques d'Etat à des femmes, à des hommes et conjointement - par zones urbaines/rurales			
Propriété foncière rurale	Nombre de propriétés rurales enregistrées - par sexe			
Propriété immobilière dans les zones urbaines	Nombre de propriétés urbaines enregistrées au nom de femmes d'hommes et conjointement			

VI. INEGALITE DE L'ACCES A L'EDUCATION, LA SANTE L'EMPLOI ET LES AUTRES MOYENS PERMETTANT DE MAXIMISER LA PRISE DE CONSCIENCE DES DROITS ET LE DEVELOPPEMENT DES CAPACITES.

VARIABLES	INDICATEURS	ANNEES 1989			SOURCES	DIFFICULTES/ PROBLEMES CONCEPTUELS
		F.	H.	Total		
<u>Education</u>	Pourcentage de femmes et hommes analphabètes					
Analphabétisme	- par groupe d'âge	13.3	3.5	8.3	Enquête nationale population emploi 1989 de l'Institut national de la statistique	
	10-14	22.4	5.3	13.7		
	15-19	33.9	9.6	21.6		
	20-24	35.7	11.1	23.5		
	25-29	45.1	14.2	29.6		
	30-34	59.6	23.6	42.3		
	35-39	73.7	38.4	56.6		
	40-44	87.2	56.5	72.2		
	45-49	93.5	66.9	80.0		
	50-54	96.2	73.0	84.0		
	55-59	96.8	76.8	86.4		
	60-64	97.7	80.9	88.8		
	65-69	97.3	86.7	91.5		
	70 et +					
	- par zones rurales	66.1	37.6	51.7	Enquête nationale population emploi 1989 de l'Institut national de la statistique	
	et urbaines	36.5	19.1	27.7		
	zones rurales					
	zones urbaines					
Taux de scolarisation	Taux de scolarisation par sexe dans le premier cycle	35.0	45.2	40.1		
	Taux de escolarisation par sexe dans le deuxième cycle de scolarité	15.3	25.0	20.2		
Scolarité complète	Nombre de garçons et de filles diplômés de ou ayant terminé les premier et deuxième cycles de scolarité					

VARIABLES	INDICATEURS	ANNEES	SOURCES	DIFFICULTES/ PROBLEMES CONCEPTUELS
Diplôme de troisième cycle	Nombre de garçons et filles diplômés - par domaine d'études			
Diplômes techniques	Nombre de femmes et d'hommes diplômés en ingénierie -Nombre de femmes et d'hommes suivant une formation professionnelle - par type			
Enseignants	Nombre de femmes et d'hommes enseignant dans les premier, and deuxième et troisième cycles			

VARIABLES	INDICATEURS	ANNEES	SOURCES	DIFFICULTES/ PROBLEMES CONCEPTUELS
<u>Santé</u>		1991	I.N.S.	
Espérance de vie à la naissance	Espérance de vie des femmes et des hommes	67,2 69,9		
Taux de mortalité maternelle	Mortalité maternelle sur 1.000 naissances	1990 300	Données hospitalières	Mortalité hospitalière
Taux de mortalité infantile	Nombre annuel de garçons et de filles (de moins d'un an) décédés sur 1.000 enfants nés vivants.	1994 6,4		
Mortalité infantile sur 1.000	Taux de mortalité des garçons et des filles âgés d'1 à 4 ans	1994 49,7		

VARIABLES	INDICATEURS	ANNES	SOURCES	DIFFICULTES/ PROBLEMES CONCEPTUELS
Taux de fertilité totale	Taux de fertilité totale des femmes et des hommes	1991 3,45 en 1992 3,32	I.N.S.	
Pourcentage de femmes utilisant des contraceptifs	Proportion des femmes en âge reproductif (15-49) utilisant des contraceptifs traditionnels ou modernes	1992 50% dont 40% méthodes modernes	O.N.F.P.	
Prévalence de l'anémie	Pourcentage des femmes de 5 à 49 ans souffrant d'anémie	1988 28%	Enquête	
Malnutrition	Malnutrition dans les enfants de moins de 5 ans - pourcentage de de filles et de garçons	1992 15% sous- estimation	Ministère de la sante	

VARIABLES	INDICATEURS	ANNEES	SOURCES	DIFFICULTES/ PROBLEMES CONCEPTUELS
Différences de sexe dans les taux d'immunisation	Pourcentage de filles et de garçons âgés d'un an et complètement vaccinés (tuberculose, triple vaccin-DCT-, polio et rougeole)	1992 93% les 2 sexes		
Vaccinations contre le tétanos	Pourcentage de femmes enceintes complètement vaccinées contre le tétanos	1994 43% VAT 1 33% VAT 2 11% VAT 3	Rapport Annuel D.G.S.B.	
Disponibilité des services	Pourcentage de naissances assistées par du personnel qualifié (médecin ou personne formée aux accouchements)	1992 76%	I.N.S.	
Femmes séropositives	Pourcentage de femmes séropositives par groupes d'âge	1992 0 8%	Ministère de la santé	

VARIABLES	INDICATEURS	ANNEES	SOURCES	DIFFICULTES/ PROBLEMES CONCEPTUELS
<u>Emploi</u> Population active	Pourcentage de femmes et d'hommes - par secteur d'activité (primaire, secondaire et tertiaire)			
Caractéristiques de l'emploi	Pourcentage de femmes et d'hommes employés à temps partiel			

VII. VIOLENCE CONTRE LES FEMMES

VARIABLES	INDICATEURS	ANNEES	SOURCES	DIFFICULTES/ PROBLEMES CONCEPTUELS
Mesures spécifiques prises pour assurer l'élimination de toutes les formes de violence contre les femmes	Moyens légaux Plans d'action nationaux			
Mesures de protection et d'assistance aux femmes maltraitées	Nombre d' -abris publics -abris sous les auspices d'organisations non gouvernementales -autres services			
Femmes dans le système judiciaire	Nombre et pourcentage de femmes et d'hommes au niveau professionnel (juges, procureurs, avocats)			
Femmes dans les forces de police	Pourcentage de femmes			

VIII. EFFETS SUR LES FEMMES DES CONFLITS ARMES PROLONGES
ET AUTRES TYPES DE CONFLITS AUX NIVEAUX NATIONAL ET INTERNATIONAL

VARIABLES	INDICATEURS	ANNEES	SOURCES	DIFFICULTES/ PROBLEMES CONCEPTUELS
Femmes dans les forces armées	Pourcentage de femmes dans les forces armées			

**LES INDICATEURS DE LA CONDITION FEMININE EN TUNISIE DE 1966 A NOS JOURS :
SYNTHESE DU RAPPORT DU CENTRE DE RECHERCHE,
DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION SUR LES FEMMES (C.R.E.D.I.F.) - TUNISIE ¹⁷**

INTRODUCTION

Les études sur la femme en Tunisie ne sont ni inexistantes ni rares. On dispose de sérieuses références sur l'évolution de la législation, de la scolarisation, de l'insertion dans la vie économique et de la participation à la vie publique des femmes.

Il convient aussi de souligner que le système d'information existant couvre correctement des aspects fondamentaux et que grâce à la fréquence et à la qualité des recensements et des enquêtes nationales, on dispose d'une assez bonne base de départ pour l'analyse de la condition féminine en Tunisie. (cf communication présentée par Madame Leyla Kraim, Représentante de l'Institut national de la statistique).

Toutefois, le recueil et la mise en concordance des données existantes, la multiplicité des sources d'information, l'absence dans de nombreux domaines de données statistiques qui tiennent compte de la spécificité du genre, l'étendue des questions qui ne sont pas couvertes par le système statistique habituel, sont des obstacles réels à une étude globale de l'évolution de la condition féminine.

En effet, le système statistique tunisien a toujours privilégié, dans ses investigations, des thèmes d'enquêtes plutôt que les groupes de population à enquêter (jeunes, personnes âgées, femmes,...).

C'est pour essayer de dépasser ces difficultés que le CREDIF consacre son premier rapport sur la femme à l'analyse des indicateurs de la condition féminine. La spécificité de ce rapport, en comparaison avec les travaux déjà parus sur la femme en Tunisie, peut être résumée en quatre aspects fondamentaux :

- L'analyse et l'intégration de tous les indicateurs nationaux existants ;
- La dimension régionale, largement abordée dans tous les rapports sectoriels : la comparaison entre les régions et les milieux est systématiquement entreprise pour tous les indicateurs ;
- La dimension temporelle : tous les indicateurs sont étudiés de 1966 à nos jours, en se référant à des années clés (années d'enquêtes, de recensement et année de début d'un plan de développement) ;
- L'effort d'intégration des différents champs juridique, institutionnel économique, social, politique et culturel dans les recommandations.

En effet, les rapports sur la femme déjà parus en Tunisie, répondent à des besoins circonstanciés. Ainsi, le bilan effectué au cours du VIII^{ème} plan avait pour objectif d'identifier les besoins spécifiques des femmes dans divers domaines, afin d'inclure, dans les projets de développement socio-économiques, des actions-programmes visant la promotion de la femme, tandis qu'à travers le rapport publié par la commission réunie par le Ministère des affaires étrangères, publié en 1993, les départements répondaient à des questions bien précises, formulées dans le sillage de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Dans le présent rapport du Centre de recherche de documentation et d'information sur les femmes (CREDIF), une large gamme d'indicateurs est élaborée, les niveaux de ces indicateurs chez la population féminine sont systématiquement comparés à ceux de la population masculine et ce, au plan national, par milieu, par gouvernorat et par tranche d'âge.

¹⁷ Synthèse présenté par Mme Habiba Ben Romdhane, Médecin-professeur en médecine préventive, C.R.E.D.I.F. - Tunisie.

Les indicateurs étudiés sont, d'une part, ceux retenus par les Nations Unies dans le rapport "Les femmes dans le monde" et dont l'analyse offre la possibilité de comparer la situation des femmes tunisiennes à celles des femmes à travers le monde ; d'autre part, les indicateurs jugés pertinents pour une meilleure connaissance de la condition féminine en Tunisie.

Dans chaque chapitre, la présentation des indicateurs comporte un texte d'analyse, des tableaux et des graphiques par région et par gouvernorat pour les années charnières de 1966 à nos jours, (années de recensement et d'enquête).

Ainsi, tout au long des rapports sectoriels (démographie, cadre de vie, éducation, santé, fonctions économiques, vie politique et sociale) une équipe pluridisciplinaire a exploré les principaux aspects de la condition féminine et son évolution durant les trois dernières décennies à travers les réponses aux questions suivantes :

- Quelles sont les caractéristiques démographiques de la population féminine tunisienne ? Comment se répartissent les femmes selon l'âge, l'état matrimonial, le milieu, les régions et le statut dans le ménage ?
- Quel est leur cadre de vie, quelles sont les contraintes auxquelles elles sont soumises en raison de leurs conditions d'habitat, de leur milieu de résidence et de leur statut dans la famille ?
- Les filles ont-elles bénéficié de la même manière que les garçons de la politique nationale de scolarisation? Comment a évolué leur accès à l'éducation, les femmes sont-elles plus ou moins instruites que les hommes? L'environnement scolaire est-il propice à la rétention des filles dans le système éducatif et l'orientation universitaire leur permet-elles d'être compétitives et de répondre aux nouvelles exigences du marché de l'emploi ?
- Comment évolue l'état de santé des femmes et quelles sont les principaux facteurs de risque qui menacent leur bien-être physique et mental ? Quelles sont les principales pathologies de la population féminine et comment sont envisagées les stratégies de prévention des maladies les plus graves ? Comment évolue le rapport des femmes avec la maternité et la procréation et comment sont prises en charge la grossesse et la contraception.
- Comment s'est fait l'accès des femmes au travail extra-domestique? Quels sont les secteurs de prédilection de l'emploi féminin et de quelle manière est évaluée la participation de la femme à l'économie familiale et nationale ?
- Enfin, comment s'est effectuée l'entrée des femmes dans la vie publique et jusqu'à quel point sont-elles intégrées dans la prise de décision aussi bien au niveau gouvernemental qu'associatif?

Par delà la diversité de leur approche de ces questions, les auteurs des rapports sectoriels ont recouru aux principales sources d'information disponibles en Tunisie : recensements, annuaires statistiques, enquêtes population-emploi, enquêtes budget et consommation des ménages et rapports des départements ministériels. Les rapports "femmes et santé" et "femmes et vie politique et sociale", se sont appuyés, en plus des publications de l'Institut national de la statistique (INS), sur les travaux de recherches universitaires, les monographies et la littérature grise (rapports et documents non publiés).

Dans tous les rapports sectoriels, les indicateurs recueillis à partir des sources d'information sont souvent des indicateurs d'état et non des déterminants des situations observées. Aussi les auteurs tentent-ils d'analyser, d'émettre des hypothèses et de fournir des explications aux aspects les plus importants. Dans chaque rapport sectoriel, des recommandations sont proposées, d'une part, pour améliorer des conditions particulières, jugées précaires ou insuffisantes pour un plein épanouissement des femmes, d'autre part, pour affiner les outils de connaissance de la condition féminine.

Au terme de ce rapport, et en guise de synthèse, un tableau général de la condition féminine en Tunisie est brossé, dans lequel les acquis et les insuffisances sont relevés et des mécanismes de promotion de la condition féminine est envisagé afin de suivre l'évolution, de détecter à temps les défaillances et d'identifier les secteurs et les régions problématiques mais aussi ceux où des progrès et des performances sont enregistrés.

Au terme des analyses qui viennent d'être présentées et par delà la diversité de leurs approches et des questions qu'elles ont abordées, se dégagent les grandes conclusions suivantes :

I. L'engagement de la Tunisie dans une puissante dynamique égalitaire

L'impact des réformes législatives et administratives, du développement de l'infrastructure éducative, sanitaire, celui du parc logement et des équipements ménagers, évalués à travers les indicateurs socio-économiques, est considérable.

L'évolution de ces indicateurs est caractérisée par une amélioration soutenue et une atténuation des écarts entre les filles et les garçons et entre les régions.

Dans le domaine de l'éducation comme dans celui de la santé, de la maîtrise de la fécondité, les progrès sont incontestables.

1. La population féminine compte 3.985.700 soit 49,25% de l'ensemble de la population tunisienne dont :

- 37,5% âgées de moins de 15 ans et 48% sont âgées de 15 à 49 ans ;
- 56,83% mariées ;
- 33,8% célibataires ;
- Les ménages ayant à leur tête une femme comme chef de ménage représentent 12% de l'ensemble des ménages tunisiens.

2. L'éducation et l'accès à la culture, préoccupation majeure de la population tunisienne :

- Le taux d'inscription des filles à l'enseignement primaire est de l'ordre de 94% contre 74% en 1984 et 54,7% en 1975/76 ;
- Le taux de scolarisation des filles âgées de 6 à 13 ans est de 84,2% contre 69% en 1984 et 54% en 1975/76 ;
- La proportion des filles dans l'enseignement secondaire a connu une croissance significative. Elle est de l'ordre de 46,6% en 1991/92, 40,8% en 1984 et 32,4%, en 1975/76 ;
- Le taux de promotion des filles d'une année à l'autre aussi bien dans le cycle primaire que dans le cycle secondaire, est supérieur à celui des garçons, y compris au concours d'entrée en première année de l'enseignement secondaire ;
- La proportion des filles dans l'enseignement supérieur est de 40,5% en 1991/92, contre 35,7% en 1985/86. Les filles ont fait de véritables percées dans les filières de sciences médicales et biologiques où elles représentent, en 1992, 50,5% des effectifs.

Cependant :

- L'analphabétisme féminin demeure préoccupant :

La prédominance de l'analphabétisme féminin est nette à tous les âges et dans les deux milieux - urbain et rural, avec plus d'acuité chez la femme rurale.

- A l'échelle nationale, une femme sur deux est analphabète, contre un homme sur trois ;
- L'analphabétisme féminin est deux fois plus élevé en milieu rural (65,6% contre 35%) qu'en milieu urbain ;
- En milieu rural, l'analphabétisme féminin est deux fois plus élevé chez les femmes. Dans ce milieu, dans la tranche d'âge 10-14 ans, l'analphabétisme touche une fille sur quatre ;
- L'abandon scolaire touche en premier lieu la fille rurale (13%).

- Généralement, marqué par le retard des filles par rapport aux garçons et du milieu rural par rapport au milieu urbain, le taux de fréquentation d'un établissement scolaire pour la tranche d'âge 15-19 ans, est généralement faible :
 - * au niveau national : 2 filles sur 6 contre 3 garçons sur 6 ;
 - * en milieu rural : 1 fille sur 6 contre 2 garçons sur 6.
- L'orientation des filles dans l'enseignement secondaire est encore en deçà de leurs aptitudes à poursuivre des études poussées et spécialisées :

Dans le second cycle de l'enseignement général, les filles sont davantage orientées vers la section lettres (59,7% des effectifs globaux) que vers les sections math-sciences (38,1% ou math-techniques (5,5%). Dans le second cycle de l'enseignement technique, les filles sont majoritaires dans la filières technique-economique (74,8%) et représentent environ le quart des effectifs dans les filières techniques industrielles.

3. La maîtrise de la fécondité et l'amélioration de l'état de santé sont incontestables

La maternité représente pour les femmes, quels que soient leur origine et leur milieu, un événement personnel marquant et une participation sociale essentielle. Vivre pleinement et librement sa maternité, choisir de devenir mère ou pas, choisir le moment et le nombre d'enfants constituent des conditions fondamentales à l'acquisition de l'autonomie des femmes. La politique de planification familiale axée sur trois principaux volets, les mesure législatives, le développement de l'infrastructure sanitaire et la grande mobilisation sociale a permis à la femme tunisienne d'accéder à cette autonomie, de se réaliser dans d'autres fonctions que la maternité et de dissocier la sexualité de la procréation.

Au plan quantitatif :

- L'indice synthétique de fécondité est passé de 7,7 en 1966 à 5,8 en 1975 et enfin à 3,34 en 1991, indice le plus bas dans le monde arabe-musulman.
- Quels que soient leur degré d'instruction et leur milieu de résidence les femmes tunisiennes se marient et maternent de plus en plus tard.
 - L'âge moyen de la femme au mariage est passé de 19,4 ans en 1956 à 20,7 ans en 1966, 22,5 ans en 1975, 24,3 ans en 1984 et près de 25,7 ans en 1989.
 - Pour ce qui est de la maternité, en 1988, les femmes situées dans la tranche 40-44 ans ont eu leur première maternité à l'âge moyen de 21 ans contre 24 pour celles âgées de 25 à 29 ans. En milieu rural, l'âge moyen à la première naissance est de 22,2 ans pour cette tranche d'âge.
- Les femmes ne voulant plus avoir beaucoup d'enfants utilisent les moyens de contraception les plus sûrs. La prévalence contraceptive est passée de 30% en 1978 à 41% en 1983 et à 55% en 1990. Là aussi, le niveau rural tunisien est plus élevé que la moyenne nationale de la plupart des pays arabo-musulmans et africains.
- L'indiscutable amélioration du niveau de la couverture vaccinale et du taux d'accouchement dans les structures hospitalières a eu pour effet la baisse de la mortalité infantile et de la mortalité maternelle.
- La mortalité des femmes âgées de 15-49 ans est plus faible que celle des hommes. L'absence d'une surmortalité féminine à cet âge, constatée dans la plupart des pays en développement, reflète les progrès enregistrés dans la prise en charge des grossesses.
- La mortalité maternelle est estimée à 50 pour 1000.000 naissances vivantes en 1992 (contre 100/100.000 naissances vivantes en 1975). L'espérance de vie des femmes est aujourd'hui de 70 ans.

- Mais des insuffisances persistent, malgré l'amélioration et la généralisation des services sanitaires.

- Une certaine inadéquation entre les services de planification familiale et les besoins des femmes:

En effet, malgré l'importance des moyens mobilisés dans le programme de planification familiale, les femmes continuent à avoir plus de grossesses qu'elles ne le souhaitent.

Si 99% des femmes déclarent connaître les méthodes contraceptives, la prévalence contraceptive qui est à l'échelle nationale de l'ordre de 50% en 1990, varie de 41% dans le Sud à 64% dans la région de Tunis.

- Le taux d'avortement parmi les consultantes des structures de planification, demeure pratiquement au même niveau depuis 1975 (12,7% en 1975, 10% en 1992).
- Une approche de la santé encore centrée sur la fonction de procréation.

En dépit des grandes possibilités offertes aux femmes, de nombreux problèmes de santé spécifiquement féminins, ne sont pas pris en charge avec l'attention requise.

- Les cancers génitaux continuent à être découverts tardivement, parfois à des stades très avancés, alors que l'infrastructure sanitaire de première ligne est suffisamment étendue pour permettre l'organisation du dépistage du cancer du col de l'utérus et le diagnostic précoce du cancer du sein.
- De nombreux autres problèmes spécifiquement féminins tels que les troubles de la ménopause, l'impact de la charge du travail sur la santé, les difficultés de concilier les rôles familiaux et sociaux et les exigences du travail, les causes des décès, le profil épidémiologique de la morbidité féminine demeurent des domaines peu explorés.

4. La conquête du marché de l'emploi et des espaces publics

La société tunisienne a réalisé de grands progrès dans la réalisation du principe de l'égalité des chances dans l'emploi. En effet, l'accès à l'éducation et les possibilités de maîtrise de la fécondité, ont permis à la femme tunisienne de jouer d'autres rôles à côté de leurs fonctions maternelles et d'accéder à l'emploi extra-domestique.

Actuellement, les femmes représentent 20,3% de la population active contre 18,9% en 1975, soit un des meilleurs taux d'activité dans les pays arabo-musulmans. Cependant, entre 1984 et 1989, la population active féminine occupée a vu sa part se réduire et passer de 21,7% à 19,5%.

L'emploi féminin est réparti comme suit :

- 42,9% dans le secteur de l'industrie
- 25,16% dans l'administration et les services
- 22,65% dans l'agriculture

Les femmes ont accédé aux métiers les plus valorisants qui exigent de grandes qualifications. Elles représentent:

- 27% de l'ensemble du corps médical
- 23% des magistrats
- et 10% de l'ensemble des avocats

Dans la fonction publique, la proportion des femmes est passée de 10% en 1972 à 32% en 1992. Les femmes sont présentes surtout dans les ministères à vocation sociale : santé 46,2%, affaires sociales 55%, emploi 44,7% et éducation 29,4%.

- La femme dans le secteur agricole :

Au cours des deux dernières décennies la participation des femmes au travail agricole s'est renforcée. Selon l'INS, les effectifs féminins de la population active agricole sont passés de 69.000 en 1975 sur un total de 509.000 soit 13,6% à 274.000 en 1990 sur un total de 665.000, soit 41,2%.

Dans ces estimations, il n'est pas tenu compte du travail indirectement productif, comme la transformation et le conditionnement des produits agricoles, le ramassage et le transport de bois et de l'eau.

Selon les statistiques du Ministère de l'agriculture, la main-d'oeuvre agricole est à 87% familiale. Les femmes représentent 51% du total des effectifs de la main-d'oeuvre familiale et 41% de la main-d'oeuvre familiale temporaire.

Mais le travail féminin en agriculture demeure essentiellement un travail familial (88,2% de la main-d'oeuvre agricole féminine).

La nature et l'importance des travaux effectués par les femmes dans le cadre de l'exploitation familiale dépendent également des systèmes de production pratiqués, de la taille de l'exploitation ainsi que du degré de mécanisation.

Dans les zones d'agriculture en sec, la participation de la femme aux travaux agricoles est importante, notamment là où la mécanisation est faible et les systèmes de production diversifiés, intégrant outre la céréaliculture, les légumineuses (fèves, fèverales, poischiche), l'arboriculture et l'élevage.

Dans le domaine de l'élevage, l'intervention des femmes est déterminante, puisqu'elles effectuent l'essentiel des travaux liés à cette production (alimentaire, traite, nettoyage des étables et gardiennage des animaux).

En dépit de l'importance de leur effectif dans le secteur agricole, les femmes ne représentent qu'une part infime des chefs d'exploitations. L'enquête agricole de 1990 ne dénombre que 15.000 femmes chefs d'exploitation sur 387.000 soit 3,8% du total des exploitants agricoles.

D'importantes contraintes socio-culturelles (manque de formation, accès limité à l'information et à la vulgarisation technique, image de la femme dans la société rurale), rendent encore très difficile l'exercice de l'activité de chef d'exploitation par les femmes en particulier pour ce qui des rapports avec le monde extérieur : approvisionnement, crédit, vulgarisation, commercialisation.

De mêmes les conditions de vie des femmes rurales sont souvent très difficiles : des fonctions maternelles épuisantes, un travail agricole pénible et de faible productivité, des tâches domestiques et de multiples corvées. La corvée du bois à laquelle la femme consacre 18 heures par semaine, avec une charge de 60 Kg en moyenne par "voyage" conduit à une quantité avoisinant "l'extraordinaire" charge de 11 à 14 tonnes par an et par femme, à laquelle il faut ajouter la corvée d'eau.

Telles sont les multiples, invisibles et néanmoins vitales fonctions de la femme rurale qui ne sont malheureusement pas encore quantifiées et reconnues.

- Dans la fonction publique :

Malgré leurs présence massive dans la fonction publique, les femmes n'occupent que :

- 3,14% des postes de directeur général ;
- 4,79% des postes de directeur ;
- 9,6% des postes de sous-directeur ;
- 14,83% des postes de chef de service.

On compte aujourd'hui deux femmes président-directeur général.

En revanche, elles représentent 54% des secrétaires dactylographes et 43,7% des infirmières et sages-femmes.

- Les femmes dans le secteur informel :

La crise économique a freiné l'activité de certaines femmes, mais elle en a contraint d'autres à travailler, surtout celles qui sont les seules à pouvoir apporter un salaire au foyer (13% des ménages).

Le secteur informel occupe une importante frange de la population active et sa contribution à l'absorption de la main-d'œuvre additionnelle est loin d'être négligeable. Le secteur informel est défini comme l'ensemble des personnes travaillant dans des unités économiques non enregistrées en tant que comptabilité nationale parce qu'elles ne tiennent pas de comptabilité complète. Il est aussi constitué par les entreprises familiales, n'employant pas de salariés réguliers et par des unités de productions ne respectant pas la législation en vigueur et fonctionnant en dehors du système structuré.

L'enquête nationale population-emploi de 1989 a estimé l'emploi informel à 461.000 soit 23,3% de la population active et 31,4% de la population active occupée non agricole. Ces chiffres sous-estiment la réalité. Les taux ajustés, seraient de 39,3% dans la population occupée non agricole en 1989.

Les femmes occupent une place particulièrement importante dans le secteur informel. La stabilité des effectifs féminins dans ce secteur entre 1980 et 1989 au niveau de 125.000 est peu probable, l'effectif actuel est certainement plus élevé.

- Vie publique, politique et associative :

- En 1990, les femmes représentent 14% des conseillers municipaux contre 8,5% en 1980, 1,7% en 1970 et 2,1 en 1960.

Elles représentaient en moyenne 4,26% des députés. Ce taux a stagné depuis 1969 jusqu'à nos jours. La participation des femmes aux partis politiques, avoisinent les 10%. Elles représentent 5,5% des membres du Comité central du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD).

C'est lors du dernier congrès du RCD (juillet 1993) que cette proportion a sensiblement augmenté. Elles représentent désormais 11% de l'ensemble du Comité central. Le bureau politique compte une femme parmi ses membres.

Dans les syndicats, la participation féminine semble être plus importante que dans les partis politiques. Le taux de leur syndicalisation avoisine 25% au sein de l'UGTT, et leur présence semble être importante parmi les adhérentes de l'UGET.

Les dernières années ont vu l'entrée en scène des femmes "promotrices" qui se sont regroupées dans la chambre nationale des femmes chefs d'entreprises dépendant de l'UTICA qui compte 300 adhérentes. De même qu'on a enregistré la présence féminine au sein de l'UTAP, dans la Fédération des femmes agricultrices, qui regroupe 18 sections régionales.

Les femmes sont aussi présentes dans les différentes structures et organisations de défense des droits de l'homme, telles que le Comité supérieur des droits de l'homme et des libertés fondamentales et la Ligue tunisienne des droits de l'homme, la section tunisienne d'Amnesty International. Il en est de même pour leur présence de plus en plus grande dans les conseils consultatif (CES, C.M...).

La Tunisie a connu assez tôt l'émergence de mouvements féminins. L'UNFT a joué un rôle considérable dans l'histoire du mouvement national et après l'indépendance, notamment dans la mobilisation sociale autour de valeurs civilisationnelles de la Tunisie (le code du statut personnel, la planification familiale, la lutte contre l'analphabétisme, ...).

Depuis les années soixante-dix, de nombreuses associations et groupements féminins ont vu le jour, mais elles n'ont pu exercer leurs activités dans la légalité qu'à partir du changement du 7 Novembre. Bien que ces associations ne soient pas parvenues à élargir leurs champs d'activités, elles jouent un rôle dans la lutte contre la discrimination à l'encontre des femmes et dans le renforcement du processus démocratique dans le pays.

Dans le domaine de la culture comme dans celui de la création littéraire et artistique et dans celui des sports, les femmes ont fait des percées remarquables. La Tunisie compte actuellement de nombreuses femmes écrivains, artistes, plasticiennes, cinéastes, femmes de théâtre et sportives de niveau international.

II - Les limites des indicateurs disponibles pour l'évaluation de la condition de vie des femmes.

Le Centre de recherche de documentation et d'information sur la femme dont les missions sont :

- Encourager les études et les recherches sur la femme et son statut dans la société tunisienne ainsi que sa contribution au développement, et ce en collaboration avec les institutions et les organisations nationales et internationales compétentes et mener des études pour son compte ou pour le compte d'autrui moyennant rémunération.
- Collecter les données et les documents ayant trait à la situation de la femme, veiller à leur diffusion, fournir une information susceptible de mettre en valeur des droits de la femme et élargir les champs de sa participation, et ce par l'organisation de conférences, de séminaires, de journées d'études et d'expositions.
- Etablir des rapports sur la condition de la femme dans la société tunisienne, à la demande des autorités compétentes, dans le cadre de l'élaboration de la politique du gouvernement et de ses programmes en la matière.
- Donner son avis aux départements et organisations sur toute question concernant la condition de la femme.
- Mettre sur pied un observatoire de la condition féminine en Tunisie.

C'est un mécanisme qui s'articule autour des points suivants :

- La définition des indicateurs pertinents pour l'analyse de la condition féminine en collaboration étroite avec l'INS et les experts nationaux.
- La élaboration d'un système de recueil, et d'analyse à travers un logiciel spécifique.
- Le recueil des données au niveau requis et acheminement de l'information vers l'unité centrale de l'observatoire
- Analyse des données au niveau central.
- Diffusion des données (bulletins, rapports annuels...).

Ces données alimenteront la banque des données femmes du CREDIF.

Mécanisme fondamental de la surveillance de l'évolution de la condition féminine, l'observatoire s'appuie sur les structures régionales compétentes dans le domaine statistique et sur les antennes régionales du CREDIF.

DISPONIBILITE ET QUALITE DES DONNEES ET INDICATEURS STATISTIQUES CONCERNANT LES FEMMES

par

Mme. Naima Ghmires

Direction de la statistique/Maroc

Il est maintenant admis que tout développement harmonieux et équilibré d'une société dépend étroitement du degré de participation et d'émancipation de l'ensemble de ses constituants, et plus particulièrement de celui des femmes.

Ces dernières, qui représentent plus de la moitié de la population mondiale, se heurtent à de nombreux problèmes et obstacles qui ne leur permettent pas de remplir pleinement leur rôle dans le développement.

Pour essayer de remédier à cette situation, et être en mesure de prendre des décisions fondées sur une connaissance aussi précise que possible de la condition de la femme, il est nécessaire de disposer de données et d'indicateurs qui permettent de faire le diagnostic de la situation, et d'en suivre l'évolution. Ils doivent constituer un outil de surveillance et d'évaluation des actions entreprises. Ils doivent aussi aider à la prise de décision et au choix des actions à entreprendre.

Ainsi la disponibilité d'indicateurs pertinents sur la femme peut constituer un moyen d'amélioration de sa condition; ils doivent permettre :

- d'attirer l'attention sur la différence qui existe entre les hommes et les femmes ;
- de faire le diagnostic de cette différence ;
- de suivre les progrès ou les retards enregistrés par rapport aux objectifs fixés ;
- de déceler les domaines dans lesquels des actions doivent être entreprises.

Ils doivent également:

- être faciles à calculer, à utiliser et à interpréter ;
- utiliser des données qui existent dans la mesure du possible.

En fin, leur choix doit être fonction des particularités de chaque pays ou chaque région.

Il existe une multitude d'indicateurs possibles sur la condition de la femme, mais il est préférable d'en choisir un nombre limité afin d'être en mesure de les utiliser, de les interpréter et d'en suivre l'évolution. Chaque pays doit choisir les indicateurs les mieux adaptés à sa situation et dont les données de base sont soit disponibles, soit faciles à collecter le choix doit aussi être fait en fonction des utilisations auxquelles ils sont destinés.

Avant de présenter une liste d'indicateurs (liste indicative seulement), nous présentons en premier lieu les différentes sources d'informations susceptibles de fournir les données de base pour le calcul des indicateurs.

Sources d'information

Les données sur la femme peuvent provenir de trois sources différentes:

- les recensements de population ;
- les enquêtes par sondage ;
- les dossiers administratifs.

- 1) Les recensements de population et d'habitat constituent la source la plus complète. Ils fournissent des données très détaillées sur ses caractéristiques démographiques et sociales et ils permettent d'avoir des données par région et au niveau des plus petites unités administratives.

Mais vu l'ampleur et le coût élevé de ces opérations, elles ne sont généralement réalisées que tous les dix ans, ce qui fait que les informations vieillissent et ne représentent plus la réalité. De même il est impossible, dans le cadre de ces opérations, d'approfondir et de préciser tous les sujets (exemple de l'activité, de la migration ...)

Cependant les données des recensements sont généralement utilisées comme base de sondage pour les différentes enquêtes qui sont réalisées auprès des ménages.

- 2) Les enquêtes par sondage sont des opérations plus légères, elles peuvent fournir des données très complètes et de bonne qualité. Ces enquêtes peuvent porter sur n'importe quel sujet. Elles peuvent être périodiques pour suivre l'évolution dans le temps du phénomène étudié. Elles peuvent porter sur l'ensemble du pays ou sur une région spécifique. La plupart des pays réalisent actuellement des enquêtes auprès des ménages qui permettent d'obtenir des données très diversifiées sur la consommation, l'activité, le chômage ...

L'inconvénient de ces enquêtes est qu'elles portent généralement sur des échantillons et fournissent des données au niveau national. Ainsi elles ne permettent pas de mettre en relief les disparités qui existent entre les différentes régions.

- 3) Les statistiques tirées des dossiers disponibles auprès des différentes administrations constituent une source potentielle de données (exemple des données sur l'état civil, l'enseignement, la santé...). Elles sont moins coûteuses que les enquêtes; elles sont produites de façon permanente et portent généralement sur l'ensemble du territoire .

Leur inconvénient est qu'elles ne sont pas conçues à des fins statistiques, aussi elles sont parfois incomplètes et inexactes.

Indicateurs sur la femme

Nous n'avons nullement l'intention de présenter une liste exhaustive d'indicateurs sur la femme, mais nous en donnerons seulement quelques-uns à titre indicatif. Il s'agit des indicateurs qui sont actuellement les plus utilisés et pour lesquels les données de base sont en général disponibles.

Le terme indicateur sera utilisé pour représenter des effectifs, des proportions (ou part), des taux ou des indices synthétiques. Quatre grands domaines seront retenus:

- démographie féminine et ménages
- santé et fécondité
- alphabétisation et éducation
- activité économique.

1) Démographie féminine et ménage :

$$\text{- rapport de masculinité} = \frac{\text{nombre d'hommes}}{\text{nombre de femmes}} \times 100$$

$$\text{- taux de masculinité} = \frac{\text{population masculine}}{\text{population totale}} \times 100$$

Ces taux sont variables selon l'âge. Ils sont généralement influencés par la mortalité et la migration qui sont variables selon les groupes d'âge.

- taux d'accroissement de la population : plusieurs formules peuvent être proposées pour le calcul du taux d'accroissement moyen, nous retiendrons ici la formule :

$$P_{t+n} = P_t (1+r)^n$$

où P_{t+n} = population à la période $t+n$

P_t = population à la période de t

r = taux d'accroissement annuel.

- âge moyen au mariage :

c'est la moyenne pondérée des âges aux mariages par les effectifs des mariées. Cette information n'étant pas généralement disponible J. Hajnal (1953) a présenté une méthode permettant de calculer "l'âge moyen au 1er mariage", dont le principe de calcul repose sur l'idée que l'âge au premier mariage correspond au nombre moyen d'années vécues en célibat par celles qui se marient. Généralement on dispose de données sur la population des célibataires aux différents âges à partir des recensements.

- part des ménages dont le chef est une femme ;
- nombre de personnes par ménage ;
- répartition des femmes chefs de ménage selon l'âge et l'état matrimonial.

2) Santé et fécondité :

- taux brut de natalité (TBN)

$$\text{TBN} = \frac{\text{Nbre de naissances annuelles}}{\text{population moyenne de l'année}} \times 1000$$

Le taux brut de natalité a l'inconvénient de rapporter les naissances à la population totale, donc il est affecté par la répartition par âge et par sexe de la population.

Mais son intérêt réside dans le fait que quand on dispose du taux brut de natalité, du taux brut de mortalité et du taux net de migration, on peut calculer l'accroissement naturel de la population.

taux brut de mortalité (TBM)

$$\text{TBM} = \frac{\text{nombre de décès d'une année}}{\text{population moyenne de cette année}} \times 1000$$

Ce taux est influencé par la structure par âge de la population.

- espérance de vie : c'est une estimation du nombre moyen d'années qu'une personne peut escompter vivre en fonction des taux de mortalité par âge d'une année donnée.

L'espérance de vie à la naissance est généralement l'indicateur utilisé.

- taux global de fécondité (TGF)

$$\text{TGF} = \frac{\text{Nombre de naissances vivantes}}{\text{Nombre de femmes âgées de 15 à 49 ans}} \times 1000$$

Ce taux reflète mieux la fécondité que le TBN puisqu'il relie les naissances aux femmes qui sont exposées au risque d'avoir un enfant.

Pour éliminer l'influence de la structure par âge, il est possible de calculer des taux de fécondité par âge.

- Somme des naissances réduites ou indice synthétique de fécondité : c'est le nombre moyen d'enfants qui seraient nés vivants d'une femme durant son existence, si elle vivait toutes ses années de procréation en se conformant aux taux de fécondité par âge d'une année donnée.

Cet indicateur permet de répondre à la question : combien d'enfants ont les femmes aujourd'hui?

- taux de prévalence contraceptive (TPC)

$$\text{TPC} = \frac{\text{effectif des femmes utilisatrices}}{\text{femmes mariées en âge de procréer}} \times 100$$

- part des femmes ayant reçu des soins prénatals
- taux de mortalité infantile (TMI)

$$\text{TMI} = \frac{\text{nombre de décès des enfants de moins d'un an}}{\text{nombre de naissances vivantes de cette année}} \times 1000$$

- pourcentage des ménages raccordés au réseau d'eau potable
- distance moyenne parcourue pour accéder à l'eau (fontaine publique, puits, source ...)

3) Alphabétisation et éducation

- taux d'alphabétisation (TA)

$$\text{TA} = \frac{\text{pop. féminine alphabétisée âgée de 15 ans et plus}}{\text{population totale féminine âgée de 15 ans et plus}} \times 100$$

Le pourcentage des personnes sachant lire et écrire est influencé par la structure par âge.

- taux de scolarisation (TS)

$$\text{TS} = \frac{\text{nombre de filles scolarisées d'un âge "x"}}{\text{nombre total de filles d'âge "x"}} \times 100$$

- part des filles dans le système scolaire/par niveau.

4) Activité économique

$$\text{taux d'activité} = \frac{\text{population féminine active}}{\text{population totale féminine}} \times 100$$

En général on considère le taux d'activité pour la population âgée de 15 ans et plus . Le calcul du taux d'activité par groupe d'âge permet d'avoir des indications sur l'intensité de l'activité des petites filles et des femmes âgées.

- part des femmes dans la population active
- structure de la population active par secteur d'activité
- structure selon le statut professionnel (salariés, indépendants ...).
- nombre d'heures de travail

$$\text{taux de chômage} = \frac{\text{population au chômage}}{\text{population active}} \times 100$$

Limites des indicateurs

Dans les pays en voie de développement, l'infrastructure statistique est généralement très insuffisante et les moyens sont très limités, ce qui a des répercussions sur la disponibilité et la qualité des données sur la femme.

Les rôles joués par la femme sont multiples et complexes mais ne sont pas généralement reflétés dans les statistiques élaborées actuellement.

C'est le cas par exemple de l'activité économique de la femme qui est très sous-estimée. Celle-ci travaille généralement dans des activités de subsistance qui ne sont pas rémunérées, dans le secteur informel, et elle réalise des travaux ménagers (le nombre d'heures de travail de la femme est souvent supérieur à celui de l'homme). Pourtant toutes les activités ne sont pas prises en compte lors de la comptabilisation des produits nationaux des pays.

Lors des enquêtes et recensements, c'est l'homme qui répond généralement aux agents enquêteurs. Ainsi les réponses concernant les femmes peuvent-elles être entachées d'erreurs (indifférence, oubli...).

Les indicateurs élaborés ne permettent pas toujours d'analyser la situation de façon approfondie afin de pouvoir prendre les mesures nécessaires pour améliorer cette situation.

Le taux de scolarisation est un indicateur sur le niveau de scolarisation. On observe que ce taux est très faible pour les filles en milieu rural, mais il est nécessaire d'avoir d'autres indicateurs qui puissent expliquer cette situation. Est-ce que le problème de scolarisation est un problème de manque d'écoles, de programmes non satisfaisants, de manque de moyens financiers, de mentalité etc...

Quand la part des femmes chefs de ménage augmente, est-ce parce qu'on reconnaît à la femme sa situation au sein du ménage en tant que personne qui prend les décisions, ou bien est-ce seulement une situation de fait, lorsque son mari est absent ou malade ...

Dans le cadre de la migration, quand on constate que le nombre de femmes qui émigrent augmente, il faut savoir si elles émigrent de leur propre gré, ou bien si elles y sont obligées pour suivre le mari ou le fils qui doit étudier en ville ...

Les indicateurs quantitatifs doivent être complétés par des indicateurs qualitatifs qui permettent de mesurer le niveau de satisfaction et de bien-être des femmes.

La femme doit répondre elle-même aux questions qui la concernent, afin que les indicateurs calculés reflètent sa situation telle qu'elle la ressent elle-même, que les propositions d'amélioration répondent à ses aspirations et ses besoins, et que les actions entreprises ne soient pas rejetées par la femme.

Les indicateurs qualitatifs peuvent reposer sur des critères d'accessibilité à un bien ou à un service, et de qualité de ce bien ou service (qualité qui sera définie selon des normes acceptées par les femmes concernées).

Il est à signaler que la femme rurale est l'élément de la société qui n'a pas beaucoup profité des politiques de développement actuelles, aussi tous les indicateurs doivent-ils être calculés séparément pour les femmes urbaines et les femmes rurales.

Même dans le milieu rural, les problèmes sont très différents d'une zone à une autre, aussi faut-il des indicateurs spécifiques par zone, surtout pour les zones les plus démunies. Les indicateurs au niveau national permettent de faire un premier diagnostic qui sera à la base du choix d'indicateurs plus détaillés et régionalisés.

Enfin, pour une amélioration et une meilleure utilisation des indicateurs, il est nécessaire d'instaurer un dialogue continu entre les producteurs et les utilisateurs des statistiques. Les premiers doivent publier les données rapidement et de façon continue, tout en précisant les limites de ces données ; les seconds doivent exprimer clairement leurs besoins et doivent comprendre les significations des statistiques qu'ils utilisent.

METHODES D'EVALUATION DE LA CONTRIBUTION DE LA FEMME AU DEVELOPPEMENT, PARTICULIEREMENT EN CE QUI CONCERNE LES REVENUS CREES PAR LE SECTEUR INFORMEL

par

Mme Khadija Abdellaoui
Direction de la Planification/Maroc

INTRODUCTION

Faire ressortir par des statistiques et des analyses le rôle de chacun des deux sexes dans le processus de développement économique et social des nations constitue l'un des meilleurs moyens d'établir le diagnostic permettant de connaître les besoins spécifiques de chaque opérateur dans le développement. L'identification d'un tel diagnostic permet d'ouvrir la voie à un monde fondé sur la paix, l'égalité et le développement durable.

En réalité, aussi bien les femmes que les hommes travaillent, mais leur travail diffère à bien des égards: nombre d'heures, type de travail, rémunération durée de la vie active, et enfin responsabilités familiales qui retombent en majeure partie sur les femmes. Ces différences expliquent la nécessité d'avoir une méthodologie spécifique pour mesurer la contribution de la femme au développement. En effet, quand on applique une méthodologie universelle unique pour mesurer l'activité économique des deux sexes, les tâches accomplies par les femmes dans les pays en développement ne sont souvent pas intégralement prises en compte, sous-évaluées ou pas évaluées du tout. Et par conséquent, les programmes nationaux et internationaux de redressement économique et de promotion des investissements dans ces pays sont en général conçus sans tenir compte des besoins et du potentiel des femmes.

Ce document se propose d'étudier la méthodologie de mesure de la contribution au développement des femmes travaillant dans le secteur non structuré. En effet, l'accès limité des femmes à l'enseignement et à la formation, les responsabilités familiales, les normes culturelles et la crise du chômage poussent les femmes à se tourner de plus en plus vers le secteur non structuré.

Pour ce faire, le secteur non structuré sera d'abord défini avant de passer aux différentes mesures de la contribution des femmes au développement, en passant en revue les besoins en statistiques et les difficultés d'application de chacune de ces mesures.

1. CARACTERISTIQUES DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE DANS LE SECTEUR NON STRUCTURE

On définit en général les activités informelles de façon négative: il s'agit de toutes les activités économiques qui ne sont pas soumises à des règles contractuelles, à des autorisations, à une fiscalité, à une inspection du travail, etc... ayant un caractère "structuré".

On caractérise le plus souvent aussi un emploi dans le secteur non structuré par le fait qu'il ne fait appel qu'à des techniques très simples et un capital très limité, n'est pas effectué dans un lieu fixe, ne compte que quelques employés ou aucun, est à la limite de la légalité ou n'est pas déclaré et ne donne lieu qu'à une comptabilité succincte. Les concepts de population active et de production économique de l'OIT et de l'ONU sont appliqués sans distinction aux secteurs structuré et non structuré. A des fins statistiques, l'INSTRAW et le Bureau de statistique du Secrétariat de l'ONU définissent les personnes qui opèrent dans le cadre du secteur non structuré comme étant les personnes actives qui travaillent pour leur propre compte sans avoir d'employés et les membres de la famille qui travaillent sans être rémunérés. Or ces formes d'activité s'exercent en marge des réglementations publiques et constituent par là un phénomène statistique très peu ou très mal quantifié.

La sécurité d'emploi dans le secteur non structuré est beaucoup plus précaire que dans le secteur structuré. Les gains y sont généralement inférieurs au salaire minimal et la productivité et la rentabilité y sont faibles.

L'examen des taux d'activité des femmes dans le secteur non structuré des différentes branches d'activité économique montre l'importance du secteur non structuré pour les femmes. En règle générale, plus la contribution d'une branche au PIB est faible, plus la proportion d'activités non structurées est importante dans cette branche et plus la participation des femmes est élevée.

2. DENOMBREMENT DES FEMMES ECONOMIQUEMENT ACTIVES

Les recensements et les enquêtes auprès des ménages ne permettent pas de décider facilement si une personne travaille ou non et en quoi consiste son travail. Les définitions statistiques, les mots employés, l'ordre des questions et la période de référence sont des éléments qui influent sur les réponses aux questions relatives à l'activité économique. Ainsi, des termes comme emploi, travail, occupation et activité principale ont des sens différents selon les personnes interrogées et certaines femmes peuvent se définir ou être définies comme non actives alors qu'en fait elles sont actives. Par ailleurs, la définition du terme "activité économique" soulève de nombreuses ambiguïtés, notamment dans le cas d'activités qui sont à la limite de la production de subsistance et des travaux ménagers. La production et la transformation des aliments pour le ménage et les autres productions destinées à l'autoconsommation (mais non les travaux ménagers non rémunérés), ainsi que les activités dans le secteur non structuré sont, en principe, incluses dans la définition internationale de l'activité économique mais il y a encore des pays qui ne prennent pas en considération des activités telles que le ramassage de bois de feu ou l'approvisionnement en eau, la transformation des produits agricoles, le petit élevage, la culture d'un jardin potager, l'artisanat ou le petit commerce à domicile.

Les travailleurs familiaux non rémunérés, qui produisent uniquement pour l'autoconsommation, ne sont inclus dans la population active que si leur production représente une importante contribution à la consommation totale du ménage. Ce qui risque de pousser les enquêteurs à ne pas classer les femmes dans la population active s'ils jugent que leur travail n'est pas important.

Les personnes qui reçoivent un salaire ou une rémunération en échange de leur travail sont généralement comptées dans la population active quelle que soit la manière dont les questions sont formulées. La formulation des questions est plus importante quand il s'agit de travail indépendant - notamment dans le secteur non structuré - et de travail non rémunéré dans une exploitation ou une entreprise familiale, soit dans des types d'activités économiques où prédominent les femmes.

Les facteurs saisonniers influent beaucoup sur les statistiques de population active relatives aux zones rurales et à de nombreuses activités du secteur non structuré. Ainsi, les femmes, qui ont des activités économiques irrégulières, risquent d'être exclues parce que la période de référence utilisée ne correspond pas à leur période d'activité.

3. EVALUATION DE LA CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT DES FEMMES TRAVAILLANT DANS LE SECTEUR NON STRUCTURE

La contribution d'un individu au développement peut être mesurée selon différentes approches statistiques dont :

- l'approche participation à la population active
- l'approche emploi du temps
- l'approche de la comptabilité nationale

3.1 L'approche participation à la population active

Selon cette approche qu'on peut qualifier de "démographique", on peut utiliser plusieurs indicateurs statistiques qui peuvent mesurer la contribution des femmes au développement.

Le premier indicateur, le taux brut d'activité féminine, est le rapport :

$$F = \frac{\text{population active féminine totale}}{\text{population totale}}$$

Au niveau global (national ou régional), cet indicateur est intéressant si on le compare au taux brut d'activité masculine qui est le rapport :

$$H = \frac{\text{population active masculine totale}}{\text{population totale}}$$

Cette comparaison peut se faire par le calcul du rapport (2ème indicateur) F/H qui mesure la contribution des femmes à la population active par-rapport à la contribution des hommes à la population active.

Ces deux indicateurs ne peuvent être calculés pour le secteur non structuré que si l'on dispose de la classification des chômeurs par secteur, ce qui n'est pas toujours le cas. Dans le cas où cette dernière classification est disponible, la contribution des femmes travaillant dans le secteur non structuré au développement peut être approchée par les indicateurs précédents.

Toujours avec la même approche, on peut préciser la contribution des femmes au développement en calculant le taux d'activité affiné qui est le rapport :

$$\frac{\text{Population active féminine âgée de } n \text{ à } n+x}{\text{Population totale âgée de } n \text{ à } n+x}$$

où n et $n+x$ sont les âges limites pour l'activité économique. Cet indicateur a l'avantage d'exclure la population infantile qui est encore très importante dans les pays africains et qui n'est pas censée participer à l'activité économique.

Ce dernier rapport peut aussi être désagrégé pour distinguer la proportion des femmes actives dans le secteur structuré et le secteur non structuré en vue de mesurer la contribution au développement des femmes travaillant dans le secteur non structuré.

3.2 L'approche emploi du temps

Les statistiques relatives à l'emploi du temps mesurent ce que font les gens au cours d'une journée, ce qui est particulièrement important pour recenser les activités des femmes. Les méthodes statistiques traditionnelles qui ne tiennent compte que des activités "économiques" ne prennent pas en compte les travaux ménagers, les maternités et les soins donnés aux enfants de même qu'elles font souvent abstraction des travaux non rémunérés dans l'entreprise familiale, de la production et de la transformation artisanale des aliments, ainsi que des travaux de construction et de réparation effectués pour le ménage.

Les statistiques de l'emploi du temps décrivent la manière dont les personnes enquêtées allouent les heures de la journée à diverses activités sur la base d'une classification plus ou moins détaillée desdites activités.

Les statistiques de l'emploi du temps ont montré que les femmes travaillent plus que les hommes dans toutes les régions développées et en développement à l'exception de l'Amérique du Nord et de l'Australie, où le nombre d'heures de travail est à peu près le même pour les deux sexes. En Afrique, les femmes travaillent plus longtemps que les hommes et l'écart estimé atteint 12 à 13 heures par semaine.

Concernant la contribution au développement des femmes qui travaillent dans le secteur non structuré, les statistiques de l'emploi du temps, quand elles sont disponibles, permettent de calculer un indicateur statistique constitué du rapport de la durée totale du travail des femmes à la durée totale du travail des hommes. Les demi-journées-personnes, les journées-personnes et les heures-personnes peuvent être les unités de mesure de la durée du travail.

3.3 L'approche revenu de la population active

Selon cette approche, le revenu mensuel ou annuel en espèces et/ou en nature que les personnes actives tirent de leur travail peut être utilisé pour évaluer la contribution des hommes et des femmes travaillant dans le secteur non structuré. Ainsi, cette contribution peut être mesurée par le rapport du revenu de la population active travaillant dans le secteur non structuré au revenu de la population active totale. Et pour mesurer la contribution au développement des femmes travaillant dans le secteur non structuré, on peut utiliser le rapport du revenu de ces femmes au revenu de la population active totale et le rapport du revenu des femmes au revenu des hommes dans le secteur non structuré.

Toutefois, on doit rappeler que les données sur le revenu sont peu satisfaisantes, sinon inexistantes, pour les pays africains. Et même dans le cas où ces données existent et sont fiables, il faut rappeler que dans certains pays, les femmes sont sous-payées par rapport aux hommes, surtout dans le secteur non structuré. Cette réalité fait que le revenu des femmes ne peut pas constituer une mesure adéquate de leur contribution au développement dans le secteur non structuré.

3.4 Approche de la comptabilité nationale

Nous allons dans ce chapitre aborder la quantification de la contribution économique des femmes dans le cadre de la version actuelle du système de comptabilité nationale de l'ONU (SCN 1968) et qui est actuellement en cours de révision.

Les comptes nationaux constituent un instrument de mesure très important puisqu'ils fournissent une description fondamentale de l'économie nationale sur laquelle se fondent les décideurs, les chercheurs et le public pour suivre et évaluer le développement économique et pour élaborer et mettre en œuvre les politiques économiques et les politiques sociales d'accompagnement.

Le système de comptabilité nationale décrit le circuit économique d'un pays en distinguant cinq secteurs de base selon la fonction économique principale des unités productives:

- les sociétés et quasi-sociétés non financières
- les institutions financières
- les administrations publiques
- les institutions privées sans but lucratif au service des ménages
- les ménages et entreprises individuelles.

C'est dans la dernière catégorie que le secteur informel est classé; toutefois il ne s'identifie pas aux entreprises individuelles. En effet, il y a des entreprises individuelles "formelles", qui existent à la fois dans les pays développés et les pays en voie de développement, et il y a des entreprises individuelles dans le secteur informel qui représentent une forme de production spécifique des pays en voie de développement. Pour pouvoir mesurer la contribution du secteur non structuré dans le développement, il est donc nécessaire d'isoler ce secteur productif de manière autonome dans la comptabilité nationale, et de le considérer comme un secteur institutionnel à part entière. La réalisation d'une enquête nationale sur le secteur informel constitue alors le pilier central d'un programme de mesure et d'intégration du secteur informel à la comptabilité nationale. Une telle enquête pourrait être réalisée auprès d'unités économiques sélectionnées à partir d'informations tirées du recensement des ménages sur l'activité des individus; ce qui permettra de toucher aussi bien le secteur non structuré localisé (disposant de locaux spécifiques) que le secteur non structuré non localisé (travail à domicile, marchands ambulants, tâcherons du bâtiment, etc.).

Le problème d'intégration du secteur non structuré dans le système de comptabilité nationale n'étant pas encore résolu, il reste à voir comment évaluer la contribution au développement des femmes qui travaillent dans ce secteur et qui sont nombreuses.

En fait, une fois délimitée la sphère des activités économiques, le produit intérieur brut (PIB) peut être calculé selon trois méthodes qui peuvent être éventuellement combinées entre elles:

- La première méthode, fondée sur la façon dont se constitue le produit de l'activité économique, consiste à mesurer la contribution de chaque producteur ou unité économique, en déduisant de la valeur totale de sa production propre celle des biens et des services qu'il a achetés à d'autres producteurs et consommés pour obtenir cette production. Cette différence est la valeur ajoutée par le producteur et les biens et services qu'il a utilisés pour produire constituent sa consommation intermédiaire. Le PIB constitue alors la valeur ajoutée par l'ensemble des producteurs selon cette méthode de calcul à partir de la production.
- La deuxième méthode se fonde sur les coûts d'exploitation du producteur qui sont constitués de la rémunération des salariés, des impositions indirectes et de la consommation de capital fixe, et sur l'excédent d'exploitation. Cette méthode est appelée méthode de calcul à partir du revenu.

Cette méthode permettrait de mesurer la contribution au développement des femmes travaillant dans le secteur non structuré si ce dernier était intégré comme secteur institutionnel à part entière dans le système de comptabilité nationale. Dans ce cas, la somme des coûts d'exploitation de ce secteur, à savoir : la rémunération des salariés, les impositions indirectes versées, la consommation de capital fixe, et de l'excédent d'exploitation donnerait la valeur ajoutée par ce secteur qui, rapportée aux hommes et femmes travaillant dans ce secteur comme travailleurs indépendants ou travailleurs familiaux, permettrait l'évaluation de la participation des femmes dans le secteur non structuré.

- La troisième méthode, dite méthode de calcul à partir des dépenses, considère les destinations finales de la production nationale : consommation privée, consommation des administrations publiques, formation de capital et exportations nettes. Pour l'ensemble d'un pays, ces utilisations finales sont égales à ce qui a été produit mais cette égalité n'est pas nécessairement vraie pour tel ou tel sous-ensemble de la population. En effet, la consommation d'un certain groupe de population peut dépasser son revenu quand il désépargne ou quand il reçoit des transferts. Un autre groupe peut consommer moins que son revenu s'il épargne ou s'il fait des transferts au profit d'un autre groupe.

Etant donné que cette troisième méthode ne permet pas d'aboutir à l'évaluation de la production d'un certain groupe de population, elle ne peut pas être utilisée pour mesurer la contribution au développement des femmes travaillant dans le secteur non structuré en particulier.

On peut donc conclure qu'il est préférable d'utiliser la première méthode de calcul à partir de la production pour évaluer la contribution au développement des femmes travaillant dans le secteur non structuré. Comme le SCN actuel ne traite pas ce secteur à part, on propose une méthodologie d'estimation du produit créé par les femmes dans ce secteur.

Selon cette méthodologie, on isole les travailleurs indépendants du secteur des ménages pour avoir une estimation du produit des unités du secteur non structuré dans les différentes branches d'activité économique.

Ensuite, pour avoir le produit créé par les travailleurs indépendants de sexe féminin et masculin dans les différentes branches d'activité économique on applique au produit de chaque branche d'activité économique la structure par sexe des travailleurs indépendants classés dans cette branche. Ainsi, on dispose d'une première évaluation approximative de la contribution des femmes au produit du secteur non structuré. Cette première évaluation de l'excédent d'exploitation des unités indépendantes dirigées par des femmes peut être affinée en tenant compte des travailleurs familiaux non rémunérés qui

participent au produit du secteur non structuré. Le nombre total de femmes et d'hommes qui sont des travailleurs familiaux non rémunérés est connu mais leur revenu ne l'est pas. Comme estimation de leur revenu, on peut leur affecter un revenu approximatif, à peu près semblable à celui qu'ils toucheraient pour un travail semblable s'ils étaient rémunérés; ce qui permet d'estimer la valeur ajoutée par les travailleurs familiaux non rémunérés ventilée par sexe.

Cependant, étant donné que l'on ne connaît pas les effectifs des travailleurs familiaux non rémunérés qui travaillent pour les travailleurs indépendants masculins d'une part et féminins d'autre part, on doit encore chercher une approche pour évaluer ces effectifs.

Il y a des branches d'activité économique où les activités du secteur non structuré sont exclusivement exercées par des hommes ou par des femmes. Pour ces branches, tous les travailleurs familiaux non rémunérés sont considérés comme de sexe masculin ou féminin selon le cas. Et pour les branches où il n'y a pas de répartition des tâches selon le sexe, l'effectif des travailleuses familiales non classées ailleurs est réparti parmi les branches d'activités économiques restantes, proportionnellement au nombre total des travailleurs familiaux dans chaque branche.

A ce stade, nous avons calculé le nombre de travailleurs familiaux non rémunérés de sexe féminin et masculin par branche d'activité et le salaire approximatif. Ce qui nous permet de calculer le montant total du salaire hypothétique correspondant aux travailleurs familiaux non rémunérés féminins et masculins travaillant dans les unités indépendantes dirigées respectivement par des femmes et des hommes.

Ainsi, pour avoir une estimation du total du produit créé par l'ensemble des femmes travaillant dans le secteur non structuré, on déduit de l'excédent d'exploitation des unités indépendantes dirigées par des femmes estimé précédemment le montant des salaires hypothétiques des travailleurs familiaux masculins travaillant dans ces unités, et on ajoute au chiffre obtenu le montant des salaires hypothétiques des travailleurs familiaux féminins travaillant dans les unités indépendantes dirigées par des hommes.

Dans le cas où on ne dispose pas de statistiques sur la répartition de la main-d'oeuvre selon la situation dans la profession et le type d'activité économique, ou si les comptes nationaux ne permettent pas d'avoir la ventilation du produit créé par le secteur non structuré selon les branches d'activité économique, on peut appliquer la méthode de calcul qu'on vient de voir au total du secteur non structuré dans son ensemble.

Ce genre de calcul peut être utilisé dans différentes situations :

- dans le but d'analyser la participation économique des femmes au secteur non structuré dans une période donnée. Dans ce cas, on essaiera de produire le maximum de statistiques pour l'année choisie en fonction de la qualité des données statistiques et selon l'utilité et l'actualité de l'estimation pour la formulation de politiques de développement ;
- dans le but de faire apparaître une tendance de l'évolution de la participation économique des femmes au secteur non structuré durant une période donnée. Dans ce cas, on a besoin de faire le calcul pour deux années au moins, séparées par un intervalle suffisamment long pour que l'on puisse déduire l'existence d'une tendance ;
- dans le but d'analyser les changements survenus dans la participation économique des femmes au secteur non structuré au cours d'un cycle économique. Dans ce dernier cas, le détail du calcul statistique et les années de calcul devront permettre d'identifier les changements survenus dans le domaine étudié au cours du cycle en question.

Pour les deux derniers cas, si les fluctuations des prix ont été considérables durant la période étudiée, il est nécessaire de faire les calculs concernant les revenus en prix constants afin de mesurer l'évolution des revenus en termes réels ; ce qui permettrait d'analyser l'évolution réelle de la participation des femmes aux activités économiques.

Enfin, dans le cas où des données de sources différentes et en prix constants sont combinées dans le calcul, elles doivent se rapporter à la même année de référence.

BIBLIOGRAPHIE

STATECO, No. 65, mars 1991, INSEE.

Les femmes dans le monde 1970-1990 ; des chiffres et des idées ; Nations Unies, New York, 1992.

Manuel de comptabilité nationale. Comptabilité de la production : sources et méthodes. Nations Unies, New York 1987.

Les ressources du pré-atelier : les statistiques et indicateurs sur les femmes dans les pays de l'Afrique francophone.

BESOINS EN DONNEES ET INDICATEURS STATISTIQUES CONCERNANT LES FEMMES

par

M. Abdellah Berrada
Professeur universitaire/Maroc

1. LIMINAIRE

La nécessité de disposer de données fiabiles et pertinentes reflétant les réalités socio-démographiques, culturelles, économiques et politiques de la femme se fait de plus en plus sentir, notamment dans les pays où le statut et la situation de la femme laissent à désirer, ou connaissent une certaine dégradation...

Il s'agit à travers les données recherchées et les indicateurs sous-jacents de fournir une image fidèle de la situation de la femme et de décrire les tendances qu'elle accuse sur les plans à la fois temporel et spatial.

Constituant en général un habitant sur deux dans toute société humaine, la femme représente un potentiel équivalent à celui de l'homme et devrait jouir des mêmes prérogatives dans les domaines de la vie sociale, économique, culturelle et politique. Or, il est constaté dans les faits que dans bon nombre de pays, le rôle de la femme se limite essentiellement à la fonction de reproduction et de travaux domestiques ou agricoles. Son entrée dans la vie active et dans les processus de décision ne s'opère de nos jours que timidement.

Pour appréhender ces situations et les analyser de façon objective et scientifique, il s'avère nécessaire de recourir à des indicateurs adéquats sur les divers plans qui concernent la femme, vue dans son contexte et dans l'environnement dans lesquels elle évolue.

A cet égard, le choix des indicateurs devrait être bien ciblé et répondre à des finalités étudiées et précisées au préalable. Une multitude d'indicateurs peuvent s'offrir aux chercheurs et aux analystes. Il convient d'en dégager les plus adéquats et les plus parlants, et pour l'élaboration desquels l'on peut disposer de données fraîches, établies sur la base d'une méthodologie précise, et d'un mode d'observation et de traitement déterminé, tels :

- les recensements
- les dénombremments
- les enquêtes par sondage probabiliste
- les études de cas.

Plusieurs situations peuvent s'offrir à nous dans les faits. La meilleure position consisterait à être associé à la collecte des données, à leur traitement et à leur analyse ; c'est-à-dire à toutes les phases d'élaboration des indicateurs et de recherche des données qui correspondent aux besoins précis d'étude. Dans ce cas, on a l'opportunité de rechercher des données bien ciblées, précises et susceptibles de nous satisfaire.

Mais le plus souvent, nous sommes astreints à utiliser des données déjà existantes, qui ont en général des finalités et des soubassements méthodologiques particuliers, ce qui limite notre choix et nous amène à être à la fois prudent et perspicace dans l'élaboration des indicateurs qu'il est possible d'établir sur la base des données existantes.

Une situation intermédiaire peut être rencontrée dans les faits, qui consiste à disposer de fichiers d'enquêtes déjà réalisées, susceptibles d'être traités pour répondre aux besoins spécifiques de l'analyste et du chercheur.

Dans ce cas, il est possible de satisfaire une grande partie des besoins en données, d'élaborer en conséquence les indicateurs recherchés, sous réserve que les supports de collecte des données aient prévu des thèmes et des items (famille de variables, variables spécifiques avec des modalités de réponse susceptibles de correspondre aux besoins d'analyse...). Une tabulation devrait dans le cas d'espèce être élaborée pour conduire aux indicateurs recherchés et, partant, faciliter l'atteinte des objectifs pour suivis en matière d'analyse.

2. INDICATEURS D'ANALYSE

Une multitude d'indicateurs s'offrent à nous pour connaître la situation propre à la femme, sa situation par rapport à la société tout entière et sa situation par rapport à celle de l'homme.

On peut classer ces indicateurs dans plusieurs domaines :

2.1 Par secteur

2.1.1 Le démographique

2.1.2 Le spatial

2.1.3 L'économique

2.1.4 Le juridique

2.1.5 Le culturel

2.1.6 Le social et sanitaire

2.1.7 Le politique

2.1.8 L'administratif.

2.2 Par objectifs d'intervention

2.2.1 Amélioration de la condition de la femme

2.2.2 Amélioration du revenu de la femme

2.2.3 Amélioration du niveau de consommation et de la qualité de vie de la femme

2.2.4 Elévation du niveau scolaire de la femme...

Nous proposons dans ce qui suit un schéma simplifié d'indicateurs simples, susceptibles de groupements et de combinaisons pour répondre à des besoins d'analyses multicritères avec ou sans pondérations différenciées.

**PRINCIPAUX INDICATEURS STATISTIQUES ET DEMOGRAPHIQUES CONCERNANT
LA FEMME SELON LES FINALITES D'ANALYSE**

Code	finalités d'utilisation ----- Indice	Situation actuelle de la femme	Tendances temporelles de la situation de la femme	Différences spatiales	Différence par rapport à l'homme	Suivi et évaluation des progrès réalisés	Evolution future et perspectives
1	Statistiques						
1.1	Tendances centrales						
1.1.1	Moyenne	*	*	*	*	*	
1.1.2	Médiane	*	*	*	*	*	
1.2	Variabilité						
1.2.1	Variances (écart type et coefficient de variation)	*	*	*	*	*	
1.2.2	Covariances				*		
1.3	Indices comparatifs (IC)						
1.3.1	IC/hommes	*	*	*	**	*	
1.3.2	IC/femmes	*	*	*	**	*	
1.4	Indice de corrélation	*	*	*	*	*	
1.5	Indice de concentration						
1.5.1	Indice de Gini	*			*	*	
1.5.2	Loi de Lorenz	*			*	*	
1.6	Loi de distributions	*			*	*	
2.	Démographie						
2.1	Etat et structures de la population féminine	*	*	*	*	*	
2.1.1	Pyramide d'âges (âges moyens)	*	*	*	*	*	
2.1.2	Structures matrimoniales comparées	*	*	*	*		
2.1.3	Structures familiales	*	*	*	*		
2.1.4	Répartitions spatiales et densités			**			
2.2	Mesures des phénomènes démographiques						
2.2.1	Taux divers	*	*	*	*	*	*
2.2.2	Quotients et probabilités démographiques	*	*	*	*	*	*
2.2.3	Tables démographiques	*	*	*	*		
2.2.4	Projections démographiques						**
2.2.5	Projections spécifiques (scolaires, emploi...)						**

3. TABULATIONS ET ELABORATION D'INDICATEURS SIMPLES ET DE SYNTHÈSE.

3.1 Tabulation

Le travail de tabulation consiste à préparer des tableaux de répartition des femmes selon les caractéristiques à étudier. ce travail consiste à identifier les variables d'étude et leurs diverses modalités (âge, nombre d'enfants, profession...) afin de procéder par des traitements ad-hoc à la distribution de la population féminine et éventuellement la population de référence, selon les modalités en termes absolus, et en cas de besoin en termes relatifs, pour mettre en relief les fréquences se rapportant à chaque modalité de la variable.

La configuration des tableaux ainsi élaborée permet en outre de mener des calculs statistiques nécessaires à l'analyse et de procéder à la confection des graphiques de représentation des données.

On peut concevoir des tableaux simples à une variable ou des tableaux composés à deux ou plusieurs variables, distribuant les femmes selon deux caractères ou plus.

3.1.1 Tabulation simple : distribution à une variable

Les tableaux simples disposent d'une seule entrée, mettant en évidence la variable de la distribution statistique et rassemblant autour des modalités de ladite variable l'ensemble des femmes objet d'étude, comme suit :

Caractère (Xi)	Effectif des femmes (Ni)	Effectifs cumulés	Répartition proportionnelle (%)
Total	oc ni		100

Source : auteur - titre - année - pages

L'examen de ce tableau fournit la configuration de la répartition des femmes et permet de procéder à l'analyse de la distribution des femmes selon leurs modalités respectives d'appartenance. En outre, on peut sur cette base établir la moyenne, la médiane, la variance et d'autres indices statistiques selon les besoins.

3.1.2 Tabulations croisées

Distributions à deux ou plusieurs variables

Sur la base d'hypothèses préalablement établies, on peut élaborer des tableaux à double variable (double entrée) permettant de procéder à la distribution des femmes en tenant compte de deux caractères auxquels appartient la femme en même temps. Ex. :

- la profession versus l'âge
- le nombre de naissances versus le niveau d'instruction
- le niveau d'instruction versus le lieu de résidence.

On peut procéder à l'élaboration d'un tableau à triple entrée. Ex. : le nombre de naissances versus le milieu de résidence versus le niveau d'instruction.

La configuration de tels tableaux se présente comme suit :

Xi	Yj				Total
			nij		

- nij étant l'effectif des femmes qui ont le caractère X i et le caractère Yj.

On dispose des totaux horizontaux et des totaux verticaux et il est possible de procéder aux calculs des moyennes, des médianes et des variances dans un sens comme dans l'autre.

3.1.3 Elaboration d'indicateurs composites ou de synthèse

La disponibilité des distributions des femmes permet de dégager des indicateurs propres à chaque caractère d'une part, et des indicateurs composites faisant appel et intégrant plus d'un caractère. Les caractères pris en compte peuvent être rassemblés dans leur état ou discriminés par l'application de pondérations différentielles, faisant ressortir le poids que l'on souhaite accorder à chaque variable par rapport aux autres variables intégrées dans le cadre de l'indicateur composite. On obtiendrait ainsi un tel indicateur par l'application d'une formule simple comme suit:

$$IS = f(X_i, Y_i, Z_k, \sigma_i, \beta_j, \sigma_k \dots).$$

Le recours à de tels indicateurs permet de disposer d'indices synthétisés, susceptibles de refléter de façon générale la situation de la femme en tenant compte de l'ensemble des variables d'analyse. On peut recourir à une telle approche en plus de l'analyse qui fait appel à l'étude de plusieurs critères (variables) séparés les uns des autres.

On peut aussi faire appel à des démarches plus élaborées qui permettent de systématiser l'analyse multicritère ; c'est principalement le cas des analyses par composante principale (ACP) qui offre la possibilité de la prise en compte des divers critères qui interviennent et déterminent la situation socio-démographique, culturelle et économique de la femme.

4. SOURCES DE DONNEES

Pour obtenir les indicateurs sus-mentionnés, en partie ou en totalité, il convient de recourir aux sources de données adéquates et compatibles avec les besoins de la recherche et de l'analyse, sachant bien que les objectifs des diverses méthodes de collecte de données et leurs méthodologies sont différents ; ils peuvent être, pour certains indicateurs, complémentaires.

De façon schématique mais non exclusive, on se réfère aux données des recensements pour décrire l'état de la population d'une part, et à celle des enquêtes pour l'analyse des variations et des tendances des phénomènes d'autre part.

4.1 Le recensement, comme image instantanée de la population féminine

L'état de la population des femmes, les aspects numériques, la répartition géographique de la population féminine, les densités démographiques, les structures par âges, les structures socio-professionnelles, les conditions d'habitat et les aspects d'éducation et de formation sont généralement étudiés à partir des données du recensement de la population et de l'habitat (RGPH).

En effet, les données du RGPH se réfèrent à une date déterminée et rapportent l'ensemble des observations à cette date; ce qui permet d'obtenir une image exhaustive sur le nombre et les caractéristiques de la population de façon fiable. Toutefois, cette image ne permet pas d'établir une idée précise sur les mouvements de la population, si ce n'est à travers la comparaison de deux ou plusieurs recensements successifs.

On peut, moyennant certaines hypothèses, utiliser les données d'un recensement pour évaluer certains événements (nuptialité, naissances, décès ...).

Mais c'est la technique de l'enquête rétrospective ou prospective qui donne des résultats fiables en cette matière.

4.2 Les enquêtes par sondages

4.2.1 L'enquête démographique

L'enquête démographique permet en général de répondre à des besoins spécifiques notamment en matière de :

- natalité - fécondité
- mortalité générale et infantile
- nuptialité
- divortialité
- immigration - émigration

Ces données sont obtenues en suivant les événements démographiques relatifs à une population féminine, par sondage auprès d'un échantillon représentatif de femmes, dont les résultats sont susceptibles d'être extrapolés à l'univers, mais moyennant le respect des règles de constitution de l'échantillon et de choix des unités à enquêter.

Les aspects de la dynamique démographique ainsi établis peuvent être assortis à d'autres caractéristiques comme l'âge, la profession, le niveau d'instruction ...

4.2.2. L'enquête sur la consommation et les niveaux de vie

Pour connaître les niveaux de vie des femmes par rapport à l'ensemble de la société, on a recours à des enquêtes de consommation et de niveau de vie qui permettent d'observer les éléments suivants:

- les produits consommés et les prestations dont bénéficient les femmes
- les conditions de consommation
- les revenus (approchés de façon indirecte en général)
- les professions exercées et l'activité
- le niveau d'instruction et de formation
- les conditions de l'habitat
- les éléments d'équipement et de confort :
 - * eau
 - * électricité
 - * assainissement
- les conditions d'hygiène et de santé.

Autant d'informations qui permettent de préciser les conditions et les niveaux de vie de la population féminine.

4.2.3. L'enquête activité et emploi

Ce type d'enquête, réalisé en général auprès d'un échantillon représentatif, permet de connaître les structures socio-professionnelles de la femme, ses conditions de travail et de participation au processus de production (part dans le PNB).

On peut notamment aboutir à la connaissance de :

- l'activité des femmes :
 - * actives occupées
 - * chômeuses à la recherche d'un premier emploi (CH1)
 - * chômeuses ayant déjà travaillé
 - * inactives dont femmes au foyer et autres inactives.

- les professions et la situation dans la profession : salariées, indépendantes, employeuses, aides familiales, les secteurs d'activité et de production, ainsi que les variables explicatives et déterminantes de ces caractéristiques telles que :
 - * l'âge
 - * le niveau d'instruction
 - * le lieu de résidence.

4.2.4. Enquête de santé et de planification familiale

Ce genre d'enquête permet de façon spécifique de mettre en évidence les caractéristiques sanitaires de la population, son accès aux soins hospitaliers et ambulatoires et le bénéfice qu'elle tire des infrastructures publiques et privées de la santé publique, ainsi que son niveau comparé, en matière de morbidité et de mortalité. Dans le même ordre d'idées, on cherche à établir les causes de morbidité et de mortalité afin d'appréhender celles qui pourraient agir plus au détriment des femmes.

En matière de planification familiale, les enquêtes permettent d'appréhender les connaissances, les attitudes et les pratiques des femmes dans ce domaine, ainsi que les perspectives de sa fécondité (nombre idéal d'enfants désiré), et les difficultés d'accès aux divers modes et systèmes contraceptifs.

4.2.5. Enquête à objectifs multiples

Dans bon nombre de cas, il s'avère intéressant de recourir à des enquêtes multi-objectifs qui permettent de connaître les conditions de vie de la femme dans tous les domaines et en particulier sur le plan démographique, socio-culturel, professionnel, de consommation et de niveau de vie.

De telles sources d'information existent dans plusieurs pays et sont susceptibles de répondre aux besoins des analystes, des chercheurs et des décideurs en la matière.

On peut y recourir, de façon à satisfaire les objectifs recherchés dans les diverses études se rapportant à la femme et sa connaissance au sein de la société.

5. CONCLUSION ET SYNTHÈSE

Les recours à des données et indicateurs concernant la femme s'avère de plus en plus nécessaire, pour connaître sa situation au sein de la société, procéder à des comparaisons utiles et élaborer des stratégies adéquates du développement de la femme, à la faveur d'analyses objectives et pertinentes.

Une telle démarche s'avère fondamentale au niveau de quatre phases:

1. L'analyse de la situation actuelle de la femme et des tendances enregistrées.
2. L'élaboration des stratégies, plans et programmes de développement de la femme.
3. Le suivi de l'évaluation de la mise en oeuvre de ces stratégies et l'identification des points de faiblesse de ces programmes.

- 4 La mise en place des correctifs nécessaires, à la faveur des évaluations de programmes, pour une meilleure adéquation à l'évolution et à la promotion de la femme dans sa situation socio-professionnelle et familiale.

Une telle démarche qui se veut scientifique et rigoureuse est à même d'aider les responsables dans les pays en développement, à mieux appréhender les problèmes que connaît la femme et partant à mieux rechercher les solutions les plus appropriées, pour une meilleure intégration sociale, culturelle, économique et politique de la femme.

STRATEGIES POUR AMELIORER L'UTILISATION DES DONNEES EXISTANTES CONCERNANT LES FEMMES

par

Institut international de recherche et de formation
des Nations Unies pour la promotion de la femme
(INSTRAW)

I. INTRODUCTION

Des données statistique fiables, exactes et claires sur les femmes et les hommes sont indispensables pour une bonne planification, une utilisation optimale des ressources et une gestion efficace des programmes et des projets destinés aux femmes. Elles fournissent une base fiable pour la compréhension et la description du monde. Sans statistiques, la planification et la prise de décision prennent trop souvent appui sur des points de vues particuliers ou sur des éléments anecdotiques et elles risquent d'aboutir à des politiques et des programmes mal ciblés qui n'atteindront pas leurs objectifs.

Des quantités considérables de statistiques existent pourtant dans de nombreux pays. La plupart de celles-ci sont collectées par le biais de recensements, d'enquêtes menées au niveau national et des registres d'information administratifs.

Recensements

Les recensements concernant la population et le logement sont probablement la source la plus exhaustive de données économiques et sociales nécessaires à l'élaboration d'indicateurs dans la plupart des pays. Ils fournissent un taux de couverture total et permettent de collecter un vaste éventail de données sur le nombre et les caractères qualitatifs de la population à intervalles réguliers. Ils offrent la possibilité de réaliser un grand nombre de classifications croisées des données par zone géographique et selon diverses caractéristiques démographiques, sociales et économiques. Cependant, comme les recensements sont relativement peu fréquents, les données perdent progressivement de leur actualité. Par ailleurs, le maniement d'un ensemble aussi important de données est coûteux. Il n'en reste pas moins que les recensements constituent, dans la plupart des pays en développement, une base de départ pour répondre aux besoins en matière de données et pour les premiers essais d'élaboration des indicateurs sociaux.

Enquêtes

Les enquêtes par sondage de la population permettent la mise à jour des données fournies par les recensements pour le pays tout entier ou pour certaines vastes régions géographiques. Elles présentent de nombreux avantages, vu qu'elles reviennent généralement moins cher que les recensements, qu'elles sont plus rapidement réalisées et qu'elles couvrent davantage de paramètres. Il faut cependant faire attention à ne pas opposer les recensements et les enquêtes par sondage, mais au contraire les considérer comme complémentaires. Les données fournies par les recensements constituent une base de sondage valide pour des enquêtes à périodicité plus rapprochée. D'autre part, on peut utiliser les enquêtes par sondage pour accroître l'efficacité des recensements, en particulier pour : (i) tester le questionnaire ; (ii) collecter des informations supplémentaires ; (iii) contrôler les activités de collecte des données ; (iv) établir une tabulation rapide ; et (v) vérifier le traitement des données.

Dans une enquête par sondage bien conçue, il est possible d'obtenir une estimation de l'exactitude des résultats. Il est également possible de mieux contrôler l'opération car, vu son échelle réduite, il y a moins d'erreurs de plusieurs types. Il faut pourtant prendre note que le sondage implique ce que l'on connaît sous le nom d' "erreur d'échantillonnage", laquelle diminue au fur et à mesure qu'augmente la taille de l'échantillon ; il faut aussi prêter attention aux "erreurs autres que celles dues à l'échantillonnage", qui affectent la collecte, la compilation, etc... des données, et augmentent généralement en fonction de la taille de l'échantillon.

Le recensement peut couvrir une vaste gamme de caractéristiques, mais la plupart de celles-ci ne sont traitées que de manière succincte. Ces mêmes caractéristiques seront analysées beaucoup plus en profondeur par une enquête. Comme les informations sont recueillies à partir d'un échantillon relativement petit, il n'est cependant souvent pas possible d'obtenir une tabulation croisée détaillée des données économiques et sociales par zone géographique de faible étendue.

Archives administratives

Une autre source possible de données sont les registres et les systèmes d'archives administratives. Malheureusement, bien que ces sources présentent beaucoup d'intérêt en ce qui concerne les femmes, elles sont souvent limitées quant à leur contenu et à leur couverture.

Les archives officielles des ministères et organismes gouvernementaux se sont révélées des sources statistiques très importantes. Cependant, les données compilées à partir de ces sources diffèrent fondamentalement des autres statistiques: elles proviennent d'un système créé spécialement à d'autres fins. Quelques archives, indépendamment du fait qu'elles sont des sources de données, peuvent également servir de base d'échantillonnage pour les enquêtes et pour la vérification des résultats obtenus lors d'autres recherches.

Bien que les archives administratives constituent une source très importante de données statistiques, les informations que l'on peut en extraire présentent quelques inconvénients et limitations. Il se peut que les archives ne couvrent pas toute la population désirée ou bien qu'elles soient incomplètes. Les concepts et les définitions utilisées peuvent ne pas convenir à des fins statistiques. Des problèmes peuvent se présenter lorsque les archives ne sont pas à jour. Il peut aussi exister des restrictions de type légal ou des clauses particulières concernant le caractère confidentiel de ces archives qui en limitent l'utilisation par les statisticiens, comme c'est le cas par exemple pour celles des contributions publiques.

Bref, les trois sources principales de données sont complémentaires et aucune d'entre elles ne constitue à elle seule la source de données la meilleure ou la plus adéquate pour les indicateurs sur la situation des femmes.

Quelques indications montrant les points forts et les faiblesses des recensements, enquêtes, registres des services publics et archives administratives en fonction de sept critères spécifiques sont présentées dans le tableau 1. Celui-ci montre que les avantages relatifs des trois principales sources de données se complètent mutuellement: là où l'une d'elles est excellente, une autre s'avère médiocre. Il faut consacrer des efforts et des ressources à l'amélioration du potentiel des recensements, des archives et des enquêtes, surtout dans les pays en développement, si l'on veut satisfaire les besoins de tous les utilisateurs de statistiques concernant les femmes.

TABLEAU 1

Caractéristiques des trois principales sources de données en matière d'indicateurs concernant la situation des femmes.

Critère	Méthode de Collecte de données		
	Recensement	Archives administratives	Enquête par sondage
Détails sur les caractères étudiés (richesse et diversité du sujet traité)	Moyen	Médiocre	Moyen
Exactitude	Moyen	Excellent	Moyen
Précision (absence d'erreurs d'échantillonnage)	Excellent	Excellent	Médiocre
Opportunité des données	Médiocre	Excellent	Excellent
Détails géographiques	Excellent	Excellent	Médiocre
Obtention d'informations sur la population à risques	Excellent	-	Excellent
Facilité d'organisation dans une nation en développement	Moyen	Médiocre	Excellent

Source : Adapté de "Options pour la collecte de données sur la mortalité" (ESA/STAT/AC.17/40, Tableau 4).

Nota : Un tiret (-) indique que le critère n'a pas de raison d'être.

II. SOUS-UTILISATION DES DONNEES EXISTANTES

Malheureusement, les informations disponibles ne sont pas utilisées comme il le faudrait pour plusieurs raisons fondamentales :

- Les utilisateurs ignorent souvent quelles données existent. La principale difficulté qu'affrontent les utilisateurs est le fait que seule une quantité très faible des statistiques qui existent potentiellement est publiée dans des rapports statistiques ou mis à la disposition des utilisateurs. La plupart des utilisateurs de données n'ont probablement pas connaissance de toutes les tabulations réalisées à partir d'un recensement ou d'une enquête. La disponibilité de ces dernières dépend souvent entièrement de leur publication ou non dans des rapports officiels. Une quantité considérable de statistiques concernant les femmes a été publiée ou est disponible sous une autre forme. Qui plus est, la "disponibilité" peut n'être que très relative. Avant que les ordinateurs n'existent, les choses étaient très simples : était disponible tout ce qui avait été mis en tableau. Actuellement, une quantité infime est réellement publiée sous forme de livre, etc...car on peut trouver les données disponibles sur disquettes d'ordinateurs, documents, bandes magnétiques, etc... pour ce qui est des informations récapitulatives, et sur disquettes pour ce qui est des données individuelles en vue d'une utilisation postérieure. On ne peut conclure que, parce qu'une information n'a pas été publiée dans une publication périodique, elle n'est pas disponible.

- Les statistiques sociales et socio-économiques disponibles sont tellement dispersées que ni les producteurs ni les utilisateurs n'en tirent tout le profit qu'ils pourraient. Les données recueillies grâce aux principales sources de données, telles que les recensements de la population, les enquêtes sur les ménages et les archives administratives sont mal compilées, et généralement elles ne sont pas utilisables telles quelles pour les analyses par sexe. L'accès aux données statistiques brutes et leur compréhension sont difficiles pour les analystes et les autres utilisateurs.
- Le manque de formation des utilisateurs en matière d'accès, de traitement et d'analyse des données statistiques. Même lorsque les données existent et peuvent être consultées facilement, les utilisateurs sont souvent incapables de gérer ces énormes séries de données. Tout le monde ne peut pas "utiliser" facilement des données. Un élément capital en matière de "disponibilité", c'est de présenter les informations de telle manière que la personne puisse s'en servir - ou de lui donner la formation nécessaire. C'est pour cette raison qu'il incombe aux statisticiens de savoir qui sont les utilisateurs des publications et de s'assurer que le contenu de celles-ci est présenté de manière compréhensible.
- L'absence d'outils techniques et méthodologiques pour traiter et analyser les données existantes sur les femmes et les hommes. Combiner des sources de données différentes en vue d'élaborer un ou plusieurs indicateurs exige une recherche technique approfondie afin d'établir des méthodes et des procédures utiles.

III. AMELIORATION DE L'UTILISATION DES DONNEES EXISTANTES

L'absence de communication et de coordination entre les producteurs et les utilisateurs de données a pour conséquence la sous-utilisation des données existantes, une présentation inadéquate des informations et une sélection peu efficace des indicateurs mis à la disposition des utilisateurs.

En fait, ce n'est que lorsque les statisticiens auront compris quels sont les besoins des utilisateurs de données qu'ils pourront moduler leur produit de manière à satisfaire le mieux possible ces besoins, et ce n'est que lorsque les utilisateurs auront compris les atouts et les limites des statistiques qu'ils pourront faire un usage plus efficace et plus fréquent des données existantes. Il faut que les utilisateurs soient en mesure de faire connaître leurs besoins et de comprendre le mode de fonctionnement du système statistique. Les producteurs doivent comprendre ces besoins et établir un dialogue avec les utilisateurs afin de chercher comment y répondre.

Depuis sa création, l'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme (INSTRAW) a accordé beaucoup d'importance à l'amélioration du dialogue entre utilisateurs et producteurs de données afin d'examiner les problèmes et les enjeux des statistiques par sexe. Des ateliers de formation similaires à celui-ci ont déjà eu lieu dans d'autres parties du monde aux niveaux national et sous-régional. Les principaux problèmes concernant les difficultés rencontrées par les utilisateurs pour accéder aux données et pour avoir connaissance de l'existence de ces données ont également été examinés lors de ces ateliers. Les résultats et recommandations de ces ateliers mettent l'accent sur les stratégies suivantes, qui s'appliquent, pour l'essentiel, à la plupart des pays :

Les Bureaux nationaux de statistique

- i) doivent former leur personnel à tous les niveaux afin de le sensibiliser et d'améliorer sa capacité en matière de collecte de données par sexe ;
- ii) doivent fournir davantage d'assistance aux utilisateurs afin de leur permettre de définir leur besoins et d'accéder aux données ;
- iii) doivent adapter leurs produits et leurs services statistiques afin de répondre aux besoins d'une vaste gamme d'utilisateurs, et publier notamment un plus grand nombre de rapports conviviaux. Ils doivent préparer des rapports spéciaux sur les sujets concernant les femmes ;

- iv) doivent faire mieux connaître les rapports disponibles et les possibilités qui existent d'obtenir des informations supplémentaires ;
- v) doivent entreprendre, conjointement avec les groupes d'utilisateurs intéressés, une collecte de données ayant pour résultat une publication établissant le profil des femmes.

Par ailleurs, les utilisateurs nationaux de données

- i) doivent engager un dialogue et des discussions portant sur leurs besoins avec les producteurs de données ;
- ii) doivent inviter des statisticiens et d'autres producteurs de données à des réunions et à des conférences afin de les sensibiliser aux questions concernant les femmes et à leurs besoins en matière de statistiques ;
- iii) doivent mettre au point, conjointement avec les producteurs de données, des stratégies en vue d'organiser des stages de formation à l'utilisation des statistiques disponibles.

Un "état des lieux" de ce qui est disponible et une compilation/inventaire des statistiques sociales et socio-économiques concernant les femmes ou d'autres sous-groupes devront être établis par les statisticiens, après consultation de utilisateurs. S'il est vrai que cela peut être fait par chacun des pays, une assistance financière accélérerait certainement les travaux et on pourrait garantir une certaine compatibilité si l'on proposait aux pays la formation nécessaire pour la compilation de cet inventaire.

IV. TECHNIQUES DE COMPILATION ET D'ANALYSE DES DONNEES CONCERNANT LES FEMMES

Les directives précédentes proposent des moyens pour améliorer les données existantes grâce à la coordination des politiques entre (et au sein des) organisations gouvernementales s'occupant de l'élaboration et de l'utilisation de données concernant les femmes et les hommes. Cependant, comme il a été dit auparavant, le manque d'instruments techniques ou de méthodes appropriées pour l'analyse des données disponibles sur les femmes empêche que des initiatives plus poussées exploitent le potentiel de ces données pour une meilleure description de la condition et du rôle des femmes au sein de la société. Conscient de cela, l'INSTRAW, en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, s'est efforcé de mettre au point des méthodes et des directives de compilation de statistiques et d'indicateurs concernant les femmes dans les domaines où les femmes se trouvent le moins bien représentées. Il s'agit notamment du secteur informel, des femmes âgées et des migrantes. Le chapitre suivant donne un aperçu des différentes techniques de compilation et d'analyse des indicateurs qui décrivent le mieux la situation et le rôle des femmes dans ces domaines. Ces techniques ont été mises au point principalement par l'INSTRAW, avec la collaboration d'autres organisations des Nations Unies.

A. Utilisation des données existantes pour décrire la participation et les apports des femmes au secteur informel

Le manque de statistiques sur les apports des femmes à l'économie et d'indicateurs économiques globaux est considéré comme une des plus graves limitations aux efforts visant à intégrer les femmes au processus de développement. Selon les planificateurs et les décideurs, cette information est indispensable pour la formulation, l'examen et l'évaluation objective des alternatives aux politiques et aux programmes de développement.

L'information quantitative portant sur la participation et les apports des femmes au produit national, spécialement par le biais de leurs activités au sein du secteur informel, n'est pas suffisamment prise en considération dans la compilation des statistiques et dans les analyses réalisées régulièrement par les systèmes nationaux de statistique. Le plus souvent, les données "existent", mais elles restent confinées aux questionnaires originels et elles ne sont pas mises en tableaux.

Pourtant, malgré les inexactitudes et le manque d'adéquation des données existantes, on pourrait en tirer des indicateurs utiles pour estimer l'apport et la participation des femmes au secteur informel.

Les données fondamentales dont on peut disposer facilement et les données qui doivent être adaptées spécialement aux besoins actuels par les compilateurs varieront en fonction de la situation de chaque pays en matière de statistique.

Lorsque l'on détermine quels types de statistiques et de tabulations doivent être élaborés pour évaluer le rôle des femmes dans le secteur informel, il faut prendre en considération les problèmes existants et les questions posées. Ceci implique qu'indépendamment des chiffres qui montrent la présence des femmes dans ce secteur, il faut collecter, dans la mesure du possible, des données statistiques concernant les circonstances susceptibles d'expliquer la situation, de décrire les tendances existantes et de faciliter la planification et la prise de décisions en matière de politiques. C'est pourquoi il faut étendre la couverture aux deux sexes et même, si nécessaire, dépasser le cadre du secteur informel. Les comptes et tableaux suivants sont considérés comme l'information la plus pertinente à compiler et on peut les obtenir à partir des données existantes.

Quelques-unes de ces données sont directement disponibles à partir des tabulations et des tableaux publiés (comme la composition par âge) alors que d'autres sont des données dérivées (telles l'espérance de vie à la naissance). C'est pourquoi il faut également dresser la liste des principales données dérivées. Autant que possible, toutes les données doivent être présentées désagrégées par sexe et par secteur (formel et informel).

1. Indicateurs de développement

Les données nécessaires sont notamment :

- Espérance de vie à la naissance
- Alphabétisation des adultes
- PIB réel par habitant
- Taux de masculinité au niveau des :
 - Inscriptions dans l'enseignement primaire
 - Inscriptions dans l'enseignement secondaire
- Taux de masculinité (pour les adultes) en ce qui concerne les personnes :
 - N'ayant jamais été scolarisées
 - Ayant suivi quelques années d'études primaires
 - Ayant achevé les études primaires
 - Ayant suivi quelques années d'études secondaires
 - Ayant achevé leurs études secondaires
 - Ayant suivi des études au niveau supérieur
 - Ayant achevé leurs études au niveau supérieur

2. Participation dans la population active

Les types de données et de tabulation ci-dessous qui sont tirés de Supplementary Principles and Recommendations for Population and Housing Census s'occupent principalement du statut en matière d'activité, de la branche d'activité, de la profession, de la situation dans la profession et des revenus.

- Population de ans ou plus, selon la situation eu égard à l'activité habituelle (ou à l'activité du moment), l'âge et le sexe ;
- Population habituellement active (ou population active du moment), selon la profession principale, l'âge et le sexe ;
- Population habituellement active (ou population active du moment), selon la branche d'activité et le sexe ;
- Population habituellement active (ou population active du moment), selon la situation principale dans l'emploi, l'âge et le sexe ;
- Population habituellement active (ou population active du moment), selon la situation principale dans l'emploi, la branche d'activité principale et le sexe ;

- Population habituellement active (ou population active du moment), selon la situation principale dans l'emploi, la profession principale et le sexe ;
- Population habituellement active (ou population active du moment), selon la profession principale, le niveau d'instruction, l'âge et le sexe ;
- Population habituellement active selon le sexe, la situation principale dans l'emploi et le nombre de semaines de travail effectuées dans toutes les professions pendant l'année précédente ;
- Population active du moment, selon le sexe, la situation principale dans l'emploi et le nombre d'heures de travail effectuées dans toutes les professions pendant la semaine précédente ;
- Population féminine habituellement active (ou population féminine active du moment), selon la profession principale, la situation matrimoniale et l'âge ;
- Population habituellement active, selon le revenu mensuel ou annuel, la profession et le sexe ;

Chefs de ménage ou autres membres de référence de ... ans ou plus appartenant à la population habituellement active (ou à la population active du moment), selon la situation principale dans l'emploi, l'activité économique principale et le sexe ;

Il faudra aussi disposer des données ci-après :

- Personnes employées dans le secteur non structuré selon la situation principale dans l'emploi, la branche d'activité et le sexe ;
- Personnes employées dans le secteur non structuré selon la profession principale, le niveau d'instruction et le sexe (avec des tableaux séparés pour l'industrie, le commerce et les services).

Les tableaux cités ci-dessus sont les tableaux de base qui sont indispensables pour décrire et interpréter la participation des femmes dans la population active (ou dans la population habituellement active).

3. Comptes nationaux

La série de tableaux nécessaires pour analyser la participation des femmes à la production de biens et de services est citée dans le SCN (29). Les tableaux ci-dessous tirés de cette publication donnent une idée du type de données requises :

- Produit intérieur brut et revenu des facteurs par genre d'activité économique ;
- Ressources et emplois des biens et services marchands ;
- Production et entrées des branches d'activité marchande ;
- Composition de la consommation finale des ménages.

Les données des tableaux ci-dessus sont exprimées en prix courants. Les données des tableaux ci-après sont généralement exprimées en prix constants :

- Emplois du produit intérieur brut : valeur à prix constants et indices de prix correspondants ;
- Produit intérieur brut à prix constants, par genre d'activité économique ;
- Emploi de la main-d'oeuvre par genre d'activité économique, situation dans l'emploi et sexe ;
- Ressources et emplois des biens et services marchands à prix constants ;
- Production et entrées des branches d'activité marchande à prix constants ;
- Composition de la consommation finale des ménages, à prix constants.

A partir des comptes et des tableaux cités ci-dessus, quatre études de cas réalisées en Afrique (dans les quatre pays concernés par le projet, à savoir le Burkina Faso, le Congo, la Gambie et la Zambie) ont calculé la participation et les apports des femmes au secteur informel dans l'industrie, le commerce et les services.

Dans l'ensemble, le travail informel dans les secteurs de l'industrie et du commerce représente un gros pourcentage du total des emplois au Congo, en Gambie et Zambie et les femmes jouent également de manière significative un rôle important dans ces secteurs (cf tableau récapitulatif). Le poids total du secteur informel dans le PIB varie de 10 à 84% et c'est dans les activités commerciales qu'il est

le plus fort. Les apports des femmes au secteur informel représentent, en pourcentage, de 7 à 68%. Les apports des femmes sont les plus élevés dans le secteur du commerce où ils atteignent de 30 à 68%.

Dans les quatre pays, les résultats montrent que les travailleurs indépendants sont le groupe le plus important du secteur informel et qu'ils sont généralement aidés par des apprentis non salariés.

Un autre élément important concernait le type de statistiques disponibles en matière d'emploi. Comme le produit intérieur brut est normalement présenté par type d'activité économique, il nous fallait des statistiques sur l'emploi classées selon le type d'activité économique, la situation dans la profession et le sexe. Dans l'un des cas, seules étaient disponibles des statistiques sur l'emploi classées par groupes professionnels et il a fallu les adapter aux exigences des études en question. Dans les quatre pays concernés, il existait des données concernant la situation dans la profession et elles étaient désagrégées par sexe. Sans ces données, il aurait été impossible d'obtenir les chiffres qui sont présentés ici.

B. Utilisation des données existantes pour décrire la situation et le rôle des femmes âgées

Le vieillissement démographique est un phénomène mondial qui a des conséquences importantes aussi bien dans les pays en développement que dans les pays développés. En 1982, l'Assemblée mondiale sur le vieillissement a adopté le Plan d'action international sur le vieillissement qui souligne la nécessité d'effectuer des recherches approfondies sur la question du vieillissement démographique dans les pays en développement.

Pour étudier la tendance presque universelle selon laquelle une femme a généralement une espérance de vie supérieure, il est important de disposer des données désagrégées par sexe. L'invisibilité des femmes âgées dans les statistiques, problème encore aggravé par les inégalités socio-économiques et légales, rend plus ardue la tâche des décideurs lorsqu'ils doivent s'occuper des problèmes et des besoins spécifiques des femmes âgées.

Il faut des données statistiques pour la formulation de politiques visant à garantir le bien-être et la participation des femmes âgées au développement. Les statistiques et les indicateurs sur la situation des femmes âgées permettraient aux décideurs, aux analystes et à d'autres personnes d'évaluer les changements survenus au fil des années dans la situation des femmes âgées. A cette fin, il faut encourager les bureaux de statistique à utiliser correctement les résultats des recensements de la population et des enquêtes sur les ménages et à entreprendre des enquêtes spéciales qui permettraient de mesurer les changements intervenus dans les domaines qui concernent les femmes âgées. Il faut chercher comment créer une nouvelle image des femmes âgées qui reflèterait mieux la place qu'elles occupent dans les sociétés actuelles en rapide évolution à travers le monde. L'amélioration des concepts et des méthodes de collecte et d'interprétation des statistiques et des indicateurs sur la situation des femmes âgées débouchant sur des comparaisons entre les différents pays garantirait aux décideurs et aux organisations nationales s'occupant des problèmes des personnes âgées la disponibilité de données pertinentes, opportunes et fiables.

En ayant recours aux données existantes, nous pouvons décrire la situation et le rôle des femmes âgées en présentant la place des femmes âgées au sein de la structure familiale et des ménages, le niveau d'études atteint par les femmes âgées, la participation des femmes âgées à l'activité économique et parmi la population active, l'aide économique et sociale apportée et/ou reçue par les femmes âgées, etc...

Pour décrire la place des femmes âgées au sein de la structure familiale et du ménage, nous pouvons l'exprimer sous l'angle du mode de vie et de la composition des ménages, de la responsabilité de chef de famille, de l'influence des migrations sur les ménages, ainsi que de la situation matrimoniale.

On considère généralement que, dans les pays développés, le pourcentage de personnes âgées qui vivent seules ou dans des établissements spécialisés s'accroît. A l'inverse, dans les pays en développement, les vieillards habitent, en grand majorité, avec un ou plusieurs de leurs enfants dans le cadre d'une famille ou d'un ménage élargis. Dans le monde entier, d'une manière générale, les femmes vivent plus longtemps que les hommes. Etant donné que les femmes ont tendance à épouser des hommes plus âgés qu'elles, il faut s'attendre à ce que la proportion de femmes seules soit supérieure à celle des hommes.

Le pourcentage de femmes âgées qui vivent chez leurs enfants ou chez d'autres membres de leur famille, en Argentine, en Colombie, au Guatemala et au Panama (CEPALC, 1989) s'accroît considérablement avec l'âge de la personne âgée. La proportion de femmes vivant chez quelqu'un d'autre est plus élevée que celle des hommes. Du point de vue de la composition du ménage de la personne âgée, il apparaissait que plus le chef de famille était âgé, en Argentine, en Colombie, au Guatemala et au Panama, plus le pourcentage de ménages composés d'un seul membre était élevé. Un pourcentage significatif de vieillards vivaient dans des ménages composés d'une ou de deux personnes et un certain pourcentage des ménages composés d'une personne ou d'un nombre réduit de personnes avait tendance à avoir une femme comme chef de famille.

Les répercussions des migrations affectent les personnes âgées aussi bien au niveau de l'individu que de la société. Pour ce qui est de l'individu, la nature sélective des migrations peut provoquer du stress, la désorganisation de la vie quotidienne et même diverses formes de maladies mentales chez les personnes âgées. Un aspect plus connu des conséquences sociales des migrations est leur incidence sur la composition démographique et sur la structure sociale de la zone de départ comme de celle d'accueil. La composition de la population est influencée par la nature sélective des migrations et notamment par leur sélectivité en matière d'âge. Lorsque la sélectivité des migrations se conjugue avec un volume considérable elle contribue à changer la modalité des relations et de l'organisation sociales. Ainsi, les relations familiales élargies perdent de leur force et les institutions économiques politiques et éducatives de la municipalité doivent faire l'objet d'ajustement pour faire face aux changements dans le nombre de personnes à qui elles dispensent leurs services. Un des résultats de l'émigration de jeunes adultes avec un bon niveau d'instruction est que ceux qui restent dans la zone de départ se retrouvent nettement parmi les secteurs les plus démunis de la population, et les vieillards sont au nombre de ceux-ci.

On peut calculer le taux de migration pour chaque tranche d'âge, et notamment pour les personnes âgées de 50 ans ou plus, par sexe et par situation matrimoniale à partir des données des recensements. Ces taux peuvent également être calculés au sein d'une même circonscription, d'une même nation ou d'une unité administrative appropriée ou bien entre plusieurs d'entre elles. Ce taux peut s'exprimer sous la forme du rapport des migrations au taux de personnes mariées afin de montrer la propension à se déplacer parmi les différentes catégories ou situations matrimoniales. Etant donné que, dans de nombreux pays, les vieillards restent dans les zones rurales, la population rurale est proportionnellement beaucoup plus "âgée"

La situation matrimoniale des personnes âgées est un des aspects de la structure familiale qui affecte profondément leur mode de vie, leurs systèmes de soutien et leur bien-être personnel. Aux Etats-Unis, l'appui que fournit une femme âgée à son mari peut, d'une part, la laisser épuisée physiquement et financièrement et sans aucun soutien pour elle-même lorsque son mari meurt ; d'autre part, les familles où il n'y a pas eu de rupture entre le mari et la femme voient se perpétuer le lien matrimonial tout au long de leur vie et constituent pour les conjoints un système multiple d'assistance mutuelle sur le plan émotionnel, financier et social. Les soins dispensés en cas de mauvaise santé due à des maladies chroniques ou à des troubles fonctionnels deviennent de plus en plus importants au fur et à mesure que l'on avance en âge. Dans une large mesure, la situation matrimoniale détermine également le mode de vie des personnes âgées. Si un mode de vie indépendant est généralement la situation qui prévaut pour les couples mariés dans la plupart des sociétés du monde développé, ceci est loin d'être général dans les autres régions du monde. On constate fréquemment que les personnes âgées mariées tendent à jouir d'une plus grande longévité, ainsi que d'une santé mentale, d'une utilisation des services de santé, d'une participation sociale et d'une qualité de vie supérieures à celles des personnes âgées qui ne se sont jamais mariées (Myers, 1990).

Une évaluation des indicateurs de bien-être des personnes âgées nous mène à la conclusion que les personnes divorcées sont la catégorie la plus défavorisée face à la vieillesse. Les hommes et les femmes divorcés ont un taux de pauvreté plus élevé et ils se plaignent davantage de leur situation financière que les personnes âgées mariées, veuves ou n'ayant jamais été mariées. Les divorcés présentent les taux de mortalité les plus élevés pendant la dernière partie de la vie. Les divorcés âgés ont des réseaux d'entraide sociale moins solides et ils se trouvent moins satisfaits de leur vie que les personnes mariées. De plus, les hommes divorcés du troisième âge ont moins de contacts avec leurs enfants adultes et ils reçoivent moins d'aide de ces derniers que les hommes n'ayant jamais divorcé.

Ces résultats confirment probablement que les relations matrimoniales et familiales jouent un rôle significatif dans la détermination de la qualité de vie à un âge avancé.

Des recherches portant sur les séquelles du divorce tendent à souligner ses conséquences économiques négatives pour les femmes et les enfants. Il n'est donc pas surprenant de trouver que les femmes âgées divorcées souffrent de plus grandes difficultés financières que les autres femmes.

Pour mesurer le niveau d'éducation scolaire des personnes âgées, on peut élaborer et compiler des statistiques pour la population féminine et masculine pour des facteurs tels que :

- a) taux d'abandon et de fréquentation scolaires et taux d'achèvement des études ;
- b) type d'éducation reçue dans les établissements privés et de formation professionnelle ;
- c) niveau d'instruction le plus élevé suivi.

Les données sur l'achèvement des études concernant les femmes mûres et âgées sont disponibles grâce aux campagnes de recensement des années "70 et 80" et elles ont été publiées dans l'"Inventaire des statistiques et des indicateurs sur la situation des femmes". Il est vital d'établir des comparaisons par tranche d'âge pour les hommes et les femmes afin d'étudier les progrès réalisés en matière d'achèvement des études et de la situation des femmes âgées en particulier.

Les taux d'analphabétisme enregistrés dans l'"Inventaire" sont plus élevés chez les femmes que chez les hommes pour toutes les tranches d'âge, mais ils sont particulièrement impressionnants pour les femmes âgées de 65 ans ou plus.

L'activité économique des femmes âgées et leur poids dans la population active peut s'exprimer en calculant et en décrivant l'offre actuelle de main-d'oeuvre féminine en fonction des lacunes d'enregistrement en matière de travail féminin, et le poids des personnes et des femmes âgées dans la population active du secteur informel.

Etant donné que le nombre des femmes âgées va s'accroître considérablement dans l'avenir, la quantification de la proportion d'actives parmi les femmes âgées continuera à être différente et difficile, même s'il s'avère que les nouvelles normes de l'OIT vont améliorer toutes les données concernant la population active masculine et féminine.

La définition de la population économiquement active utilisée dans les enquêtes et les recensements rend difficile la quantification convenable de l'activité économique des femmes à cause de sa nature particulière. Les difficultés sont, entre autres :

- (i) Délimitation de ce que l'on considère comme production de biens et de services.
- (ii) L'application de la définition ne considère pas comme un travail les travaux ménagers effectués au sein du ménage.
- (iii) La définition de l'activité économique utilisée jusqu'ici ne fournit qu'un indicateur médiocre du travail de production des biens et des services destinés à la consommation personnelle.

Les statistiques officielles qui enregistrent l'activité économique ne reflètent pas le travail des femmes, et les travailleuses âgées, en particulier, sont invisibles dans ces statistiques. Il est important d'utiliser des indicateurs globaux de la participation à la population active qui tiennent compte des résultats obtenus par les femmes dans leurs multiples activités économiques.

C'est dans le secteur informel (qui comprend des activités telles que la production artisanale à petite échelle, la préparation et la vente d'aliments, le petit commerce, les travaux ménagers et, quelques fois, la prostitution) que les femmes trouvent généralement du travail. Comme les femmes mûres (de 40 à 59 ans) et âgées (60 ans et plus) sont le plus souvent moins instruites ou qu'elles possèdent du moins des compétences moins adaptées aux emplois du secteur formel, elles travaillent dans le secteur informel.

Les caractéristiques du secteur informel qui sont souvent citées sont notamment : technologie simple, très peu de capitaux, pas de lieu d'activité fixe, peu ou pas d'employés, à la périphérie de la légalité ou absence d'autorisation, et peu de registres de comptabilité (Nations Unies, 1991-1992).

Comme le secteur informel est une entité changeante et fluctuante et que les femmes y entrent aussi facilement qu'elles en sortent, il est difficile de savoir combien d'actifs y travaillent et quel est le pourcentage des femmes.

Pour décrire l'aide économique et sociale reçue ou fournie par les femmes âgées, les indicateurs suivants sont appropriés :

- a) Aide économique
 - 1. Coefficients d'aide générationnelle
 - 2. Transfert intergénérationnel en faveur des générations précédentes
 - 3. Transfert intergénérationnel en faveur des générations plus jeunes
 - 4. Versements
- b) Aide Sociale
- c) Facteurs démographiques influençant l'aide ainsi que la prestation de soins
- d) Rôle du sexe dans les systèmes de soutien familial.

Etant donné que la prestation des soins est si souvent l'apanage des femmes, les coefficients d'aide générationnelle devront être calculés pour l'aide apportée aux cohortes plus âgées des deux sexes par les femmes appartenant aux cohortes plus jeunes.

Une manière de montrer le fardeau que représente pour les femmes la prestation de soins aux jeunes comme aux vieillards est de calculer les taux de dépendance de cette population vis-à-vis des soins dispensés par les femmes dans lesquels les dénominateurs du rapport conventionnel de dépendance seraient retrinés aux femmes entre 15 et 64 ans. Ceci garantit que les femmes dispensent tous les soins sans aide aucune de la part des hommes.

C. Utilisation des données existantes pour décrire la disparité entre les hommes et les femmes

Les disparités entre les hommes et les femmes constituent un aspect important du processus de développement économique et social. Pour entreprendre une analyse sur la situation des femmes ou les disparités entre les sexes, les chiffres et les méthodes statistiques doivent être tirés des données disponibles sur l'éducation, les salaires, les professions et l'emploi du temps. Un autre aspect important qui a été assez négligé et peu exploité, malgré le besoin évident d'un cadre conceptuel et analytique dynamique qui faciliterait la recherche et la discussion des politiques portant sur les disparités entre les sexes dans une perspective à long terme, est l'analyse des disparités entre les sexes à travers le temps. La distance dans le temps qui est un nouvel indicateur statistique de la dimension temporelle des disparités, a été introduite afin de fournir un nouvel éclairage à la perception et à l'évaluation du degré de disparité entre les sexes. La distance dans le temps se définit comme l'éloignement chronologique (mesuré en années) entre les points dans le temps où un niveau donné de l'indicateur analysé est atteint séparément par les hommes et par les femmes. La distance dans le temps, en tant qu'indicateur dynamique des disparités, est censée compléter plus que concurrencer les indicateurs statiques existants.

Pour mesurer la disparité entre les sexes et les changements intervenus dans cette disparité dans des domaines donnés, on utilise généralement une combinaison de méthodes générales et spécifiques. Certaines méthodes pour quantifier la disparité entre les sexes s'appliquent à de nombreux domaines.

Education

Le rapport des Nations Unies (1984) Amélioration des concepts et méthodes pour les statistiques et les indicateurs concernant les femmes recommande de considérer quatre dimensions différentes au cours du processus de conceptualisation de la "disponibilité" des ressources éducatives (en termes absolus) et de l'"équité" des options professionnelles (en termes relatifs vis-à-vis des hommes) ainsi que les indicateurs pertinents les représentant :

- (i) Accès aux services d'enseignement sur la base des taux de scolarisation.
- (ii) Poursuite des études en se référant aux taux réels de survie et de transition.

- (iii) Niveau d'instruction , fondé sur la proportion de la population ayant atteint différents niveaux d'éducation ou ayant achevé un certain nombre d'années d'études.
- (iv) Disponibilité égale d'options en matière d'éducation, c'est- à-dire la mesure dans laquelle les programmes d'enseignement, les normes, les programmes offerts et la qualité de l'éducation sont égaux dans le cas des hommes et des femmes.

Le taux de scolarisation est un exemple typique d'un indicateur exprimé en pourcentage. Il mesure la possibilité d'accéder à certaines options en matière d'éducation sans fournir d'informations détaillées sur la qualité de l'enseignement dispensé ou sa réussite en fonction des bénéfices qu'on en retire. Le taux de représentation féminine à chacun des niveaux d'enseignement est un indicateur associé (exprimé en pourcentage) de la situation des femmes.

L'analyse du degré de disparité dans les taux de longévité scolaire et de ses changements à travers le temps peut suivre simplement, en termes formels, la méthode utilisée pour le taux de scolarisation, puisqu'il s'agit également d'un indicateur exprimé en pourcentage.

Un autre indicateur dans le domaine de l'éducation est l'espérance de vie scolaire, que l'on mesure en années et qui est foncièrement similaire à ce que représente l'espérance de vie pour les statistiques démographiques.

Dans quelques pays développés, l'écart entre les hommes et les femmes en ce qui concerne le nombre moyen d'années d'enseignement de type classique est négligeable et, dans certains, cette moyenne est même légèrement plus élevée chez les femmes.

Avec un degré de développement supérieur et/ou des priorités en matière de politiques, plus les aspects quantitatifs de l'éducation des femmes montrent des différences minimes en comparaison avec ceux des hommes, plus il est important de considérer également d'autres caractéristiques des différences entre hommes et femmes dans le domaine de l'éducation. Une d'entre elles concerne la disponibilité des options en matière d'éducation. On peut citer comme exemples de celle-ci la différence entre les hommes et les femmes en ce qui concerne le domaine d'études choisi au niveau supérieur, niveau où la plupart des différences entre les deux sexes subsistent encore dans les pays développés. Du point de vue statistique, cela peut être considéré comme la différence dans la répartition des élèves (garçons et filles) dans les diverses disciplines éducatives, qui peuvent être représentées par un indice de dissimilitude et d'autres indicateurs similaires.

Profession

Une partie très importante des différences en matière de situation des hommes et des femmes trouve son origine dans le fait qu'ils font un travail différent. Ceci est particulièrement vrai quand on prend également en considération le travail au sein du ménage. Du point de vue statistique, la plus grande partie du travail des femmes est sous-comptabilisée ou pas comptabilisée du tout. Dans la plupart des cas, la littérature existante considère uniquement la ségrégation sexuelle sur ce que l'on appelle le marché du travail.

Il existe de nombreux indicateurs statistiques des différences dans la répartition des hommes et des femmes à travers toute la structure professionnelle. Cependant, estimer dans quelle mesure ces différences sont dues aux facteurs disponibles, aux clichés sexuels et aux comportements traditionnels, et dans quelle mesure elles continueraient d'exister du fait d'un choix délibéré, même si tous les autres obstacles s'opposant à une participation égalitaire dans toutes les professions étaient éliminés, constitue un problème conceptuel majeur dans ce domaine. Une question également importante est de savoir comment évaluer l'importance d'un degré donné de différence dans la répartition des hommes et des femmes au sein des diverses professions.

Salaires

Les salaires, les traitements, les gains, le revenu ainsi que d'autres variables similaires sont des indicateurs du type "par habitant".

L'indicateur le plus fréquemment utilisé pour mesurer la disparité entre les sexes en matière de salaires est le rapport des salaires hommes-femmes, obtenu en exprimant les salaires des femmes en pourcentage de celui des hommes.

Une autre possibilité pour l'analyse des disparités entre les sexes en matière de salaires consiste à utiliser des données sur la distribution des fréquences des salaires des hommes et des femmes par catégorie de revenus (cf. par exemple EUROSTAT, 1983).

Il existe encore d'autres méthodes d'analyse plus complexes qui permettent d'étudier les différences entre hommes et femmes en matière de salaires dans le contexte d'une analyse plus générale des disparités. Ainsi, on peut mentionner celle consistant à diviser le coefficient de Gini entre disparité entre groupes et disparité au sein des groupes, l'analyse par la méthode de la variance, la décomposition du coefficient de Theil (cf par exemple Mourits-Ruiter et Driel, 1984) ou l'analyse fondée sur la régression (cf par exemple Selen, 1985). Cependant, ces méthodes plus compliquées dépassent généralement l'approche descriptive de la statistique et font partie de la recherche approfondie dans ce domaine spécialisé.

Emploi du temps

Les statistiques sur l'emploi du temps constituent une composante ante insuffisamment exploitée mais extrêmement importante des statistiques économiques et sociales. Comme toute activité a une dimension espace et une dimension temps, le temps est un critère important pour situer des événements et étudier leur interaction. Cependant, le temps est bien plus que cela, il est également une unité de base pour mesurer la durée d'une activité. C'est pourquoi, le temps est en puissance un instrument très important pour quantifier avec plus de précision de nombreuses activités sociales et économiques et pour combiner quantités et emploi du temps pour obtenir des valeurs composites exprimées en unités de temps, sur le modèle de ce que l'on fait quand on combine quantités et prix pour obtenir des valeurs composites exprimées en unités monétaires.

C'est ainsi que, dans le domaine de l'économie, le temps pendant lequel on utilise la capacité installée est un facteur fondamental du rendement. Dans le domaine des indicateurs sociaux, le temps a un rôle important à jouer dont nous ne mentionnerons ici que quelques aspects. Comme cela a été expliqué précédemment, le temps est l'unité de base de la distance dans le temps, qui est un indicateur de la disparité entre les sexes, ce qui permet de comparer cette dimension de la disparité entre indicateurs et entre pays.

Les données sur l'emploi du temps revêtent également une importance considérable du fait qu'elles permettent de quantifier avec plus de précision des activités socio-économiques, de recouper d'autres statistiques ou indicateurs, et de les combiner dans un schéma plus cohérent et plus fiable. Grâce aux données sur l'emploi du temps, le caractère multidimensionnel des activités des femmes (et des hommes) peut être exprimé et quantifié d'une manière plus satisfaisante, et une mesure plus exacte et plus souple de la participation au travail sous ses différentes formes peut remplacer les délimitations rigides établies actuellement entre ces activités.

Les données sur l'emploi du temps sont l'un des instruments les plus utiles pour le recouplement et l'intégration des statistiques et des indicateurs provenant de domaines voisins. Il sera difficile de classer par domaine d'activités ou de comptabiliser la quantité de travail réalisé par une femme exerçant un emploi rémunéré à temps partiel qui, l'après-midi, travaille sur son exploitation agricole et réalise les travaux ménagers si, au moins à un certain moment pendant le processus d'estimation, on ne prend pas en considération la durée de ces diverses activités.

RECAPITULATION ET CONCLUSIONS
Tableau récapitulatif
CHOIX D'INDICATEURS POUR LA PARTICIPATION ET LES APPORTS DES FEMMES AU SECTEUR INFORMEL

INDICATEURS	<u>Burkina Faso</u>		<u>Congo</u>		<u>Gambie</u>		<u>Zambie</u>	
	F	H	F	H	F	H	F	H
1.1 Population totale			980146	929102	345683	342134	3394690	3228350
1.2 Rapport entre les sexes (F/H)			1.05	1.01	1.05			
1.3 % de population en âge de travailler			68.9	66.3	67.0	66.7	50.5	56.5
2.1 Population active	1988651	2078360	278045	347252	150762	174856	1292246	1425364
2.2 Taux d'activité économique	74.4	88.2	41.2	56.4	65.1	76.7	65.1	78.1
2.3 % de travailleurs domestiques parmi ceux en âge de travailler	16.7	0.5			22.6	1.7		
3.1 % population travaillant dans l'agriculture	93.4	90.9	72.9	35.7	85.5	63.5	72.6	57.1
3.2 % de l'agriculture dans le PIB		7.1		33.5		14.0		
3.3 % population travaillant ailleurs que dans l'agriculture	6.6	9.1	27.1	64.3	14.5	36.5	27.4	42.9
3.4 % activités non agricoles dans le PIB				92.9		66.5		86.0
4.1 Répartition des activités non agricoles								
- industrie			9.2	16.7	5.1	11.0	13.6	17.0
- commerce			56.2	15.5	40.1	34.6	61.3	24.5
- services			32.5	50.8	54.1	45.7	23.1	37.5
- divers			2.1	17.0	0.7	8.7	2.0	21.0
4.2 Répartition des emplois du secteur informel								
- industrie			10.3	29.1	6.1	14.9	14.3	24.1
- commerce			86.8	31.2	60.4	57.4	78.0	55.2
- services			2.7	21.4	33.2	24.0	5.2	11.2
- divers			0.2	18.3	0.3	3.7	1.5	9.5
4.3 Répartition des emplois du PIB informel								
- industrie			8.4	20.2	8.6	16.9	10.9	18.4
- commerce			88.6	27.2	86.3	66.4	86.4	63.8
- services			2.5	20.6	4.7	9.4	2.4	14.3
- divers			0.5	42.0	0.4	7.3	0.3	3.5

ATELIER SOUS-REGIONAL SUR LES STATISTIQUE ET INDICATEURS CONCERNANT LES FEMMES

MOTION DE REMERCIEMENTS

- Madame Hassar, Vice-Présidente du Conseil d'administration de l'INSTRAW et Présidente-Déléguée de la Ligue marocaine pour la protection de l'enfance ;
- Madame la Représentante de l'INSTRAW;
- Mesdames et Messieurs les conférenciers ;
- Madame la Représentante du Ministère de l'emploi et des affaires Sociales ;
- Mesdames et Messieurs les invités ;

A l'issue des travaux de l'Atelier sous-régional sur les statistiques et les indicateurs concernant les femmes, organisé conjointement par le gouvernement marocain et l'INSTRAW, à Rabat, du 13 au 17 décembre 1993, les participantes et participants tiennent à remercier vivement le gouvernement marocain à travers le Ministère de l'emploi et des affaires sociales pour l'accueil très chaleureux et la disponibilité logistique et humaine réservés à notre égard durant le séjour au Maroc.

Nos remerciements vont également à l'INSTRAW pour nous avoir donné l'occasion de participer au présent atelier entre producteurs et utilisateurs, ce qui nous a permis de découvrir ensemble l'importance de la disponibilité des données concernant l'évolution de la condition de la femme. Nous remercions spécialement Madame Fatima HASSAR, Vice-Présidente du Conseil d'administration de la INSTRAW et Présidente-Déléguée de la Ligue marocaine pour la protection de l'enfance pour les efforts qu'elle-même, et la Ligue ont déployés pour le succès de l'Atelier.

Nos remerciements vont aussi aux différents intervenants pour leurs exposés concis et fructueux.

Nous remercions également tous ceux qui ont contribué directement ou indirectement, en particulier M. Gentile et l'ensemble du personnel du secrétariat, au succès de cet Atelier.

Enfin, nous espérons que les mesures seront prises pour que les résultats de nos travaux soient pris en compte par les conférences prévues à Dakar en 1994 et à Beijing en 1995.

Fait à Rabat le 17 décembre 1993.